

A36A1
A13\
G3861-
1938
OFF

7-

INVENTAIRE
DES
RESSOURCES
NATURELLES
ET
INDUSTRIELLES
1937

COMTÉ MUNICIPAL DE

GASPÉ-EST



INDUSTRIE & COMMERCE

30 MARS 1978

BIBLIOTHÈQUE

OFF
ISIR4
A13/G37-
1937c



Bibliothèque Nationale du Québec

AVIS TRES IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
455 FIFTH AVENUE, NEW YORK, N. Y.
1911

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
455 FIFTH AVENUE, NEW YORK, N. Y.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
PRESENTATION	1
DELIMITATION DU COMTE	2
NOTES HISTORIQUES	3
ASPECT PHYSIQUE	
TOPOGRAPHIE	4
HYDROGRAPHIE	4
CLIMAT	5
POPULATION	9
SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE	
AGRICULTURE	13
COLONISATION	23
PECHERIES	26
INDUSTRIE FORESTIERE	31
GEOLOGIE ET RESSOURCES MINERALES	37
LES ARTS DOMESTIQUES	41
AUTRES INDUSTRIES	43
FORCES HYDRAULIQUES	45
TRANSPORTS	46
TOURISME	48
MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITES ET DES COLONIES DU COMTE	49
CONCLUSION	176

THE HISTORY OF THE

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

INDEX DES CARTES

MUNICIPALITÉS	PAGES
1 Comté de Gaspé-Est	2a
2 Grande-Vallée	50a
3 Cloridorme	54a
4 St-Maurice-de-L'Echourie	60a
5 Rivière-aux-Renards	64a
6 L'Anse-au-Griffon	70a
7 St-Alban-du-Cap-des-Rosiers	76a
8 Cap-des-Rosiers	82a
9 Baie-de-Gaspé-Nord	86a
10 Sydenham-Sud	90a
11 Gaspé	94a
12 York	104a
13 Douglas-Ouest	108a
14 Douglas-Est	110a
15 St-Pierre-de-la-Malbaie, No 2	116a
16 St-Pierre-de-la-Malbaie, No 1	120a
17 Percé	128a
18 Cap-d'Espoir	134a
19 Ste-Thérèse-de-Gaspé	140a
20 Grande-Rivière	144a
21 Pabos, - St-François-de Pabos, - et Chandler	150a
22 Newport	162a

THE HISTORY OF THE

1. The first part of the history is the history of the
2. The second part of the history is the history of the
3. The third part of the history is the history of the
4. The fourth part of the history is the history of the
5. The fifth part of the history is the history of the
6. The sixth part of the history is the history of the
7. The seventh part of the history is the history of the
8. The eighth part of the history is the history of the
9. The ninth part of the history is the history of the
10. The tenth part of the history is the history of the
11. The eleventh part of the history is the history of the
12. The twelfth part of the history is the history of the
13. The thirteenth part of the history is the history of the
14. The fourteenth part of the history is the history of the
15. The fifteenth part of the history is the history of the
16. The sixteenth part of the history is the history of the
17. The seventeenth part of the history is the history of the
18. The eighteenth part of the history is the history of the
19. The nineteenth part of the history is the history of the
20. The twentieth part of the history is the history of the

Montréal, le 20 septembre 1938.

A l'Honorable Ministre du Commerce,
de l'Industrie et des Affaires municipales,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'enquête économique effectuée au cours de l'été 1937 dans le comté municipal de Gaspé-Est, en vertu d'une loi adoptée par le Gouvernement provincial.

OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources naturelles (I Edouard VIII, 2^e session, 1936, ch.4), sanctionnée le 12 novembre 1936, autorise le gouvernement "à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

- 1° D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;
- 2° De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;
- 3° D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;
- 4° De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies."

MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé en collaboration avec les divers ministères intéressés par l'Office de Recherches économiques, rattaché au Ministère du Commerce.

La péninsule de Gaspé a été la région choisie pour commencer cet inventaire. Elle comprend les comtés municipaux de Bonaventure, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Matapédia et Matane. Les enquêteurs se sont aussi rendus aux Iles-de-la-Madeleine.

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté municipal de Gaspé-Est était composée des personnes suivantes:

- M. Joseph Risi, professeur à l'Ecole supérieure de Chimie de Québec, chef de l'équipe;
- M. Roland Fournier, professeur à l'Institut agricole d'Oka;
- M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales;
- M. Maurice Pérusse.

A leur intention, en utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office de Recherches économiques prépara un dossier de la vie économique du comté de Gaspé-Est. Ce dossier, accompagné de rapports statistiques, de cartes et autres pièces susceptibles de leur être

utiles, fut remis aux enquêteurs avant leur départ.

Munis de questionnaires imprimés, les enquêteurs se sont présentés chez MM. les curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, les secrétaires d'associations agricoles, des cultivateurs et des colons, etc., bref chez tous ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leurs fonctions et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible. Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, les pêcheries, l'industrie en général, l'exploitation forestière, les transports et les arts domestiques.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de Gaspé-Est réunit dans ses diverses parties les données fournies par la documentation existante et les renseignements recueillis sur place. La compilation et la rédaction en ce qui a trait au travail effectué sur le terrain sont presque en entier l'oeuvre de M. Maurice Pérusse, attaché à l'Office de Recherches économiques.

On trouvera tout au long de ce rapport d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances générales de l'économie.

L'enquête n'avait pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: par exemple, celles de la coupe du bois en forêt, du travail du bois dans les scieries, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, celles qui ont trait à l'agriculture et à la pêche par exemple, sont des approximations, des évaluations, des moyennes à l'aide desquelles nous avons tenté de traduire aussi fidèlement que possible la situation économique du comté. Tout au cours de notre travail, nous avons visé à nous conformer aux fins générales de l'inventaire et d'obtenir les données nécessaires à l'appréciation de l'importance des ressources naturelles, de leur degré actuel d'utilisation et du rôle qu'elles peuvent jouer dans le redressement ou le renforcement de l'économie.

REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici de l'aide qu'ils nous ont apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête les divers ministères et leur personnel, chefs de services et autres, qui nous ont aidés de leurs conseils et qui se sont imposé un travail parfois considérable pour nous fournir les documents et les renseignements dont nous avons eu besoin. Nous devons les mêmes remerciements aux nombreux informateurs que nous avons consultés sur les lieux. La collaboration de tous nous a été indispensable.

ETUDE DES SOLS

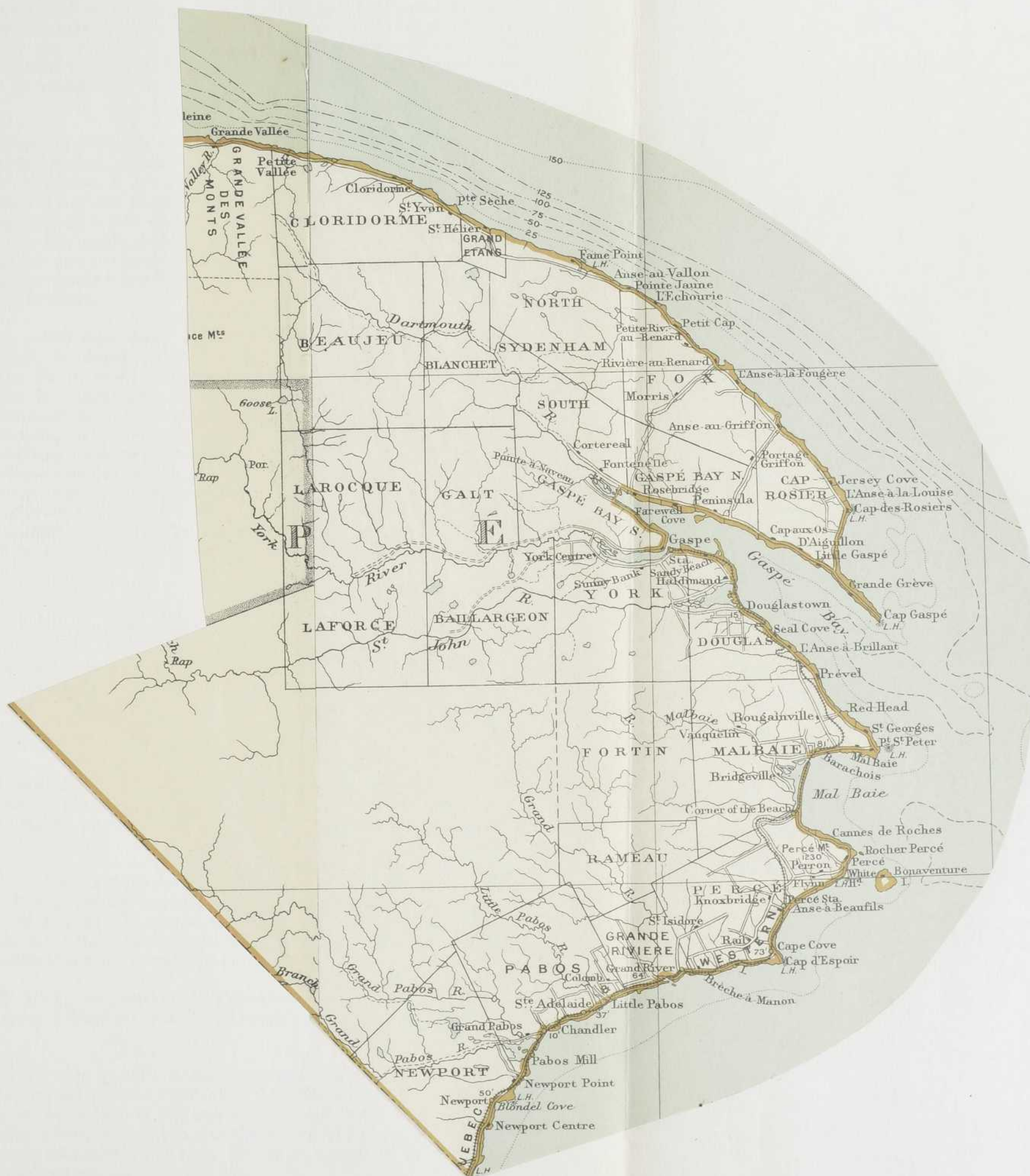
En même temps que les équipes affectées à l'inventaire des ressources naturelles poursuivaient leur travail dans la péninsule, d'autres équipes organisées par le ministère de l'Agriculture et le ministère du Commerce faisaient le relevé géologique et minéralogique des sols cultivés de la Gaspésie. En outre, des équipes du ministère de la Colonisation effectuaient la classification des sols cultivables dans la même région. Les rapports des équipes de classification, sans être annexés aux rapports que présente l'Office de Recherches économiques, en forment néanmoins partie.

DELIMITATION DU COMTE

Les limites du comté municipal de Gaspé-Est ne sont pas très clairement définies. Les Statuts Refondus de 1909 décrivaient le comté municipal de Gaspé-Est comme étant: "la partie du district électoral de Gaspé à l'est de la municipalité de S.-Maxime-du-Mont-Louis." En 1915, la municipalité de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine est détachée de celle de S.-Maxime-

COMTE DE GASPE-EST

Echelle: 7.89 milles au pouce.



du-Mont-Louis, dont elle formait la partie orientale. Elle se trouve donc faire partie de Gaspé-Ouest et on aurait dû, à la refonte des Statuts, en 1925, remplacer S.-Maxime-du-Mont-Louis dans l'expression: à l'est de la municipalité de S.-Maxime-du-Mont-Louis par Ste-Madeleine-de-la-Rivière Madeleine. Cette première erreur fut suivie d'une deuxième lorsqu'en 1930, à la suite du partage du district électoral de Gaspé en deux districts électoraux, on remplaça l'expression: la partie du district électoral de Gaspé, par : "le district électoral de Gaspé-Sud et cette partie du district électoral de Gaspé-Nord." D'après le texte original de la loi, une partie du district électoral de Gaspé-Sud, la partie qui n'est pas à l'est de la municipalité de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine (laquelle faisait partie de S.-Maxime-du-Mont-Louis au moment de la promulgation de la loi), appartient au comté de Gaspé-Ouest.

Pour les fins du présent rapport, nous considérerons donc le comté municipal de Gaspé-Est, comme étant la partie des districts électoraux de Gaspé-Nord et Gaspé-Sud à l'est de la municipalité de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, et d'une ligne partant du coin sud-est de cette municipalité et se prolongeant dans une direction franc sud jusqu'au comté de Bonaventure. D'ailleurs, les publications officielles comme les "Statistiques municipales" et la "Liste des Corporations municipales", considèrent la municipalité de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine comme faisant partie du comté municipal de Gaspé-Ouest.

Le comté municipal de Gaspé-Est remferme les municipalités des villages de Chandler, de Gaspé et de Grande-Rivière; les municipalités des paroisses de St-Maurice et de St-Pierre-de-la-Malbaie, N° 1 et N° 2; les municipalités des cantons de Cloridorme et d'York; les municipalités de Baie-de-Gaspé-Nord, Baie-de-Gaspé-Sud, Bridgeville, Cap-d'Espoir, Cap-des-Rosiers, Douglas-Est, Douglas-Ouest, Grande-Rivière, Grande-Rivière-Ouest, Grande-Vallée, L'Anse-aux-Griffons, Newport, Pabos, Percé, Rivière-au-Renard, Sydenham-Sud, St-Alban-du-Cap-des-Rosiers et Ste-Thérèse-de-Gaspé. Le comté renferme en outre un certain nombre de colonies qui sont: St-Thomas (canton Cloridorme), St-Phocas-de-Val-d'Espoir (cantons Percé, Rameau et Malbaie), St-Gabriel-de-Gaspé (canton Rameau), St-Charles-Granier (Seigneurie de Pabos), St-Edmond (Seigneurie de Pabos), et Ste-Bernadette-de-Pollegrin (canton Pellegrin).

HISTORIQUE

Au point de vue historique, la Gaspésie peut être considérée comme la plus vieille région canadienne, puisque c'est à Gaspé même que Cartier mit le pied pour la première fois en terre canadienne et là, planta la croix par laquelle il prenait possession de notre pays au nom du roi de France.

A son arrivée à Gaspé, Cartier y trouve une tribu indienne, les Micmacs, qui vivent de chasse et de pêche. Les sauvages deviennent rapidement les amis des Français et se convertissent en grand nombre au catholicisme.

Certains historiens font remonter l'arrivée des blancs avant le XVII^e siècle. Des pêcheurs bretons, basques et normands y avaient eu des établissements de pêche, qu'ils exploitaient durant la belle saison pour les abandonner durant l'hiver. Vers la fin du XVII^e siècle, cependant, quelques familles s'installent en permanence.

En 1755, bon nombre de familles acadiennes chassées de la Nouvelle-Ecosse, viennent s'établir sur le littoral nord de la Baie des Chaleurs.

Puis, à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis, un grand nombre de sujets britanniques restés fidèles à la mère-patrie, les Loyalistes, s'établissent le long de la Baie des Chaleurs. Ils reçoivent l'assistance du gouvernement. D'un autre côté, plusieurs familles anglaises, irlandaises et écossaises s'établissent librement à Gaspé, de sorte que vers 1800 la population est en majorité anglo-saxonne.

C'est à ce moment aussi qu'apparaît le premier groupement des Iles Jersey et Guernesey. Ces îles fournissent de nombreux pêcheurs, entre autres Charles Robin, qui joua un rôle considérable dans l'industrie de la pêche.

Depuis lors aucun contingent étranger n'est venu s'établir en Gaspésie. Il y a bien eu vers 1850 une tentative de colonisation norvégienne à Malbaie, mais sans succès! De 1800 à 1860 la Gaspésie s'est peuplée par les Canadiens venus par la côte nord. Cette colonisation partant de Québec, se dirigeant vers l'est, s'est étendue peu à peu de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Rimouski jusqu'à Percé et Pabos. De 1860 à 1880, il y a arrêté d'immigration, il y a même de l'émigration gaspésienne vers les Etats-Unis. Depuis 1880, il y a eu à différentes époques des contingents de colons canadiens-français. Cette colonisation ajoutée à la forte natalité chez les Canadiens-Français fait que la population gaspésienne, en majorité anglaise en 1800, est maintenant aux trois-quarts d'origine française.

TOPOGRAPHIE

La topographie de la Gaspésie se caractérise par la superposition de plateaux, dont le plus élevé est constitué par les monts Shickshocks qui s'étendent de l'ouest à l'est, à quelques milles du littoral nord de la péninsule. Mais le trait le plus frappant du relief gaspésien est l'aplanissement des régions interfluviales et l'encaissement des rivières et des ruisseaux au fond de vallées ou de gorges de 600 à 1,300 pieds de profondeur.

Les Shickshocks, qui sont le prolongement des Alléghanys et des Monts Notre-Dame, constituent un haut plateau étroit dont l'altitude moyenne est de quelque 3,000 pieds dans Gaspé-Ouest et de 2,000 pieds environ dans Gaspé-Est. Le flanc nord des Shickshocks descend en pente raide vers le fleuve tandis que le flanc sud se prolonge en pente douce, jusqu'à la Baie des Chaleurs.

Les principaux sommets du comté sont les monts: Needle, 2,985 pieds; Porphre, 2,865 pieds; Copper, 2,615 pieds; King, 2,500 pieds; Bald, 2,440 pieds et Serpentine.

Le relief accidenté de l'intérieur, causé surtout par l'encaissement des vallées et des cours d'eau, est un obstacle parfois insurmontable ou presque, au développement de cette région.

Le littoral est beaucoup plus hospitalier. De Tourelle à Madeleine, la côte est constituée de falaises qui s'élèvent par endroits jusqu'à 800 et 1,000 pieds de hauteur et elle n'offre que de rares abris aux navires. A l'est de Madeleine, par contre, et tout le long de la Baie de Gaspé et de la Baie des Chaleurs, la côte, moins élevée et plus découpée, est plus propice à la navigation et à l'agriculture. On rencontre cependant quelques falaises élevées de calcaire à l'extrémité orientale de la péninsule, à Cap Gaspé, par exemple. Contrairement au littoral nord, les côtes du Sud et de l'Est sont basses et découpées de nombreuses baies dont la plus importante est celle de Gaspé, profonde de quelque 25 milles. Les terrasses marines, si nombreuses sur la côte nord, se retrouvent mais en moins grand nombre sur la côte est, particulièrement à Gaspé où l'on en compte trois. Les nombreux "barachois" que l'on rencontre tout le long de la côte est et sud de la péninsule constituent une particularité frappante de la région. Un barachois est en réalité une baie presque complètement fermée par une barre de sable percée d'un étroit passage appelé goulet. On rencontre des barachois à l'entrée des rivières York, Malbaie, Grande-Rivière, Petit et Grand-Pabos et en nombre d'autres endroits le long de la côte. A l'embouchure de la rivière Malbaie, le chemin de fer passe sur une barre de plus de 3 milles de longueur.

HYDROGRAPHIE

Les eaux du comté se partagent en parts très inégales entre le fleuve et le golfe St-Laurent. Toutes les rivières, en effet, à l'exception de la Grande-Vallée, coulent vers l'est pour aller se jeter dans le golfe. Les principales rivières qui se jettent dans le golfe sont: la Dartmouth, la York et la St-Jean qui aboutissent toutes trois dans la baie de Gaspé; la rivière Malbaie qui se déverse dans la baie du même nom; et, plus au Sud, la Grande-Rivière, la Petit-Pabos et la Grande-Pabos.

D'autres cours d'eau de moindre importance arrosent aussi le comté: ce sont les rivières à la Truite, aux Renards, Brèche-à-

Manon, Petite-Rivière, Anse-à-Beaufils, Murphy, du Portage, Beatie, Anse-à-Brillant, Anse-au-Griffon; sans compter les affluents des rivières Dartmouth, York et St-Jean. Le bassin de ces trois derniers cours d'eau et de leurs affluents est de 1,283 milles carrés. Celui de la rivière York est de 525 milles carrés; celui de la St-Jean, de 440 milles carrés, et celui de la rivière Dartmouth de 318 milles carrés. La rivière Grand-Pabos draine une superficie de 244 milles carrés. Comme on le voit, le comté possède un réseau hydrographique très étendu où, seuls, les lacs font défaut. Le lac le plus considérable de la région, le lac York, à la tête de la branche principale de la rivière York, n'a que $2\frac{1}{2}$ milles de long.

L'importance économique d'un tel réseau hydrographique n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le croire. L'encaissement des principaux cours d'eau de l'intérieur est tel que l'on ne peut guère songer au développement de la région. En de nombreux endroits, le terrain avoisinant la rivière ou le ruisseau s'élève jusqu'à 800 et 1,000 pieds au-dessus du niveau de l'eau. D'autre part, les dénivellations ne sont pas très considérables, de sorte que les chutes d'eau susceptibles d'être aménagées ne sont ni très nombreuses, ni très importantes, comme on le verra au chapitre des forces hydrauliques. Par contre, certaines rivières peuvent être avantageusement utilisées pour le flottage du bois.

C L I M A T

Les différents auteurs qui traitent du climat gaspésien se plaignent de la rareté des stations météorologiques et du manque de précision des données climatiques, qui sont basées sur des périodes d'observations trop courtes; plus souvent même, le nombre d'années pendant lesquelles les observations ont été effectuées n'est pas indiqué.

Avant d'analyser les diverses données météorologiques de la région, voyons, afin d'avoir une idée générale du climat gaspésien, quels sont les facteurs qui l'influencent. Les plus importants, à part l'altitude et la latitude sont: (1o) des courants d'air humide venant de l'Atlantique qui causent d'abondantes précipitations; (2o) un grand courant d'air venant du nord qui abaisse la température en hiver et la tient plus fraîche en été; et, (3o), des dépressions barométriques causées par la rencontre des aires de basses pressions venant du St-Laurent, et des courants d'air chaud et froid venant respectivement du sud et du nord.

Ces dépressions, dont le centre est plus au sud, attirent au-dessus de la péninsule, des courants d'air venant du nord et du nord-ouest, qui maintiennent la température gaspésienne plus froide en hiver, et plus fraîche en été, que dans les régions correspondantes des provinces maritimes. Il résulte aussi de ces différents facteurs, que les climats du nord, du sud et de l'intérieur de la péninsule, diffèrent les uns des autres selon qu'ils sont plus ou moins bien protégés contre eux. La différence, comme on la verra par les chiffres suivants n'est cependant pas aussi considérable qu'on semble le croire généralement.

La plupart des stations météorologiques de la péninsule sont situées sur le littoral: Cap-Chat, Cap-Madeleine, Gaspé, Percé, Bonaventure. Depuis quelques années cependant, on fait des observations à Grand-Cascapédia (St-Jules), Causapscal, et Barrage Métis. On possède aussi une série d'observations de trois ou quatre ans, à la mine Federal, en plein centre de la Gaspésie. Pour obvier au petit nombre de stations météorologiques de la péninsule, on utilise les chiffres de certaines stations avoisinantes: Pointe-au-Père, à soixante milles de Matane, et Dalhousie, sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs, à deux milles du comté de Bonaventure. Nous avons donc à notre disposition pour l'étude du climat de la région, les chiffres recueillis aux stations suivantes: Pointe-au-Père, Cap-Chat, Gaspé, Bonaventure, Causapscal et Dalhousie, dont les tableaux ont préparés par le Service Météorologique du Canada; et ceux de Cap-Madeleine, Percé et Grand-Cascapédia (1) que l'on trouve dans certaines publications officielles et dans l'ouvrage de Blanchard (2). Nous ajoutons les chiffres de la station météorologique de Montréal, comme base de comparaison.

(1) Ces trois stations sont de création récente.

(2) L'Est du Canada Français, Tome 1, page 25.

TEMPERATURES MOYENNES (en Fahrenheit)

	<u>Janvier</u>	<u>Avril</u>	<u>Mai</u>	<u>Juin</u>	<u>Juillet</u>	<u>Août</u>	<u>Septembre</u>
CAP MADELEINE	11	33	44	54	60	59	61
PERCE	--	33	44	54	59	60	53
GRAND CASCAPELIA	4	33	44	54	60	56	48
POINTE-AU-PERE -							

PRECIPITATION

TEMPERATURE (F)

	<u>Pluie</u>	<u>Neige</u>	<u>Max.</u>	<u>Min.</u>	<u>Moy.</u>
Janvier	0.22	22.8	49	32	9.0
Février	0.16	18.0	46	31	10.4
Mars	0.63	22.9	58	25	21.6
Avril	1.17	8.0	73	0	33.6
Mai	2.77	0.6	80	19	44.4
Juin	3.21	T.	83	28	52.7
Juillet	3.18		90	24	57.8
August	3.11		88	35	55.7
Septembre	2.98	T.	82	24	49.7
October	3.09	1.8	74	11	40.4
November	1.90	14.4	68	9	29.4
December	0.40	23.1	59	27	16.5

GASPE -

PRECIPITATION

TEMPERATURE (F)

	<u>Pluie</u>	<u>Neige</u>	<u>Max.</u>	<u>Min.</u>	<u>Moy.</u>
Janvier	0.16	22.8	18.4	-1.8	8.4
Février	0.29	18.8	20.8	-2.0	9.4
Mars	0.60	21.5	30.5	10.2	20.4
Avril	1.61	17.5	41.5	24.5	33.0
Mai	2.57	1.5	53.6	35.5	44.6
Juin	2.76		66.5	44.5	55.5
Juillet	2.51		75.6	51.5	63.6
August	2.62		72.1	53.7	62.9
Septembre	2.20		63.1	41.1	52.1
October	3.32	1.3	53.1	32.9	43.0
November	2.07	7.5	36.9	21.7	29.3
December	0.74	19.5	26.0	7.8	17.9

MONTREAL -

PRECIPITATION

TEMPERATURE (F)

	<u>PLUIE</u>	<u>NEIGE</u>	<u>MAX.</u>	<u>MIN.</u>	<u>MOY.</u>
Janvier	0.85	31.4	53.0	-26.0	12.7
Février	0.72	26.1	47.0	-24.0	14.3
Mars	1.45	19.5	61.0	-15.0	24.6
Avril	1.69	5.3	77.0	8.0	41.3
Mai	3.01	0.1	89.0	23.0	52.9
Juin	3.21		92.0	38.0	63.9
Juillet	3.95		95.0	47.0	69.1
August	3.35		90.0	43.0	66.1
Septembre	3.46		90.0	33.0	58.5
October	3.13	1.4	80.0	21.0	46.0
November	2.26	11.7	68.0	0.0	35.3
December	1.17	25.2	59.0	-21.0	19.6

CAP-CHAT

	<u>PRECIPITATION</u>		<u>TEMPERATURE (F)</u>	
	Pluie	Neige	Total	Moyenne
Janvier	0.19	16.8	1.87	11.5
Février	0.04	18.3	1.87	12.9
Mars	0.21	17.4	1.95	22.9
Avril	0.35	9.1	1.26	33.5
Mai	1.80	1.5	1.95	43.7
Juin	2.63		2.63	53.8
Juillet	2.46		2.46	60.4
Août	2.58		2.58	58.5
Septembre	2.03		2.03	51.4
Octobre	2.13	2.1	2.34	41.4
Novembre	0.67	10.4	1.71	31.2
Décembre	0.16	19.5	2.11	18.8
			24.76	

DALHOUSIE - N.B.

	<u>PRECIPITATION TOTALE</u>		<u>TEMPERATURE (F)</u>		
			Max.	Min.	Moyenne
Janvier	3.04		18	- 1	9
Février	2.60		21	2	11
Mars	2.65		31	11	22
Avril	1.84		43	24	33
Mai	2.43		56	36	46
Juin	2.94		67	46	57
Juillet	3.40		73	53	63
Août	3.39		71	52	61
Septembre	2.77		63	44	54
Octobre	3.04		50	34	42
Novembre	2.92		36	23	30
Décembre	2.65		24	9	17
	33.67				

BARRAGE DU LAC MITIS

	<u>PRECIPITATION</u>			<u>TEMPERATURE (F)</u>		
	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Janvier	.54	2.57	3.11	44	-42	6.8
Février		20.1	2.01	49	-40	5.0
Mars	.26	23.9	2.66	49	-30	10.1
Avril	1.44	9.75	2.42	76	- 2	37.1
Mai	2.10	1.1	2.21	87	-19	45.9
Juin	4.08	.57	4.13	94	35	69.4
Juillet	4.22		4.22	96	32	62.7
Août	3.71		3.71	95	32	60.9
Septembre	3.24		3.24	80	24	52.1
Octobre	2.65	3.4	2.99	76	16	40.9
Novembre	1.22	15.2	2.74	66	-10	27.2
Décembre	.12	24.6	2.58	42	-21	10.3
			36.02			

BONAVENTURE- Qué.

	<u>PRECIPITATION</u>			<u>TEMPERATURE (F)</u>		
	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Janvier	0.28	22.0	2.48	44.	-19	13.8
Février	0.19	11.7	1.36	60.	-25	14.0
Mars	0.78	13.4	2.12	54	-20	24.8
Avril	1.96	1.8	2.14	60	7	35.6
Mai	2.68		2.68	75	28	46.5
Juin	2.85		2.85	86	30	56.6
Juillet	3.23		3.23	86	40	63.9
Août	3.47		3.47	89	32	61.2
Septembre	3.50		3.50	77	28	54.0
Octobre	3.26	T.	3.26	69	22	44.4
Novembre	1.45	5.1	1.96	59	-7	31.4
Décembre	0.23	19.5	2.18	50	-20	18.7
			31.23			

CAUSAPSCAL

	<u>PERCIPITATION TOTAL</u>			<u>TEMPERATURE (F)</u>		
				Max.	Min.	Moyenne
Janvier	2.86			13	-8	2
Février	1.93			18	-4	7
Mars	2.11			30	8	19
Avril	2.09			42	21	32
Mai	2.52			58	34	46
Juin	2.99			69	44	57
Juillet	3.13			75	49	62
Août	3.22			71	47	59
Septembre	2.81			62	39	50
Octobre	3.44			49	29	39
Novembre	3.14			35	21	28
Décembre	2.42			20	6	13
	32.66					

Ces tableaux, à défaut de données plus complètes et plus précises, et malgré les erreurs auxquelles ils peuvent prêter, à cause de la durée variable des périodes d'observations, ne manquent pas d'être intéressants. Ils décèlent les différences qui existent entre les climats des diverses régions de la péninsule, et entre ceux-ci et celui de la métropole. Pour nous permettre d'analyser plus facilement ces données, groupons les chiffres de températures moyennes par saisons. Nous aurons:

	<u>HIVER</u>	<u>PRINTEMPS</u>	<u>ETE</u>	<u>AUTOMNE</u>
Cap-Chat	14.4	33.4	57.6	4.13
Mine Federal	7.7	33	57.3	36.3
Gaspé	11.9	32.7	60.7	41.4
Bonaventure	15.5	35.7	60.6	43.3
Causapscal	7.3	32.3	59.3	39
Pointe-au-Père	11.96	33.2	55.4	37.8

	<u>HIVER</u>	<u>PRINTEMPS</u>	<u>ETE</u>	<u>AUTOMNE</u>
Dalhousie	12.3	33.7	60.3	42
Barrage Métis	7.37	34	64.3	40
Montréal	15.5	39.6	66.4	45.9

Remarquons tout d'abord que l'hiver est beaucoup plus rigoureux à l'intérieur de la péninsule: mine Federal, Causapscal, Barrage Métis, que partout ailleurs. La température d'hiver est aussi basse à Gaspé qu'à Cap-Chat sur la Côte nord de la péninsule, de même qu'à Dalhousie et Bonaventure dans le Baie-des-Chaleurs. A Bonaventure, la température moyenne des mois d'hiver est la même qu'à Montréal. En été, par contre, Montréal est beaucoup plus chaud que toutes les stations de la péninsule. Le thermomètre s'y maintient en moyenne de 6 à 10° plus haut qu'à Causapscal, Gaspé, Cap-Chat, ou Bonaventure. Partout, les précipitations, neige et pluie, sont assez abondantes et se répartissent à peu près également entre toutes les saisons, avec un léger maximum dans les mois d'été. Elles sont plus fortes à l'intérieur de la péninsule, où elles varient de 43.5 à 49 pouces à la mine Federal. Blanchard signale des précipitations annuelles de 47.10 pouces à Grand Cascapédia et 43.38 pouces à Percé. Elles sont de 32.49 pouces à Gaspé, de 31.23 pouces à Bonaventure, de 32.66 pouces à Causapscal, et de 24.76 seulement à Cap-Chat.

En somme, partout le climat semble propice à l'agriculture puisque, même à la mine Federal, en plein centre de la péninsule, à une altitude de 1,830 pieds, on récolte des légumes, des pommes de terre et même des céréales. Dans cette région, cependant, région des hauts plateaux intérieurs, les gelées sont parfois à craindre en plein été. Tout le long de la Côte par contre, et dans la Vallée de la Matapédia, le climat n'entrave d'aucune façon l'agriculture.

Les labours commencent vers le milieu de mai dans les comtés de Matane, Matapédia et Gaspé-Ouest, et quelques jours plus tôt dans les paroisses de l'est et du sud de la péninsule. A Paspébiac, Hope, Mann, St-Omer et quelques autres paroisses du comté de Bonaventure, les labours commencent même au début du mois. Les semailles suivent partout les labours de quatre ou cinq jours, alors que les dernières fortes gelées du printemps sont passées. La fenaison a lieu dans la dernière quinzaine de juillet et la récolte des céréales, vers la fin du mois d'août et le début de septembre. Dans la partie sud et est de la Gaspésie, les récoltes de même que les semences, sont en avance d'une semaine ou deux sur celles de la partie nord. Dès les premiers jours d'octobre, les gelées détruisent les jardinages, et les labours d'automne doivent se faire avant le début de novembre, alors que la première neige couvre le sol. Pendant l'hiver, le sol est protégé par une couche de neige qui varie de 36 à 60 pouces. Les statistiques officielles nous apprennent en effet qu'il tombe en moyenne par année, plus de 6 pieds de neige à Bonaventure, plus de 8 pieds à Gaspé et à Cap-Chat, 11 pieds à Percé, et jusqu'à 15 pieds à l'intérieur de la péninsule.

POPULATION

En 1937, d'après les chiffres recueillis par les enquêteurs, la population des paroisses canoniques et des colonies du comté de Gaspé-Est était comme suit:

Tableau 1

St-François-Xavier (grande-Vallée)	1,052
Ste-Cécile (Cloridorme)	1,202
St-Thomas-de-Cloridorme	60
St-Maurice-de-l'Echourie	1,260
St-Martin (Riv-au-Renard)	2,280
St-Joseph-de-l'Anse-au-Griffon	1,050
St-Alban-du-Cap-des-Rosiers	1,108
St-Jean-Baptiste-du-Cap-aux-Os	1,434
St-Majorique-de-Gaspé	1,250
St-Albert-de-Gaspé	2,459

Tableau 1 (suite)

St-Patrice-de-Douglastown	1,150
St-Georges-de-Malbaie	1,063
St-Pierre-de-Barachois	2,237
St-Michel-de-Percé	1,800
St-Joseph-de-Cap-d'Espoir	1,480
St-Phocas-du-Val-d'Espoir	917
Ste-Thérèse-de-Gaspé	1,102
St-Gabriel-de-Gaspé (colonie)	200
Notre-Dame-de-Grande-Rivière	2,475
Ste-Adélaïde-de-Pabos	1,312
St-Charles-Garnier (colonie)	239
St-Coeur-de-Marie (Chandler)	1,870
St-Edmond-de-Pabos (colonie)	321
Ste-Bernadette-de-Pellegrin (colonie)	445
St-Dominique (Newport)	2,016
	<u>31,801</u>

Ces chiffres indiquent une augmentation de quelque 3,300 âmes sur la population de 1931, qui était de 28,433, comme le fait voir le tableau suivant qui donne les chiffres des divers recensements fédéraux depuis 1871.

Tableau II

POPULATION DES MUNICIPALITES DE GASPE-EST

1871-1931 (recensements fédéraux)

Municipalités	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Grande-Vallée	318	713	575	314	435	750	928
Cloridorme	263	488	647	785	999	953	834
St-Yvon							358
St-Maurice							1,116
Fox River & Sydenham-N (Rivière-au-Renard)	932	1,208	1,422	1,729	2,038	2,191	1,938
L'Anse-au-Griffon	679	907	1,030	792	886	930	999
St-Alban-du-Cap-des-Rosiers	714	850	785	1,350	1,562	988	1,066
Cap-des-Rosiers						252	892
Baie-de-Gaspé-Nord	521	609	660	855	1,072	1,760	530
Sydenham-Sud (St-Majorique)							899
Gaspé		174	307	454	606	764	919
Baie-de-Gaspé-Sud	726	587	493	570	703	659	702
York	283	485	350	417	523	661	815
Douglas-Ouest				422	468	517	512
Douglas-Est	1,160	1,260	1,468	1,098	1,163	1,203	1,113
St-Pierre-de-Malbaie No 1	1,387	1,545	1,827	1,993	2,428	1,241	1,422
St-Pierre-de-Malbaie No 2						1,270	1,300
Percé	1,743	1,805	1,800	1,868	1,768	1,472	1,520
L'Anse-du-Cap	1,522	1,490	1,497	2,294	2,510	2,503	1,735
Ste-Thérèse-de-Gaspé							1,045
Grande-Rivière	1,063	2,150	2,348	1,564	1,711	2,059	1,981
St-François-de-Pabos							1,813
Ste-Adelaide-de-Pabos	1,570	1,200	1,348	1,905	2,223	2,251	539
Chandler						1,856	1,741
Newport		1,154	1,481	1,357	1,547	1,711	1,707
TOTAL	12,892	16,625	18,038	19,767	22,642	25,891	28,433

Comportement démographique.

Ce tableau montre la lente progression de la population de chaque municipalité depuis le recensement de 1871. Si l'on cherche la cause de cette augmentation si peu rapide de la population du comté, on voit qu'elle réside dans un exode considérable des Gaspésiens surtout vers les grands centres industriels des Etats-Unis et de l'Ontario, où la vie paraissait plus facile. En effet, si nous calculons l'accroissement naturel de la population du comté depuis le recensement de 1871, en prenant le taux de 25 pour 1,000, nous obtenons un chiffre deux fois supérieur à celui de l'accroissement réel. C'est donc dire que plus de 18,000 personnes ont quitté le comté au cours des soixante-six dernières années.

La crise économique qui a atteint plus fortement les centres industriels a ralenti l'émigration des péninsulaires. Bon nombre de ceux-ci ont cependant laissé le littoral pour l'intérieur où ils se livrent à la colonisation et à l'exploitation forestière.

Voici maintenant deux tableaux tirés du recensement fédéral de 1931 et donnant l'un l'origine ethnique de la population du comté de Gaspé-Est, l'autre la population du même comté classifiée par religions.

TABLEAU III

ORIGINE ETHNIQUE DE LA POPULATION DU COMTE DE GASPE-EST, en 1931

	Canadiens-français	Britanniques	Autres
1ère REGION			
<u>Rive nord de la péninsule</u>			
Grande-Vallée	927	...	1
Cloridorme	831	...	3
St-Yvon	354	4	...
St-Maurice	1,026	90	...
Fox River (Riv-au-Renard)	1,638	299	1
L'Anse-au-Griffon	697	302	...
St-Alban-du-Cap-des-Rosiers	596	464	6
Total de la rive nord	6,069	1,159	11
2ème REGION			
<u>Extrémité orientale de la péninsule</u>			
Cap-des-Rosiers	487	405	...
Baie-de-Gaspé-Nord	73	453	4
Sydenham-Sud (Ste-Majprique)	641	188	70
Gaspé	521	387	11
Baie-de-Gaspé-Sud	48	645	9
York	77	735	3
Douglas-Ouest	62	459	...
Douglas-Est (Douglastown)	180	933	...
St-Pierre-de-Malbaie No 2 (St-Georges)	1,010	252	38
	3,099	4,457	135
3ème REGION			
<u>Rive sud de la péninsule</u>			
St-Pierre-de-Malbaie No 1 (Barachois)	925	490	7
Perce	1,085	430	5
L'Anse-du-Cap	1,456	278	1
Ste-Thérèse-de-Gaspé	905	119	21
Grande-Rivière	1,827	138	16
St-François-de-Pabos	1,497	301	15
Ste-Adelaide-de-Pabos	482	51	6
Chandler	1,384	346	11
New-Port	1,435	271	1
Total de la rive sud	10,996	2,424	83
GRAND TOTAL:	20,164	8,040	229

TABLEAU IV

POPULATION DU COMTE DE GASPE-EST, CLASSIFIEE PAR RELIGION EN 1931

	Catholiques	Réformée	Autres
1ère REGION			
<u>Rive nord de la péninsule</u>			
Grande-Vallée	928	...	...
Cloridorme	834	...	...
St-Yvon	357	1	...
St-Maurice	1,108	8	...

TABLEAU IV (suite)

POPULATION DU COMTE DE GASPE-EST, CALSSIFIEE PAR RELIGION EN 1931

	Catholiques	Réformée	Autres
1ère REGION (suite)			
Rive nord de la péninsule			
Fox River & Sydenham N	1,920	18	...
L'Anse-au-Griffon	994	5	...
St-Alban-du-Cap-des-Rosiers	1,065	1	...
	7,206	33	...
2ème REGION			
Extrémité orientale de la péninsule			
Cap-des-Rosiers	606	286	...
Baie-de-Gaspé-Nord	115	415	...
Sydenham-Sud	840	59	...
Gaspé	591	294	...
Baie-de-Gaspé-Sud	213	489	...
York	157	658	34
Douglas-Ouest	184	337	...
Douglas-Est (Douglastown)	958	155	...
St-Pierre-de-Malbaie No 2			
(St-Georges)	860	440	...
	4,524	5,135	34
3ème REGION			
Rive sud de la péninsule			
St-Pierre-de-Malbaie No 1 (Barachois)	1,210	212	...
Percé	1,346	174	...
L'Anse-du-Cap	1,612	123	...
Ste-Thérèse-de-Gaspé	1,042	3	...
Grande-Rivière	1,948	33	...
St-François-de-Pabos	1,798	15	...
Pabos	538	1	...
Chandler	1,703	38	...
New-Port	1,689	18	...
	12,886	617	...
GRAND TOTAL:	24,616	3,783	34

Composition ethnique et religieuse

La population du comté de Gaspé-Est est beaucoup moins homogène que celle de Gaspé-Ouest. Ce dernier comté est presque totalement composé de Canadiens-français catholiques, tandis que dans Gaspé-Est des groupements de Britanniques et de protestants se mélangent aux Canadiens-français. Examinons attentivement les deux tableaux précédents.

On peut distinguer trois régions dans la répartition ethnique de la population de ce comté. La première comprend toutes les paroisses de la rive septentrionale de la péninsule, depuis Grande-Vallée jusqu'à Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers inclusivement.

La deuxième région comprend les paroisses de l'extrémité orientale de la péninsule, entre le Cap Gaspé et la Pointe-Saint-Pierre, depuis la municipalité du Cap-des-Rosiers jusqu'à celle de Saint-Pierre-de-Malbaie No 2 (Saint-Georges-de-Malbaie) inclusivement.

La troisième région inclut le reste du comté, depuis Saint-Pierre-de-Malbaie No 1 jusqu'à Newport.

Considérons la répartition ethnique de la première région (tableau 3). Il semble à première vue, d'après le recensement de 1931, qu'il y ait 1,170 habitants sur 7,239 qui ne soient pas d'origine française. Cela est vrai si l'on s'en tient strictement à l'origine. En réalité, nous trouvons dans

dans cette région une population entièrement canadienne-française. Nous en avons la preuve dans la première partie du tableau 4, où nous voyons que tous sont de religion catholique, sauf 33. Or le culte nulle part ne se fait en anglais. Certaines familles portent des noms britanniques, mais elles ont été assimilées par la majorité.

Dans la seconde région, qui comprend l'extrémité orientale de la péninsule, depuis la rive nord de la Baie de Gaspé jusqu'à celle de la Malbaie, la majorité de la population est d'origine britannique: 4,457 contre 3,099 d'origine française. Presque tous les Canadiens-français et bon nombre de gens de langue anglaise pratiquent la religion catholique, qui compte 4,524 fidèles alors que 3,167 personnes appartiennent à d'autres religions. Douglstown est presque entièrement peuplé d'Irlandais catholiques. Sur la rive nord de la Baie-de-Gaspé, dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Cap-aux-Os et celle de Saint-Majorique, on trouve bon nombre de Britanniques francisés. Il est curieux de noter qu'un certain nombre de Canadiens-français de St-Pierre-de-Malbaie No. 2 ne sont pas catholiques.

On peut affirmer qu'en général, dans cette région, les Britanniques, surtout ceux de religion protestante, autrefois en majorité, sont en voie d'être submergés.

Enfin, dans la dernière région, on trouve une très grosse majorité de Canadiens-français et encore une plus forte majorité de catholiques. Le même phénomène que dans la première région se reproduit ici. Sauf à Barachois et à Percé, on ne fait guère le culte catholique qu'en français.

Ces mélanges ethniques et religieux de population ne semblent pas avoir de conséquences graves au point de vue économique. Dans la deuxième région, les postes dominants du commerce, de l'industrie et même de l'administration sont occupés par des anglophones. Les meilleurs cultivateurs et colons sont des Canadiens-français.

CONCLUSIONS

Comme nous l'avons dit plus haut, l'émigration dans le comté municipal de Gaspé-Est a été moins marquée en ces dernières années surtout parce que, à cause de la crise, les villes ou les régions vers lesquelles on aurait pu normalement se diriger présentaient de moins bonnes chances d'emploi.

L'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche sont les trois principaux modes de vie de la population du comté. Aucun cependant, sauf exception, ne peut à lui seul, bon an mal an, assurer complètement la subsistance des familles.

Afin que la population ait un niveau de vie suffisant pour n'être ni forcée ni tentée d'émigrer, il faudra supprimer autant qu'on le pourra les principales causes qui jusqu'ici ont provoqué la majorité des départs; impossibilité pour les jeunes gens de s'établir sur des terres dans certaines parties du comté parce que le sol appartient à des compagnies ou à des seigneuries; anarchie dans l'exploitation forestière ou absence d'exploitation par les concessionnaires de certaines réserves; concurrence des modes de vie ou bien de leur coordination; rendement décroissant de la pêche, etc. Bref, c'est tout le problème du rajustement de l'économie qui se pose. Nous en traiterons longuement dans notre rapport d'ensemble sur la péninsule.

AGRICULTURE

Bien que l'agriculture dans le comté municipal de Gaspé-Est soit plus développée et présente de meilleures possibilités que dans le comté voisin de Gaspé-Ouest, elle n'est pas, loin de là, dans un état florissant. Ici, comme partout ailleurs en Gaspésie, la population, afin de se procurer des revenus argent, s'est toujours adonnée à la pêche et à l'exploitation forestière, négligeant généralement la culture de la terre qui lui semblait présenter peu d'avantages à cause de certains facteurs particuliers d'ordre géographique et économique.

Encore aujourd'hui la pêche, qu'on pratique moins qu'autre-

fois et dont le rendement diminue, rapporte des revenus fort appréciables dans certaines localités du comté. Partout, excepté peut-être dans la région de Cap-d'Espoir, les revenus dérivés de la forêt forment le gros du revenu argent. Cette dernière région est la plus agricole du comté et la seule où l'agriculture soit relativement progressive.

Selon nos informateurs, la situation de l'agriculture dans l'ensemble du comté de Gaspé-Est est sensiblement la même qu'au dernier recensement fédéral (1931).

Etendue moyenne des fermes

D'après le recensement agricole fédéral, il y avait en 1931 dans Gaspé-Est environ 3,622 cultivateurs. Selon nos informateurs, le nombre actuel serait d'environ 3,700. Les "Statistiques municipales" pour l'année 1936 indiquent bien 4,359 cultivateurs dans le comté de Gaspé-Est, mais l'acception donnée au mot "cultivateur" dans les deux cas est différente. Le recensement fédéral ne compte jamais plus d'un agriculteur par ferme. Dans les "Statistiques municipales", le nombre de cultivateurs est souvent supérieur au nombre de fermes. De plus, nous n'avons pas considéré comme "cultivateurs" certains individus possédant des lots presque entièrement en friche et qu'ils n'exploitent à peu près pas.

L'étendue moyenne des fermes est d'environ 50 acres et varie entre 15.5 à Newport et 85 à Bridgeville. La partie défrichée représente environ 12 acres en moyenne. D'après les chiffres du recensement, qui n'ont pas varié sensiblement depuis, les fermes de Gaspé-Est seraient encore en friche sur plus de 75% de leur étendue. A elle seule, la forêt couvrirait près de 68% de l'étendue totale de la terre occupée.

Le tableau 1 tiré du recensement de 1931 fournit d'ailleurs pour le comté de Gaspé-Est les principales données relatives à la population rurale, à la tenure et à l'état de la terre cette année-là.

Les sols

Les sols de ce comté sont en général assez fertiles et moins accidentés que ceux de Gaspé-Ouest, de sorte que l'agriculture peut se pratiquer avec profit dans la plupart des paroisses existantes. La terre franche est de beaucoup le type le plus répandu. De Grande-Vallée à Gaspé, c'est presque le seul type de terre qu'en rencontre; de Gaspé à Cap-d'Espoir il y a un peu de terre légère et très peu de terre noire; à partir de Ste-Thérèse-de-Gaspé, le sol est presque uniquement formé de terre rouge schisteuse. Presque toutes ces terres sont schisteuses et acides.

Amendements calcaires

L'acidité se combat par les amendements calcaires. On ne fait presque pas usage, dans le comté, de ces amendements dont les terres ont si grand besoin. Ce ne sont cependant pas les dépôts de pierre calcaire ni les lacs de marne qui manquent.

Engrais de ferme

On utilise même assez mal le fumier de ferme. D'une façon générale, il est mal conservé et mal employé, ce qui entraîne des résultats plutôt médiocres.

Engrais de mer

Les engrais de mer, c'est-à-dire le varech et le poisson, sont utilisés en petite quantité. L'emploi des engrais de poisson surtout diminue beaucoup. Quant au varech, il donne des résultats très médiocres parce que le procédé d'application est mauvais. On l'épand tout simplement sur le sol, où il sèche, alors qu'on devrait le laisser d'abord fermenter pendant quelques jours et ensuite l'enfouir.

Engrais chimiques

Les engrais chimiques sont très peu en usage.

POPULATION, tenure et état de la terre - GASPE-EST - 1931

MUNICIPALITES	Population rurale	Occupants du sol	Superficie de la terre occupée (acres)	ETAT DE LA TERRE OCCUPEE							
				Défrichée				En friche			
				Total	En cul- ture	En ja- chère	Pâtu- rage	Total	En forêt	Pâtu- rage naturel	Maré- cage
Baie-de-Gaspé-N	530	74	6,012	739	596	...	104	5,273	5,256	6	11
Baie-de-Gaspé-S	702	136	7,743	1,489	987	3	406	6,254	5,657	549	48
Cap-des-Rosiers	892	158	6,505	1,633	1,044	...	497	4,872	4,861	...	11
Cloridorme	834	85	4,825	823	216	...	519	4,002	2,723	78	1,201
Douglas E	1,113	220	9,924	2,206	1,732	1	331	7,718	6,828	730	160
Douglas W.-O	521	77	3,617	822	625	...	165	2,795	2,444	129	222
Fox River & Sydenham N	1,938	231	12,670	3,484	2,532	...	784	9,186	7,461	401	1,324
Grande-Rivière	1,981	283	9,122	3,651	2,562	11	881	5,471	4,950	411	110
Grande-Vallée	928	72	4,994	1,493	562	...	858	3,501	1,799	1008	694
L'Anse-Au-Griffon	999	160	8,971	1,957	1,532	...	360	7,014	6,990	24	...
L'Anse-du-Cap	1,735	255	15,040	4,509	4,096	2	284	10,531	9,951	231	349
Newport	1,707	206	5,213	1,151	919	...	72	4,062	3,323	34	705
Pabos	539	109	4,035	766	550	3	79	3,269	2,744	196	329
Percé	1,520	188	11,950	3,401	2,936	...	392	8,549	7,610	755	184
St-Alban-du-Cap-des-Rosiers	1,066	172	10,652	1,767	1,169	73	428	8,885	7,252	1052	581
St-François-de-Pabos	1,813	248	12,277	5,091	3,764	1	919	7,186	6,750	311	125
St-Maurice	1,116	159	8,175	1,074	841	...	174	7,101	5,400	1685	166
St-Pierre-de-la-Malbaie (No.1)	1,422	225	13,216	2,328	1,874	...	278	10,888	10,106	123	659
St-Pierre-de-la-Malbaie (No.2)	1,300	213	8,731	1,709	1,224	...	217	7,022	6,477	279	266
Ste-Thérèse-de-Gaspé	1,045	153	6,398	2,039	1,690	...	154	4,359	3,905	296	158
Saint-Yvon	358	24	6,838	235	154	...	75	6,603	6,549	54	...
Sydenham S	899	103	6,843	913	736	...	132	5,930	5,026	547	357
York	815	95	6,114	966	825	...	112	5,148	4,982	160	6
TOTAUX :	25,773	3,646	189,865	44,246	33,166	94	8,221	145,619	129,044	9,059	7,516

SUPERFICIES ET RENDEMENTS DES PRINCIPALES CULTURES

DU COMTE DE GASPE-EST POUR L'ANNEE 1930

(Tableau fourni par le Bureau fédéral de la Statistique)

MUNICIPALITES	Blé		Orge		Avoine		Pois secs		Pommes de terre		Mil et trèfle		Jardins potagers
	acres	boiss.	acres	boiss.	acres	boiss.	acres	boiss.	acres	boiss.	acres	boiss.	\$
BAIE-de-GASPE-NORD	2	14	3	60	95	2,198	...	...	36	5,343	407	458	1,647
BAIE-de-GASPE-SUD	...	...	...	...	159	2,938	...	3	92	9,264	635	991	1,938
CAP-des-ROSIERS	...	...	3	90	142	3,214	...	...	112	10,230	682	761	1,911
CLORIDORME	...	...	...	...	125	3,982	11	15	65	7,161	178	370	63
DOUGLAS-EST	2	29	2	50	257	6,862	...	...	144	25,793	1,036	1,356	901
DOUGLAS-OUEST	...	...	2	96	40	1,289	...	...	56	7,071	425	556	491
FOX RIVER & SYDENHAM-NORD	6	62	16	325	670	18,566	14	283	300	16,764	1,318	1,694	2,295
GRANDE-RIVIERE	...	...	91	2,133	588	15,715	4	124	234	22,483	572	587	4,956
GRANDE-VALLEE	...	...	7	116	198	5,545	3	48	77	8,662	289	303	2,255
L'ANSE-au-GRIFFON	2	32	39	948	482	11,039	18	303	104	7,983	857	1,271	142
L'ANSE-du-CAP	14	266	155	3,463	595	19,165	19	538	248	26,785	2,561	2,985	5,626
NEWPORT	...	6	5	175	241	7,211	1	28	138	15,504	396	646	1,871
PABOS	35	750	4	160	109	3,967	1	25	76	7,232	145	168	1,992
PERCE	4	31	64	1,048	502	13,179	9	212	247	15,541	1,860	1,957	2,421
ST-ALBAN-du-CAP-des-ROSIERS	...	...	36	658	273	6,613	2	25	72	7,346	272	361	19,228 (1)
ST-FRANÇOIS-de-PABOS	18	289	81	1,357	938	23,593	1	9	160	14,922	2,212	1,801	2,669
ST-MAURICE	...	...	10	277	286	8,291	4	61	140	14,747	268	375	2,253
ST-PIERRE-de-la-MALBAIE (No.1)	...	...	7	211	160	4,355	...	1	130	13,147	441	510	5,091
ST-PIERRE-de-la-MALBAIE (No.2)	...	...	3	150	239	6,708	...	...	161	16,217	649	780	2,632
STE-THERESE-de-GASPE	1	22	50	1,017	302	8,161	...	...	137	14,932	968	837	1,172
ST-YVON	...	...	...	...	39	1,070	...	...	15	2,457	...	...	...
SIDENHAM SUD	5	73	2	41	123	3,610	9	143	50	7,945	432	500	1,107
YORK	...	...	1	12	72	1,985	...	...	34	7,073	588	725	896
TOTAUX :	89	1,574	581	12,385	6,635	179,256	86	1,818	2,828	284,602	17,191	19,992	63,557

(1) Ce chiffre, qui représenterait pour chaque cultivateur une valeur de plus de \$110 en produits potagers, paraît bien invraisemblable.

Égouttement des terres

La topographie favorise l'égouttement naturel des terres. Cependant, celui-ci laisse souvent à désirer, à cause de l'absence ou de la mauvaise exécution des travaux d'égouttement sur les propriétés. Bien des cultivateurs qui devraient creuser des fossés sur leurs terres ne le font pas.

Production végétale

Une certaine indifférence des cultivateurs en matière agricole, une technique surannée, l'absence de système sérieux de rotation font que l'agriculture est peu rémunératrice.

A- Grandes cultures

Les étendues en grandes cultures ont très peu augmenté depuis le recensement de 1931.

Le foin cultivé est de beaucoup la plus importante des grandes cultures; cette plante couvre à elle seule dans le comté une étendue supérieure à celle de toutes les autres plantes réunies, soit à peu près 20,000 acres. Le rendement moyen est d'à peine 1 tonne à l'acre. En dépit de l'importance relative des étendues en foin, les cultivateurs de la majorité des paroisses n'en vendent qu'une petite quantité; la plus grande partie est consommée sur la ferme.

L'avoine tient le second rang avec une superficie totale de plus de 6,500 acres et un rendement moyen qui se tient assez près de 20 à 22 minots à l'acre. Dans la majorité des municipalités, on ne vend qu'un peu d'avoine, le gros de la production étant consommé sur la ferme.

La pomme de terre occupe le troisième rang; cette culture couvrait au total environ 2,800 acres. D'une municipalité à l'autre et d'une année à l'autre, le rendement moyen à l'acre varie beaucoup. En effet, il oscille entre 100 et 200 boisseaux, la moyenne étant entre 125 et 150 minots. On en vend un peu. Il est probable qu'avec de meilleures méthodes de production et de vente, l'on pourrait développer considérablement cette branche de la production agricole.

Le blé et les autres céréales couvrent de faibles superficies relativement à l'ensemble des autres plantes. Ces cultures ne suffisent pas aux besoins des cultivateurs. Aussi ces derniers achètent-ils à peu près toute la farine qu'ils consomment et une forte proportion des moulées alimentaires pour les bestiaux. Les grains que récoltent les cultivateurs et qui sont moulus dans les différentes meuneries du comté donnent au total environ 8,000 minots de farine, qui servent exclusivement à l'alimentation des animaux. C'est fort peu. Dans Gaspé-Ouest, où il n'y a que huit municipalités, où la population est trois fois moindre et où l'on ne produit que le quart de la farine nécessaire à la consommation, la production de farine est cependant 2½ fois plus forte que dans Gaspé-Est.

Bref, seules les cultures de foin, d'avoine et de pommes de terre ont de l'importance dans le comté de Gaspé-Est. Elles sont d'ailleurs susceptibles de se développer beaucoup, surtout celle des pommes de terre. L'étendue relativement faible de territoire qui peut être mis en valeur avec profit ne permet probablement pas d'espérer que les autres cultures répondent jamais à tous les besoins. L'utilisation de tout le sol cultivable et l'amélioration de la technique agricole feraient cependant augmenter la production et les rendements.

B) Pâturages:

Selon nos informateurs, les étendues affectées aux pâturages en rotation n'ont guère varié depuis 1931. Elles seraient encore d'environ 8,200 acres. On remarquera combien ce chiffre est faible en le comparant avec celui de Gaspé-Ouest où il y a plus de 13,000 acres de pâturages en rotation.

La pratique de fertiliser les pâturages n'est pas répandue dans le comté.

Outre les pâturages en rotation, il y a plus de 9,000

acres de pâturages dits naturels. Ces pâturages comprennent les terres rasées mais non encore défrichées.

C) Cultures maraîchères et fruitières:

Dans l'ensemble du comté, la culture maraîchère ne se pratique pas. Seule, la région de Cap-d'Espoir fait depuis quelques années une spécialité, celle des pois verts. Ailleurs on ne trouve que de rares jardins de famille, insuffisants et mal entretenus. Dans plusieurs municipalités, le jardin de famille est même inconnu. Nous croyons que la principale raison d'un tel état de chose est que l'horticulture n'est pas encore entrée dans les habitudes.

L'horticulture présenterait pourtant ici d'indiscutables avantages. Les étendues cultivables étant restreintes et se prêtant mal à la "grande culture", celle-ci ne peut pas être la principale ressource de l'économie rurale du comté. Nulle part pour ainsi dire elle n'assurera à elle seule la subsistance des familles, car le cultivateur ne pourra guère en tirer qu'un faible revenu-argent, par suite, entre autres raisons, de l'éloignement des marchés. La production agricole doit donc être orientée en vue de l'alimentation domestique. En effet, si l'on peut attendre d'une rénovation des méthodes de grande culture et de l'utilisation de toute la terre cultivable une amélioration du sort des cultivateurs de ce comté, il n'en reste pas moins vrai que tout mode d'exploitation du sol doit faire une bonne place à l'horticulture.

On peut, semble-t-il, affirmer que les cultivateurs de Gaspé-Est pourraient produire sur leurs terres tous les légumes nécessaires à leur propre alimentation, ainsi que ceux que réclame le marché local. Le climat se prête avantageusement à la culture des carottes, des choux, des navets, du céleri, de la laitue, des oignons, des pois verts, des fraises, des framboises et d'une façon générale de tous les légumes.

Dans cet ordre d'idées, on connaît la fructueuse initiative des cultivateurs de la région de Cap-d'Espoir. Le recensement de 1931 donne 265 acres de culture maraîchères dans le comté. Or l'en constate qu'à peu près tout cela se trouve dans la région de Cap-d'Espoir: il s'agit des pois verts. Cette culture a pris beaucoup d'importance depuis 1931. Elle couvre maintenant 570 acres dans les municipalités de Percé, de Cap-d'Espoir, de Ste-Thérèse-de-Gaspé, de Grande-Rivière et de Pabos. Le rendement s'établit entre 3,000 et 6,000 livres à l'acre. C'est donc plus de deux millions de livres que la région est en mesure de produire dans une année normale.

Pour ce qui est de la culture fruitière, elle est encore très peu développée dans le comté. Au recensement de 1931 on ne relevait que 18 acres en vergers.

Depuis quelques années, des cultivateurs de Ste-Thérèse-de-Gaspé ont entrepris la culture des fraises. Ils en ont aujourd'hui 75 acres. Le succès qu'ils ont obtenu semble encourageant. Il y aurait vraisemblablement quelque chose à faire dans ce domaine à cause du retard de la période de maturité par rapport aux régions de consommation de Québec et de Montréal.

Tout nous porte à croire que le comté pourrait retirer de beaux revenus de la culture fruitière. Mais il faudra opérer un renouveau non seulement dans les cultures mais aussi dans les esprits.

D) Produits de l'érable

Les municipalités de Grande-Vallée, de Rivière-au-Renard, de l'Anse-au-Griffon et de St-Alban-du-Cap-des-Rosiers comptent chacune quelques érablières, en tout une cinquantaine. Le nombre des érables entaillés est d'environ 48,000 et la quantité de sucre produite est d'à peu près 35,000 livres. On obtiendrait de meilleurs résultats si l'en s'occupait davantage de cette industrie et si l'on avait un outillage plus moderne.

BÉTAIL DU COMTÉ DE GASPÉ-EST

POUR L'ANNÉE 1931

MUNICIPALITÉS	CHEVAUX	BÊTES À CORNES		MOUTONS	PORCS	VOLAILLES	
		Vaches en lac- tation ou en gesta- tion	Autres			Pou- les et pou- lets	Autres
Baie-de-Gaspé N.	58	92	76	30	51	2,124	3
Baie-de-Gaspé S.	135	198	152	169	129	2,865	86
Cap-des-Rosiers	91	142	151	114	86	1,733	80
Cloridorme	59	74	115	3	147	1,104	..
Douglas E.	165	252	271	340	170	3,014	6
Douglas O.	64	107	111	72	79	2,394	..
Fox River & Sydenham N.	176	165	363	143	265	3,719	3
Grande Rivière	232	280	319	40	398	5,800	153
Grande Vallée	50	103	129	130	253	1,667	..
L'Anse-au-Griffon	142	206	354	309	165	2,260	..
L'Anse-au-Cap	267	420	599	370	528	5,982	145
Newport	101	159	167	108	212	4,072	..
Pabos	38	50	47	23	62	1,184	..
Percé	219	327	546	323	251	4,058	44
St-Alban-du-Cap-des-Rosiers	122	191	273	87	136	2,072	33
St-François-de-Pabos	205	293	444	194	274	5,553	178
St-Maurice	101	134	127	45	259	1,981	200
St-Pierre-de-la-Malbaie (No.1)	149	220	290	338	145	2,624	117
St-Pierre-de-la-Malbaie (No.2)	115	151	213	234	98	2,032	2
St-Thérèse-de-Gaspé	123	170	254	95	213	3,074	70
St-Yvon	23	22	26	...	60	505	..
Sydenham S.	73	107	147	65	118	1,734	..
York	81	93	89	75	75	1,434	25
TOTAUX:	2,787	3,954	5,263	3,307	4,174	62,983	1,145

Production animale

L'alimentation du bétail requiert presque toute la production des grandes cultures dans le comté de Gaspé-Est. L'on y vend donc peu de produits végétaux. Les importations de moulées alimentaires dans le comté dénotent que cette production est insuffisante. En réalité, l'insuffisance de la production animale dépend de la faiblesse de la production végétale.

Les importations de viandes atteignent annuellement environ 225,000 livres pour les 24 municipalités du comté de Gaspé-Est.

Le tableau de la page suivante, dressé d'après les données du dernier recensement fédéral, présente un relevé des animaux sur les fermes du comté en 1931. Dans les paragraphes suivants, nous signalons les caractéristiques principales de l'élevage.

a) Chevaux

On compte actuellement dans le comté environ 3,000 chevaux; c'est une augmentation d'à peu près 200 depuis 1931. On en élève très peu et presque tous les chevaux sont importés de l'Ouest canadien. Cet élevage serait cependant susceptible de fournir à meilleur compte des sujets

de qualité supérieure à ceux qu'on achète ainsi. Le percheron semblerait ici recommandable vu que les travaux de chantiers réclament un bon cheval de trait.

Actuellement il n'y a pas d'étalon dans toutes les municipalités.

b) Bovins

Les vaches laitières sont maintenant plus de 4,500 et les autres bovins comprenant taureaux, veaux et bouvillons de boucherie environ 5,300. Le dernier chiffre est sensiblement le même qu'en 1931, mais celui des vaches laitières révèle une augmentation de près de 700.

Cet élevage se pratique d'abord pour les besoins alimentaires de la famille; la vente des bovins ne rapporte un revenu-argent que dans moins de la moitié des municipalités. La moyenne de ce revenu considérée par municipalité varie entre \$10 et \$50.

L'industrie laitière n'existe que dans les municipalités de l'Anse-au-Griffon, de Percé, de Cap-d'Espoir et de Rios. Partout ailleurs, le lait est consommé en nature dans les familles. Lorsque le rendement laitier le permet, des ménagères fabriquent du beurre pour les besoins domestiques.

La production globale des quatre fabriques du comté est d'environ 57,000 livres de beurre par année, soit la production minimum nécessaire au bon fonctionnement d'une seule fabrique. Cette production est donc très faible. On s'en rend compte encore davantage si on la compare aux importations qui s'élèvent à environ 125,000 livres annuellement. Pour le renforcement de l'économie rurale de cette région, les cultivateurs devraient se convaincre de la nécessité de développer davantage l'industrie laitière. Celle-ci ne progressera que si on améliore les cultures et les pâturages afin d'augmenter le rendement des vaches laitières. Celui-ci est en effet partout trop bas.

c) Porcs

L'élevage du porc semble avoir fait des progrès depuis 1931; on note une augmentation d'environ 800 sujets, puisque l'on compte maintenant près de 5,000 têtes. On élève surtout les types à lard qui servent en grande partie à la consommation familiale. Quelques municipalités, Cap-d'Espoir et Ste-Thérèse-de-Gaspé par exemple, élèvent aussi des porcs du type à bacon. L'élevage de ce bétail ne se pratique que pour la consommation domestique, sauf dans une dizaine de municipalités où les cultivateurs retirent quelques dollars de la vente des porcs.

d) Moutons

L'élevage du mouton perd constamment de l'importance. Depuis 1931, le nombre de têtes a diminué de quelques centaines; il est maintenant d'environ 3,000.

À la chute des prix de l'agneau après 1931 sur les grands marchés se sont ajoutés les ravages causés par les parasites internes et par les chiens. Ce sont surtout ces facteurs qui ont contribué au déclin de l'élevage du mouton. Plusieurs municipalités auraient cependant intérêt à le pratiquer davantage. En effet, elles renferment de nombreux pâturages qui s'y prêteraient très bien et qu'on ne saurait guère consacrer à de meilleures fins. Le prix de l'agneau est en outre devenu rémunérateur sur le marché de Montréal depuis un couple d'années. D'ailleurs, à notre avis, tant pour la laine que pour la chair, le marché local serait bon. Les progrès de cet élevage seraient également de nature à stimuler l'industrie familiale des arts domestiques.

Actuellement cet élevage rapporte des revenus-argent à la majorité des cultivateurs dans quelque cinq municipalités. Ce revenu, réparti sur l'ensemble des cultivateurs de ces municipalités, ne dépasse nulle part \$10.

e) Volailles

L'aviculture n'est pas aussi développée qu'elle pourrait

l'être puisqu'elle ne suffit même pas à répondre à la demande du marché local. On compte actuellement environ 60,000 poules et poulets. La chair et les oeufs du petit nombre de volailles que gardent en général les cultivateurs sont consommés par la famille. La vente des produits de la basse-cour ne contribue de fait à peu près nulle part au revenu-argent de la ferme. Les principaux obstacles au progrès de cette industrie sont le manque de connaissances techniques, l'insuffisance des grains d'alimentation et l'indifférence des cultivateurs.

Producteurs spécialisés

Les producteurs spécialisés sont à peu près inexistantes dans le comté de Gaspé-Est. On ne relève que deux fermes d'élevage du renard, l'une à Gaspé et l'autre à Percé.

Marchés

L'agriculture dans le comté de Gaspé-Est souffre de l'éloignement des marchés. Cependant, si les cultivateurs ne peuvent qu'avec difficulté atteindre les grands marchés, ils ont à leur portée celui que constituent les hôtelleries et les villages, les chantiers de la région et de la Côte nord. Or, en dépit de la présence de ces débouchés, qui, selon nos informateurs, seraient très bons surtout pour les pommes de terre et les légumes, les cultivateurs ne produisent pas assez pour satisfaire à la demande. Dans bien des cas même, la consommation domestique n'y trouve pas son compte.

Occupations complémentaires

Il s'agit ici de la pêche et de l'exploitation forestière, car les autres occupations, celles de cantonnier ou de gardes-pêche par exemple, méritent à peine d'être mentionnées.

Le terme "complémentaire" pour désigner les deux occupations auxquelles, à part l'agriculture, se livrent les gens de Gaspé-Est n'est d'ailleurs pas tout à fait juste. Rares en effet sont les municipalités où l'agriculture rapporte autant en argent que l'une ou l'autre de ces occupations. Elles tendent donc à devenir dans beaucoup de cas le mode de vie principal.

a) Pêche

La pêche se pratique beaucoup moins qu'autrefois. Cependant, de Grande-Vallée à St-Alban-des-Rosiers les cultivateurs en retirent encore des sommes qui représentent de 25% à 75% de leur revenu-argent total; mais du Cap-des-Rosiers à Douglas-Est la pêche est presque nulle; à l'est de Douglas-Est elle fournit de 10 à 40% des revenus-argent du cultivateur.

b) Exploitation forestière

La principale source de revenu-argent des cultivateurs est l'exploitation forestière. Parmi eux, il en est qui coupent annuellement sur la partie encore boisée de leurs fermes une certaine quantité de bois de commerce ou de bois de chauffage. De plus, la majorité des cultivateurs ou de leurs fils s'engagent comme bûcherons dans les chantiers pendant les mois d'hiver. Le cultivateur tire de l'industrie forestière rarement moins du tiers de son revenu-argent; dans certaines municipalités, il n'a pour ainsi dire pas d'autre revenu-argent que celui-là.

Revenus moyens de la ferme

Le cultivateur de Gaspé-Est, d'une manière générale, retire donc des chantiers, du travail dans les scieries, de l'exploitation des ressources ligneuses de sa terre ou d'ailleurs un revenu-argent supérieur à celui qu'il obtient de l'agriculture proprement dite. Celle-ci, dans l'ensemble du comté, lui fournit en effet plus de 20% de son revenu-argent, tandis que la forêt y contribue d'une manière ou d'une autre pour environ la moitié.

L'importance primordiale que nous attribuons, d'après nos

renseignements, au revenu-argent tiré de l'exploitation forestière par rapport aux autres sources de revenus, appelle quelques explications. Tout d'abord, l'année 1936-37, à laquelle s'appliquent nos données, a été marquée par l'activité presque exceptionnelle de l'industrie du bois en général. Dans leurs chantiers, les concessionnaires de réserves ont effectué des coupes beaucoup plus considérables que les années précédentes. Il en est résulté un fort accroissement de l'embauchage pour des travaux dans la forêt même, puis dans les scieries. En second lieu, étant donné le marché avantageux qui existait pour le bois à pâte par suite de l'accélération de la production dans les usines à pâte et à papier, les colons et les cultivateurs qui avaient du bois à pâte sur leurs terres en ont coupé et préparé beaucoup pour la vente. De sorte que chantiers et scieries d'une part, puis lots à bois d'autre part, ont porté à un niveau bien supérieur à la normale le revenu tiré de l'exploitation forestière par le cultivateur.

Quant à la pêche, elle procure environ 20% du revenu monétaire moyen dans l'ensemble du comté.

Selon nos renseignements, on peut estimer à environ \$290 le revenu-argent moyen de la ferme. Celui-ci n'est manifestement pas assez élevé pour que les fermiers du comté de Gaspé-Est puissent s'acquitter sans difficultés de leurs obligations: entretien de leurs familles et de leurs fermes, paiement des taxes municipales, des contributions monétaires à l'église, des répartitions légales, etc. Aussi, l'Etat a-t-il dû intervenir et verser des secours directs dans un bon nombre de municipalités.

Le revenu-moyen de \$290 par ferme indiqué ci-haut pour le comté de Gaspé-Est semble faible par comparaison avec celui de \$540 pour le comté de Gaspé-Ouest. Cet écart s'explique surtout par les faits suivants. La diminution considérable du rendement de la pêche l'année du passage des enquêteurs, d'après les renseignements recueillis sur place, a beaucoup plus affecté la population de Gaspé-Est que celle de Gaspé-Ouest puisque c'est dans le premier comté que s'effectue normalement le gros des prises. De plus, le revenu moyen provenant de la pêche se trouve diminué d'environ un tiers du fait que l'on a tenu compte des dépenses encourues par les pêcheurs, ce qui désavantage encore Gaspé-Est où ceux-ci sont bien plus nombreux. Enfin, la forte reprise de l'industrie forestière a joué bien moins en faveur de Gaspé-Est que de Gaspé-Ouest par suite de l'exploitation beaucoup plus considérable dans celui-ci où la population est environ trois fois moindre que dans celui-là.

ACHATS DES MUNICIPALITÉS

Les cultivateurs font très rarement leurs achats en coopération. Ils les effectuent pour la plupart individuellement chez les marchands locaux. Ils se procurent ainsi les moulées alimentaires, les grains de semence, les insecticides, la tôle, les fils à clôture, etc. Quelques-uns vont eux-mêmes acheter ces articles en dehors de la région.

Chaque année, on importe une quantité importante de produits destinés à l'alimentation. Les principaux sont la farine, les viandes, les légumes, le beurre et les oeufs. L'agriculture locale devrait fournir la plus grande partie de ces produits sauf la farine. Pour le vêtement, on importe des tissus, des toiles, des étoffes et flanelles, des tricots, etc.

Grouperments coopératifs et associations professionnelles

Le mouvement coopératif n'est pas très développé dans le comté de Gaspé-Est. Il est vrai que dans plusieurs municipalités le volume des affaires ne paraît pas suffisant pour justifier l'organisation et assurer le progrès de sociétés coopératives. Les enquêteurs ont relevé dans le comté cinq sociétés dont trois beurreries.

Quant aux associations agricoles, signalons la Société d'Agriculture établie à deux endroits.

Quatre paroisses ont leur Cercle agricole, une un Cercle de jeunes agriculteurs et trois, un Cercle de fermières. Quelques-unes de ces organisations semblent fonctionner assez bien.

Le rapport sur les Caisses populaires publié pour l'année 1935 par le Bureau des Statistiques de la province en signale six dans le comté de Gaspé-Est. Elles sont établies dans les localités suivantes: Grande-

Vallée, Ste-Cécile-de-Cloridorme, St-Alban-du-Cap-des-Rosiers, St-Jean-Baptiste-du-Cap-aux-Os, St-Majorique et Ste-Adélaïde-de-Pabos. Ces caisses populaires groupaient alors au total 343 sociétaires; elles fonctionnent médiocrement, paraît-il.

CONCLUSION

Après avoir étudié l'agriculture dans le comté de Gaspé-Est, il est difficile d'échapper à l'impression que cette forme d'activité n'y joue qu'un rôle de deuxième, et même dans certains cas, de troisième plan. Le grand nombre des habitants tirent de la terre, sous forme de produits consommés par les familles ou vendus, des revenus qui leur sont d'un précieux secours. Cependant dans l'ensemble, l'agriculture est négligée et, d'une façon générale, elle ne saurait à elle seule assurer complètement la subsistance des familles.

Aussi longtemps que le cultivateur considérera l'agriculture comme une occupation à laquelle on s'adonne faute de mieux et lorsqu'il n'y a rien à faire ailleurs, il est inutile de préconiser un renouveau des méthodes agricoles. La première chose est d'intéresser le cultivateur à sa terre, de le convaincre qu'il doit en tirer, pour mieux asseoir sa situation et relever son niveau de vie, tout ce qu'elle peut lui donner. Les méthodes désoùtées devront partout faire place à une technique plus avancée qui permettra d'affecter aux cultures les plus appropriées à la nature du sol et aux besoins de la population toute la terre économiquement cultivable.

A cause de la grande ressemblance de la technique agricole dans les comtés de Gaspé-Ouest et de Gaspé-Est, nous nous permettons de reproduire au sujet de ce dernier les suggestions suivantes formulées à la fin du chapitre de l'agriculture dans notre rapport sur le comté de Gaspé-Ouest:

- A- Amélioration des terres par l'emploi d'amendements calcaires et d'engrais chimiques;
- B- Amélioration des cultures par une bonne direction technique et agrandissement de certaines étendues par le défrichement afin de réduire les importations de denrées agricoles;
- C- Développement intensif de la culture des jardins de famille pour répondre aux besoins de la consommation domestique et à la demande des marchés locaux;
- D- Amélioration du bétail par une meilleure alimentation et l'introduction de bons reproducteurs.

COLONISATION

Par suite de certaines conditions naturelles qui ont ralenti le mouvement de colonisation en Gaspésie, la péninsule n'a été colonisée jusque récemment que sur son pourtour. La population s'est d'abord fixée au littoral afin d'avoir facilement accès à la mer, car l'agriculture n'a été jusqu'ici qu'un complément à la vie économique de cette population qui a toujours vécu de pêche et d'exploitation forestière. Ce n'est que depuis quelques années que les vieilles paroisses semblent vouloir s'étendre vers l'intérieur. La crise, qui s'est manifestée par l'arrêt de l'exploitation forestière en 1929, la dévaluation du poisson et la diminution des prises, a hâté le mouvement de colonisation en Gaspésie. L'agriculture semble vouloir prendre une place plus importante dans l'économie de cette région. Ce sont les caractéristiques de cette colonisation, dans le comté de Gaspé-Est, que nous voulons exposer dans le présent chapitre.

Lieux colonisés

En contre-bas de l'axe montagneux des Shickshocks s'étendent de part et d'autre de la péninsule de vastes plateaux favorables à la colonisation. C'est ce que M. Raoul Blanchard appelle la pénéplaine néogène. Toutes les terres à coloniser ne se trouvent pas cependant au sommet, d'accès actuellement difficile, de cette pénéplaine. Il reste exceptionnellement des terrasses du littoral et des fonds de vallées. Ce sont ces terrasses et ces fonds de vallées qu'on a commencé d'ouvrir à la colonisation.

Colonies

Le comté de Gaspé-Est comprend, sur la côte nord, toute la

partie est de la péninsule depuis Grande-Vallée, et, sur la rive sud, toute la partie est également, jusqu'à Newport. Nous partagerons donc les colonies de Gaspé-Est en deux groupes: a) celui du nord-est de la péninsule, b) celui du sud-est de la péninsule.

a) Groupe du nord-est:

Saint-Thomas-de-Cloridorme, derrière Cloridorme. Population: 60 âmes.

Colonie de Grande-Vallée, en voie d'établissement, située entre la colonie Lefrançois et St-Thomas-de-Cloridorme. Route construite de 10 milles en arrière de Grande-Vallée.

Ces colonies sont situées dans le canton de Cloridorme et sur le territoire de l'ancienne seigneurie de Grande-Vallée.

b) Groupe du sud-est

Les terres anciennement colonisées s'étendent beaucoup plus loin de la mer qu'au nord. Voici la liste des colonies récentes de l'est de la péninsule, sur le littoral sur:

Saint-Phocas-de-Val-d'Espoir, situé dans le canton de Percé. Cette colonie s'étend vers le nord et formera une nouvelle agglomération appelée Mont-d'Espoir. On peut l'atteindre soit en partant de Percé et gagnant le chemin Lemieux, soit en partant de Cap-d'Espoir; ce dernier chemin est plus court. Population: 917 habitants.

Saint-Gabriel-de-Gaspé, situé dans le canton de Rameau; on l'atteint en partant de Grande-Rivière. Population: 200 habitants.

Saint-Charles-Garnier, situé sur le territoire de la seigneurie de Pabos; on l'atteint en partant de Ste-Adélaïde-de-Pabos. Population: 239 habitants.

Saint-Edmond-de-Pabos, en arrière de Chandler, dans la seigneurie de Pabos. Population: 320 habitants.

Sainte-Bernadette-de-Pellegrin, dans le canton Pelleguin, au nord-est de la colonie précédente. Population: 445 habitants.

o o

La plus ancienne et la plus peuplée actuellement est la colonie Saint-Phocas-de-Val-d'Espoir dont la fondation date de 1914. Son développement fut très lent. Actuellement encore, elle ne semble guère en meilleure position que les colonies plus récentes.

On compte dans toutes ces colonies quelque 445 colons et leurs familles, soit une population totale de près de 2,200 âmes. Chaque colon possède un lot d'une superficie moyenne de 100 acres. Si l'on excepte les deux colonies de St-Thomas et de St-Gabriel, qui sont de création récente, on trouve en moyenne 4.2 acres en cultures et 2.7 acres en pâturages sur chaque lot. Encore faut-il ajouter que la moyenne des étendues en cultures est fortement relevée par celle de St-Edmond qui est de 13 acres. C'est donc dire que le défrichement n'est pas très avancé dans les colonies du comté.

Les colons possèdent un certain nombre d'animaux de ferme, mais pas suffisamment pour satisfaire à leurs propres besoins. Toujours en ne tenant pas compte des colonies nouvelles de St-Thomas et de St-Gabriel, le cheptel des colons du comté comprend quelque 150 chevaux, 350 bovins dont 175 vaches laitières, 175 porcs, 225 moutons et un certain nombre de volailles.

Nulle part, sauf à St-Phocas-de-Val-d'Espoir, l'élevage ou la culture du sol ne rapportent un revenu-argent. A St-Phocas le revenu monétaire provenant de l'agriculture est en moyenne de \$35 par colon.

L'exploitation forestière est partout la principale source de revenus. Dans les jeunes colonies elle représente plus de la moitié du revenu total des colons. Les travaux de voirie, les primes de défrichement et de mise en culture, et parfois les secours directs sont les autres sources de revenus du colon qui reçoit annuellement de \$200 à 290.

Problèmes

Comme partout ailleurs, la colonisation gaspésienne pose plusieurs problèmes que doivent envisager ceux qui ont la direction matérielle de ces paroisses.

Les problèmes d'ordre purement technique, à savoir la classification des sols et l'inventaire des ressources ligneuses, ne relèvent pas de notre enquête. Des spécialistes ont entrepris sur ces sujets des enquêtes dont nous n'avons pas à donner les résultats dans le présent rapport. Nous nous en tiendrons aux problèmes généraux d'ordre économique.

Les territoires en voie de colonisation offrent deux ressources fondamentales: l'exploitation de la terre et celle de la forêt. Ces deux ressources doivent être permanentes et exploitées simultanément, car l'agriculture à elle seule ne peut pas suffire en Gaspésie.

Étudions successivement les problèmes que présentent l'agriculture et l'exploitation forestière.

a) Agriculture

Les colons sont par définition de futurs agriculteurs. Dès que son exploitation est viable, le colon devient agriculteur. Il importe donc de rendre l'exploitation viable au plus tôt possible. Il ne faut pas s'attendre à trouver en Gaspésie, pas plus dans les régions anciennement colonisées que dans les nouvelles colonies, une agriculture florissante. Le manque de tradition, l'éloignement des marchés et les accidents du relief font de l'agriculture en général un mode de vie complémentaire. C'est un type d'exploitation mixte unissant la culture de quelques céréales, du foin, parfois des légumes et des pommes de terre; la culture des petits pois est une spécialité restreinte à une faible partie du littoral méridional. Le peu de prospérité de l'agriculture sur le littoral, le long de la route nationale et à proximité des quais de la côte, n'est pas de nature à inciter les gens à devenir cultivateurs.

Cependant, malgré l'énormité que présente la tâche du défrichement, la plupart des colons que nous avons interrogés sur ce sujet nous ont paru encouragés et on rencontre chez eux un excellent état d'esprit.

Le problème fondamental que pose la colonisation en Gaspésie est la transformation en agriculteurs et en bûcherons de pêcheurs découragés et d'agriculteurs médiocres du littoral. Transformation pénible, longue peut-être, qui a certainement besoin d'un encouragement officiel. Il faudrait un chef actif à la tête de chaque colonie ou groupe de colonies. Ce chef, qui devrait être un agronome bien qualifié, montrerait dès le début aux colons les meilleures méthodes de culture; il veillerait à ce que le petit troupeau d'animaux domestiques de la colonie ne soit pas composé d'animaux bâtards et rachitiques comme ceux qu'on voit dans les champs du littoral; il surveillerait l'exploitation de la terre de manière à ne pas la miner immédiatement et à pratiquer tout de suite une culture intensive. La superficie de 50 acres par propriété nous paraît suffisante, mais il faudrait que toute cette superficie soit susceptible d'être mise en culture. Les paroisses nouvelles ont intérêt à ne pas trop s'étendre, à ne pas trop empiéter sur la forêt.

b) Exploitation forestière

La première récolte du colon sur son lot est une récolte ligneuse. Il faut, en effet, défricher avant de cultiver. La forêt est belle en général, principalement sur la côte septentrionale; elle renferme du bois de sciage et du bois à pâte. Le bois s'exporte par bateau et se transporte par camion.

Le besoin le plus pressant pour les colonies nouvelles, c'est donc d'être reliées à la côte ou aux routes de l'intérieur déjà faites par des chemins carrossables pour les camions. À ce sujet, signalons que pour se procurer un revenu argent dont ils ont un besoin immédiat, les colons se vouent au travail de cantonnier et que trop souvent ils négligent pour cela leur défrichement et leurs ensemencements.

Supposons les routes terminées et maintenues en bon état. Il faut alors que les colons bénéficient d'une exploitation forestière permanent

C'est là un problème essentiel de la colonisation gaspésienne. Il doit être possible de créer, sur les terres de la Couronne, des réserves forestières dont l'exploitation serait confiée aux municipalités, sous l'étroite surveillance d'un chef forestier. L'exploitation serait réservée à la saison d'hiver pour ne pas nuire aux travaux agricoles. Les colons comprendraient vite, croyons-nous, qu'il est de leur intérêt de sauvegarder la forêt, de l'exploiter rationnellement, de la considérer comme un champ qu'on cultive et non comme une mine qui ne se renouvelle pas.

Conclusions

Les problèmes généraux de la colonisation sont donc les mêmes dans Gaspé-Est que dans Gaspé-Ouest. Pour conclure, nous résumons ici les suggestions que nous soumettons pour résoudre ces problèmes:

1o Relier les centres de colonisation à la route nationale par des voies carrossables.

2o Favoriser l'adaptation des colons en leur donnant un chef compétent.

3o Créer des réserves forestières communales, exploitables d'une façon permanente par les colons.

Le mouvement de colonisation sera nécessairement lent. Il est surtout destiné à absorber le surplus de la population du littoral, à faire s'étendre à l'intérieur les vieilles paroisses. La colonisation doit ici se fonder sur deux ressources complémentaires: la culture de la terre et l'exploitation de la forêt.

PECHERIES

Les pêcheries de la Gaspésie sont exploitées depuis fort longtemps. Certains historiens prétendent même qu'elles étaient connues des hommes du nord, du Groenland et de l'Islande, dès les Xe et XIIe siècles. Elles furent longtemps exploitées par les Micmacs, les Bretons, les Basques et les Normands. Sous le régime français, Danys et Rivérin en furent les principaux exploitants. Après la conquête, les pêcheurs normands de la Manche vinrent en tirer profit et c'est un Jerseyais, Charles Robin, qui organisa le commerce du poisson dans la péninsule. Il l'organisa si bien qu'il fut bientôt à la tête d'un des pires monopoles de l'histoire économique canadienne. En effet, pour assurer le succès de son entreprise il parvint à s'asservir les pêcheurs de la Gaspésie, des Iles-de-la-Madeleine et des provinces Maritimes. On constate encore chez les pêcheurs les conséquences de cet état d'esclavage auquel ils furent soumis.

Le pêcheur

La pêche fut pendant longtemps la principale sinon l'unique industrie des Gaspésiens. Contrairement à l'opinion générale, il n'en est plus ainsi aujourd'hui. En effet, sur une population totale de plus de 30,000 habitants, le comté municipal de Gaspé-Est compte à peine 1,300 pêcheurs. Encore faut-il ajouter que, pour la plupart d'entre eux, la pêche n'est pas l'unique ni même la principale source de revenu; elle ne représente souvent que 40 ou 50% du revenu familial. Voici d'ailleurs un petit tableau indiquant pour chaque municipalité du comté le nombre de familles et de personnes vivant de l'industrie de la pêche; le revenu brut et le revenu net de la pêche par famille, puis la proportion du revenu familial tirée de la pêche:

Tableau No 1

Municipalité	Familles qui pêchent réguliè- rement	Personnes occupées à l'in- dustrie de la pêche	Revenu brut de la pê- che par famille	Revenu net de la pê- che par famille	Proportion du revenu familial tirée de la pêche
Grande-Vallée	80	135	300	225	60
Cloridorme	125	200	300	225	60
St-Maurice	27	54	250	175	50
Rivière-au-Renard	96	96	200	150	40
Anse-au-Griffon	24	24	150	100	25
St-Alban-du-Cap-des-Rosiers	50	50	150	100	25
Cap-des-Rosiers	8	15	100	50	15
Baie-de-Gaspé-Nord	0	0	0	0	0
Sydenham-Sud	0	0	0	0	0
Baie-de-Gaspé-Sud	0	0	0	0	0
Gaspé (Village)	0	0	0	0	0
York	0	0	0	0	0
Douglas-Ouest	0	0	0	0	0
Douglas-Est	4	8	100	50	15
St-Pierre-de-Malbaie No 2	45	60	150	100	25
St-Pierre-de-Malbaie No.1	65	85	200	125	40
Bridgeville	12	18	200	125	40
Percé	24	40	200	125	40
Cap-d'Espoir	6	15	250	150	40
Ste-Thérèse-de-Gaspé	45	75	300	150	40
Grande-Rivière	105	125	400	250	75
Pabos	90	90	400	250	75
Cahndler	10	15	300	150	40
Newport	100	150	300	150	40
Total	916	1255			

Ces chiffres sont forcément approximatifs. Il ressort néanmoins de ce tableau que l'écart entre le revenu brut et le revenu net du pêcheur est considérable. Celui-ci doit en effet dépenser annuellement une somme assez rondelette pour s'outiller convenablement. Ces déboursés seraient moins élevés si le pêcheur achetait ce dont il a besoin par l'entremise de coopératives, que l'on ne peut malheureusement pas organiser partout.

Quelques rares familles réunissent à tirer de la pêche des revenus qui leur permettent de vivre toute l'année. Les autres comptent sur la culture du sol ou le travail du bois pour se procurer le supplément nécessaire. On peut donc dire que l'on rencontre trois types de pêcheurs gaspésiens: le pêcheur proprement dit, ou le pêcheur pur, comme l'appelle M. Roux Blanchard, dont la pêche constitue l'unique occupation; le pêcheur-agriculteur et le pêcheur-bûcheron. Ce dernier type est de beaucoup le plus nombreux. La pêche et le travail aux chantiers, se pratiquant en des saisons différentes, constituent des industries complémentaires et représentent pour le pêcheur la meilleure combinaison d'occupations qu'il puisse faire. L'agriculture et la pêche vont beaucoup moins ensemble parce que l'on peut difficilement pratiquer l'un sans négliger l'autre. C'est pourquoi très souvent la tâche de cultiver le sol et d'élever le bétail est laissée aux femmes.

La combinaison pêcheur-bûcheron étant la meilleure, il serait opportun d'établir dans chaque municipalité une forêt communale dont l'exploitation, rigoureusement surveillée et dirigée, ne nuirait pas à la pêche et occuperait le pêcheur en hiver, sa saison morte, tout en lui assurant des moyens de subsistance.

Les causes de la diminution du nombre de pêcheurs et de la transformation du simple pêcheur en un type mixte sont sans doute multiples. Parmi les principales il faut ranger sans hésiter la politique des grandes compagnies de pêche qui, encore de nos jours, mécontente les pêcheurs. Le travail de la terre, puis le travail aux chantiers qui assure un salaire plus stable que le revenu aléatoire de la pêche, ont aussi contribué au développement de cet état de chose. Une autre raison, et non des moindres, est la raréfaction

du poisson le long des côtes gaspésiennes, raréfaction que l'on attribue souvent à la présence du marsouin mais dont les causes sont sans doute plus complexes.

L'outillage de pêche

La pêche gaspésienne est surtout maritime; elle se pratique cependant aussi sur les rivières, où on prend le saumon et la truite.

La pêche côtière se fait dans des barques montées par deux ou trois hommes qui vont jusqu'à dix milles des côtes. Quelques rares embarcations un peu solides et possédant un équipage plus nombreux, de 5 à 7 hommes, s'éloignent d'une quinzaine de milles de la terre ferme pour pêcher sur les bancs. Les principaux engins utilisés sont la ligne à la main, la ligne dormante et le filet flottant. Sur la Côte on se sert de la trappe, de la senne traînante et de la nasse.

On remarque depuis quelque temps et particulièrement cette année (1937), une diminution marquée dans le nombre de barques utilisées. Voici pour chacune des municipalités du comté le nombre de barques utilisées et celui des barques peu ou pas employées:

Tableau No 2

<u>MUNICIPALITE</u>	<u>Nombre de barques régulièrement employées</u>	<u>Nombre de barques peu ou pas employées</u>
Grande-Vallée	50	50
Cloridorme	75	100
St-Maurice	31	100
Rivière-au-Renard	48	150
Anse-au-Griffon	12	60
St-Alban -du-Cap-des-Rosiers	25	80
Cap-des-Rosiers	8	50
Douglas Ouest	0	5
Douglas Est	3	20
St-Pierre-de-Malbaie No2	20	10
St-Pierre-de-Malbaie No1	28	20
Bridgeville	6	2
Percé	12	20
Cap d'Espoir	5	10
Ste-Thérèse-de-Gaspé	20	10
Grande-Rivière	6	10
Pabos	45	15
Chandler	7	0
Newport	75	225
Total	530	937

On ne rencontre aucune barque dans les municipalités suivantes: Baie-de-Gaspé-Nord, Sydenham-Sud, Baie-de-Gaspé-Sud, Gaspé (village), York.

Remarquons que ces chiffres sont quelque peu inférieurs aux statistiques officielles, qui ne distinguent pas les barques utilisées des barques peu ou pas employées. Cependant, plusieurs de celles-ci sont depuis longtemps à terre et incapables de prendre la mer. Cette différence entre le chiffre officiel et le chiffre réel s'explique par le fait que ces statistiques sont dressées d'après des listes de noms de pêcheurs (parfois inexistants) qui avaient été préparées en vue de la distribution d'octrois pour les barques. Ces listes servent de base, d'une année à l'autre, pour les rapports statistiques.

Presque tous les centres de pêche du comté possèdent un entrepôt frigorifique maintenu par le gouvernement provincial pour la conservation de la boeite nécessaire aux pêcheurs. L'entrepôt achète des pêcheurs le hareng qui servira de boeite et le conserve jusqu'au moment de son utilisation pour la pêche à la morue. La boeite est alors distribuée gratuitement aux pêcheurs. Ces entrepôts ont rendu et rendent encore d'immenses services aux Gaspésiens, qui autrefois étaient forcés d'interrompre leurs exploitations en diverses occasions pour se procurer de la boeite.

Les poissons

La morue

La pêche gaspésienne est avant tout une pêche à la morue. On y rencontre pourtant bien des variétés de poissons. Mais depuis l'avènement des grandes compagnies, et particulièrement celle de Robin, les pêcheurs sont orientés presque uniquement vers la pêche à la morue pour laquelle ces entreprises ont développé des marchés qui leur sont profitables. Cette spécialisation à outrance est souvent préjudiciable aux pêcheurs, surtout lorsque la morue se fait rare ou que les prix sont très bas. La morue représente plus des trois quarts de la valeur totale des pêcheries du comté. C'est donc dire que lorsque la morue fait défaut, les pêcheurs sont dans un marasme qu'ils ne connaîtraient probablement pas si habituellement ils pouvaient utiliser tous les produits de la mer: morue, hareng, flétan, maquereau, alose, capelan, encornet, mollusques, crustacés, etc.

On constate depuis un certain nombre d'années une diminution considérable dans la venue de la morue sur les côtes gaspésiennes. La morue apparaît, de plus, beaucoup plus tard en été qu'auparavant alors qu'on la voyait dès le début de mai. On ignore les causes exactes de ces faits.

La morue est vendue aux grandes compagnies auxquelles les pêcheurs s'engagent à livrer toute leur production. Elle est ensuite préparée pour être vendue sur divers marchés à l'état frais, salé et séché. On en extrait aussi des filets, de l'huile de morue et de l'huile de foie de morue. La plus grande partie est vendue salée.

La morue de la Gaspésie, surtout la morue sèche, a une assez bonne réputation, mais pendant longtemps le manque d'inspection et de classification en diminuait la valeur.

Le hareng

La valeur monétaire des prises de hareng est bien inférieure à celle de la morue, et pourtant la pêche au hareng joue un rôle de premier plan dans les pêcheries gaspésiennes. C'est en effet de l'abondance ou de la rareté du hareng que dépend en grande partie le succès ou l'échec des prises de morue la plus importante pêche de la Gaspésie. Le hareng, on le sait, constitue la boëtte qui sert à appâter la morue. Il apparaît habituellement dans le golfe au début de mai, avant la venue de la morue. A ce moment le hareng n'est guère en chair et n'est pas utilisé pour la consommation humaine. Il n'est propre qu'à la boëtte. De nombreux entrepôts frigorifiques le conservent jusqu'à la venue de la morue. Le hareng d'été et d'automne a meilleure saveur et est plus en demande pour la table. Ses prises sont malheureusement peu élevées.

La plus grande partie du hareng est utilisée comme boëtte et comme engrais. On en vend aussi un peu à l'état frais, fumé, et saumuré.

Le homard

Le homard occupe le troisième rang au point de vue de la valeur des prises. Celles-ci s'élèvent annuellement à quelque 10 ou \$12,000. Le principal district pour les prises de homard est celui qui s'étend de Brèche-à-Monon à Malbaie. Il produit à lui seul presque les deux tiers des prises totales du comté. La majeure partie du homard pris dans le comté de Gaspé-Est est vendu sous forme de conserves. D'après les statistiques officielles, on a vendu, en 1936, 455 caisses de homard en boîte, ce qui représente plus de 900 quintaux de homard frais, puisqu'il faut 200 livres de celui-ci pour obtenir une caisse de homard en boîte. Les ventes de homard frais ne s'élèvent qu'à 200 quintaux.

Le saumon

Les rivières de la Gaspésie sont renommées pour la pêche au saumon. Le saumon de Gaspé est d'ailleurs connu et apprécié de tous les consommateurs de la province de même de l'extérieur. Depuis quelques années, malheureusement, le saumon semble en diminution. Tout le saumon gaspésien est vendu à l'état frais.

La station de pisciculture de Gaspé fait annuellement une distribution de fretins et d'alevins de saumon et de truite aux rivières de la région.

Autres poissons

Les prises de maquereau sont bien irrégulières tant dans le comté de Gaspé-Est que dans les autres comtés de la province où se pratique la pêche maritime. Les prises d'éperlan sont plus considérables et plus constantes.

Pour compléter, ajoutons qu'on prend aussi du flétan, de l'aloose, du capelan, de l'encomet (ou squeed) et des clanches (clams).

Préparation du poisson

Les plus importants en même temps que les plus anciens marchands de poisson de la Gaspésie sont Robin, Jones & Whitman Co. Ltd., dont le siège social est à Halifax et qui possèdent de nombreux établissements de préparation du poisson dans le comté de Gaspé. Cette maison en compte à Rivière-au-Renard, Anse-au-Griffon, St-Pierre-de-Malbaie No2, Percé, Grande-Rivière et Newport. Ces établissements préparent la morue salée et séchée et l'huile de foie de morue. À cause de la diminution constante des prises de morue, il est question de former un certain nombre de ces établissements.

Outre les succursales de la compagnie Robin, on rencontre d'autres établissements de préparation du poisson à Rivière-au-Renard, Cap-d'Espoir, Ste-Thérèse, Grande-Rivière, Ste-Adélaïde-de-Pabos, Chandler et Newport. La plupart de ces entreprises préparent la morue salée, la morue séchée, les filets de morue et l'huile de foie de morue. Quelques-unes s'occupent de la préparation de conserves de foie de morue et de la mise en conserve du homard. L'établissement de C. Biard à Cap-d'Espoir, où l'on utilisait les déchets de poisson pour la préparation de la farine, est fermé depuis 1935.

Ajoutons que la Compagnie de Transport du Poisson de Gaspé, Ltée, possède un entrepôt à Grande-Vallée et un établissement de préparation du poisson à Matane. Ses camions frigorifiques visitent quotidiennement les postes de pêche de Rivière-au-Renard à Matane et achètent le poisson des pêcheurs.

Marchés et transport

Les marchés de Montréal, Québec et Toronto consomment en grande partie du poisson venant des Etats-Unis ou même de la côte du Pacifique. Si les gens de la Colombie-Britannique peuvent écouler leurs produits sur le marché de Montréal, à 3,000 milles de distance, à plus forte raison devrait-il en être ainsi des pêcheurs gaspésien qui n'en sont éloignés que de quelques cents milles. Actuellement le transport du poisson se fait par bateau, par chemin de fer et par camion. Il y aurait lieu d'améliorer le service dans plusieurs cas.

Il y a quelques années l'Italie constituait un excellent débouché pour la morue gaspésienne. À la suite des sanctions imposées par l'Angleterre, (lors du conflit italo-éthiopien), le marché italien nous fut fermé. La Gaspésie semble reprendre lentement le terrain perdu. Le poisson est aussi exporté aux Etats-Unis et aux Indes Occidentales.

Le problème des pêcheries

Le problème des pêcheries gaspésiennes est à la fois technique, scientifique et économique.

En ce qui concerne les méthodes de pêche, disons que la pêche côtière individuelle, telle que pratiquée en Gaspésie, est, d'une façon générale, trop dispendieuse. On multiplie inutilement les dépenses pour l'acquisition de barques, moteurs, filets et autres agrès, sans compter le combustible et l'entretien de tout le matériel. De plus, l'organisation plutôt primitive des barques actuelles ne permet pas la préparation et la conservation du poisson dans les conditions hygiéniques nécessaires pour obtenir des produits irréprochables tels qu'exigés par le marché. Ce changement de méthode, à cause du capital qu'il nécessitera, ne pourra s'effectuer rapidement. Mais il faudrait dès maintenant tenter l'expérience et organiser, sous la direction et la surveillance des coopératives, des groupes de pêcheurs avec une petite goélette pourvue de compartiments à glace et de toutes les améliorations modernes. Grâce à une telle organisation,

on pourrait non seulement faire de la pêche côtière sur une base plus économique, mais l'éloigner davantage des côtes si nécessaire. C'est dire qu'en pourrait aller chercher le poisson là où les recherches hydrobiologiques l'auraient localisé, puis, par des méthodes modernes de préparation et de conservation, offrir des produits qui satisferaient les exigences de la clientèle. La réduction du nombre d'embarcations qu'occasionnerait le remplacement des barques par des goélettes faciliterait l'orientation et le contrôle scientifique des pêcheries.

Cette organisation scientifique des pêcheries est encore inexistante. Elle suppose des recherches très variées qui conduiront à l'amélioration des méthodes de pêches, de préparation et de conservation du poisson. Elle comprend aussi l'étude du milieu marin: les salinités, les températures, les éléments nutritifs de l'eau, les courants, en général les facteurs qui déterminent la venue et la migration des diverses espèces de poisson. C'est seulement à la suite de ces études que nous pourrions, comme on le fait ailleurs, mettre nos pêcheries sur une base scientifique. Il sera possible alors de multiplier et de stabiliser les prises, grâce au concours de cartes de pêche, de la radio, du thermomètre et des officiers de liaison compétents établis aux plus importants postes de pêche et qui dirigeront les pêcheurs selon les instructions obtenues du centre de recherches.

Au point de vue économique, les pêcheurs auraient intérêt à se dispenser des services des agents, courtiers ou autres intermédiaires, et à réduire l'écart entre le revenu brut et le revenu net de leur pêche, ce qu'ils pourraient obtenir assez facilement par l'organisation de coopératives. A cet effet, l'Etat pourrait apporter son concours sous la forme de prêts collectifs qu'il accorderait aux syndicats de pêcheurs. L'aspect économique des pêcheries présente de nombreux autres problèmes, tels l'amélioration des moyens de transport, le développement du marché provincial et la recherche de marchés extérieurs, et nombre d'autres. Ces problèmes ne sont évidemment pas propres au comté de Gaspé-Est. Ils se présentent dans l'ensemble de la Gaspésie et c'est pourquoi ils seront étudiés plus longuement dans un rapport spécial sur les pêcheries de la péninsule.

INDUSTRIE FORESTIERE

La forêt prend de plus en plus d'importance dans la vie économique de la Gaspésie, et déjà on peut dire qu'elle constitue la principale source de revenu-argent dans la plupart des municipalités de Gaspé-Est à l'exception de sept ou huit (Grande-Vallée, Cloridorme, Ste-Thérèse-de-Gaspé, Grande-Rivière, Insc-au-Griffon, Cap-des-Rosiers, Percé et Cap-d'Espoir). La pêche, jusqu'ici considérée comme l'industrie de base de la péninsule, est petit à petit reléguée au second et même au troisième plan, particulièrement depuis la réouverture de l'usine de pâte chimique de Chandler qui a donné un nouvel essor au travail de chantier.

L'industrie forestière, indispensable au colon, rapporte au pêcheur et à l'agriculteur un précieux appoint, sans compter qu'elle fait vivre à l'année nombre de gens employés aux scieries durant l'été et aux chantiers le reste du temps.

Le travail du bois, si attrayant qu'il soit pour les cultivateurs, leur est parfois préjudiciable. En effet, beaucoup d'entre eux ne se contentent pas de travailler aux chantiers durant l'hiver, leur saison morte, mais négligent parfois le travail de la terre, au temps des labours et de la récolte, pour retirer un salaire plus élevé. A la longue ils y perdent beaucoup plus qu'ils n'y gagnent puisque cette négligence compromet souvent la récolte et entrave tout développement agricole.

Il n'en est pas ainsi du pêcheur. Celui-ci a tout intérêt à travailler aux chantiers qui, bien souvent, lui rapportent plus que la pêche, à laquelle il peut d'ailleurs se livrer puisque ces deux industries se pratiquent à des saisons différentes.

L'été, plus de 700 journaliers travaillent aux petites scieries que l'on rencontre dans presque toutes les municipalités. Deux scieries seulement emploient plus d'une centaine d'hommes dans le comté; ce sont celles de M. Madau de Cloridorme et de la Crown Lumber Co. de Douglas Ouest.

Les chantiers, qui se font surtout à l'automne et l'hiver, emploient, pour des périodes plus ou moins longues, un nombre considérable de bûcherons. La Gaspésie Sulphite Co. emploie elle seule quelque 2,000 journaliers pour la coupe du bois sur ses limites dans les cantons Newport,

Pert-Daniel, Raudin Power, etc., ainsi que sur les terres de la Couronne. La Canadian International Paper Co., qui possède aussi de vastes réserves forestières dans le comté (cantons Sydenham, Blanchet, Beaujeu, Fletcher, Holland et Bonsecamp) coupe quelque 50,000 cordes de bois à pâte annuellement. Les limites de la Howard Smith Paper Mills dans les cantons Douglas, York, Baillargeon, Laforce, sont exploitées par la Crown Lumber Co. de Douglas-Ouest. La compagnie Howard Smith possède aussi des limites forestières dans les cantons Beaujeu, Blanchet, Larocque et Galt. D'autres grandes compagnies détiennent également de vastes concessions forestières qu'elles n'exploitent pas. La Consolidated Paper Corporation possède des limites dans les cantons Joncas, Fortin et Malbaie; la Grand River Co. est propriétaire de réserves qui couvrent une partie des cantons Joncas, Fortin et Pellegrin; les limites de la Brown Corporation couvrent en partie les cantons Cloridorme et Champou.

Les grandes compagnies ne semblent guère se soucier de l'intérêt général immédiat ou futur du comté. Beaucoup d'entre elles, qui possèdent d'ailleurs d'autres réserves dans diverses parties de la province, n'exploitent pas ou presque pas leurs limites gaspésiennes et empêchent les colons ou les petits industriels d'y puiser le bois dont ils ont besoin et pour lequel ils seraient d'ailleurs disposés à payer un prix raisonnable. Le bois reste là, pourrit debout, de sorte que nous avons aujourd'hui d'immenses superficies de trop vieille forêt. Au dire des experts, la perte de valeur de la forêt gaspésienne, due à la vieillesse, se chiffre à environ 35 millions de dollars, sans compter les dommages attribuables à la mouche à scie qu'il n'est pas exagéré, affirment-ils, d'estimer à 15 millions.

D'autres compagnies, par contre, coupent beaucoup plus annuellement qu'une saine politique d'exploitation forestière ne peut tolérer.

Le problème de la réglementation des coupes en vue d'assurer l'exploitation permanente de la forêt est donc double. Il consiste non seulement à fixer un maximum de coupes annuelles sur les limites, mais aussi à établir un minimum de coupe afin de nettoyer la forêt des vieux arbres plus nuisibles qu'utiles.

Production

La production forestière du comté consiste en bois de sciage et en bois à pâte.

La compagnie Canadian International Paper coupe annuellement depuis 2 ou 3 ans 50,000 cordes de bois à pâte sur ses limites.

La Caspesia Sulphite Company, venait de commencer ses opérations lorsque les enquêteurs ont passé. Pour fonctionner à plein rendement (environ 130 tonnes de pâte chimique par jour), la compagnie aurait besoin pour son usine de Chandler d'à peu près 90,000 cordes de bois à pâte par année.

La production de bois de sciage a dépassé 17,000,000 de p.m.p. par année. Cette production consiste, comme on le verra dans le tableau suivant, en planches, madriers, bardeaux et lattes. Au moment de notre enquête, le comté de Gaspé-Est comptait 63 scieries, dont deux seulement avaient une production annuelle supérieure à 1,000,000 p.m.p. Ces deux dernières produisaient respectivement 7,900,000 et 2,000,000 p.m.p., soit plus de 50% de la production totale. Elles employaient à elles seules 356 personnes, soit près de la moitié des 738 hommes employés dans les scieries du comté.

Les 61 autres se partagent les quelque 8 millions de p.m.p. qui restent. C'est dire que nombre d'entre elles ont une production très peu élevée, que l'on doit attribuer fort souvent à la difficulté pour les petits industriels de se procurer le bois dont ils ont besoin. Rares en effet, sont ceux dont les entreprises fonctionnent à plein rendement. Pourtant, ce n'est pas le marché qui fait défaut.

Un certain nombre d'entre eux, incapables d'acheter leur matière première travaillent à commission pour le compte de cultivateurs, de colons ou de commerçants.

Le tableau 1 nous indique la répartition de la production entre les diverses municipalités du comté. Il fait une distinction entre les entreprises qui travaillent à commission et celles qui produisent pour leur propre compte. Les chiffres entre parenthèses à la suite des noms de municipalité indiquent le nombre de scieries que l'on y rencontre.

P o u r e u x - m ê m e s

P o u r l e s a u t r e s

MUNICIPALITES		Sciage p.m.p.	Planage p.m.p.	Bardeaux p.m.p.	Lattes p.m.p.	Bois de pulpe cordes.	Sciage p.m.p.	Planage p.m.p.	Bardeaux p.m.p.
GRANDE-VALLEE	(1)	75,000	...	35,000	...	...	25,000	15,000	...
CLORIDORME	(9)	2,054,000	...	...	...	...	75,000	...	...
ST-MAURICE-de-L'ECHOIRIE	(7)	...	...	...	...	...	133,500	12,500	...
RIVIERE-au-RENARD	(4)	15,000	...	20,000	...	...	185,000	...	7,500
ANSE-au-GRIFFON	(4)	35,000	...	...	...	...	225,000	25,000	27,500
ST-ALBAN-du-CAP-des-ROSIERS	(2)	...	...	...	...	...	300,000	50,000	30,000
CAP-des-ROSIERS	(3)	...	...	...	...	...	835,000	...	...
BAIE-de-GASPE-NORD	(3)	80,000	10,000	...	...	...	60,000	...	15,000
SIDENHAM-SUD	(1)	...	...	...	...	...	70,000	...	...
BAIE-de-GASPE-SUD	(2)	...	...	...	...	...	60,000	...	5,000
GASPE (village)		...	...	...	...	...	...	...	...
YORK		...	...	...	...	50,000	...	...	...
DOUGLAS-OUEST	(4)	7,300,000	...	600,000	250,000	...	50,000	...	60,000
DOUGLAS-EST		...	...	...	...	...	145,000	20,000	...
ST-PIERRE-de-MALBAIE No 2	(1)	...	...	...	...	...	50,000	...	...
ST-PIERRE-de-MALBAIE No 1	(2)	200,000	...	...	...	...	235,000	5,000	20,000
BRIDGEVILLE	(2)	200,000	...	...	...	...	225,000	...	24,000
PERCE	(1)	150,000	100,000	50,000	...	...	100,000	50,000	20,000
ST-PHOCAS-de-VAL-d'ESPOIR (colonie)	(6)	190,000	...	51,000	...	...	170,000	10,000	45,000
CAP-d'ESPOIR		...	...	...	...	...	...	...	...
STE-THERESE-DE-GASPE	(1)	...	...	...	...	...	35,000	...	...
GRANDE-RIVIERE	(1)	55,000	...	...	...	...	50,000	30,000	...
PABOS (Ste-Adelaide)	(2)	...	...	...	...	...	200,000	50,000	...
ST-FRANCOIS-de-PABOS	(1)	...	...	...	...	...	80,000	...	...
CHANDLER		...	...	...	...	...	...	...	...
NEWPORT		50,000	5,000	...	...	...	50,000	7,500	...
CANTON RAMEAU (colonie)	(2)	1,200,000	...	...	25,000	...	...	...	...
CANTON PELLEGRIN (colonie)	(1)	600,000	...	...	...	...	50,000	200,000	...
ST-EDMOND-de-PABOS (colonie)	(1)	170,000	40,000	140,000	...	...	...	...	...
ST-CHARLES-GARNIER-(colonie)		...	...	...	...	...	...	...	...
TOTAL :		12,374,000	155,000	896,000	275,000	50,000	3,858,500	475,000	254,000

Provenance de la matière première

Les grandes compagnies, propriétaires de limites forestières très étendues qu'elles conservent jalousement, entravent le développement de l'industrie forestière et, par le fait même, le progrès économique de la Gaspésie.

En effet, alors que la Gaspésie regorge de bois, le petit industriel doit souvent cesser ses opérations faute de matière première. Le bois se fait de plus en plus rare sur les lots des colons et sur les terres patentées, et les grandes compagnies, qui très souvent n'exploitent pas les limites qu'elles possèdent tout autour des municipalités, exigent des droits de coupe prohibitifs. Sur les 63 scieries que l'on rencontre dans le comté, deux produisent à elles seules autant que toutes les autres réunies. C'est qu'elles ont l'avantage de couper leur bois sur les réserves des grandes compagnies. La plupart des autres, comme l'indique le tableau II sur la provenance de la matière première, le reçoivent des terres patentées, c'est-à-dire des cultivateurs. Or dans certaines localités, comme on le verra plus loin (monographies), il n'y a pratiquement plus de bois de sciage sur les terres patentées ou sur les lots des colons. Les petites scieries dont les débouchés sont pourtant excellents fonctionnent au ralenti ou ferment leurs portes faute de matière première, c'est-à-dire de bois dans un pays où la forêt est indiscutablement la principale richesse.

Débouchés

Le tableau III nous indique quels sont les principaux marchés pour les produits forestiers de chacune des municipalités du comté. Dans l'ensemble, les marchés étrangers, Angleterre et États-Unis, reçoivent plus des 2/5 de la production du comté. Remarquons aussi que la région absorbe une forte proportion de la production; ajoutons cependant qu'une bonne partie du bois acheté par les gens de la région est revendue par la suite à des marchands de gros de la province, de sorte que les chiffres que nous donnons ici se trouvent quelque peu faussés.

La région n'en constitue pas moins un intéressant débouché pour le bois d'œuvre. La construction et la réparation des bâtiments, la plupart en bois, nécessitent en effet de grandes quantités de matériaux. Or, les importations de bois, de la Colombie notamment, sont relativement importantes.

Le tableau IV se rapporte aux modes de vente des produits forestiers de la région. Il nous fait voir que les marchands de gros sont de beaucoup les plus importants acheteurs: ils absorbent plus des trois quarts de la production. Mentionnons ici qu'e dans certains cas, particulièrement dans les nouveaux centres de colonisation, les marchands ont remis en honneur le système du troc qui a été si profitable aux grandes compagnies de pêche. Inutile de dire que ce système est aussi préjudiciable aux bûcherons qu'il l'a été aux pêcheurs.

Avenir de l'industrie forestière

L'avenir de l'industrie forestière dans le comté de Gaspé-Est, comme dans tous les comtés de la péninsule, dépendra de la politique qui la gouvernera. Cette industrie suscite de nombreux problèmes dont quelques-uns ont été signalés au cours du présent chapitre et, en particulier celui qui se rapporte aux ressources forestières des grandes compagnies. Ces problèmes sont les mêmes pour toute la Gaspésie et ils seront étudiés dans un rapport spécial sur l'industrie forestière de la péninsule.

Nous nous contenterons ici de faire quelques suggestions susceptibles d'améliorer le sort des Gaspésiens et d'assurer l'exploitation économique et en permanence de la forêt. A notre avis, il faudrait:

1o- Libérer les propriétaires de petits moulins de l'emprise des grandes compagnies, en échangeant contre des terres de la couronne ou en expropriant au besoin une lisière de forêt de 5 à 10 milles de profondeur en arrière de chaque municipalité, que l'on organisera en forêt municipale ou communale.

2o- Faire exploiter cette forêt en commun par tous les propriétaires de la localité, selon les détails du plan élaboré par M. Esdras

PROVENANCE DE LA MATIERE PREMIERE

GASPE-EST

MUNICIPALITES

	Free Hold p.m.p.	Terres patentées p.m.p.	Lots des colons p.m.p.
GRANDE-VALLEE	135,000	...	...
CLORIDORME	2,054,000	50,000	25,000
ST-MAURICE-de-L'ECHOURIE	...	118,500	15,000
RIVIERE-au-REWARD	...	224,250	3,250
ANSE-au-GRIFFON	...	241,000	46,500
ST-ALBAN-du-CAP-des-ROSIERS	...	330,000	
CAP-des-ROSIERS	750,000	85,000	...
BAIE-de-GASPE-NORD	...	155,000	...
SYDEHAM-SUD	70,000	...	...
BAIE-de-GASPE-SUD	...	65,000	...
GASPE (village)	...	...	...
YORK	50,000 cordes (bois de pulpe)	...	...
DOUGLAS-OUEST	7,916,000	344,000	...
DOUGLAS-EST	...	145,000	...
ST-PIERRE-de-MALBAIE No 2	...	50,000	...
ST-PIERRE-de-MALBAIE No 1	...	455,000	...
BRIDGEVILLE	...	449,000	...
PERCE	...	...	320,000
ST-PHOCAS-de-VAL-D'ESPOIR (colonie)	...	...	456,000
CAP-D'ESPOIR	...	...	...
STE-THERESE-de-GASPE	...	35,000	...
GRANDE-RIVIERE	55,000	50,000	...
PABOS (Ste-Adélaide)	...	200,000	...
ST-FRANCOIS-de-PABOS	...	80,000	...
CHANDLER	...	...	...
NEWPORT	...	100,000	...
CANTON RAMEAU (colonie)	525,000	...	700,000
CANTON PELLEGRIN (colonie)	...	...	1,100,000
ST-EDMOND-de-PABOS (colonie)	...	...	310,000
ST-CHARLES-GARNIER (colonie)	...	...	...
TOTAL :	11,505,000 50,000 cordes bois de pulpe	3,176,750	2,975,750

1870		1871		1872		1873		1874		1875		1876		1877		1878		1879		1880		1881		1882		1883		1884		1885		1886		1887		1888		1889		1890		1891		1892		1893		1894		1895		1896		1897		1898		1899		1900		1901		1902		1903		1904		1905		1906		1907		1908		1909		1910		1911		1912		1913		1914		1915		1916		1917		1918		1919		1920		1921		1922		1923		1924		1925		1926		1927		1928		1929		1930		1931		1932		1933		1934		1935		1936		1937		1938		1939		1940		1941		1942		1943		1944		1945		1946		1947		1948		1949		1950		1951		1952		1953		1954		1955		1956		1957		1958		1959		1960		1961		1962		1963		1964		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971		1972		1973		1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984		1985		1986		1987		1988		1989		1990		1991		1992		1993		1994		1995		1996		1997		1998		1999		2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026		2027		2028		2029		2030		2031		2032		2033		2034		2035		2036		2037		2038		2039		2040		2041		2042		2043		2044		2045		2046		2047		2048		2049		2050		2051		2052		2053		2054		2055		2056		2057		2058		2059		2060		2061		2062		2063		2064		2065		2066		2067		2068		2069		2070		2071		2072		2073		2074		2075		2076		2077		2078		2079		2080		2081		2082		2083		2084		2085		2086		2087		2088		2089		2090		2091		2092		2093		2094		2095		2096		2097		2098		2099		2100		2101		2102		2103		2104		2105		2106		2107		2108		2109		2110		2111		2112		2113		2114		2115		2116		2117		2118		2119		2120		2121		2122		2123		2124		2125		2126		2127		2128		2129		2130		2131		2132		2133		2134		2135		2136		2137		2138		2139		2140		2141		2142		2143		2144		2145		2146		2147		2148		2149		2150		2151		2152		2153		2154		2155		2156		2157		2158		2159		2160		2161		2162		2163		2164		2165		2166		2167		2168		2169		2170		2171		2172		2173		2174		2175		2176		2177		2178		2179		2180		2181		2182		2183		2184		2185		2186		2187		2188		2189		2190		2191		2192		2193		2194		2195		2196		2197		2198		2199		2200		2201		2202		2203		2204		2205		2206		2207		2208		2209		2210		2211		2212		2213		2214		2215		2216		2217		2218		2219		2220		2221		2222		2223		2224		2225		2226		2227		2228		2229		2230		2231		2232		2233		2234		2235		2236		2237		2238		2239		2240		2241		2242		2243		2244		2245		2246		2247		2248		2249		2250		2251		2252		2253		2254		2255		2256		2257		2258		2259		2260		2261		2262		2263		2264		2265		2266		2267		2268		2269		2270		2271		2272		2273		2274		2275		2276		2277		2278		2279		2280		2281		2282		2283		2284		2285		2286		2287		2288		2289		2290		2291		2292		2293		2294		2295		2296		2297		2298		2299		2300		2301		2302		2303		2304		2305		2306		2307		2308		2309		2310		2311		2312		2313		2314		2315		2316		2317		2318		2319		2320		2321		2322		2323		2324		2325		2326		2327		2328		2329		2330		2331		2332		2333		2334		2335		2336		2337		2338		2339		2340		2341		2342		2343		2344		2345		2346		2347		2348		2349		2350		2351		2352		2353		2354		2355		2356		2357		2358		2359		2360		2361		2362		2363		2364		2365		2366		2367		2368		2369		2370		2371		2372		2373		2374		2375		2376		2377		2378		2379		2380		2381		2382		2383		2384		2385		2386		2387		2388		2389		2390		2391		2392		2393		2394		2395		2396		2397		2398		2399		2400		2401		2402		2403		2404		2405		2406		2407		2408		2409		2410		2411		2412		2413		2414		2415		2416		2417		2418		2419		2420		2421		2422		2423		2424		2425		2426		2427		2428		2429		2430		2431		2432		2433		2434		2435		2436		2437		2438		2439		2440		2441		2442		2443		2444		2445		2446		2447		2448		2449		2450		2451		2452		2453		2454		2455		2456		2457		2458		2459		2460		2461		2462		2463		2464		2465		2466		2467		2468		2469		2470		2471		2472		2473		2474		2475		2476		2477		2478		2479		2480		2481		2482		2483		2484		2485		2486		2487		2488		2489		2490		2491		2492		2493		2494		2495		2496		2497		2498		2499		2500		2501		2502		2503		2504		2505		2506		2507		2508		2509		2510		2511		2512		2513		2514		2515		2516		2517		2518		2519		2520		2521		2522		2523		2524		2525		2526		2527		2528		2529		2530		2531		2532		2533		2534		2535		2536		2537		2538		2539		2540		2541		2542		2543		2544		2545		2546		2547		2548		2549		2550		2551		2552		2553		2554		2555		2556		2557		2558		2559		2560		2561		2562		2563		2564		2565		2566		2567		2568		2569		2570		2571		2572		2573		2574		2575		2576		2577		2578		2579		2580		2581		2582		2583		2584		2585		2586		2587		2588		2589		2590		2591		2592		2593		2594		2595		2596		2597		2598		2599		2600		2601		2602		2603		2604		2605		2606		2607		2608		2609		2610		2611		2612		2613		2614		2615		2616		2617		2618		2619		2620		2621		2622		2623		2624		2625		2626		2627		2628		2629		2630		2631		2632		2633		2634		2635		2636		2637		2638		2639		2640		2641		2642		2643		2644		2645		2646		2647		2648		2649		2650		2651		2652		2653		2654		2655		2656		2657		2658		2659		2660		2661		2662		2663		2664		2665		2666		2667		2668		2669		2670		2671		2672		2673		2674		2675		2676		2677		2678		2679		2680		2681		2682		2683		2684		2685		2686		2687		2688		2689		2690		2691		2692		2693		2694		2695		2696		2697		2698		2699		2700		2701		2702		2703		2704		2705		2706		2707		2708		2709		2710		2711		2712		2713		2714		2715		2716		2717		2718		2719		2720		2721		2722		2723		2724		2725		2726		2727		2728		2729		2730		2731		2732		2733		2734		2735		2736		2737		2738		2739		2740		2741		2742		2743		2744		2745		2746		2747		2748		2749		2750		2751		2752		2753		2754		2755		2756		2757		2758		2759		2760		2761		2762		2763		2764		2765		2766		2767		2768		2769		2770		2771		2772		2773		2774		2775		2776		2777		2778		2779		2780		2781		2782		2783		2784		2785		2786		2787		2788		2789		2790		2791		2792		2793		2794		2795		2796		2797		2798		2799		2800		2801		2802		2803		2804		2805		2806		2807		2808		2809		2810		2811		2812		2813		2814		2815		2816		2817		2818		2819		2820		2821		2822		2823		2824		2825		2826		2827		2828		2829		2830		2831		2832		2833		2834		2835		2836		2837		2838		2839		2840		2841		2842		2843		2844		2845		2846		2847		2848		2849		2850		2851		2852		2853		2854		2855		2856		2857		2858		2859		2860		2861		2862		2863		2864		2865		2866		2867		2868		2869		2870		2871		2872		2873		2874		2875		2876		2877		2878		2879		2880		2881		2882		2883		2884		2885		2886		2887		2888		2889		2890		2891		2892		2893		2894		2895		2896		2897		2898		2899		2900		290	
------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	------	--	-----	--

DEBOUCHES

MUNICIPALITES

	Localité	Province	Autres provinces	Marchés extérieurs
GRANDE-VALLEE		135,000		
CLORIDORME	129,000	1,000,000		1,000,000
ST-MAURICE-de-l'ECHOURIE	133,500			
RIVIERE-au-RENARD	212,500	15,000		
ANSE-au-GRIFFON	257,500	30,000		
ST-ALBAN-du-CAP-des-ROSIERS	330,000			
CAP-des-ROSIERS	835,000			
BAIE-de-GASPE-NORD	87,500	67,500		
SYDENHAM-SUD	70,000			
BAIE-de-GASPE-SUD	65,000			
GASPE (village)				
YORK			50,000, cordes bois de pulpe - N.B.	
DOUGLAS-OUEST	240,000	1,170,000		6,850,000
DOUGLAS-EST	145,000			
ST-PIERRE-de-MALBAIE No 1.	50,000			
ST-PIERRE-de-MALBAIE No 2	255,000	200,000		
BRIDGEVILLE	249,000	200,000		
PERCE	320,000			
ST-PHOCAS-de-VAL-d'ESPOIR	396,000	60,000		
CAP-d'ESPOR				
STE-THERESE-de-GASPE	35,000			
GRANDE-RIVIERE	50,000	55,000		
PABOS (Ste-Adélaide)	200,000			
ST-FRANÇOIS-de-PABOS	80,000			
CHANDLER				
NEWPORT	100,000			
CANTON RAMEAU (colonie)	100,000	1,125,000		
CANTON PELLEGRIN (colonie)	1,100,000			
ST-EDMOND-de-PABOS(colonie)	100,000	210,000		
ST-CHARLES-GARNIER(colonie)				
TOTAL :	5,540,000	4,267,500	50,000 cordes de bois de pulpe	7,850,000

METHODES DE VENTE

MUNICIPALITES	Consommateur p.m.p.	Commerce de gros p.m.p.	Détaillants p.m.p.
GRANDE-VALLEE	135,000		
CLORIDORME	99,000	2,030,000	
ST-MAURICE-de-l'ECHOURIE	133,500		
RIVIERE-au-RENARD	212,500	15,000	
ANSE-au-GRIFFON	257,500	30,000	
ST-ALBAN-du-CAP-des-ROSIERS	330,000		
CAP-des-ROSIERS	85,000	750,000	
BAIE-de-GASPE-NORD	87,500	67,500	
SYDENHAM-SUD	70,000		
BAIE-de-GASPE-SUD	65,000		
GASPE (village)			
YORK		50,000 cordes (bois de pulpe)	
DOUGLAS-OUEST	180,000	8,080,000	
DOUGLAS-EST	145,000		
ST-PIERRE-de-MALBAIE No 2	50,000		
ST-PIERRE-de-MALBAIE No 1	255,000	200,000	
BRIDGEVILLE	249,000	200,000	
PERCE	320,000		
ST-PHOCAS-de-VAL-d'ESPOIR (colonie)	396,000	60,000	
CAP-d'ESPOIR			
GRANDE-RIVIERE	50,000	55,000	
PABOS (Ste-Adélaïde)	200,000		
ST-FRANÇOIS-de-PABOS	80,000		
CHANDLER			
NEWPORT	50,000		50,000
CANTON RAMEAU (colonie)		1,225,000	
CANTON PELLEGRIN (colonie)	500,000		600,000
ST-EDMOND-de-PABOS	100,000	210,000	
ST-CHARLES-GARNIER (colonie)			
TOTAL	4,085,000	12,922,500	650,000
		50,000 cordes de bois de pulpe	

Minville, sous la surveillance étroite d'un expert qui fera appliquer les règlements concernant la coupe, la protection et la survivance de la forêt. Une telle exploitation strictement réglementée fera disparaître le chômage; elle donnera aux pêcheurs, cultivateurs et colons les revenus nécessaires à leur vie; elle permettra d'alimenter les petits moulins et d'assurer plus de stabilité à l'industrie forestière; enfin, elle sera surtout un facteur moral important dans le relèvement économique de la Gaspésie.

3o- Réserver aux compagnies les concessions forestières en arrière de la forêt municipale, c'est-à-dire à l'intérieur de la péninsule.

4o- Faire cesser le gaspillage dans les chantiers des grandes compagnies, les amener à mieux utiliser les bois et à exploiter les forêts rendues à maturité, tout en employant la main-d'œuvre locale à des salaires raisonnables. Le tout selon un sévère plan d'aménagement dont le but principal serait d'assurer la perpétuité de la forêt et son exploitation, non pas périodique, mais permanente.

5o- Organiser la production des établissements qui travaillent le bois de manière que ceux-ci puissent fournir au comté les produits dont il a besoin et que ces ressources ligneuses puissent permettre de produire économiquement.

6o- Organiser les petits industriels en une coopérative de vente qui pourra plus efficacement défendre leurs intérêts communs.

GEOLOGIE ET RESSOURCES MINÉRALES

La Gaspésie a souvent passé pour une région riche en ressources minérales. Déjà, en 1665, l'intendant Talon visitait à Petit Gaspé un gisement de galène depuis longtemps connu des MicMacs. En 1836, la Société Littéraire et Historique de Québec signala, dans ses comptes rendus, la présence de pétrole en Gaspésie. Quelques années plus tard, le gouvernement fédéral chargea Sir William Logan d'une expédition géologique dans cette région afin d'y trouver du charbon. Il releva la présence de pétrole aux environs de Gaspé. Depuis, quelques expéditions géologiques explorèrent la péninsule. Signalons le travail de F.-J. Alcock: "La péninsule de Gaspé: sa géologie et ses possibilités minérales", publié dans le Rapport sur les opérations minières dans la province de Québec, 1927; "Rapport sur le Pétrole et le Gaz dans la province de Québec", par W.A. Parks, publié dans le Rapport annuel du Service des Mines de Québec, 1929, partie B; "Gisements de plomb et de zinc de la Baie de Gaspé", par I.W. Jones (Rapport annuel du Service des Mines de Québec, 1932, partie D); "Région de la Rivière Dartmouth", par I.W. Jones (Rapport annuel du Service des Mines de Québec, 1934, partie D); Géologie de la région de la Baie de Chaleur, par E.J. Alcock (Com. Géol. du Canada, Mémoire 183).

GEOLOGIE

"Les roches qui forment la péninsule, écrit M. W.A. Parks (1), sont disposées en bandes à peu près parallèles à son plus grand diamètre, mais les diverses zones, au lieu de suivre une direction exactement est et ouest, tournent quelque peu au sud aux deux extrémités de l'étendue, plus particulièrement à l'extrémité orientale. Il s'ensuit que les zones ont, à l'extrémité orientale, une direction nord de l'ouest, pendant qu'à l'extrémité occidentale la direction des zones est un peu nord de l'est. Les zones septentrionales et méridionales appartiennent à l'époque paléozoïque primitive, mais la région centrale est composée de strates relevant d'un âge postérieur, du Dévonien. Sur le côté méridional, on relève des lambeaux de roches encore plus récentes: appartenant au Carbonifère. Pour bien comprendre la structure générale, il faut concevoir: 1o que les roches de l'époque paléozoïque primitive se déposèrent au sein des mers successives qui, à une époque ou une autre, couvrirent toute l'étendue; 2o que des mouvements de la croûte terrestre soulevèrent les bords septentrional et méridional de l'étendue, et abaissèrent la partie centrale; 3o que des eaux douces ou marines occupèrent cette étendue centrale à l'époque du Dévonien, et qu'au sein de ces eaux se forma une

(1) Rapport sur le pétrole et le gaz dans la province de Québec, Rapport annuel du Service des Mines de Québec, p. 38.

épaisseur considérable de roches sédimentaires; 4o que subséquemment d'autres mouvements soulevèrent la péninsule entière et la plissèrent en plis anticlinaux et synclinaux plus ou moins parallèles à son plus grand diamètre. Il importe aussi de remarquer que l'activité ignée a joué un rôle, aussi bien durant le dépôt des roches dévoniennes que postérieurement au cours de la période de plissement."

DEVONIEN

La plus grande partie des roches du comté de Gaspé-Sud appartiennent au Dévonien. Logan les désigne sous le nom de "série de Gaspé", qu'il divise en deux formations: Calcaire de Gaspé et Grès de Gaspé. Il subdivise les calcaires de Gaspé en huit catégories, que Clark groupe en trois formations: le calcaire de Grande-Grève, le Calcaire Cap Ben Ami et le Calcaire Saint-Alban. Le calcaire de Gaspé couvre les cantons de Sydenham-sud et Fox, la partie septentrionale du canton de Gaspé-Nord et presque tout le canton de Cap des Rosiers. On le rencontre encore dans le sud des cantons Larocque, Galt, Laforce, Baillargeon et York.

Les grès de Gaspé, composés de roches sédimentaires élastiques, conglomérats et schistes, surmontent les calcaires de Gaspé et forment la côte entière de la baie de Gaspé. Ils couvrent la partie sud des cantons de Cap-des-Rosiers et Gaspé-Baie-Nord, et la majeure partie, sinon la totalité, des cantons Larocque, Galt, Gaspé-Baie-Sud, Laforce, Baillargeon, York, Douglas et Malbaie.

Les calcaires et les grès de Gaspé appartiennent au Dévonien supérieur et moyen. On trouve des roches du Dévonien inférieur en zone étroite à quelques milles au sud de la rivière Malbaie, dans les cantons Fortin et Malbaie.

CARBONIFERE

Des roches appartenant à une époque plus jeune que la précédente, le Carbonifère, forment les côtes méridionales de la Baie de Malbaie et couvrent l'île Benaventure et la plus grande partie du canton Percé. On rencontre aussi des roches de ce système sur les côtes des seigneuries Grande-Rivière et Pabos.

ORDOVICIEN SUPERIEUR

Les roches de l'Ordovicien entourent celles du Carbonifère. On les rencontre dans les cantons de Percé, Malbaie, Fortin, Rameau, Pelleguin, Raudin, Newport, et les Seigneuries de Pabos et Grande-Rivière.

SILURIEN MOYEN

Une étroite zone de Silurien moyen traverse les cantons de Raudin et Newport pour se terminer dans la Seigneurie de Pabos.

CAMBRIEN

Les roches du canton Newport sont les plus anciennes du comté: elles appartiennent au Cambrien. Cette zone s'étend un peu dans la seigneurie de Pabos et dans les cantons de Port-Daniel (Benaventure) et Raudin.

CAMBRO-ORDOVICIEN

La zone du Cambro-Ordovicien qui couvre les cantons Beaujou, Blanchet et Sydenham-Nord, dans le comté de Gaspé-Nord, se prolonge quelque peu dans le canton de Sydenham-Sud.

RESSOURCES MINIERES

PETROLE

La Gaspésie, et plus particulièrement la région de la Baie-

de Gaspé baignée par les rivières York et St-Jean, est connue depuis plus d'un siècle comme une étendue pétrolifère. A maintes reprises on a tenté l'exploitation de ces champs pétrolifères, mais toujours sans beaucoup de succès. La plupart des puits forés ne donnèrent que de l'eau salée, une quantité restreinte de gaz et parfois des traces de pétrole. En 1900, cependant, la Canada Petroleum Company fut plus heureuse et forâ quelques puits dont le rendement en pétrole fut jugé suffisant pour justifier l'érection d'une raffinerie. Celle-ci fut construite sur la rive nord de la rivière York. L'avenir démontra que l'on avait péché par optimisme, puisque la production au cours des deux années d'opération de la compagnie ne fut que de 235 barils. La compagnie fit bientôt faillite.

"Il est indéniable, ajoute M. Parks, de qui nous tenons les renseignements précédents, que la région est largement pétrolifère. La question pratique qui se pose est la suivante: -- avait-on si judicieusement choisi les emplacements des puits que leur échec doive être considéré comme une condamnation de la région entière? On ne pourrait répondre à cette question que par de nouvelles tentatives; mais il est certain qu'on n'a pas été heureux dans le choix des sites d'un grand nombre de puits, et qu'on aurait pu, à la lumière de la pratique moderne, en prévoir l'insuccès."

M. I.W. Jones écrivait dans son rapport sur la Région de la Rivière Dartmouth, en 1934, que "si l'on entreprenait une nouvelle recherche de gisements commerciaux de pétrole dans cette région, il serait à conseiller de faire d'abord une étude détaillée et soignée de la géologie du terrain, afin de localiser les sites les plus favorables à des opérations de sondage. Les cartes géologiques qui existent présentent bien les caractères généraux de la région, mais elles n'ont pas été faites dans l'intention de donner les renseignements détaillés dont on a absolument besoin dans des travaux de ce genre."

C'est pourquoi le gouvernement provincial, au début de 1937, soustrayait au piquetage de claims miniers, pour le pétrole et le gaz naturel, la région pétrolifère du comté de Gaspé et chargeait en plus MM. Jones et McGorrigle de préparer une carte détaillée des champs pétrolifères de Gaspé. Des équipes spéciales ont aussi travaillé dans la région pour tenter de déterminer s'il y existe du pétrole en quantité suffisantes pour être exploitable économiquement.

PLOMB ET ZINC

Dès 1665, on tenta, mais sans succès, d'exploiter les dépôts de plomb et de zinc situés aux environs de la Baie de Gaspé. Plusieurs autres tentatives par la suite n'eurent guère plus de succès.

En 1932, M. I.W. Jones passa quelques jours à explorer et étudier les gisements de plomb et de zinc de la région de Gaspé, et plus particulièrement les claims Cuming-Gault et Mullin du canton de York, et d'autres gisements dans les cantons Baillargeon, Galt, Larocque et Cap-des-Rosiers. Voici les conclusions de son enquête (1):

"On a découvert des affleurements de galène et de sphalérite à une distance considérable les uns des autres, et cela sur une région assez étendue. La plupart des dépôts se trouvent dans les calcaires auprès du contact avec les grès qui les surmontent. Quelques-uns suivent les plans de fissure dont la direction est presque parallèle à celle des lits, mais la grande partie des gisements occupe des fissures remplies de calcite et de brèche calcaireuse. La direction de ces fissures est presque Nord et Sud, traversant les couches de calcaires. Il faudrait un autre examen pour déterminer l'origine de ces fissures. Elles peuvent être le résultat d'une déformation régionale des roches causée par des poussées qui ont produit des plis et des failles. Il est encore possible qu'elles aient eu pour cause l'effondrement des calcaires dans les cavités produites par la dissolution du sous-sol.

"Aucun des gisements que nous venons de décrire n'est suffisamment important pour tenter l'exploitation du minerai, mais nous considérons qu'il est utile de les signaler. On pourrait entreprendre la recherche de dépôts plus considérables en suivant les calcaires près du contact supérieur pour découvrir des zones bréchiformes semblables à celles que nous avons décrites. Ces recherches pourraient se faire par les habitants de l'endroit, dont un bon nombre sont sans travail et qui pourraient s'occuper de prospection à peu de frais, tout en vivant dans leur maison."

(1) Rapport annuel du Service des Mines de Québec pour l'année 1932, partie D. pp.48-49.

FER

M. I.W. Jones signale dans son rapport sur la "Région de la Rivière Dartmouth" (1), qu'il n'a pas trouvé de fer dans la région, mais qu'il est bien possible qu'il en existe. D'après M. F.J. Richmond, de Gaspé, on a souvent trouvé des morceaux d'hématite le long de la côte nord de la baie de Gaspé.

"La roche du sous-sol en cet endroit, ajoute M. Jones, est d'âge dévonien, mais il est possible que l'hématite a été transportée. De plus, il ne faut pas oublier que les couches cambro-ordoviciennes de la région de la rivière Dartmouth et de la partie nord de la péninsule de Gaspé sont d'un âge équivalent à celles qui contiennent les gisements de fer de Wabana, Terre-Neuve."

SEL

Dans son livre: *Geology and minerals of Québec*, M. W.L. Goodwin mentionne qu'on n'a pas encore découvert de sel gemme dans la province, mais que les puits de pétrole de Gaspé ont souvent donné de grandes quantités d'eau salée. Cette saumure est cependant impropre à la fabrication du sel.

CUIVRE

M. M. Mailhiot signalait, dans le rapport sur les Opérations minières dans la province de Québec durant l'année 1917, un gisement de cuivre situé sur le lot 5, rang 1, du canton de Newport. On trouve de nombreuses traces de cuivre sur la propriété, mais en trop faible quantité pour que ce soit vraiment intéressant.

Dans son rapport préliminaire au Service des Mines de Québec, pour l'année 1935, M. I.W. Jones donne les résultats du travail accompli dans la région des cantons Fletcher, Sirois, Vondenvelden et Rudin, dans le but de découvrir la source des roches cuprifères découvertes précédemment:

"On trouve du cuivre natif et son sulfure, la chalcosine, dans les roches volcaniques qui affleurent sur la chaîne des collines du mont Alexandre, et dans la même série de roches qui apparaissent en certains points de la chaîne du mont Observation. Les bandes de roches volcaniques dont sont formées les collines sont la source des roches cuprifères détachées que l'on a trouvées dans les graviers de plusieurs rivières. On trouve des roches cuprifères en place dans la partie sud du canton de Vondenvelden; dans la chaîne du mont Alexandre, à environ 7 milles au sud de la rivière St-Jean; et dans la chaîne du mont Observation, à environ trois milles plus au sud.

"Les bandes de roches volcaniques, conclut le rapport, méritent d'être explorées soigneusement dans l'espoir d'y découvrir des gisements de cuivre plus grands que ceux que nous avons trouvés au cours de nos recherches."

CHARBON

Il n'existe pas de mines exploitables de charbon dans notre province; ou du moins on en n'a pas encore trouvé. L'étroite bande de carbonifère que l'on rencontre sur la côte des Seigneuries Pabos et Grande-Rivière, ainsi que dans le canton Percé, constitue les seules roches carbonifères connues dans la province, et encore elles appartiennent au carbonifère inférieur, qui ne contient pas de charbon. C'est donc à tort que l'on a parlé, à diverses époques, de gisements de charbon exploitables en Gaspésie. Il ne s'agit en réalité que de petits lits, de quelques pouces d'épaisseur, de charbon d'âge carbonifère inférieur.

GRAVIERS DE VOIRIE

Nous extrayons de "Graviers de Voirie dans la Province de Québec" de R.-H. Picher, (1) les notes suivantes:

(1) Rapport annuel du Service des Mines de Québec, 1934, partie D, p. 46.
(1) Ministère des Mines, Ottawa, 1935.

"On peut obtenir un bon gravier de plage presque partout le long de la côte, sauf autour de la baie de Gaspé; on l'emploie avec de bons résultats sur la route riveraine, et, pour cette raison, on le préfère à tout autre matériel. Le plus gros dépôt de plage se présente sous forme de barre de plus de quatre milles de longueur entre Coin-du-Banc et Barachois, où on peut facilement obtenir une quantité illimitée de gravier de la grosseur désirée non loin de la route riveraine qui passe au sommet de la barre sur une distance de plus d'un mille. Le gravier de terre est rare partout. Il en existe deux gros dépôts seulement, l'un près de Grand-Pabos et l'autre près de Brèche-à-Manon. On voit un bon gravier dans ces deux dépôts, mais on ne l'a pas employé dernièrement sur les routes. Il n'y a pas de gravier de plage autour de la baie de Gaspé, et le peu de gravier de terre qu'en peut obtenir est rapidement absorbé par la construction des routes, un dépôt au moins étant maintenant complètement épuisé."

CALCAIRE

M.F. Goudge, dans son étude sur "Les Calcaires du Canada", résume ainsi la situation en ce qui a trait aux calcaires de Gaspé:

"Les calcaires ordovicien et dévonien sont abondants dans le voisinage de Percé et de la baie de Gaspé, ainsi qu'à l'intérieur du comté, mais à part une très faible production qui est utilisée sur les lieux, surtout pour la chaux, aucune carrière n'a été exploitée et il n'y a que très peu de demande en ce moment pour le calcaire dans cette étendue."

MARNE

Quelques gisements de marne sont exploités à Chandler, Petit Pabos, St-Adélaïde, Petite-Rivière et Grande-Rivière. La marne est utilisée sur place par les cultivateurs dont les champs manquent de chaux.

CONCLUSIONS

En résumé, au point de vue de l'exploitation minière, le comté de Gaspé-Est est riche en promesses. Les possibilités d'y trouver des mines susceptibles d'être exploitées sont grandes. Tout cela, il est vrai, est connu depuis fort longtemps et plusieurs tentatives d'exploitation des diverses ressources minérales ont échoué, mais il n'est pas moins vrai que ces fouilles, ont été faites selon les vieux procédés et avec un outillage nullement comparable à celui qu'en utilise aujourd'hui.

Il reste de tout ceci, qu'à l'heure actuelle, la seule production minérale, et encore non métallique, du comté de Gaspé-Est est la marne et le gravier de voirie. En somme, une production relativement nulle.

LES ARTS DOMESTIQUES

Dans le comté de Gaspé-Est, les arts domestiques sont loin d'être en progrès. Exception faite de quelques paroisses de la côte septentrionale, les résultats sont à peu près nuls. De même que dans Gaspé-Ouest, là où nous avons trouvé des Cercles de fermières, les artisans sont incités à faire à domicile du tissage, des étoffes, des catilognes, des tapis, des travaux au crochet. Ces travaux se font, en majeure partie, pour l'usage de la famille. Dans quelques municipalités, cette industrie familiale ne se pratique même pas pour les besoins domestiques.

L'outillage

Dans les 27 municipalités du comté de Gaspé-Est, on n'utilise en tout que 625 rouets et 104 métiers. Plusieurs familles possèdent en outre des rouets et des métiers dont elles ne se servent pas.

Les matières premières

Les ouvrières peuvent difficilement se procurer sur place les matières premières nécessaires. La baisse que l'on constate dans l'élevage du mouton prive de plus en plus les artisans de la laine locale. Rares

sont les municipalités qui en produisent assez pour suffire aux besoins locaux. La plus grande partie vient de l'extérieur, en particulier de Saint-Pascal-de-Kamouraska. Comme les touristes attachent beaucoup d'importance à la provenance de la laine utilisée, on estime que les articles fabriqués sur place et destinés à la vente seraient plus appréciés si les ouvrières pouvaient employer de la laine qui serait produite dans la région.

Pour satisfaire les besoins familiaux, la laine achetée de l'extérieur peut suffire. De bonnes ouvrières nous ont affirmé qu'elles aiment mieux acheter leur laine que des tissus ou des tricots. Le prix de revient des articles fabriqués ne semble pas grévé outre mesure par l'achat de la laine en dehors de la localité.

Les autres matières premières sont le coton et le jute, qu'il faut nécessairement faire venir de la ville, et les chiffons. Ces derniers ne font l'objet d'aucun commerce. Chaque ouvrière travaille avec les chiffons que peut lui procurer sa famille. Si les travaux domestiques de ce genre devaient se développer, nous croyons que la source familiale d'approvisionnement en chiffons serait bientôt insuffisante. Il faudrait s'occuper de recueillir les chiffons dans les villes et de les distribuer dans les campagnes. Les organisations officielles chargées d'encourager les arts domestiques devraient mettre cette question à l'étude.

Il ne se fait aucune culture locale de lin pour la filasse. Cette pratique existait autrefois dans quelques municipalités, mais elle a complètement disparu aujourd'hui à cause de la concurrence des produits commerciaux.

La main-d'œuvre

Etant donné le chômage qui a sévi durant ces dernières années, nous nous attendions à trouver un nombre plus grand de familles s'occupant d'arts domestiques. On s'étonne de voir dans chaque paroisse un si grand nombre de personnes désœuvrées. Sur la côte sud de la Gaspésie, la situation est encore pire que sur la côte nord. On y trouve relativement moins d'artisans. Il existe pourtant une abondante main-d'œuvre disponible. Les familles sont nombreuses; l'agriculteur est pauvre; le besoin de trouver du travail d'appoint est très grand. Tout devrait inciter les gens à pratiquer les arts domestiques. Ce qui manque, c'est l'initiative, la volonté et le bon exemple.

Les produits

Les articles offerts en vente nous ont paru pour la plupart de qualité bien médiocre. Il faudrait un grand effort pour améliorer l'exécution et la présentation des produits.

La vente et la concurrence

Les ouvrières vendent directement leurs marchandises aux touristes en les exposant dans de petits étalages, ou simplement sur les clôtures le long des routes. Très rares sont les dépositaires. Si parfois l'on rencontre des boutiques tenues par des vendeuses consacrant entièrement leur temps au commerce d'articles pour touristes, on s'aperçoit que la majeure partie de leur approvisionnement vient de l'extérieur non seulement de la localité, mais hors de la région, de la province de Québec et même du Canada.

C'est à Gaspé et à Percé que la situation nous apparaît le plus anormale. On y compte plusieurs boutiques et plusieurs salles de vente dans les hôtels. À part une portion infime de tricots plus ou moins grossiers, la plupart des articles vendus dans ces magasins viennent d'autres régions, de l'Ontario, des États-Unis et même du Japon. Contrairement à beaucoup d'autres endroits de la Gaspésie, on trouve à Gaspé et à Percé abondance de clientèle. Les touristes s'y arrêtent; ce sont deux étapes presque nécessaires dans le périple de la péninsule: repos, garages, promenades en mer, etc.. De plus, ces touristes réclament des produits de l'industrie locale. Il n'est pas loyal de leur offrir à ce titre des marchandises étrangères. D'ailleurs, ils savent désormais reconnaître les produits du terroir. C'est pourquoi, il est urgent d'en organiser méthodiquement la fabrication en vue de la vente.

Nous avons rencontré à Gaspé quelqu'un qui s'est occupé de rechercher des produits des arts domestiques dans la région. C'est M. Harold Baker, propriétaire de l'hôtel de même nom. Il possède deux salles de vente

dans son hôtel et un magasin ailleurs. Il a parcouru plusieurs fois les paroisses de la Côte pour s'approvisionner. Il n'a jamais eu pleine satisfaction. Il lui a été impossible, par exemple, de faire travailler les artisans par contrat. Il offrait x cents à la verge pour plusieurs centaines de verges, livrables au printemps. On a rejeté ses propositions.

Organisation professionnelle

Les faits ci-haut mentionnés confirment l'opinion que nous nous étions faite, à savoir que les artisans manquent de qualités techniques et d'organisation professionnelle. C'est pourquoi ils sont incapables de fournir aux commerçants des quantités suffisantes de produits. Ils ne peuvent pas non plus se procurer sur place les matières premières nécessaires. Les meilleures qualités de laine et de lin, sans compter le coton et le jute, viennent de l'extérieur.

Il faut donc aider les artisans à améliorer leur technique et les inciter à se grouper sur le plan professionnel. Il serait bon de les faire travailler en commun, dans de petites usines, avant de les laisser travailler seuls à domicile. On ne saurait trop insister pour que les personnes qui dirigent les Cercles de fermières soient elles-mêmes les meilleures ouvrières, capables par l'exemple d'orienter les travaux des autres membres, de leur donner du goût et le souci d'une parfaite exécution.

Suggestion

Vu le peu d'importance de l'agriculture dans Gaspé et ses environs, et vu les difficultés résultant de la différence de langue, on pourrait difficilement organiser un Cercle de fermières. Nous croyons qu'il est recommandable de faire à Gaspé l'expérience d'une petite usine de produits d'arts domestiques. Il appartient, nous semble-t-il, à l'École des Arts Domestiques de Québec de faire l'enquête nécessaire sur place, afin de trouver ceux qui pourraient organiser une semblable entreprise. L'essentiel serait de faire travailler les artisans en commun, parce qu'ils n'ont pas assez d'initiative pour le faire à domicile. Il existe de telles usines en Ontario et ailleurs au Canada. Nous recommandons que l'entreprise soit modeste d'abord, munie d'un seul métier et dirigée par une personne compétente.

AUTRES INDUSTRIES

Toute l'activité industrielle du comté de Gaspé-Est gravite autour de l'exploitation forestière. À part cette dernière, il n'y a à proprement parler aucune industrie vraiment digne de ce nom. Nous signalons ici quelques petites industries familiales, mais elles ont peu d'importance dans la vie économique du comté.

Mouneries

Cette année (1937), on ne compte dans tout le comté de Gaspé-Est que 5 mouneries en exploitation. Leur production respective varie de 200 à 3,500 minots de farine (blé, orge ou grains mélangés). La production totale annuelle pour le comté est de 8,000 minots environ, servant exclusivement à l'alimentation des animaux. Si l'en établit une comparaison avec le comté de Gaspé-Ouest, qui ne compte que 8 municipalités, on constate que ce dernier produit 2½ fois plus de farine que le comté de Gaspé-Est qui compte 18 municipalités de plus et une population près de 3 fois plus grande. Encore, faut-il ajouter que le comté de Gaspé-Ouest ne produit pas le quart de la farine nécessaire à son alimentation. C'est dire que la région que nous étudions présentement importe des quantités considérables de farine: soit toute la farine pour la consommation humaine et presque toute celle nécessaire à l'alimentation du bétail.

La plupart des moulins dont nous venons de parler sont exploités par des propriétaires de petites scieries. Ces derniers utilisent à cet effet la force hydraulique servant au fonctionnement de leurs scieries.

Aucun des exploitants des mouneries en question ne fait le commerce de la farine. Leurs moulins fonctionnent exclusivement pour les besoins des quelques cultivateurs qui y apportent le grain récolté sur leurs terres.

A part les 5 mouneries mentionnées plus haut, il y a à Cap-d'Espoir un autre moulin à farine très moderne. Ce dernier était en construction lors du passage des enquêteurs (août 1937) et devait commencer ses opérations à l'automne de la même année. Cette entreprise sera administrée par un syndicat dont M. le curé D. Sévigny, de Cap-d'Espoir, est le secrétaire. La capacité du moulin sera de 15 sacs de farine ou 17 minots de moulages par heure.

Il y avait autrefois, à l'Anse-à-Beaufils, dans la municipalité de Percé, un moulin à farine, propriété de M. Alfred Caron. Cette mounerie n'a pas fonctionné en 1937 et son propriétaire n'a aucunement l'intention de la remettre en exploitation; il prétend que son moulin est trop vieux et qu'il ne pourra soutenir la concurrence qui lui sera faite désormais par l'entreprise très moderne de Cap-d'Espoir. Cette dernière sera d'ailleurs suffisante pour les besoins de la région.

Congelation des pois verts

La compagnie Hochney Bros. Ltd. (406 avenue Union, Ottawa) possède à Cap-d'Espoir un établissement de congélation des pois verts. Cette industrie fonctionne pendant 1 mois et emploie 10 hommes, dont 4 de l'extérieur. On a congelé 40,000 livres de pois en 1936. Les pois sont achetés des cultivateurs de la région. Toute la production est écoulée sur le marché canadien; en 1936, la Compagnie a vendu 75% de cette production au commerce de gros et 25% aux détaillants. Le développement de cette industrie est évidemment intimement lié au progrès, dans la région, de la culture spécialisée des pois verts.

Fabrique d'eaux gazeuses

M. George Molloy exploite à Chandler, sous la raison sociale de "Chandler Bottling Works", une petite fabrique d'eaux gazeuses qui fonctionne huit mois par année. La production de cette année (1937) dépasse 14,000 caisses de 2 douzaines qui se vendent dans les restaurants et les hôtels, le long de la côte. Cette industrie atteint un intéressant chiffre d'affaires; elle est de plus assurée d'un bon marché, depuis Benaventure jusqu'à Gaspé, où elle ne rencontre pas de concurrence active.

Divers

M. Charles Lamb, de Chandler, possède un atelier de fabrication de tuyaux d'égout en ciment, qui fonctionne sept mois par année. Cette petite industrie existe depuis plus de 40 ans. La production, en 1936-37 s'est chiffrée par 2,400 pieds de tuyau, soit environ 1,000 tuyaux de ciment. Les trois quarts de cette production ont été vendus au ministère de la Voirie; le reste a été acheté par quelques municipalités de la région et quelques particuliers. Le développement de cette industrie dépendra de la généralisation des égouts collectifs.

M. George Eden, de Baie-de-Gaspé-Sud, possède une petite manufacture de canots et de traîneaux. Il fabrique annuellement une vingtaine de canots et une dizaine de traîneaux qu'il vend un peu partout dans la région et la province.

M. Henri Dubé, du village de Gaspé, est à installer une petite manufacture de portes et châssis, produits pour lesquels le marché régional serait bon. Il sera probablement en mesure de commencer ses opérations en 1938.

Les deux derniers établissements que nous venons de mentionner ne peuvent être considérés comme des entreprises industrielles. Ce sont plutôt des ateliers de menuiserie assez bien outillés et dont les perspectives de développement sont très bonnes.

Il y avait autrefois à Douglas-Ouest une bricqueterie appartenant à M. Edwin Percival Suddard. Cette industrie est inopérante depuis 1932. Nous ignorons si la glaise employée n'était pas d'assez bonne qualité ou si la cuisson était mal faite, mais de toute façon les briques manquaient de résistance. Il vaudrait certainement la peine, si la chose n'a pas déjà été faite, d'établir la qualité de la glaise par quelques travaux de recherche et d'analyse.

J'ous omettons de parler ici des nombreux établissements de préparation du poisson qui ont fait l'objet d'une étude spéciale dans le chapitre sur les pêcheries.

FORCES HYDRAULIQUES

Comparée à certaines régions de la province, la Gaspésie n'est pas riche en ressources hydrauliques. Le bassin de drainage nécessairement restreint de ses rivières, et le manque de lacs pour retenir les eaux, sont causes de cette pauvreté relative. Plusieurs cours d'eau possèdent cependant des chutes aménagées ou susceptibles de l'être et pouvant satisfaire aux besoins industriels et domestiques de la péninsule.

Dans le comté de Gaspé-Est, on ne compte que trois petites chutes aménagées. Elles actionnent des scieries. Une chute de 90 pieds de hauteur, située à 15 $\frac{1}{2}$ milles en amont de Gaspé, sur la rivière Dartmouth, et pouvant générer plus de 1,000 H.P., devrait, dans l'intérêt de la région, être aménagée pour l'éclairage du district de Gaspé. Actuellement, cette région est desservie par la Electric Lights Ltd., qui distribue l'électricité générée au moyen de moteurs à l'huile. Le comté possède encore d'autres emplacements susceptibles d'être aménagés. Voici d'ailleurs la liste des sites hydrauliques aménagés ou non, du comté. (1) Elle est extraite du tableau des Forces hydrauliques de Québec, (1928), préparée en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux Courantes et le Service Hydraulique de Québec. Le Service Hydraulique de Québec a complété la liste jusqu'au 1er Février 1937.

RIVIERE ET EMPLACEMENT DES FORCES HYDRAULIQUES	DESIGNATION DE HAUTEUR BASSIN DE CAPACITE ESTI- L'EMPLACEMENT de DRAINAGE en H.P. à 80% Non chute en en de rendement H.P. AMENAGE AMENAGE pieds M.C. Au débit au dé- INS- minimum bit or- TAL- ordinaire directs par an- pour 6 née mois						
	Non AMENAGE	chute en AMENAGE	en pieds	en M.C.	de rendement	H.P.	
DARTMOUTH (Bassin du Saint-Laurent Sud) Chutes 15 $\frac{1}{2}$ milles amont Gaspé	1BH8		90	230	376	1,276	
GRAND-PABOS (Bassin Baie- des-Chaleurs) Chutes 14 milles de l'embouchure	1BH 1		87	116	182	609	
Chutes 13 milles de l'embouchure	1BH2		60	116	125	420	
Chutes 5 milles de l'embouchure	1BH3		87	140	221	751	
					528	1,700	
GRAND PABOS Ruisseau du lac Bassin Baie des Chaleurs Chandler		1BH3	15	10	3	10	25
MARILLY Ruisseau (Bassin Baie-des-Chaleurs FLYNN		1BH6	14	12	3	10	75
MARILLY Ruisseau MONTFORT		1BH5	22	22	8	30	22
YORK (Bassin du St-Lau- rent C. Sud) Rapides 31 milles de Gaspé	1BH4		73	335	444	1,515	
Rapides 29 milles de Gaspé	1BH5		57	337	347	1,186	
Rapides 27 milles de Gaspé	1BH6		50	340	349	1,216	
Rapides 24 milles de Gaspé	1BH7		61	345	508	1,730	
					1,648	5,647	

(1) On trouvera en annexe des cartes indiquant l'emplacement des chutes, aménagées ou non de la Gaspésie.

LES TRANSPORTS

a) Transport des marchandises

Navigation

Le transport par eau reste le mode essentiel de transport pour toutes les localités importantes de ce comté. La Clarke Steamship Co., donne un excellent service hebdomadaire. D'autres services bi-mensuels et quelques services irréguliers sont entretenus par des cabotiers. A Gaspé, et sur la côte méridionale, viennent les bateaux à vapeur d'une autre compagnie transportant les marchandises: la Ellis Shipping Co.

Nous donnons la liste des différents bateaux qui desservent les localités du comté de Gaspé-Est, et nous ajoutons en regard le jaugeage de chacun des bateaux et la périodicité du service.

<u>Nom de l'exploitant</u>	<u>Noms des bateaux.</u>	<u>Jaugeage des bateaux (tonnes)</u>	<u>Périodicité du service</u>
<u>Clarke Steamship Co.</u>	(North Star	3055	hebdomadaire
	(New Northland	2029	"
	(Gaspésia	520	"
<u>Ellis Shipping Co.</u>	Pictou County	445	bi-mensuel
	Gaspé County	375	"
<u>La Compagnie de Fret de Gaspé.</u>	Maurice M.	98	"
<u>La Compagnie de Navigation de Gaspé et Baie-des-Chaleurs.</u>	Miron L.	146	"
	Méchins	71	"
	Coronation	64	"
<u>Hyman Stores</u>	William H.	34	occasionnel
<u>Robin, Jones & Whitman:</u>	E.J.B.	15	occasionnel

Ces diverses entreprises de transport semblent avoir une clientèle suffisante pour assurer le maintien du service.

Au sujet des quais, nous n'avions à nous procurer que peu de renseignements; ces derniers se trouvent dans les monographies de chaque municipalité. Ici comme dans Gaspé-Ouest, les ports, sauf celui de Gaspé, manquent d'abri. La construction des quais et leur entretien relèvent du pouvoir fédéral. On peut se demander cependant si un grand nombre de petits quais, sur un littoral ayant peu de qualités nautiques, ne pourraient pas être remplacés par quelques bons quais bien répartis et mieux outillés. Certains quais sont complètement inutiles et inutilisés comme tels. Celui de Pointe-St-Pierre, par exemple, ne sert que comme brise-lames; il n'est même pas relié à la terre par une route carrossable. Avant de construire des quais et outiller des ports de mer, on devrait considérer davantage les conditions économiques de la localité et de son arrière-pays.

Camionnage

Il n'existe aucun service régulier de camionnage dans le comté de Gaspé-Est. Le camionnage y est cependant très actif sur la route principale de ceinture. Il se fait de deux façons, soit par les camions que possèdent les habitants des localités, soit par des commerçants ambulants ou des compagnies qui desservent les postes d'essence ou ravitaillent les magasins de leurs produits particuliers (bières et eaux gazeuses, fruits et légumes, etc.)

Les propriétaires locaux de camions transportent occasionnellement d'une municipalité à l'autre les marchandises déchargées aux principaux quais, ou encore ils sont engagés par les compagnies forestières dans le transport du bois.

Le cas des commerçants ambulants est celui des marchands de fruits et de légumes, de pâtisseries, d'épiceries, etc., qui passent une fois par semaine dans toutes les paroisses de la région. Voici la liste des principaux commerçants qui viennent ainsi vendre leurs produits.

<u>Commerçants</u>	<u>Produits vendus</u>
Imperial Oil Ltd.	Essence
McCell-Fontenac Oil Co. Ltd.	"
British-American Oil Co. Ltd.	"
Shell Oil Co. of Canada Ltd.	"
A. Desjardins, (Rimouski)	Pâtisseries
J. Arsenault, (Bonaventure)	Pain et pâtisseries
A.L. Ross, (Mont-Joli)	Fruits et légumes
M. Assels, (Mont-Joli)	" "
J.B. Renaud, (Mont-Joli)	" "
M. Ouellet, (Montréal)	" "
A.W. Patterson, (Gaspé)	Pain - Tabac
L.J. Côté, (Mont-Joli)	Eaux gazeuses
George Molloy, (Chandler)	" "
J. Langlois, (New-Carlisle)	Bière
J. Watt, (Grande-Rivière)	Epicerie
J. Lévesque, (Bonaventure)	"

La plupart de ces commerçants-camionneurs sont vus d'un très mauvais oeil par les marchands résidents, à qui ils font une concurrence que ces derniers prétendent déloyale; en effet, les marchands ambulants n'ont pas à supporter les crédits parfois très lourds que supportent les marchands locaux, et souvent même ne paient pas de taxes municipales.

Toutes les municipalités de ce comté situées sur la côte nord de la péninsule sont aussi desservies quotidiennement, pendant la saison de la pêche, par les camions de la "Compagnie de Transport du poisson de Gaspé." Cette dernière achète le poisson des pêcheurs et le transporte à ses entrepôts de Matane.

Chemin de fer

La compagnie de chemin de fer C.N.R. assure quotidiennement le transport des marchandises par train de messageries sur la côte sud de la péninsule. Quelques trains de fret desservent aussi la région. Certains de nos informateurs prétendent que les tarifs sont trop élevés pour le transport des marchandises par train.

b) Transport des voyageurs

Navigation

Pendant la saison de navigation, la Clarke Steamship Co., assure le transport des voyageurs à des tarifs très raisonnables. L'un de ses bateaux, le "Gaspésia", donne un service hebdomadaire régulier le long de la côte. Quant aux deux autres navires de la compagnie, le "Forth Star" et le "New Northland", ce sont surtout des bateaux de croisière transportant des touristes. Quelques transatlantiques font aussi escale au port de Gaspé (voir pour plus de détails la monographie de Gaspé).

Autobus

Les localités du comté de Gaspé-Est situées entre Grande-Vallée et Gaspé sont desservies par l'entreprise de taxi qui fait trois fois par semaine le service entre Cap-Chat et Gaspé.

Sur la côte méridionale, il y a service quotidien d'autobus entre Gaspé, Percé, Chandler, New-Carlisle; il est prolongé 3 fois par semaine jusqu'à Campbellton, N.B.

Chemin de fer

Entre Gaspé-Bassin et Matapédia fonctionnent deux trains

par jour (un dans chaque sens) pour effectuer le raccordement avec le rapide "Halifax - Montréal" du C.N.R. (Ocean Limited) matin et soir.

C'est la seule voie ferrée de la Gaspésie, si l'on excepte celle qui va de Mont-Joli à Matane (une distance de 38 milles).

Ce chemin de fer met plus de 10 heures à faire le trajet de Matapédia à Gaspé, une distance de 202 milles. Il contourne toutes les anses pour desservir le plus de paroisses possibles; en fait, il arrête 32 fois avant d'arriver à Gaspé. Mais il ne dessert que le littoral. On a réclamé à diverses reprises la construction d'une voie ferrée qui partirait de la vallée de la Matapédia (Amqui, Sayabec ou Causapscal) et qui aboutirait à Gaspé en passant par le centre de la Gaspésie, abrégant d'environ 150 milles la distance entre Montréal et Gaspé. Cette voie, outre qu'elle raccourcirait la distance et par conséquent la durée du trajet, faciliterait, dit-on, l'exploitation forestière et permettrait le développement des ressources minières de l'intérieur.

La construction de cette voie ne serait évidemment pratique et utile que si l'on transformait en même temps Gaspé en port d'hiver. Le port de Gaspé, magnifique port naturel, pourrait facilement être ouvert toute l'année. Il aurait comme principal avantage de réduire de quelque 500 milles la route d'hiver Montréal - Liverpool.

TOURISME

Les enquêteurs n'avaient pas à s'occuper particulièrement du tourisme. Ils croient cependant devoir présenter en résumé les principales constatations qu'ils ont faites au cours de leur travail.

Depuis la construction de la route qui encercle la Gaspésie, celle-ci est devenue une des principales régions touristiques de la province. Il ne faudrait pas entendre par là que le tourisme est présentement une source importante de revenu pour les Gaspésiens. Loin de là, en réalité, selon l'expression courante, on fait le "tour de la Gaspésie" plutôt qu'on y séjourne. Le beauté des panoramas, le pittoresque, les imprévus que présente sa randonnée de quelque 550 milles autour de la péninsule intéressent bien le voyageur, mais, en l'absence d'une véritable organisation du tourisme, à peu près nul endroit ne le retient, sauf Gaspé et Percé situés dans les limites du comté municipal de Gaspé-Est.

Gaspé, dont le site est des plus pittoresques, est le point de départ d'excursions aux falaises voisines du Cap-des-Rosiers, du Cap-de-la-Vieille, à l'établissement de pisciculture, aux lieux historiques, etc. C'est un des centres de villégiature les plus fréquentés de la péninsule. Il en est ainsi de Percé, qui offre à ses hôtes le grandiose spectacle de son rocher et de ses monts décrits par de nombreux écrivains de chez nous et de l'étranger. De Percé partent de nombreux touristes qui se rendent au sanctuaire d'oiseaux de l'île Bonaventure, au rocher Percé ou qui vont pêcher la morue.

Si les amateurs pouvaient se livrer davantage à la pêche du saumon et de la truite, bien des gens feraient sans doute un séjour dans le comté de Gaspé-Est pour la pratiquer. En effet, les rivières York, Dartmouth et Saint-Jean, pour ne pas parler de nombreux autres cours d'eau de moindre importance mais fort poissonneux, comptent parmi les meilleures de la province. Mais comme ailleurs en Gaspésie, les droits de pêche sur les meilleurs lacs et rivières ont été concédés à des particuliers, ou bien à des groupements ou clubs dont seuls les membres peuvent s'y adonner à leur sport favori. Dans un cas comme dans l'autre, sauf exception, les touristes sont pratiquement exclus des lieux de pêche. Les meilleurs terrains de chasse sont également loués à des clubs.

Dans un autre ordre d'idées, et malgré l'amélioration qui s'est produite depuis quelques années, on se plaint encore du peu de confort des hôtelleries, de la médiocrité de la table, de l'exploitation du touriste, etc. Le touriste des Etats-Unis ou des autres provinces du Canada est en général désagréablement surpris de voir les hôtels et les magasins affublés de noms anglais. Bien que dans le village de Gaspé la population soit anglaise dans la proportion de 50 p.c., les étrangers s'attendent à y trouver un cachet plus français. Ils s'étonnent aussi de voir dans les comptoirs d'articles divers qu'on leur offre en guise de "souvenirs" une si grande abondance d'objets fabriqués en Allemagne et au Japon à côté de quelques jolis produits de l'industrie domestique.

Terminons en disant que le tourisme rapportera bien davantage au comté de Gaspé-Est lorsque, après l'étude préalable et détaillée des lieux, on aura organisé cette industrie de manière que les voyageurs puissent non seulement comme aujourd'hui faire avec intérêt le tour de la péninsule, mais encore y découvrir sans peine de multiples raisons d'y séjourner ou de prolonger le temps qu'ils y passent maintenant.

MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITES ET DES COLONIES

	pages
<u>Municipalités</u>	
Grande-Vallée	49
Cloridorme	54
L'Anse-de-l'Etang	60
St-Maurice-de-l'Echourie	60
Rivière-au-Renard	64
Anse-au-Griffon	70
St-Alban-du-Cap-Desrosiers	76
Cap-des-Rosiers	81
Baie-de-Gaspé-Nord	85
Sydenham-Sud	89
Gaspé	94
York	104
Douglas-Ouest	107
Douglas-Est	110
St-Pierre-de-Malbaie No.2	115
St-Pierre-de-Malbaie No.1	120
Bridgeville	125
Percé	128
Cap-d'Espoir (CapeCove)	134
Ste-Thérèse-de-Gaspé	140
Grande-Rivière	144
Pabos	150
St-François-de-Pabos	155
Chandler	157
Newport	161

Colonies

St-Thomas-de-Cloridorme	166
St-Phocas-de-Val-d'Espoir	166
St-Gabriel-de-Gaspé	171
St-Charles-Garnier	172
St-Edmond	174
Ste-Bernadette-de-Pellegrin	175

-o-o-o-o-o-o-

GRANDE-VALLEE

Situation changée depuis 1938

Grande-Vallée, située entre les municipalités de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine et Cloridorme, est à 380 milles de Québec et à mi-chemin entre Ste-Anne-des-Monts et Gaspé. Cette municipalité couvre tout le territoire de la Seigneurie Grande-Vallée-des-Monts. Le village se trouve dans l'enfoncement d'une belle baie formée par la rivière Grande-Vallée à son embouchure. Cette rivière, ainsi nommée à cause de la vaste vallée qu'elle arrose, prend sa source dans un marais situé au centre de la Seigneurie, à 6 milles environ de la côte; elle coule vers le sud sur une distance de près de 5 milles, décrit une courbe vers l'ouest et prend la direction nord en longeant la partie ouest de la seigneurie sur la plus grande partie de son parcours; à 3 ou 4 milles de la côte, elle tourne brusquement vers l'est et redescend ensuite se jeter dans le golfe en passant au centre du village. Un grand nombre de ruisseaux viennent augmenter son débit, qui est malgré cela peu considérable. La rivière, à son embouchure, est aménagée, si l'on peut dire, en petit havre de pêche.

POPULATION

La paroisse canonique de Saint-François-Xavier-de-Grande-Vallée comprend, outre Grande-Vallée, l'agglomération de Petite-Vallée faisant partie de la municipalité civile de Cloridorme.

La population actuelle de la paroisse canonique de St-François-Xavier se chiffre à 1,052 âmes, dont 300 environ habitent Petite-Vallée. C'est une augmentation d'environ 140 habitants depuis 1931. Cette augmentation est tout à fait conforme au taux de l'accroissement naturel qui est d'environ 24%. Environ 25 personnes étrangères sont venues s'établir dans la paroisse depuis 1931; une trentaine l'ont quittée. Un bon nombre de ces départs ne sont que temporaires; ce sont des jeunes filles actuellement en service domestique à l'extérieur.

La municipalité civile de Grande-Vallée compte une population de quelque 750 âmes. Remarquons cependant que le recensement fédéral de 1931 indique une population de 928 personnes, alors que les "Statistiques municipales" de la même année donnent 680 seulement. Ce dernier chiffre nous semble plus logique.

La paroisse compte au total 131 propriétaires et seulement 2 locataires. Ces deux derniers et 64 propriétaires vivent sur de simples emplacements. Ce sont surtout des familles de pêcheurs. Les autres propriétaires sont des cultivateurs-pêcheurs. La paroisse compte à part cela une dizaine d'artisans, 3 camionneurs, 1 charretier et 27 journaliers. Ces derniers sont employés surtout à la coupe du bois et au travail à la scierie.

Il y a dans la paroisse 24 jeunes filles en service domestique. La plupart travaillent en dehors.

Il faudrait un médecin à Grande-Vallée ou à Cloridorme. Les garde-malades de l'unité sanitaire visitent ces deux localités, mais leurs services ne sont pas suffisants.

On a distribué des allocations de chômage dans cette paroisse, jusqu'à l'été de 1937. Les travaux de colonisation qui doivent commencer bientôt absorberont tous les chômeurs.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Grande-Vallée étant un poste de pêche, l'agriculture y est peu développée; d'ailleurs le sol n'est pas très fertile sur la terre actuellement occupée.

Le recensement de 1931 donne pour Grande-Vallée, 4,994 acres de terre occupée et 72 cultivateurs. Affaire d'interprétation du mot cultivateur sans doute, car nous n'avons relevé dans cette municipalité qu'une trentaine de cultivateurs se partageant des terres de 42 et 84 acres.

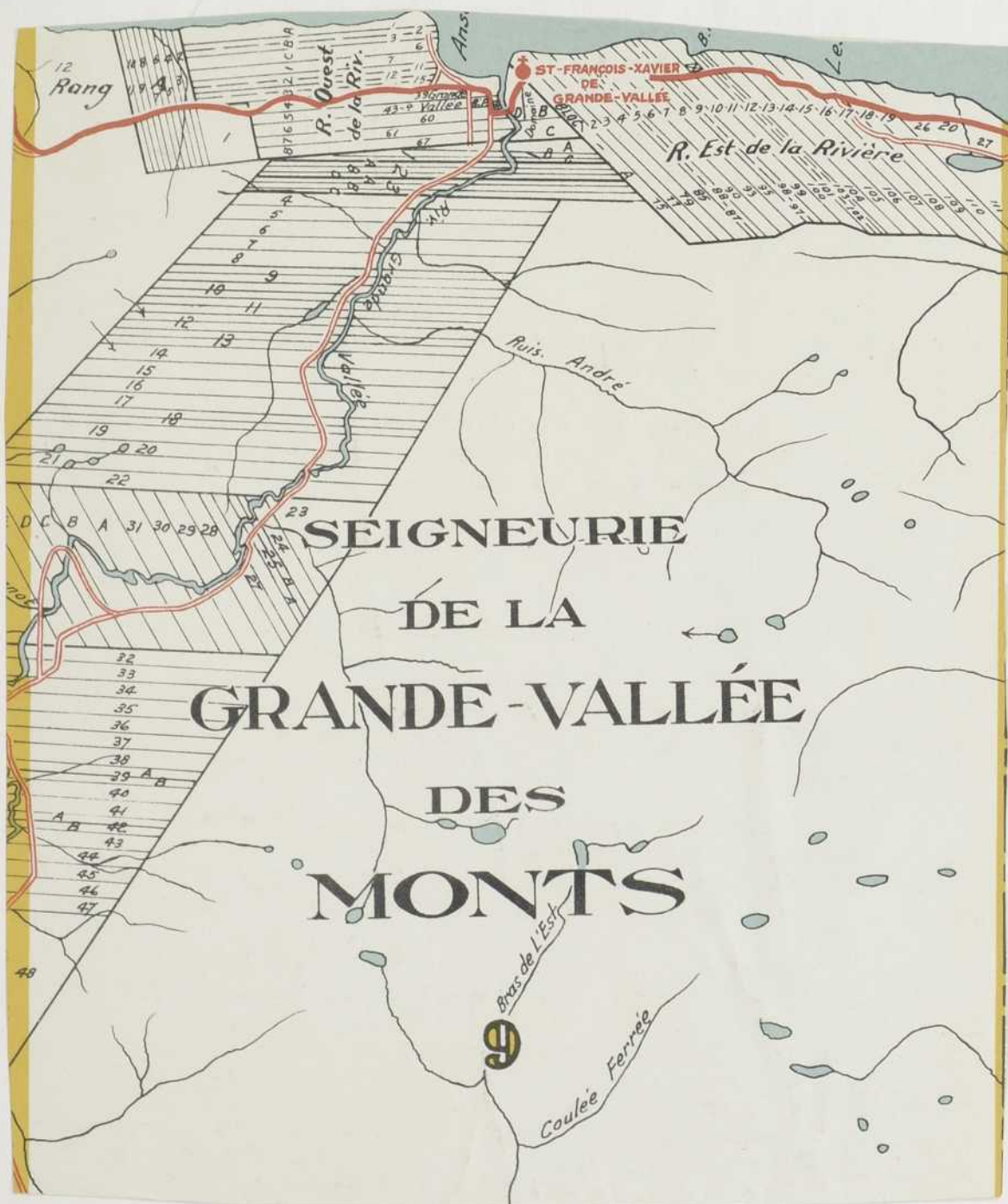
Le sol, en général, est acide et mal entretenu. On trouve environ 80% de terre franche schisteuse et graveleuse. Le reste se partage à peu près également en terre forte, en terre franche limoneuse, en terre légère et en terre noire. Les amendements calcaires et les engrais chimiques ne sont pas employés. Les seuls engrais dont les cultivateurs de Grande-Vallée font usage sont les engrais de poisson et le fumier de ferme: environ 500 tonnes de poisson et 1,000 tonnes de fumier de ferme, qui donnent tous deux des résultats plutôt moyens, car ils sont mal conservés ou mal utilisés. Le terrain est accidenté, ce qui favorise l'égouttement des terres arables sans qu'on soit obligé de pratiquer des travaux d'assainissement.

On consacre en moyenne 2 acres de pâturages par tête de gros bétail; ces pâturages n'ont jamais été fertilisés. On a essayé de cultiver le trèfle et la luzerne, mais sans beaucoup de succès à cause de la grande acidité des terres; il faudrait faire usage d'amendements calcaires.

Production végétale

Voici les étendues en grandes cultures d'après le recensement

GRANDE-VALLEE
 COMTE DE GASPE-NORD
 Echelle de 1 mille au pouce



Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine

Cloridorme

de 1931 et le rendement moyen à l'acre pour chacune de ces cultures:

Cultures	Superficies de 1931 (acres)	Rendement à l'acre
Avoine.....	201	20 boisseaux
Orge.....	8	20 "
Grains mélangés.....	5	20 "
Foin.....	263	3/4 tonne
Pommes de terre.....	82	160 boisseaux
Racines fourragères.....	2	15 tonnes
Pâturages.....	500	...

Cette année (1937) les étendues cultivées sont à peu près les mêmes qu'en 1931. Il y a toutefois une petite augmentation dans les étendues en avoine (220 au lieu de 201) et en grains mélangés (10 au lieu de 5).

Les cultivateurs vendent environ 10% de leur récolte d'avoine, 10% de leur récolte de foin et 25% de leur récolte de pommes de terre, au total 440 boisseaux d'avoine, 20 tonnes de foin et 3,000 boisseaux de pommes de terre. La vente de ces produits rapporte une cinquantaine de dollars par ferme.

On ne s'occupe guère de culture maraîchère. Depuis quelques années cependant, les gens ont commencé à entretenir des petits jardins de famille. La municipalité compte une trentaine d'érablières; on entaille chaque année près de 25,000 érables qui donnent environ 18,000 à 20,000 livres de sirop. Chaque érablière rapporte annuellement une cinquantaine de dollars. Cette industrie donnerait un revenu beaucoup plus élevé et mettrait un meilleur produit sur le marché local, si elle se pratiquait selon des procédés plus modernes. L'outillage actuel est médiocre et insuffisant dans la plupart des cas.

Production animale

Le bétail ne donne qu'un très faible revenu aux cultivateurs de Grande-Vallée. Ils retirent une dizaine de dollars de la vente des bovins et à peu près autant de la vente des moutons.

Les porcs et les poules sont gardés simplement pour les besoins de la ferme; ils n'apportent, sauf exception, aucun appoint de revenu. On note une certaine amélioration dans l'élevage du porc.

On garde aussi environ 30 chevaux pour travailler sur la ferme et dans les chantiers; ce sont tous des chevaux qu'en achète. L'élevage ne se pratique pas.

Autres sources de revenus

La principale occupation à laquelle les cultivateurs se livrent à part l'agriculture est la pêche. Ils retirent de cette industrie un revenu moyen de \$150.

L'industrie forestière occupe pendant quelques mois environ 25 cultivateurs ou fils de ces derniers. Ce travail aux chantiers rapporte une centaine de dollars par famille.

Plusieurs familles fabriquent des tapis crochetés qu'elles vendent aux touristes; cette petite industrie familiale donne environ \$5 par famille.

Revenu moyen de la ferme

Chaque ferme rapporte donc en moyenne le revenu suivant:

Culture et érablières.....	\$100
Bétail.....	20
Pêche.....	150
Exploitation forestière.....	100
Industrie domestique.....	5

TOTAL:

\$375

Achats

La municipalité importe de Québec annuellement environ 13,000 livres de grains de semence, 10,000 livres de beurre, 250,000 livres de farine, 300 sacs de moulées alimentaires, 200 livres de cuir, 500 verges d'étoffes et flanelles, 1,000 verges de toile. La municipalité pourrait probablement produire 50% de ses grains de semence et 100% de son beurre. En intensifiant la production végétale, on réduirait également les importations de moulées alimentaires.

o o

Il y a encore beaucoup à faire à Grande-Vallée pour l'amélioration des cultures et du bétail. Cependant, depuis quelques années, on semble faire un choix plus judicieux des grains de semence. Les progrès à faire sont surtout du côté des amendements et engrais à employer de manière à obtenir de meilleurs rendements. Il faudrait aussi inciter les cultivateurs à fertiliser leurs pâturages.

II - PÊCHERIES

Grande-Vallée est un des principaux centres de pêche du littoral nord de la péninsule. On y trouve environ 80 familles de pêcheurs. Une trentaine de ces dernières s'occupent aussi d'agriculture. -- peu près tous les pêcheurs vont aux chantiers l'hiver. Ces familles retirent de la pêche un revenu net annuel de \$225 en moyenne, soit 60% du revenu familial. Il y a dix ou quinze ans, ce revenu était deux fois plus élevé. Il faut tenir compte du fait qu'il y a presque toujours plus qu'un homme qui pêche par famille; en effet, on compte en tout environ 135 pêcheurs et une centaine de barques dont 50 sont employées régulièrement. Il y a donc deux et souvent même 3 hommes par barque. Le revenu moyen de \$225 par famille est donc relativement bas si on le considère comme salaire du pêcheur. Il y a lieu de croire qu'un bon nombre de pêcheurs abandonneront cette industrie dès que s'ouvriraient les lots de colonisation dans la vallée.

Grande-Vallée possède un entrepôt frigorifique.

III - L'INDUSTRIE DU BOIS

Nous sommes ici sur les limites de la Seigneurie Grande-Vallée-des-Monts, propriété de la Brown Corporation. Comme cette dernière ne fait aucune exploitation forestière dans cette région et que, d'autre part elle n'accorde que très difficilement les droits de coupe, il n'y a pas lieu de s'étonner si l'industrie du bois périclité.

Il n'y a, à Grande-Vallée, qu'une seule petite scierie appartenant à M. Angus J. Fournier qui a coupé, en 1937, 135,000 p.m.p. sur les limites de la Compagnie. M. Fournier vend le bois de sciage et le bardeau directement aux consommateurs de la région. Il a vendu 100,000 p.m.p. et 350,000 bardeaux en 1937; il possède aussi un petit planeur avec lequel il a plané 15,000 p.m.p. Environ 5 employés dont 1 fils de M. Fournier travaillent avec ce dernier pendant quelques semaines.

M. Fournier pourrait faire, avec son installation actuelle, 2,000,000 de bardeaux et 500,000 p.m.p. de bois et donner ainsi de l'ouvrage à une quinzaine d'hommes, mais il lui est impossible d'atteindre cette production à cause des droits de coupe trop élevés exigés par la Brown Corporation et aussi à cause des difficultés de transport du bois; Grande-Vallée ne possède aucun quai.

Le moulin de la Brown Corporation est fermé depuis environ 30 ans. Les forêts de l'immense limite de la Compagnie sont en pleine maturité et devraient être exploitées pour assurer la régénération naturelle de la forêt. Il y a actuellement beaucoup de bois pourri ainsi que d'immenses superficies peuplées d'épinettes attaquées par la mouche à scie; ces limites devraient être exploitées immédiatement. Au dire des connaisseurs, il y aurait sur la Seigneurie environ 25,000 cordes de bois à couper en permanence.

IV - AUTRES INDUSTRIES

Il n'y a aucune autre industrie à Grande-Vallée. On rencontre

quelques artisans: 1 charron-forgeron, 1 mécanicien et 6 ou 7 menuisiers. Aucune main-d'oeuvre n'est employée dans ces petites industries familiales. M. Wilfrid Fournier semble posséder des aptitudes remarquables pour la construction des "barges de pêche".

V - ARTS DOMESTIQUES

Grande-Vallée est l'une des municipalités de la côte gaspésienne où les arts domestiques sont le plus en honneur. Au-delà de 100 familles les pratiquent. On compte 25 rouets et 10 métiers employés. On utilise la laine et les chiffons. La laine est produite localement en très petite quantité; elle vient surtout de Saint-Pascal-de-Kamouraska. Le lin n'a jamais été cultivé dans la localité. On emploie exclusivement les teintures commerciales.

Depuis quelques années il y a eu une forte augmentation dans la fabrication de la lingerie. On a donné des cours de démonstration de tissage qui ont contribué à augmenter le nombre de rouets et de métiers utilisés; on remarque aussi une bonne amélioration dans l'exécution des travaux.

Toutes les familles s'occupant d'arts domestiques se servent de chiffons et de jute pour fabriquer des tapis crochotés.

Les 8/10 environ de la production totale de cette industrie familiale sont destinés à des fins commerciales. Les articles fabriqués sont de qualité moyenne quant à l'exécution et à la présentation, et ils se vendent facilement aux touristes.

Les arts domestiques semblent progresser ici, mais ils pourraient certainement progresser davantage. Malheureusement, il n'existe pas de Cercle de fermières et on n'a jusqu'ici organisé aucun concours; on ne compte aucun participant local aux expositions même régionales. Les ouvrières manquent de rouets et de métiers. Elles désirent des cours de démonstration chaque année et réclament une organisation locale qui les aiderait pour la fabrication et la vente.

VI - TRANSPORT

a) Navigation

Il n'y a plus de quai à Grande-Vallée depuis 1911. Les navires de la Clarke Steamship Co. mouillent au large et déchargent les marchandises sur des barques, sauf durant la mauvaise saison, époque où ils effectuent le débarquement au quai de Petite-Vallée.

Les goélettes qui apportent des marchandises à destination de Grande-Vallée accostent toutes au quai de Petite-Vallée, dans la municipalité de Cloridorme. Nous donnerons, en parlant du transport à Cloridorme, le tonnage global des marchandises reçues et expédiées par Petite-Vallée.

Il existait un quai de 900 pieds de longueur à Grande-Vallée avant 1911. On l'a laissé se détériorer et finalement se détruire après la faillite de la "Grande-Vallée Lumber Co." Il ne reste plus qu'un petit port de pêche à l'embouchure de la rivière Grande-Vallée.

b) Camionnage

La municipalité compte 9 camions locaux effectuant occasionnellement le transport des marchandises au quai de Petite-Vallée à Grande-Vallée.

Il y a aussi un certain nombre de camionneurs de l'extérieur, commerçants qui viennent vendre leurs produits dans la localité. Ce sont:

<u>Commerçants</u>	<u>Produits</u>
A.L. Ross (Mont-Joli)	Fruits et légumes
M. Ouellet (Montréal)	Fruits et légumes
A.W. Patterson (Gaspé)	Pain-Tabac
Armand Desjardins (Rimouski)	Pâtisseries

La Compagnie de Transport du Poisson de Gaspé, qui fait le service sur tout le littoral de Gaspé Nord, arrête tous les jours à Grande-Vallée et achète le poisson des pêcheurs.

c) Autobus

Une seule ligne d'autobus dessert cette localité.

CLORIDORME

Cloridorme est une municipalité englobant tout le canton du même nom. Elle comprend plusieurs petites agglomérations dont les principales sont les suivantes: Petite-Vallée, Pointe-à-la-Frégate, Cloridorme et Saint-Yvon.

La municipalité est bornée au nord par le St-Laurent, à l'est par la Seigneurie du Grand-Etang, au sud par le canton Beaujeu et une partie du canton Blanchet, à l'ouest par la Seigneurie de Grande-Vallée.

POPULATION

La municipalité de Cloridorme est plus étendue que la paroisse canonique de Sainte-Cécile-de-Cloridorme, car cette dernière ne comprend pas l'agglomération de Petite-Vallée qui fait cependant partie de la municipalité civile.

La population actuelle dans les limites de la paroisse religieuse de Sainte-Cécile-de-Cloridorme est de 1,202 habitants, dont une personne non-catholique. C'est une augmentation d'une soixantaine d'habitants depuis 1931. Comme on le voit, cette paroisse n'a pas progressé normalement puisque l'accroissement naturel amènerait une population d'au-delà de 1,300 habitants. Il faut donc constater qu'une centaine de personnes ont quitté définitivement la paroisse depuis quelques années. Un certain nombre de familles émigrées sont allées s'établir sur des lots de colonisation, alors qu'on aurait pu les retenir à Cloridorme en ouvrant les cadres de la paroisse dans les rangs IV et V. Un certain nombre des départs comprend aussi des jeunes filles en service domestique à l'extérieur.

La paroisse compte en tout 212 propriétaires. Ce chiffre comprend le nombre de cultivateurs, d'emplacitaires et de colons propriétaires. Il n'y a pas un seul locataire. Au-delà de 100 familles vivent sur de simples emplacements; un bon nombre parmi ces dernières possèdent un jardin et des poules, quelques-unes gardent aussi des porcs. À part les cultivateurs, les pêcheurs et les colons, la paroisse compte quelques camionneurs, quelques charretiers, quelques artisans et une centaine de journaliers dont la moitié sont des hommes mariés. Ces journaliers sont employés surtout à la coupe et au flottage du bois. Ils vont aussi à la pêche occasionnellement.

Une douzaine de jeunes filles sont en service domestique à l'extérieur et 10 au village. Environ 50 jeunes filles sont à la recherche d'emploi.

On a dû malheureusement distribuer ici beaucoup d'allocations de chômage jusqu'en juin 1937. En activant la colonisation, on emploierait tous les chômeurs.

La municipalité ne compte aucun homme de profession. Il faudrait un médecin ici ou à Grande-Vallée, mais de préférence à Cloridorme, car il y en a déjà un à Rivière-Madeleine, localité voisine de Grande-Vallée vers l'ouest.

ASPECT ECONOMIQUE

1.- AGRICULTURE

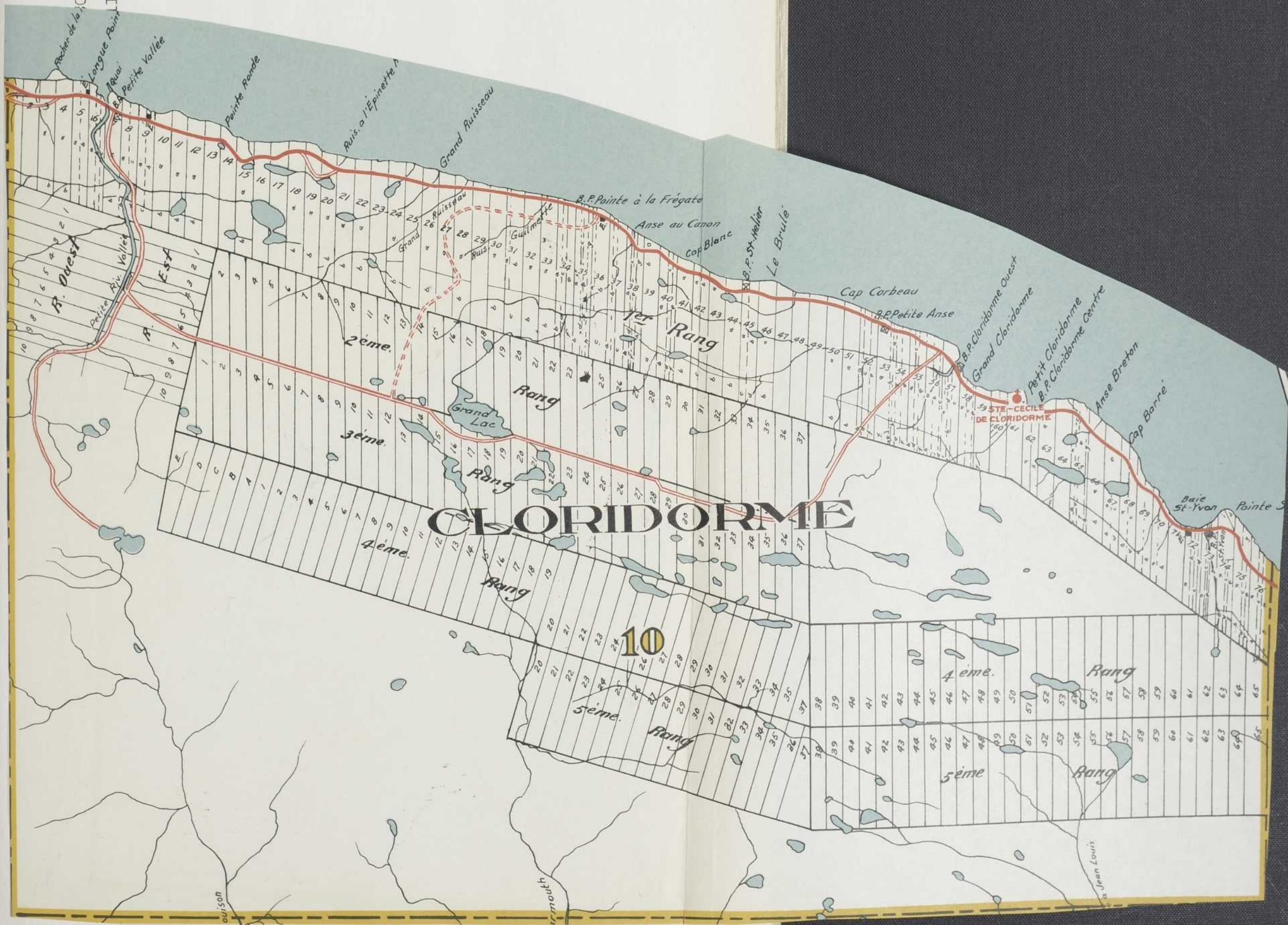
Cloridorme n'est pas une municipalité agricole. Elle compte une centaine de familles de pêcheurs (105 d'après les "Statistiques municipales" et 109 d'après le recensement fédéral (1) sur 175 qui possèdent des formes d'une

(1) Remarquons que le recensement fédéral de 1931 considère la petite agglomération de St-Yvon comme une municipalité distincte de Cloridorme. Nos calculs sont basés sur le total des chiffres qu'il donne pour Cloridorme et St-Yvon.

CLORIDORME

COMTE DE GASPE-NORD

le de 1 mille au pouce



superficie moyenne de 100 acres qu'elles cultivent en partie. L'étendue consacrée à la culture sur chaque ferme ne dépasse guère 10 acres. Le recensement fédéral de 1931 n'indique même qu'une superficie moyenne ensemencée de 3.4 acres par ferme. Disons cependant que des chiffres fournis par le Bureau Fédéral de la Statistique nous indiquent pour l'année précédente (1930) une étendue moyenne en culture de 5 acres par ferme. Il serait relativement facile de doubler au moins l'étendue consacrée aux cultures.

Le sol est acide et l'on ne fait aucun emploi d'amendements calcaires. Les engrais chimiques sont aussi inconnus. On emploie annuellement en terre franche environ 100 tonnes de varech, 1,000 tonnes de poisson et 800 tonnes de fumier de ferme; ce dernier engrais donne d'assez maigres résultats à cause des mauvais procédés de conservation.

La topographie de cette région assure le bon égouttement des terres.

Production végétale

Les étendues consacrées aux grandes cultures ne sont certainement pas très considérables. Il semblerait cependant qu'elles sont plus importantes que le laissent croire les chiffres de 1931 lesquels sont passablement inférieurs à ceux que nous fournit le Bureau fédéral de la Statistique pour l'année 1930, comme le fait voir le tableau suivant.

<u>Cultures</u>	<u>Superficies ensemencées</u>	
	<u>1930</u>	<u>1931</u>
Orge.....	...	2
Avoine.....	164	137
Navets et choux de Siam.....	1	...
Seigle.....	1	...
Pois secs.....	1	...
Pommes de terre.....	80	49
Foin.....	281	182

Les étendues en avoine et en foin pourraient doubler, et celles en pommes de terre pourraient même quintupler. La culture maraîchère est inconnue des cultivateurs de cette localité; quelques emplacements seulement possèdent un petit jardin de famille.

Production animale

L'élevage du bétail est réduit à sa plus simple expression à Cloridorme. On ne garde qu'un très petit nombre de chevaux pour les travaux sur la ferme et quelques bovins, porcs, moutons et poules pour les besoins de l'alimentation domestique. L'élevage du mouton est à peu près nul.

o o

Les cultivateurs ne retirent aucun revenu argent de leur ferme. Ils ne vendent rien.

Quelques cultivateurs ou fils de ces derniers vont aux chantiers une couple de mois l'hiver. Ceci rapporte en moyenne une trentaine de dollars par ferme; l'on peut ajouter à cela une vingtaine de dollars par ferme provenant de l'exploitation forestière du cultivateur sur son propre lot. Mais puisque ces fermiers sont avant tout des pêcheurs, la mer leur fournit leur principal revenu; ce dernier a considérablement diminué depuis quelques années. Cependant, les pêcheurs-cultivateurs retirent encore de la pêche un revenu net annuel d'environ \$175.

Nous voyons que les cultivateurs de cette municipalité vivent dans des conditions extrêmement désavantageuses. Une bonne direction technique en ce qui concerne l'agriculture contribuerait cependant à améliorer leur situation.

Achats

La municipalité importe annuellement de Québec 10,000 livres de beurre, 165,000 livres de farine, 150 livres de cuir, 500 verges d'étoffes et flanelles, 600 verges de toile. On importe également un peu de viandes et de fruits.

11 - PÊCHERIES

La pêche constitue la principale occupation des habitants de Cloridorme. Les différentes petites agglomérations du littoral comprises dans les limites de cette municipalité sont toutes des centres de pêche. Il y a en tout dans Cloridorme environ 175 familles vivant principalement de pêche. Ces familles comptent au-delà de 200 personnes se livrant surtout à cette industrie. Quelques-unes s'occupent aussi l'agriculture, comme nous l'avons vu plus haut. Plusieurs pêcheurs vont aux chantiers pendant l'hiver. La pêche rapporte en moyenne \$225 par famille de pêcheurs, c'est-à-dire à peu près 60% du revenu familial.

L'embouchure des rivières Petite-Vallée et Cloridorme sert d'abri aux barques des pêcheurs.

La municipalité possède un entrepôt frigorifique où l'on conserve le hareng pour la "boette".

La pêche n'a pas été très bonne cette année (1937), parce que, prétend-on, il y a eu au printemps un assez grand nombre de marsouins dans la région.

111 - INDUSTRIE DU BOIS

Il existe à Petite-Vallée une scierie appartenant à M. Charles H. Nadeau de Port-Daniel. Une quarantaine d'hommes ont travaillé dans cette scierie pendant 4 mois ce printemps et cet été; une centaine de bûcherons sont employés dans la forêt l'hiver. M. Nadeau a scié cette année (1937) 2,000,000 p.m.p. de bois; il en est à sa première année d'exploitation. Toute la production a été vendue au commerce de gros, 50% à Montréal et 50% en Angleterre. Le bois que M. Nadeau a mis sur le marché était des qualités suivantes:

a) 4ème et meilleure.....	1,300,000 p.m.p.
b) 5ème qualité.....	500,000 p.m.p.
c) 6ème qualité.....	200,000 p.m.p.

On ne peut guère faire mieux à cause de la trop grande vétusté de la forêt dans cette région.

M. Nadeau a songé quelque temps à abandonner ses opérations à Petite-Vallée à cause des droits de coupe excessifs exigés par la Brown Corporation.

PRODUCTION

EXPLOITANTS

	P o u r e u x - m ê m e s	P o u r l e s a u t r e s
	p.m.p.	p.m.p.
Charles H. NADEAU	2,000,000	
Didier LIBREUX	...	14,000 (planage: 2,000)
Alfred COULOMBE	Fermé depuis 5 ans	
Pierre COTE	Fermé depuis 12 ans	
Pierre BELANGER	...	10,000
Philias FRANCHOUR	4,000	6,000
Elzéar COULOMBE	20,000	...
Enoch BEAUDOIN	30,000	45,000
Xavier POIRIER	Ne scie que quelques billots pour sa propre utilité	
	2,054,000	75,000

ORIGINE (p.m.p.)

	<u>Free Hold</u>	<u>Terres pa- tentées</u>	<u>Lots des colons</u>	<u>Terres de la couronne</u>
Charles H. NADEAU	2,000,000	...	...	...
Didier LEBREUX	...	14,000	...	...
Alfred COULOMBE	Fermé depuis 5 ans		...	...
Pierre COTE	Fermé depuis 12 ans		...	...
Pierre BELANGER	...	10,000	...	...
Philias FRANCOEUR	4,000	6,000	...	...
Elzéar COULOMBE	20,000	...	...	...
Enoch BEAUDOIN	30,000	20,000	25,000	...
Xavier POIRIER	Ne scie que quelques billots pour sa propre utilité			
	2,054,000	50,000	25,000	...

METHODE de VENTE (p.m.p.)

	<u>Au commerce de gros</u>	<u>Consommateurs</u>
Charles H. NADEAU	2,000,000	...
Didier LEBREUX	...	14,000
Alfred COULOMBE	...	
Pierre COTE	...	
Pierre BELANGER	...	10,000
Philias FRANCOEUR	...	10,000
Elzéar COULOMBE	...	20,000
Enoch BEAUDOIN	45,000	30,000
Xavier POIRIER	...	...
	2,045,000	84,000

DEBOUCHES

EXPLOITANTS

	<u>Localité</u>	<u>Province</u>	<u>Autres provinces</u>	<u>Marchés extérieurs</u>
Charles H. NADEAU	...	1,000,000	...	1,000,000
Didier LEBREUX	14,000	...	...	...
Alfred COULOMBE	...			...
Pierre COTE				...
Pierre BELANGER	10,000			...
Philias FRANCOEUR	10,000			...
Elzéar COULOMBE	42,000			...
Enoch BEAUDOIN	75,000			...
Xavier POIRIER	...			...
	129,000	1,000,000		1,000,000

EMPLOYES

	<u>Famille</u>	<u>Etrangers</u>
Charles H. NADEAU	1	140
Didier LEBREUX	3	
Alfred COULOMBE	...	
Pierre COTE	...	
Pierre BELANGER	5	
Philias FRANCOEUR	3	
Elzéar COULOMBE	3	3
Enoch BEAUDOIN	3	
Xavier POIRIER	...	
	18	143

Il y a à Cloridorme 5 autres petites industries; ces dernières ne sont que de petites industries familiales et leur production totale de 129,000 p.m.p. en 1937 s'est répartie comme suit:

<u>Exploitants</u>	<u>Production</u>
Enoch Beaudoin (St-Yvon).....	75,000 p.m.p.
Elzéar Coulombe (Cloridorme).....	20,000 p.m.p.
Didier Lebreux (Petite-Vallée).....	14,000 p.m.p.
Philias Francoeur (Pointe-à-la-Frégate)...	10,000 p.m.p.
Pierre Bélanger (Pointe-à-la-Frégate).....	10,000 p.m.p.
TOTAL:	129,000 p.m.p.

Environ 50,000 p.m.p. provenant des terres patentées, ont été sciés pour les besoins des cultivateurs; 25,000 p.m.p., provenant des lots des colons, ont été sciés pour ces derniers. M. Lebreux est le seul à posséder un planeur; il a plané 2,000 p.m.p. en 1937. M. Beaudoin a vendu 30,000 p.m.p. à M. Charles H. Nadeau dont nous avons parlé précédemment. M. Coulombe et Bélanger ont vendu respectivement 20,000 p.m.p. et 4,000 p.m.p. directement aux consommateurs locaux.

Vingt personnes, dont 17 étaient de la main-d'œuvre familiale, ont travaillé dans ces scieries pendant quelques semaines.

M. Xavier Poirier, de St-Yvon, possède également un petit moulin mais il ne scie que quelques billots pour sa propre utilité. Son installation est très rudimentaire et n'est actionnée que par un petit moteur à essence.

M. Pierre Côté et Alfred Coulombe, non mentionnés plus haut, sont chacun propriétaires d'une petite scierie; ces scieries pourraient produire annuellement environ 100,000 p.m.p. Elles sont toutefois inopérantes depuis plusieurs années à cause du manque de bois, la Brown Corporation ayant toujours refusé d'accorder des droits de coupe. D'autre part, il n'y a presque plus de bois sur les terres patentées et certains cultivateurs sont même obligés d'acheter du bois de chauffage.

Il y a lieu d'espérer cependant que, dans Cloridorme, l'industrie du bois se développera maintenant que l'échange des terres de la Brown Corporation est effectué. Le progrès de la colonisation contribuera également au progrès de cette industrie.

Les terrains de ce canton ont été classifiés en 1936.

IV - RESSOURCE LOCALE

Il existe dans le rang 1, lot 9, du canton Cloridorme, une carrière qui n'a jamais été exploitée. Elle appartient à Dame Veuve Louis Dery de Petite-Vallée. On peut facilement, affirme-t-on, extraire au moins 50,000 verges cubes de marme de ce lac d'environ 40,000 pieds de surface. La marme est apparemment de très bonne qualité et le lac est d'accès facile. Il y aurait 4 arpents de chemin à construire et 6 autres à améliorer.

V - ARTS DOMESTIQUES

Dans toute la municipalité de Cloridorme, on compte environ 125 familles pratiquant les arts domestiques; il y a 25 rouets et 6 métiers employés; il y a aussi 4 métiers inutilisés.

On utilise la laine domestique et les chiffons. Toute la laine est importée de St-Pascal-de-Kamouraska. Il y a plusieurs années on cultivait le lin à Cloridorme, mais cette pratique a complètement disparu à cause de la concurrence des produits commerciaux.

Les articles fabriqués sont assez bien exécutés et présentés.

Environ 25% de la production servent à des fins commerciales et 75% aux besoins de la famille. On fabrique aussi des tapis crochétés; on se sert à cette fin de chiffons et de jute. Environ 25 familles en fabriquent pour la vente.

On n'a eu qu'une seule fois (en 1936) des cours de démonstration de tissage. Les ouvrières de la localité réclament de nouvelles démonstrations. On pourrait aussi fonder un Cercle de fermières et organiser des concours locaux.

Il y a, dans la municipalité, une main-d'oeuvre suffisante pour développer les arts domestiques. D'autre part, les matières premières sont achetées à des prix convenables permettant d'obtenir un prix de revient qui donne à l'artisan un salaire suffisant.

VI - TRANSPORT

a) - Navigation

Petite-Vallée possède un quai où les bateaux de la Clarke Steamship Co. font escale tous les huit jours. La profondeur d'eau à ce quai à marée basse est de 18 pieds environ. Pour que tous les bateaux de la Cie Clarke puissent accoster, il faudrait prolonger ce quai d'environ 150 pieds. Quatre goélettes sont également engagées dans le transport des marchandises; chacune d'elles accoste tous les quinze jours au quai de Petite-Vallée.

<u>Noms des exploitants et des bateaux</u>	<u>Tonnage</u>
La Cie de Fret de Gaspé: "Laurice II"	98
La Cie de Navigation de Gaspé ("Miron L")	146
et Baie des Chaleurs: ("Mechins")	71
("Coronation")	64

Plus de la moitié de la cargaison de ces navires est à destination de Grande-Vallée.

Le quai de Petite-Vallée n'est malheureusement pas suffisamment abrité contre les vents et les vagues. Le gouvernement fédéral y a fait exécuter quelques réparations au cours de l'été 1937.

Il existe divers projets de construction de quais. En 1931 on devait en construire un à la Pointe Nord-Ouest de Cloridorme, qui offre un petit havre naturel assez bien abrité. Les sommes ont été votées, mais il s'est élevé une difficulté au sujet de la route d'accès au quai, et cette mécontente a empêché l'entreprise de se réaliser.

Depuis deux ans, les navires de la Clarke Steamship Co. et des autres compagnies de navigation déchargent au quai de Petite-Vallée les marchandises à destination de Cloridorme. Ces dernières sont ensuite transportées par camion dans les diverses agglomérations de la municipalité: Pointe-à-la-Frégate, Petite-Anse, Cloridorme proprement dit et Saint-Yvon. Avant les deux dernières années, les navires mouillaient au large à chacune des localités que nous venons d'énumérer; le débarquement s'effectuait sur des barges.

Voici la somme globale des marchandises expédiées au cours de la dernière saison (1936) par le quai de Petite-Vallée: 643,000 p.m.p. de bois de sciage, 2,629 cordes de bois à pâte et 40 tonnes de poisson. On y a reçu à destination de Grande-Vallée 450 tonnes de produits agricoles, 320 tonnes de produits miniers et 15 tonnes de marchandises générales, - et à destination de Cloridorme et des environs 330 tonnes de produits agricoles, 120 tonnes de produits miniers et 600 tonnes de marchandises générales. Les produits miniers dont nous parlons ici comprennent surtout l'essence distribuée de Grande et Petite-Vallée sur la côte jusqu'au Cap-des-Rosiers. Dans les chiffres que nous venons de donner, nous ne sommes pas certains qu'il n'y a pas double emploi dans certains cas en parlant de Grande-Vallée et de Cloridorme; nous croyons tout de même que ces chiffres fournissent des précisions sur les importations et les exportations de ces deux municipalités.

b) - Camionnage

Il y a dans Cloridorme 5 camionneurs locaux transportant occasionnellement les marchandises déchargées au quai de Petite-Vallée.

Quelques commerçants transportent par camion les marchandises qu'ils viennent vendre dans la municipalité; ce sont les mêmes qu'à Grande-Val-lée.

c)- Autobus

Cette localité est desservie par l'autobus faisant le trajet entre Cap-Chat et Gaspé.

L'ANSE-DE-L'ETANG

L'Anse-de-l'Etang est une petite seigneurie appartenant au seigneur Godfray. Elle comprend un territoire de peu d'étendue ne faisant partie d'aucune municipalité civile, mais relevant de la paroisse canonique de St-Maurice-de-l'Echourie. Il n'y a qu'une seule ferme exploitée par un fermier à l'emploi du seigneur Godfray. Quelques familles de pêcheurs y sont établies. Ces dernières s'occupent aussi un peu de l'exploitation forestière en dehors de la seigneurie.

Ressource locale

En partant du fond du lac de Grand-Etang et en suivant un sentier assez bien marqué jusqu'au sommet de la montagne située au sud-est du lac, on arrive à un autre lac d'environ 25,000 pieds de superficie et dont le fond est blanc; c'est un lac de marne. Faute d'embarcation et d'outils appropriés, il nous a été impossible de prélever un échantillon. Cette manière est actuellement d'accès difficile et ne sera pas exploitable aussi longtemps que l'agriculture ne se développera pas davantage dans cette région.

ST-MAURICE-DE-L'ECHOURIE

St-Maurice-de-l'Echourie est une petite municipalité située sur le littoral nord de la Gaspésie et enclavée dans la municipalité de Rivière-au-Renard dont elle a été détachée en 1925. Son territoire couvre les treize premiers lots des deux premiers rangs Nord du canton Sydenham, et, dans le canton Fox, les 36 premiers lots du premier rang Ouest et les 33 premiers du deuxième rang Ouest.

POPULATION

En 1931, cette municipalité comptait 1,116 âmes; elle en compte actuellement 1,260. Normalement, cette population devrait être de près de 1,400 habitants, mais l'accroissement a été entravé par l'émigration de 16 familles; ces dernières ont quitté la paroisse pour aller s'établir dans les villes où l'industrie leur fournissait les moyens de subsistance qu'elles n'ont pu trouver dans St-Maurice. Environ 35 jeunes filles ont aussi quitté la localité pour s'engager en service domestique à l'extérieur; une dizaine de ces départs ne sont que temporaires. Dans les circonstances actuelles, il n'y aurait eu aucune possibilité de retenir ici les individus qui sont partis, car il n'y a pas d'ouvrage dans la place.

La population est employée surtout à l'agriculture et à la pêche, mais comme ces deux dernières industries sont loin d'être florissantes, presque tous les pêcheurs et les cultivateurs sont à l'occasion journaliers. Ils sont employés à la coupe du bois l'hiver; cette année (1937) on a même travaillé aux chantiers l'été.

Saint-Maurice-de-l'Echourie est l'endroit de la côte nord gaspésienne où il s'est probablement distribué le plus d'allocations de chômage. Il est impossible d'employer les chômeurs à des travaux de colonisation dans la région pour la bonne raison qu'il n'y a pas de colonisation et qu'il ne peut y en avoir. En effet, tous les lots des rangs du littoral sont occupés et ceux des rangs 11 nord et 11 ouest des cantons Sydenham et Fox sont presque entièrement impropres à l'agriculture quoique le sol soit de bonne qualité; la topographie de ces deux cantons se prête très mal à la colonisation. Toute la solution du problème économique semble résider dans l'industrie du bois; actuellement l'International Paper Co. détient les concessions forestières dans cette région et paralyse toute l'activité économique en refusant obstinément les droits de coupe.

SAINT-MAURICE
COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce

Sydenham



FOX

Les familles payent en moyenne \$21 pour le fonctionnement de l'église; l'évaluation municipale est établie sur une base de 15% de la valeur réelle et le taux de la taxe générale s'élève à \$0.40 par \$100.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

St-Maurice-de-l'Echourie ne renferme des terres en culture que le long du littoral. Les sols sont à peu près des mêmes types que ceux de Cloridorme; on rencontre surtout la terre franche. Les terrains sont très acides et auraient besoin par conséquent d'amendements calcaires; mais malheureusement ne fait aucun usage de ces derniers. A peine emploie-t-on en tout une dizaine de tonnes d'engrais complets. On emploie surtout les engrais de mer; environ 2,500 tonnes de poisson et 25 tonnes de varech; on fait également usage du fumier; à peu près 600 tonnes au total. Les terres arables ne sont pas assainies à cause de leur mauvais état d'égouttement; les travaux d'assainissement sur les propriétés sont mal exécutés.

On consacre aux pâturages un peu plus de 1 acre par tête de gros bétail. Les fermiers n'ont pas fertilisé les pâturages.

En 1931, la municipalité de St-Maurice-de-l'Echourie comptait 159 cultivateurs possédant des fermes d'une étendue moyenne de 51 acres. Il y avait là-dessus 5.3 acres en étendue labourée et 1 acre en étendue labourable; le reste était en pâturages naturels, marécages, forêts, etc. La situation est à peu près la même aujourd'hui.

Production Végétale

En 1931, d'après le recensement fédéral, les étendues cultivées se partageaient comme suit:

Cultures	Superficies de 1931 (acres)	Rendement moyen à l'acre
Avoine	329	17 boisseaux
Orge	21	16 "
Grains mélangés	19	19 "
Foin (mil et trèfle)	305	$\frac{3}{4}$ tonne
Pommes de terre	135	125 boisseaux
Racines fourragères	23	10 tonnes
Pâturages	174	-

Aujourd'hui, si l'on excepte une augmentation de 33 acres dans les étendues en pommes de terre, les cultures n'ont guère varié.

On ne fait pas de culture maraîchère à Saint-Maurice. Les cultivateurs ne possèdent pas de jardins de famille. Ils vendent un peu d'avoine et de pommes de terre, ce qui rapporte en moyenne une dizaine de dollars par ferme.

Production animale

Quant au bétail, nous n'en dirons que quelques mots pour démontrer l'état pitoyable dans lequel se trouve l'élevage.

Cette localité ne compte qu'une centaine de mauvais chevaux croisés travaillant sur la ferme et dans les chantiers. Ils sont tous achetés; l'élevage du cheval ne se pratique pas dans cette municipalité.

On garde relativement peu de bovins et peu de porcs; la qualité des sujets laisse beaucoup à désirer. Il n'y a même pas une vache en moyenne par famille de cultivateurs.

L'élevage du mouton ne se pratique pas ici; il y aurait cependant assez de pâturages propres à cet élevage.

On garde au delà de 2,000 volailles, nombre à peine suffisant pour l'alimentation des fermes. Il y aurait en été, à la Rivière-au-Renard, un très bon marché pour les oeufs et la chair.

Il est inutile d'ajouter que le cultivateur ne retire aucun revenu du bétail.

Autres sources de revenu

Environ 75 cultivateurs ou fils de ces derniers sont employés dans les chantiers comme salariés; ils y travaillent environ 3 mois par année. Cette exploitation rapporte en moyenne \$45 par famille de cultivateurs. Certains fermiers vendent du bois coupé sur leurs terres; on peut évaluer à \$35 par ferme l'importance de cette dernière source de revenus.

Quelques familles de cultivateurs, environ le tiers, s'occupent encore de la pêche à la morue. Le revenu de la pêche, réparti sur la masse des cultivateurs, constitue un revenu moyen d'environ \$60.

Revenu moyen de la ferme

Nous résumons en énumérant les trois sources de revenu de l'agriculture:

Culture.....	\$ 10
Exploitation forestière...	30
Pêche.....	60
Total.....	\$150

Achats

Le tableau suivant donne la quantité des produits importés dans la municipalité:

<u>Produits</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence.....	17,000 livres
Pommes de terre.....	20,000 "
Beurre.....	4,000 "
Farine.....	332,800 "
Moules alimentaires.....	200,000 "
Foin.....	30 tonnes
Cuir.....	50 livres
Viandes.....	5,000 "
Etoffes et flanelles.....	200 verges
Toiles.....	1,000 "

La plupart de ces denrées et articles viennent de Québec et de Montréal. On achète un peu de pommes de terre à l'Île-du-Prince-Édouard et un peu de toiles, d'étoffes et de flanelles à Moncton (N.B.) Le foin est acheté dans Gaspé-Sud. Les pommes de terre, les grains de semence et le foin importés pourraient être produits localement. On devrait aussi pouvoir se suffire en viandes, ou du moins en réduire les importations.

o o

Les chiffres donnés plus haut démontrent bien l'état de pauvreté dans lequel vivent les habitants de cette localité.

Une bonne direction technique qui viserait à perfectionner les méthodes de culture, à développer l'élevage, surtout celui du mouton et des volailles, contribuerait à améliorer sensiblement la situation du cultivateur. Mais la solution du problème économique de cette région réside surtout dans le développement de l'industrie forestière.

11- PÊCHERIES

La pêche a ici beaucoup perdu de son importance depuis quelques années; elle est presque tombée complètement depuis 1 an. On comptait encore en 1936 au delà de 100 barques régulièrement employées; on en compte à peine une trentaine cette année (1937). Les autres sont encore employées, mais seulement à l'occasion. Il n'y a plus que 2 familles vivant exclusivement de cette industrie pendant la saison de pêche qui dure 6 mois; on compte aussi 25 familles de pêcheurs-agriculteurs. On peut compter une moyenne de 2 pêcheurs par famille. On calcule que les familles se livrant à la pêche retiennent encore de cette industrie un revenu net d'environ \$175. La plupart des pêcheurs vont aux chantiers l'hiver quand ils peuvent y trouver de l'emploi.

La municipalité possède un entrepôt frigorifique servant à la conservation du hareng.

111- INDUSTRIE DU BOIS

Il y a à Saint-Maurice 6 petites scieries qui ont fonctionné en 1937; leur production totale a été de 121,000 p.m.p. de bois de sciage. Une scierie à bardeau a produit 125,000 bardeaux. Ces petits établissements ne travaillent que pour les besoins des cultivateurs. Ils reçoivent le bois que les cultivateurs coupent sur leurs terres et l'ouvrent pour ces derniers à raison de tant du 1,000 p.m.p. Voici en détail la production de chacun de ces petits exploitants pour l'année 1937:

Exploitants	Production
Origène MATHURIN	6,000 p.m.p.
DUPUIS & FÉRE	10,000 "
Alfred TAPP	10,000 "
Martial JALBERT	30,000 "
Emilien JALBERT	40,000 "
Donat SAVAGE & FÉRE	25,000 "
Jos. JONCAS	125,000 bardeaux

Soul M. Martial Jalbert possède un planeur avec lequel il a ouvré 20,000 p.m.p. Cette petite industrie a employé pendant quelques semaines 23 hommes, dont 16 de main-d'oeuvre familiale.

Les petites scieries dont nous venons de parler auraient une capacité de production variant de 100,000 à 500,000 p.m.p. par année. Tous les propriétaires se plaignent du fait qu'ils ne peuvent obtenir du bois. Les limites de l'International Paper Co. sont trop proches et la Compagnie refuse d'accorder les droits de coupe. Bientôt, la localité sera même obligée d'importer du bardeau. Tant que durera cet état de chose, il est absolument inutile de songer à développer la vie économique de cette localité qui ne compte que sur la forêt pour pouvoir se relever de la misère dans laquelle elle se trouve actuellement.

1V- AUTRES INDUSTRIES

Il n'y a absolument aucune autre industrie dans St-Maurice. On y compte trois forgerons et quelques menuisiers. M. Martial Jalbert possédait autrefois un moulin à farine; celui-ci ne fonctionne plus depuis 25 ans, les cultivateurs ne faisant plus de grains.

V- ARTS DOMESTIQUES

A St-Maurice-de-l'Ecluse, les arts domestiques se pratiquent par 125 familles environ. Ce n'est que depuis 5 ou 6 ans qu'ils sont un peu en honneur. Il y a 50 rouets et 6 métiers employés. Les matières premières utilisées sont les chiffons et la laine domestique. Cette dernière n'est pas produite sur place; on l'importe de St-Pascal de Kamouraska. Les teintures commerciales sont les seules employées.

Les articles fabriqués sont plus ou moins bien exécutés et présentés. Il faudrait répéter plus fréquemment les cours de démonstration de tissage qui ont déjà été donnés à Saint-Maurice; seulement, il serait préférable de donner ces cours au Petit-Cap, car c'est dans cette partie de la municipalité que se trouve surtout la main-d'oeuvre.

Une centaine de familles fabriquent des tapis crochetés.

Presque tous les travaux exécutés servent aux besoins de la famille; 10% seulement des articles sont destinés à des fins commerciales.

Un Cercle de fermières serait de toute première utilité dans cette municipalité.

VI- TRANSPORT

a) Navigation

Les bateaux de la Clarke Steamship Co., qui effectuent le transport des passagers et des marchandises sur toute la côte, assurent un service hebdomadaire à St-Maurice. Cette municipalité possède un quai ayant une vingtaine de pieds d'eau à marée basse. Ce quai n'est malheureusement abrité ni contre les vents ni contre les vagues, de sorte que les bateaux y tiennent assez difficilement les jours de mauvais temps.

Quatre goélettes affectées au transport des marchandises font aussi escale au quai de St-Maurice. Ce sont les trois goélettes de la Compagnie de Navigation de Gaspé et Baie-des-Chaleurs et la goélette de la Compagnie de Fret de Gaspé. Chacune d'elles assure un service bi-mensuel assez régulier.

Au cours de la dernière saison (1936) on a reçu au quai de St-Maurice 200 tonnes de produits agricoles; 10 tonnes de produits miniers et environ 60 tonnes de marchandises générales; on y a expédié 90 cordes de bois de pulpe. En 1937, on a importé de Montréal et de Rivière-à-la-Mort 200,000 p.m.p. de bois. Il semble qu'une localité telle que St-Maurice soit obligée d'importer du bois de sciage.

b) Camions

La municipalité compte 5 camions locaux transportant occasionnellement les marchandises qui sont chargées ou déchargées au quai de St-Maurice.

Il y a aussi 3 commerçants-camionneurs qui viennent de l'extérieur vendre leurs produits dans la localité. Ce sont:

<u>Commerçants</u>	<u>Produits</u>
M. Ouellet (Montréal)	Fruits et légumes
A. Desjardins (Rimouski)	Pâtisseries
A.W. Patterson (Gaspé)	Pain - Tabac

La Compagnie de Transport du Poisson de Gaspé dessert aussi cette municipalité; elle achète le poisson des pêcheurs et le transporte à ses entrepôts à Matane.

c) Autobus

Cette localité est desservie par la ligne d'autobus faisant le trajet entre Cap-Chat et Gaspé. On se plaint du mauvais entretien de la route nationale (route no.6) depuis Madolaine; il y a trop de poussière et cela, paraît-il, détourne le mouvement touristique.

RIVIERE-AU-RENNARD

La municipalité de Rivière-au-Rennard, autrefois nommée Fox et Sydenham-Nord, est située sur le littoral nord de la péninsule gaspésienne à l'est de la Seigneurie de l'Anse-de-l'Etang. La municipalité de St-Maurice, dont le territoire appartenait primitivement à la municipalité de Fox et Sydenham-Nord, a été détachée de celle-ci et s'y trouve maintenant enclavée, sé-

FOX ET SYDENHAM-NORD
 COMTE DE GASPE-NORD & SUD
 Echelle de 1 mille au pouce

Seigneurie de l'Etang

St-Maurice

Sydenham

District électoral de Gaspé-Nord

Baie-de-Gaspé-Nord



parant les deux agglomérations distinctes de Fox et Sydenham-Nord qui ne se rejoignent que par le 3ème rang nord du canton Sydenham.

La municipalité de Rivière-au-Renard est bornée au nord par le golfe St-Laurent et la municipalité de St-Maurice, à l'est par la municipalité de l'Anse-au-Griffon, au sud par celle de Baie-de-Gaspé-Nord, au sud-ouest par une partie du canton Sydenham et à l'ouest par la seigneurie de l'Anse-de-l'Etang. Son territoire comprend une partie des cantons Fox et Sydenham. Dans ce dernier canton la municipalité couvre la partie des deux premiers rangs Nord à l'ouest du 13ème lot et le troisième rang nord. Dans le canton Fox la municipalité couvre toute la partie qui n'appartient pas à l'Anse-au-Griffon (rangs A et B) ou à Saint-Maurice-de-l'Echourie (36 premiers lots du 1er rang ouest et 33 premiers lots du 2e rang ouest).

Rivière-au-Renard est à 113 milles de Ste-Anne-des-Monts et à 37 milles de Gaspé via Cap-des-Rosiers.

POPULATION

La paroisse canonique de Saint-Martin-de-la-Rivière-au-Renard compte en 1937 une population de 2,280 habitants, dont 7 protestants seulement. C'est une augmentation de 400 habitants depuis 1931. Au cours des 6 dernières années, 6 familles sont allées chercher dans les industries des villes leurs moyens de subsistance. La population de la municipalité est principalement groupée dans le canton Fox. Le canton Sydenham ne compte que quelques familles: 7 ou 8 au plus. La paroisse compte au total environ 350 propriétaires dont quelque 230 cultivateurs. Les autres sont de simples emplacements; un bon nombre parmi ces derniers possèdent un petit jardin et quelques animaux de ferme. Il n'y a que 5 locataires à Rivière-au-Renard.

La population de Rivière-au-Renard se livre surtout à l'agriculture et à la pêche; quelques personnes s'occupent d'artisanat. Il y a aussi quelques commerçants. On peut dire cependant que presque tous les pêcheurs et les agriculteurs sont en même temps des journaliers occupés à l'occasion à la coupe et au flottage du bois.

Quant à la main-d'œuvre féminine, on compte à peu près 80, jeunes filles en service domestique, la plupart à l'extérieur; environ 75 jeunes filles auraient besoin de travailler et n'ont pas d'emploi.

Il n'y a dans la paroisse qu'un médecin établi à Rivière-au-Renard depuis plusieurs années. La municipalité n'a besoin d'aucun autre homme de profession.

On a distribué à Rivière-au-Renard d'assez forts montants en "secours directs" depuis 1933. Le problème du chômage se pose ici de la même manière qu'à St-Maurice-de-l'Echourie. Ce n'est qu'en ouvrant la forêt à la population et en développant l'industrie du bois qu'on pourra résoudre, du moins en très grande partie, cette question du chômage.

Chaque famille paie une contribution moyenne de \$26 pour le fonctionnement de l'église. L'évaluation municipale est basée sur 50% de la valeur réelle et la taxe générale est de \$0.50 par \$100.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

La municipalité de Rivière-au-Renard fut pendant longtemps le principal centre de pêche de la côte septentrionale de la Gaspésie; c'est ce qui explique le peu de progrès que l'agriculture a fait dans cette localité. Les deux principaux centres agricoles de cette municipalité se trouvent à Rivière-au-Renard et Petite-Rivière-au-Renard, situés respectivement sur le bord des rivières du même nom.

En 1931, d'après le recensement fédéral, la municipalité comptait 231 cultivateurs établis sur des terres d'une étendue moyenne de 55 acres, dont 11 acres en étendue labourée, 3 acres en étendue labourable et le reste en pâturages naturels, marécages et forêt. Aujourd'hui la situation est sensiblement identique.

 BIBLIOTHÈQUE

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

QUÉBEC

33360

Les sols de cette municipalité sont à peu près les mêmes que partout ailleurs sur la côte; le type de terre franche est dominant.

Les terres sont acides et manquent d'amendements calcaires. On ne fait presque pas usage d'engrais chimiques. On emploie annuellement environ 2,000 tonnes de fumier de ferme.

Les terres sont mal égouttées, en raison d'abord du mauvais état des grandes décharges. La rivière qui traverse la paroisse est sinueuse, sans chute, et ses berges sont peu élevées; tout le bassin de cette rivière est affecté par l'eau. D'autre part, les cultivateurs ne pratiquent pas de travaux d'égouttement sur leurs propriétés.

On consacre aux pâturages 2 acres par tête de gros bétail. Ces pâturages n'ont pas été fertilisés.

Production végétale

Voici les étendues en grandes cultures telles que données dans le recensement de 1931, ainsi que le rendement moyen à l'acre pour chaque culture.

Cultures	Superficies (acres) Recensement de 1931	Rendement moyen à l'acre
Blé.....	12	18 boisseaux
Avoine.....	708	20
Orge.....	15	17
Autres céréales	22	-
Grains mélangés	51	20
Foin	1,382	$\frac{3}{4}$ tonne
Pommes de terre	303	125 boisseaux
Racines fourragères	38	10 tonnes
Pâturages	784	-

Ces superficies n'ont guère changé depuis 1931.

Les cultivateurs vendent 700 boisseaux d'avoine, 260 tonnes de foin et 9,000 boisseaux de pommes de terre. La vente de ces produits rapporte une quarantaine de dollars par famille.

On entaille quelque 3,000 érables; ils produisent annuellement environ 2,000 livres de sucre.

Production animale

L'élevage du bétail est loin d'être développé dans la localité.

a) La municipalité compte environ 175 chevaux qu'on garde pour les travaux de la ferme et des chantiers; il y a 1 étalon croisé et 75 juments d'élevage. On importe aussi un bon nombre de chevaux de Montréal et de l'Ouest canadien.

b) On garde dans la municipalité environ 175 vaches laitières; cela ne fait même pas une vache en moyenne par cultivateur. Il y a 15 taureaux croisés. On élève annuellement une centaine de veaux. Un certain nombre de bovins sont abattus pour l'alimentation familiale; d'autres sont vendus vivants sur le marché local. La vente de ces derniers rapporte environ \$10 par ferme.

c) On élève annuellement près de 260 porcs qu'on abat surtout pour la consommation dans la famille. On en vend aussi quelques-uns, ce qui apporte au cultivateur un appoint de revenu d'une dizaine de dollars.

d) L'élevage du mouton est à la baisse dans la municipalité. On en abat annuellement une quarantaine pour les besoins de la famille. Ici comme dans plusieurs endroits de la côte, on se demande pourquoi cet élevage ne se pratique plus; le marché local serait très bon et pour la chair et pour la laine.

e) On compte en moyenne une quinzaine de volailles par famille.

Autres sources de revenus

Un certain nombre de cultivateurs ou leurs fils sont employés aux chantiers l'hiver comme salariés. Cette exploitation rapporte une cinquantaine de dollars par ferme. Les fermiers coupent aussi du bois à pâte sur leurs terres. La vente de ce bois donne un revenu moyen d'environ \$100 par famille.

Plusieurs fermiers sont également pêcheurs. Cette dernière industrie a rapporté au cours des dernières années, une centaine de dollars en moyenne par famille.

Revenu moyen de la ferme

Le revenu-argent par ferme s'établit donc à peu près ainsi:

Culture	\$ 40
Bétail	20
Exploitation forestière	150
Pêche	100
	\$310

Achats

La municipalité importe annuellement de Montréal et de Québec une forte quantité de produits agricoles et autres qu'elle pourrait en grande partie fournir elle-même. Voici le détail de ces importations:

<u>Denrées et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	15,000 lbs
Beurre	20,000 "
Farine	400,000 "
Moules alimentaires	4,000 sacs
Cuir	800 lbs
Viandes	2,000 "
Tricot	200 "
Etoffes et flanelles	100 vgs
Toiles	200 "

La localité pourrait facilement produire tout le beurre et toutes les viandes dont elle a besoin, et au moins 25% des grains de semence et de la farine qu'elle importe.

Pour réduire le chiffre des importations de denrées agricoles et augmenter le revenu du cultivateur, il faudrait le améliorer les terres par l'usage d'amendements calcaires afin d'obtenir de meilleurs rendements; 2o augmenter les étendues en certaines cultures par le défrichement; 3o augmenter et améliorer le bétail en général, 4o développer l'élevage du mouton et de la volaille. On obtiendra ces résultats en donnant au cultivateur une bonne direction technique.

o o

Pour ce qui est de la colonisation dans cette partie de la région sur les lots non encore occupés des rangs II et III, il est à peu près inutile d'y songer à cause de la topographie très accidentée du terrain.

11- PECHERIES

Rivière-au-Ronard était autrefois le premier centre de pêche de toute la côte nord de la Gaspésie. Cette industrie est loin d'être aujourd'hui aussi florissante; elle décroît rapidement depuis quelques années. Cette année (1937) semble être la plus petite année de pêche jamais vue. Sur 200 barques, on n'en compte plus qu'une cinquantaine régulièrement employées. Les autres ne vont en mer que très rarement et même plusieurs n'y vont pas du tout. Il n'y a plus qu'une centaine de familles dont la principale source de revenus est encore la pêche; toute ces familles s'occupent aussi d'exploitation forestière pendant l'hiver. Environ 75 exploitent une ferme. Le revenu net du pêcheur à la Rivière-au-Ronard

se chiffre cette année à environ \$150, ce qui forme approximativement 40% de son revenu total. Le revenu-argent du pêcheur-cultivateur est à peu près le même que celui du simple pêcheur; le dernier, n'ayant pas à s'occuper de l'exploitation agricole, retire de la pêche un revenu un peu plus fort que le premier; par contre, le cultivateur, comme nous l'avons vu précédemment, retire un certain revenu-argent de sa terre. La situation du pêcheur agriculteur est cependant meilleure que celle du simple pêcheur; en effet, ce dernier est naturellement obligé d'acheter plus que le premier pour nourrir sa famille. Il est vrai cependant qu'un bon nombre de pêcheurs possèdent aussi un petit jardin de famille et quelques-uns gardent des animaux de ferme.

La municipalité possède un très bel entrepôt frigorifique construit depuis quelques années seulement et qui appartient au gouvernement de la province de Québec.

Il existe à Rivière-au-Ronard 2 établissements de préparation d'huile de foie de morue et 1 établissement de préparation de conserves de foie de morue. Les deux premiers appartiennent respectivement à Robin Jones & Whitman Co. et Hyman & Sons Ltd., et le dernier appartient à M. Alfred Côté. En 1936, ce dernier a écoulé sur le marché canadien 8,000 boîtes de conserves de foie de morue. M. Côté vend au commerce de gros. Il travaille pendant 4 mois à cette industrie avec deux de ses fils. Avec un peu de publicité, l'industrie de M. Côté pourrait se développer sensiblement pourvu, bien entendu, que la pêche ne continue pas à décroître d'une façon aussi alarmante qu'en ces dernières années.

Le chiffre d'affaires des deux industries de préparation d'huile de foie de morue, établies depuis plusieurs années a considérablement diminué en ces derniers temps.

Voici leur production prospective pour l'année 1936:

Robin, Jones & Whitman	3,300 gallons
Hyman & Sons Ltd.	1,575 "

La production de la Compagnie Robin, Jones & Whitman pour l'année 1927 dépassait 22,000 gallons d'huile de foie de morue. Il ne serait pas étonnant de voir la Compagnie discontinuer ses opérations d'ici quelques années. Elle possède une installation moderne et très bien tenue. Toute sa production est actuellement écoulée sur le marché américain. Deux hommes travaillent à cette industrie comme salariés pendant 4 mois annuellement.

Quant à la Compagnie Hyman & Sons Ltd., son établissement est moins moderne et les procédés employés pour l'extraction de l'huile sont plutôt rudimentaires. Cette maison, qui emploie elle aussi 2 hommes pendant 4 mois tous les ans, vend toute sa production sur le marché américain.

L'avenir de ces entreprises dépend naturellement de la stabilité de la pêche.

III- INDUSTRIE DU BOIS

Il y a à Rivière-au-Ronard 4 petites scieries. Voici la production de chacune d'elles pour l'année 1937:

Exploitants	Production
Wilbrod Jalbert	60,000 p.m.p.
Narcisse Dufresne	58,000 p.m.p.
J. & R. Plourde	65,000 p.m.p.
J.H. Laflamme	45,000 p.m.p.
Total	228,000 p.m.p.

Presque tout ce bois provenait des terres patentées des cultivateurs et a été ouvré pour les besoins de ces derniers à tant du 1,000 p.m.p. Seul M. Jalbert a coupé une partie de sa production (20,000 p.m.p.) sur ses propres limites. Il a vendu ce bois à Montréal.

Une vingtaine d'hommes, presque tous de main-d'oeuvre familiale, ont travaillé pendant quelques semaines dans ces différentes scieries.

M. Félix Dumaresq possédait autrefois une petite scierie d'une capacité de production de 5,000 p.m.p. par jour. Ce moulin ne fonctionne plus depuis 2 ans à cause du manque de bois, surtout d'épinette. Il possède une petite manufacture de portes et châssis. Avec son installation actuelle, il pourrait faire annuellement au delà de 1,000 portes et châssis, mais sa production est loin d'atteindre ce chiffre. En 1936-37, il a ouvré 4,000 p.m.p. de bois provenant des cultivateurs.

Ici comme à St-Maurice-de-l'Echourie, l'industrie du bois ne pourra se développer tant que l'International Paper Co. refusera les droits de coupe. Les propriétaires de scieries ont aussi essayé d'obtenir des droits de coupe sur les terres de la Couronne dans les cantons Fox et Cap-des-Rosiers, où il y a de nombreux lots réputés absolument impropres à la colonisation; jusqu'ici, ils n'ont rien obtenu. Dans l'état actuel des choses, non seulement le développement est paralysé mais l'existence même des scieries en exploitation est compromise, car les cultivateurs n'auront bientôt plus de bois sur leurs terres.

IV- AUTRES INDUSTRIES

Il n'y a pas à Rivière-au-Renard d'autre véritable industrie que celles dont nous avons parlé dans les pages précédentes. On compte quelques artisans; une dizaine de menuisiers-charpentiers, 3 charrens-forgerons, 1 cordonnier, 1 horloger et 1 mécanicien. Aucun de ces derniers n'emploie de main-d'oeuvre étrangère. Personne non plus ne possède d'aptitudes extraordinaires. Il y a cependant un jeune homme de 22 ans, du nom de Louis-Philippe Parent, qui aurait tout intérêt à se perfectionner. Il est jeune, rempli de bonne volonté et jouit d'une assez bonne santé. C'est le meilleur ouvrier de la localité, à ce qu'on prétend. Il serait capable de montrer aux autres ouvriers à travailler.

V- RESSOURCE LOCALE INEXPLOITEE

Pierre à chaux

D'importants affleurements de calcaire marin se trouvent à environ 8 milles du village, dans la vallée de la Rivière-au-Renard, à côté de la route nationale. L'exploitation de cette carrière serait très facile car on n'aurait qu'à installer un concasseur.

La présence de calcaire dans cette région est importante vu qu'il n'y a aucune manière et que toutes les terres sont acides et ont besoin par conséquent d'amendements calcaires.

VI- ARTS DOMESTIQUES

Environ 200 familles pratiquent les arts domestiques à Rivière-au-Renard. On ne compte cependant que 30 rouets et 12 métiers employés. Cette industrie familiale s'est développée surtout cette année après la fondation d'un Cercle de fermières. Ce dernier organise pour l'automne 1937 sa première exposition régionale.

Les ouvrières utilisent les chiffons et surtout la laine domestique. Cette dernière n'est produite dans la localité qu'en très petite quantité; on l'importe surtout de Saint-Pascal-de-Kamouraska. Le lin était autrefois cultivé, mais cette culture ne se pratique plus aujourd'hui à cause de la concurrence des autres produits commerciaux. On se sert des teintures commerciales.

On a donné quelques cours de démonstration de tissage. A la suite de ces cours on a remarqué une certaine amélioration dans l'exécution des travaux; on a aussi remis en opération 6 rouets et 2 métiers.

On fait aussi des tapis crochotés avec les chiffons et le jute. Une dizaine de familles en fabriquent pour la vente.

Les articles fabriqués sont assez bien exécutés et présentés. Un pourcentage d'environ 10% de la production totale est destiné à des fins commerciales. Tout le reste est fait pour les besoins de la famille.

Il y a dans la municipalité une main-d'oeuvre suffisante pour développer les arts domestiques. Si l'on pouvait se procurer la matière première plus facilement, les ouvrières fabriqueraient davantage pour les besoins des familles, ce qui est encore plus important que la fabrica-

tion pour les fins commerciales. Il serait opportun de développer l'élevage du mouton en vue d'organiser la production de la laine. On devrait aussi encourager la culture du lin. La production locale de ces deux matières premières contribuerait grandement à imprimer un véritable essor à l'industrie des arts domestiques.

VII - TRANSPORT

a) Navigation

La municipalité possède un bon quai à l'extrémité duquel on dispose d'une profondeur d'eau de 20 pieds à marée basse. Le port est bien abrité contre les vents et les vagues. Un bateau de la Clarke Steamship Co. fait escale chaque semaine à Rivière-au-Renard.

La Ellis Shipping Co. possède aussi 2 bateaux qui viennent accoster au quai de Rivière-au-Renard. Cette compagnie assure un service hebdomadaire pour le transport des marchandises. Ces deux bateaux sont le "Gaspé County" et le "Pictou County" qui jaugeant respectivement 375 et 445 tonnes.

Le "Miron L", le "Méchins" et le "Coronation" de la Compagnie de Navigation de Gaspé et Baie-des-Chaleurs, ainsi que le "Maurice M" de la Compagnie de Fret de Gaspé, font aussi escale au quai de Rivière-au-Renard respectivement tous les quinze jours.

Au cours de la dernière saison (1936), les différents bateaux ont déchargé en tout à ce quai 800 tonnes de produits agricoles, 75 tonnes de produits miniers (ces derniers comprennent surtout de l'essence), et 200 tonnes de marchandises générales; on a expédié du même quai 75,000 p.m.p. de bois de sciage et 3,000 cordes de bois à pâte.

b) Camionnage

La municipalité compte 7 camions locaux effectuant occasionnellement le transport des marchandises chargées ou déchargées au quai de Rivière-au-Renard.

Il y a aussi 5 commerçants-camionneurs qui viennent de l'extérieur vendre leurs produits dans la localité; ce sont:

<u>Commerçants</u>		<u>Produits</u>
A.L. Ross	(Mont-Joli)	Fruits et légumes
J.B. Renaud	(Mont-Joli)	Fruits et légumes
M. Ouellet	(Montréal)	Fruits et légumes
A.W. Patterson	(Gaspé)	Pain - Tabac
A. Desjardins	(Rimouski)	Pâtisseries

Les camions de la Compagnie de Transport du Poisson de Gaspé desservent aussi cette municipalité; la compagnie achète le poisson des pêcheurs et le transporte à ses entrepôts à Matane.

c) Autobus

Cette localité est desservie par l'autobus faisant le trajet entre Cap-Chat et Gaspé.

On se plaint en général du mauvais état de la route nationale (boulevard Perron) depuis Madeleine; il y a trop de poussière et cela, paraît-il détourne le mouvement touristique.

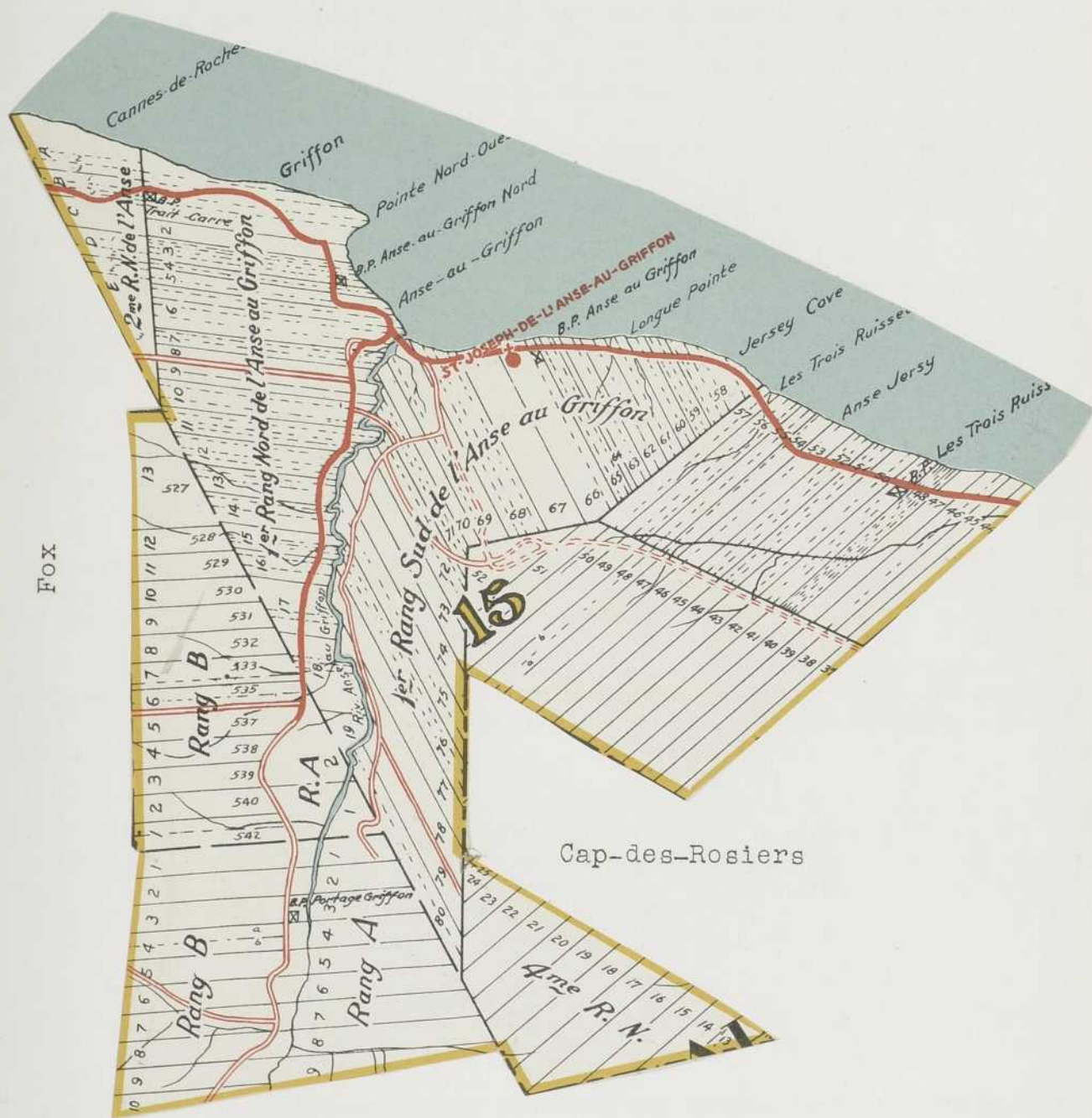
ANSE-AU-GRIFFON

La municipalité de l'Anse-au-Griffon, située dans la partie orientale de la péninsule, est bornée au nord et à l'est par le golfe St-Laurent, au sud par les municipalités de St-Alban-du-Cap-des-Rosiers, Cap-des-Rosiers et Baie-de-Gaspé-Nord, à l'ouest, par la municipalité de Rivière-au-Renard. Son territoire, traversé par la rivière Anse-au-Griffon, couvre une partie des cantons Fox, Cap-des-Rosiers et Baie-de-Gaspé-Nord. Il comprend les rangs A et B du canton Baie-de-Gaspé-Nord, les rangs A et B du canton Fox et, dans le canton Cap-des-Rosiers, les trois rangs de l'Anse-au-Griffon, le 4e rang nord et la partie du premier rang nord au nord du lot 43, et celle du 2e rang nord au nord du 36e lot.

L'ANSE-AU-GRIFFON

COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce



Baie-de-Gaspé-Nord

L'Anso-au-Griffon est à 425 milles de Québec via Ste-Anne-des-Monts.

POPULATION

Les limites de la municipalité de L'Anso-au-Griffon sont les mêmes que celles de la paroisse canonique de St-Joseph-de-l'Anso-au-Griffon qui compte actuellement une population de 1,050 habitants; c'est une augmentation de quelque 70 âmes depuis 1931. On compte une quarantaine d'individus qui ont quitté la paroisse depuis 6 ans; ce nombre de départs comprend quelques jeunes gens qui sont allés s'établir dans des régions de colonisation, d'autres qui travaillent actuellement dans les villos, et enfin un certain nombre de jeunes filles en service domestique à l'extérieur; quelques-unes de ces dernières ne sont parties que temporairement. Pendant cette période de 6 ans, personne de l'extérieur n'est venu s'établir dans la paroisse. A cause du manque de travail sur place, il n'y aurait eu aucune possibilité de retenir ceux qui sont partis.

La paroisse compte 212 propriétaires dont 160 cultivateurs. Les autres sont des pêcheurs ou journaliers vivant sur de simples emplacements; parmi ces derniers quelques-uns possèdent des animaux de ferme et un petit jardin de famille.

A part les cultivateurs, les pêcheurs et quelques artisans il y a dans la municipalité quelques journaliers occupés à la coupe, au flottage et au sciage du bois. Quelques-uns sont aussi occasionnellement employés à la construction des maisons.

Il n'y a pas un seul homme de profession à l'Anso-au-Griffon. On aurait cependant besoin d'un médecin pour desservir la localité et les places environnantes.

Quant à la main-d'œuvre féminine, elle comprend une trentaine de jeunes filles en service domestique au village ou à l'extérieur. Une vingtaine de jeunes filles auraient besoin de travailler et ne peuvent trouver de l'emploi.

On a distribué ici des allocations de chômage jusqu'en juin 1937. L'ouverture des chantiers environnants pourrait créer des travaux permanents qui emploieraient le surplus de la population masculine de l'Anso-au-Griffon.

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église est d'environ \$40 en moyenne par famille. Ce montant comprend la dîme, les collectes etc. L'évaluation municipale est établie sur une base de 1/3 de la valeur réelle; le taux de la taxe générale n'est pas très élevé; en 1936, il n'était que de \$0.30 par \$100.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

L'Anso-au-Griffon est un des centres agricoles les plus importants entre Ste-Anne-des-Monts et Gaspé. Le recensement décomal de 1931 y comptait 160 cultivateurs établis sur des fermes d'une étendue moyenne de 56 acres, dont 9.5 acres en étendue labourée et 2.25 acres en étendue labourable. Le reste, sauf quelques acres en pâturages naturels, était en forêt.

Ce chiffre de 160 cultivateurs nous semble très élevé; à plus forte raison celui de 219 donné par les "Statistiques Municipales" de 1936. D'après les renseignements que nous avons recueillis, on compterait seulement 80 cultivateurs dans la localité.

Les sols de cette municipalité sont en général assez propices à la culture. Ils sont cependant très acides et auraient besoin d'amendements calcaires; on n'emploie que très peu de chaux. Les principaux engrais dont on fait usage sont le varech, environ 1,000 tonnes en tout, et le fumier de ferme, environ 4,000 tonnes. Ce dernier engrais donne d'assez mauvais résultats car il est mal conservé.

Les terres arables de cette municipalité sont plus ou moins assainies à cause du mauvais état des grandes décharges et de l'absence des travaux d'égouttement sur les propriétés.

On consacre aux pâturages 2 acres en moyenne par tête de gros bétail. Les pâturages n'ont pas été fertilisés.

Production végétale

Nous donnons dans le tableau suivant les étendues totales pour chaque culture d'après les données du recensement de 1931, avec en regard les superficies actuelles et le rendement moyen à l'acre.

Cultures	Superficies de 1931 (acres)	Superficies actuelles (acres)	Rendement moyen à l'acre
Blé	2	40	15 boisseaux
Avoine	512	563	20 "
Orge	44	53	18 "
Autres céréales	11	11	...
Pois secs	13.	13	15 "
Foin (mil et trèfle)	829	912	3/4 tonne
Pommes de terre	94	113	125 boisseaux
Racines fourragères.	21	21	12 tonnes

La véritable culture maraîchère est inexistante à l'Anse-au-Griffon. On n'y voit que quelques jardins de famille. Les superficies que nous venons de mentionner seraient susceptibles d'être augmentées encore, surtout les étendues en blé, en pommes de terre et en racines fourragères.

Les récoltes de certains produits sont suffisantes pour en permettre la vente d'une partie qui varie de 20 à 50%. C'est ce que nous indique le tableau suivant:

Produits	Récolte	Proportion vendue
Blé	600 boisseaux	25%
Avoine	11,260 "	50%
Orge	950 "	25%
Pois secs	200	20%
Foin	684 tonnes	33%
Pommes de terre	14,125 boisseaux	50%

Il y a dans la municipalité une dizaine d'érablières comptant au total 15,00 érables. La production annuelle moyenne est d'environ 12,000 livres de sucre qui sont en bonne partie consommés sur la ferme.

On peut compter un revenu annuel moyen d'une cinquantaine de dollars par ferme provenant des cultures et des érablières.

Production animale

Le bétail constitue la principale source de revenus des cultivateurs de l'Anse-au-Griffon.

a)-Les chevaux, au nombre de 170 environ, travaillent sur la ferme et dans les chantiers. On se sert aussi de boeufs pour les travaux de la ferme. Il y a un étalon croisé et 60 juments d'élevage. La plupart des chevaux sont importés de l'Ouest canadien. L'élevage de ce bétail devrait être encouragé.

b)-Quant aux bovins, on garde environ 225 vaches laitières et 25 taureaux croisés. On élève annuellement à peu près 150 veaux. La vente des bovins rapporte environ \$45 par ferme.

Un certain nombre de cultivateurs, environ le tiers, portent leur lait à la beurrerie locale qui est administrée par la Société Coopérative de Beurrerie de l'Anse-au-Griffon. Cette industrie fonctionne pendant 3 mois et produit environ 2,000 livres de beurre par mois. Le beurre est vendu directement aux consommateurs locaux et le petit lait est remis aux cultivateurs. Les fermiers qui s'occupent de la vente des produits laitiers en retirent une centaine de dollars; mais comme 1/3 des cultivateurs seulement s'occupent de cette industrie, on peut ramener ce revenu à environ \$35 en moyenne par ferme.

c)-On élève annuellement près de 200 porcs croisés.

On ne garde que le type à lard gras. Les porcs sont abattus pour la vente et les besoins de la famille. La vente des porcs rapporte en moyenne \$30 par famille.

d)- On garde aussi un certain nombre de moutons, mais ce nombre a considérablement diminué depuis quelques années. Il serait opportun de développer cet élevage à cause du bon marché local pour la chair et la laine; il y a aussi de grandes étendues de pâturages impropres à de meilleures fins. Les cultivateurs manquent de connaissances techniques pour l'élevage de ce bétail dont la vente rapporte actuellement \$10 en moyenne par famille.

e)- Le nombre de volailles est d'environ 2,300.

Autres sources de revenus

Une centaine de cultivateurs ou fils de ces derniers travaillent aux chantiers comme salariés pendant l'hiver surtout; quelques-uns y vont même l'été depuis quelque temps. Ce travail donne un revenu de \$75 environ par ferme.

La plupart coupent aussi du bois sur leurs terres, surtout du bois à pâte qu'ils vendent à la Mont Louis Seignior Ltd.; cela rapporte environ \$80 par ferme.

Avant 1937, les revenus de la pêche représentaient un appoint de \$100 en moyenne par ferme. Cette année, comme nous le verrons plus loin, ce revenu sera considérablement diminué. Un très grand nombre de cultivateurs ont d'ailleurs abandonné la pêche presque complètement.

Revenu moyen

Nous résumons en énumérant les principales sources de revenus des cultivateurs de l'Anse-au-Griffon.

Cultures et érablières	\$50
Bétail et produits laitiers	115
Exploitation forestière	155
Pêche	100
	\$420

Achats

Dans le tableau qui suit nous donnons la quantité des produits importés annuellement dans la municipalité. Ces produits sont achetés à Québec et à Montréal et l'importation se fait pendant la saison de navigation, c'est-à-dire de mai à novembre.

<u>Données et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	10,000 livres
Farine	160,000 "
Moules alimentaires	800 sacs
Viandes	1,000 livres
Cuir	.50 "
Etoffes et flanelles	100 verges
Toiles	200 "

Les viandes et les grains de semence pourraient être produits en entier dans la localité. Quant à la farine, les importations pourraient être réduites de 25%.

o o

Il faudrait peu de chose pour faire de cette paroisse un beau centre agricole. Le sol est bon mais il aurait besoin de plus d'amendements calcaires et d'engrais chimiques. Il y a aussi un bon commencement d'organisation. La Société Coopérative de Bourrerie, fondée en 1926, compte 34 membres; le Cercle agricole, fondé en 1918, groupe 45 membres. On peut aussi mentionner le Cercle des fermiers, fondé en 1936 et comptant 67 membres. Tous ces groupements professionnels fonctionnent assez bien. La Société d'agriculture, qui compte quelques membres, est malheureusement inopérante.

On peut dire qu'il y a eu un peu d'amélioration dans

les méthodes de culture; augmentation du labour d'automne, emploi d'un peu d'amendements calcaires et d'engrais chimiques, choix plus judicieux des grains de semence. Malheureusement, ces améliorations sont loin d'être suffisantes. Il manque à l'Anse-au-Griffon le stimulant d'une bonne direction technique.

11 - PECHERIES

Le nombre de pêcheurs a considérablement diminué cette année (1937) à l'Anse-au-Griffon. On ne compte plus que 24 familles retirant de la pêche environ 25% du revenu familial, soit une centaine de dollars; il y a 12 barques qui vont en mer assez régulièrement et une soixantaine qui sont peu ou non employées. La plupart des Pêcheurs sont aussi occupés à l'exploitation forestière; quelques-uns sont établis sur des fermes.

La municipalité possède un entrepôt frigorifique servant surtout à la conservation du hareng pour la boëtte.

La Compagnie Robin exploite à l'Anse-au-Griffon un établissement de préparation d'huile de foie de morue. Cette industrie, qui emploie deux hommes pendant 3 mois, a produit 2,600 gallons d'huile en 1936. Il semble que la Compagnie n'atteindra pas la moitié de cette production en 1937. L'huile de foie de morue ainsi préparée est vendue au commerce de gros sur le marché canadien. La Compagnie se verra peut-être dans l'obligation de discontinuer ses opérations si la pêche se maintient aussi mauvaise que cette année (1937).

111 - INDUSTRIE DU BOIS

On exploite 4 petites scieries dans la municipalité. Voici les noms des exploitants avec la production de chacun en p.m.p. pour l'année 1937:

Exploitants	Production
Eddie Chouinard	153,000 p.m.p.
Cotton & Frère	50,000 p.m.p.
Moise Langlois	80,000 p.m.p.
Eddie LeSelleur	5,000 p.m.p.
	288,000 p.m.p.

M. Eddie Le Selleur a fait la coupe exclusivement sur son propre lot. Tout le bois qu'il a coupé et scié a servi à faire des portes, des châssis et surtout des boîtes pour l'emballage de la morue. Toute sa production a été vendue dans la localité ou les environs.

M. Eddie Chouinard a acheté des cultivateurs, à l'état brut, environ 30,000 p.m.p. de bois qu'il a sciés et vendus sur le marché de Montréal.

Tout le reste, soit la plus grande partie du bois employé dans ces scieries, provient des terres patentées des cultivateurs et est scié pour les besoins de ces derniers. Cotton & Frère ont plané 25,000 p.m.p. et scié 225,000 bardeaux. M. Moise Langlois a également scié 50,000 bardeaux.

Une quinzaine d'hommes ont travaillé pendant quelques semaines dans ces différentes scieries; seul M. Chouinard a employé 2 étrangers.

PRODUCTION

EXPLOITANTS

	P o u r - e u x - m ê m e s		P o u r l e s a u t r e s	
	p.m.p.	bardeaux	p.m.p.	bardeaux
Eddie CHOUINARD	30,000	-	100,000	225,000
COTTON & FRERE	-	-	(planage: 25,000)	
			50,000	
Moise LANGLOIS	-	-	75,000	50,000
Eddie LE SELLEUR	5,000	-	-	-
	35,000	-	225,000	275,000

ORIGINE (p.m.p.)

	Free Hold	Terres patentées	Lots des colons	Terres de la Couronne
Eddie CHOUINARD	-	122,000	30,500	-
COTTON & FRERE	-	50,000	-	-
Moise LANGLOIS	-	64,000	16,000	-
Eddie LE SELLEUR	-	5,000	-	-
	-	241,000	46,500	-

METHODE DE VENTE (p.m.p.)

	Commerce de gros	Consommateur
Eddie CHOUINARD	30,000	122,500
COTTON & FRERE	-	50,000
Moise LANGLOIS	-	80,000
Eddie LE SELLEUR	-	5,000
	30,000	257,500

DEBOUCHES (p.m.p.)

	Localité	Province	Autres provinces	Marchés extérieurs
Eddie CHOUINARD	122,500	30,000	-	-
COTTON & FRERE	50,000	-	-	-
Moise LANGLOIS	80,000	-	-	-
Eddie LE SELLEUR	5,000	-	-	-
	257,500	30,000	-	-

Ces petites industries que nous venons d'énumérer déclinent rapidement, il n'y aura bientôt plus de bois sur les terres des cultivateurs.

1V - AUTRES INDUSTRIES

M. Edouard Labbé possède un moulin à farine. Il a moulu 1,000 minots de grain en 1937. M. Labbé pourrait augmenter considérablement sa production si on pouvait habituer les cultivateurs à cultiver leur propre grain au lieu d'importer la farine. Actuellement, M. Labbé ne fait que des moulées pour l'alimentation des animaux. Il possède une bonne installation. Pour moudre le blé, il lui faudrait un bluteau à farine.

Il y a à l'Anse-au-Griffon 4 menuisiers, 2 cordonniers, 1 charbon-forgeron, 1 plombier et 1 mécanicien.

V - ARTS DOMESTIQUES

Une soixantaine de familles de l'Anse-au-Griffon font des travaux d'arts domestiques exclusivement pour les besoins de la famille. Les ouvrières fabriquent de la lingerie et des tapis crochetés; elles se servent pour cela de laine domestique, de chiffons et de jute. Les moutons qu'on élève dans la municipalité fournissent de la laine, mais pas suffisamment pour les besoins locaux; la plus grande partie de cette matière première est importée d'une autre région de la Province.

Il y a dans l'Anse-au-Griffon 35 rouets, tous employés et 10 métiers dont 5 sont inutilisés.

Il s'est donné l'an dernier, dans la municipalité, des cours de démonstration de tissage, ils ont eu de bons effets puisqu'il en est résulté une certaine amélioration des articles quant à leur originalité et à leur présentation d'une manière générale.

Depuis le mois de mars 1936, l'Anse-au-Griffon possède un Cercle de fermières qui a déjà commencé à aider au progrès des arts domestiques. Cette industrie familiale pourrait se développer davantage dans la

localité, car il y a une nombreuse main-d'oeuvre et les matières premières sont achetées à des prix convenables permettant d'obtenir un prix de revient qui donne à l'artisan un salaire suffisant.

VI - TRANSPORT

a) - Navigation

La municipalité possède un quai au bout duquel la profondeur d'eau n'est que de 14 pieds à marée basse. C'est dire que les bateaux à tonnage assez fort ne peuvent y accoster; il faudrait pour cela prolonger le quai. Ce dernier n'est pas abrité contre les vents, surtout contre les vents d'est.

La Compagnie Clarke dessert cette localité avec deux petits bateaux, mais ce service est occasionnel seulement.

Le "Miron L.", le "Méchin" et le "Coronation" de la Compagnie de Navigation de Gaspé et Baie-des-Chaleurs, ainsi que le "Maurice M." de la Compagnie de Fret de Gaspé, font aussi escale au quai de l'Anse-au-Griffon tous les quinze jours.

Au cours de la dernière saison (1936) on a reçu au quai de l'Anse-au-Griffon 125 tonnes de produits agricoles et 75 tonnes de marchandises générales; l'essence et le sel viennent de Gaspé par camion. On a expédié de ce même quai, par bateaux ou goélettes, 12,000 p.m.p. de bois de sciage, 1,500 cordes de bois à pâte et 100 tonnes de produits de la pêche.

b) - Camionnage

Il y a dans la municipalité 2 camions locaux transportant occasionnellement les marchandises chargées ou déchargées au quai.

MM. M. Ouellet de Montréal et J.-B. Renaud de Mont-Joli sont des commerçants camionneurs qui viennent régulièrement vendre des fruits et des légumes dans la localité.

c) - Autobus

Aucun service d'autobus ne dessert la municipalité. Celui qui fait le trajet entre Cap-Chat et Gaspé ne passe pas par l'Anse-au-Griffon. Il suit la route longeant la Rivière-au-Renard.

SAINT-ALBAN-DU-CAP-DES-ROSIERS

La municipalité de Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers est bornée au nord et à l'est par le golfe Saint-Laurent, au sud par la municipalité de Cap-des-Rosiers, à l'ouest par la municipalité de l'Anse-au-Griffon. Elle est complètement située dans le canton Cap-des-Rosiers dont elle occupe la partie du premier rang nord au sud du 44e lot, la partie du 2e rang nord au sud du 37e lot et tout le 3ème rang nord, ainsi que les 2 rangs est du canton moins le lot A du premier rang est. La municipalité est traversée par quelques petites rivières dont la principale est la rivière Cap-des-Rosiers qui se jette dans le golfe à l'extrémité est de la paroisse.

Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers est à 432 milles de Québec via Ste-Anne-des-Monts.

POPULATION

La population actuelle de la paroisse de St-Alban-du-Cap-des-Rosiers est de 1,108 habitants.

La paroisse compte, en plus des cultivateurs, un certain nombre d'emplacitaires qui possèdent un petit jardin de famille et quelques animaux de ferme. A part les cultivateurs et les pêcheurs, il y a dans la municipalité une quinzaine de journaliers, 4 charretiers, 2 camionneurs et quelques artisans. Les journaliers sont employés surtout à la coupe et au flottage du bois.

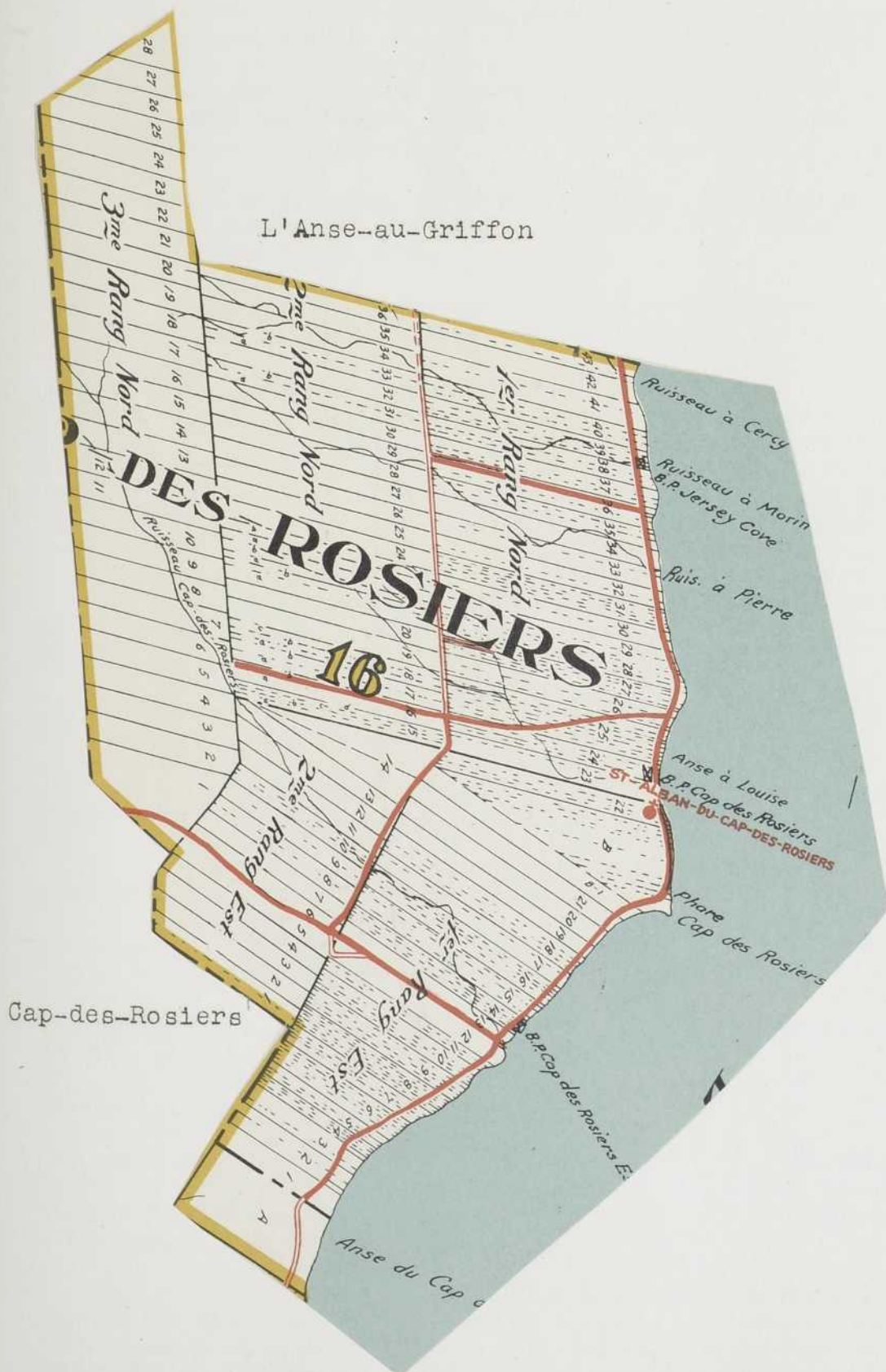
La main-d'oeuvre féminine comprend environ 65 jeunes filles en service domestique, surtout à l'extérieur.

On a distribué à St-Alban des allocations de chômage jusqu'en juin 1937. Il serait difficile de créer ici des travaux permanents qui emploieraient les chômeurs.

ST-ALBAN-DU-CAP-DES-ROSIERS

COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce



ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

Autrefois, la culture et la pêche en haute mer se pratiquaient à peu près sur le même pied à St-Alban-du-Cap-des-Rosiers. Aujourd'hui par suite de la raréfaction du poisson, il semble que la population se livre davantage à l'agriculture. Cependant, on ne pratique encore cette industrie que pour les besoins domestiques; rares sont les produits vendus, comme nous le verrons par la suite.

En 1931, d'après le recensement fédéral, la municipalité comptait 172 cultivateurs établis sur des fermes d'une étendue moyenne de 62 acres dont 7 acres d'étendue labourée, 3 acres d'étendue labourable et 6 acres d'étendue moyenne en pâturages permanents non labourables; le reste était en forêt, pâturage naturel et marécage. Les "Statistiques municipales" de la même année relevaient 211 cultivateurs: elles en comptent 240 en 1936. L'interprétation donnée au mot cultivateur par les statistiques provinciaux est sûrement différente de celle du Bureau fédéral de la Statistique pour qui un cultivateur est un exploitant de ferme, c'est-à-dire l'exploitant de "toute étendue de terre d'une acre ou plus ayant produit en 1930 des récoltes d'une valeur de \$50 ou plus, ou qui en 1931 était en culture ou pâturage".

En acceptant cette interprétation, nos renseignements nous permettent de croire que le nombre de cultivateurs et l'état des fermes n'ont guère varié depuis 1931.

Les sols accusent à peu près les mêmes types que partout ailleurs sur le littoral gaspésien; la terre franche est le type dominant. Les terrains sont acides. On ne fait usage que d'une quantité insignifiante d'amendements calcaires et d'engrais chimiques. Pour engraisser les terres, on emploie environ 3,000 tonnes de varech en terre franche et à peu près la même quantité de fumier de ferme. Les résultats obtenus par l'usage de ces deux engrais sont plus ou moins satisfaisants; le varech est mal employé et le fumier de ferme est en général mal conservé. On a complètement abandonné depuis quelques années l'emploi du poisson comme engrais.

L'état d'égouttement des terres arables est mauvais. Ce manque d'assainissement est dû à l'absence de travaux d'égouttement sur les propriétés ou à la mauvaise exécution de ces travaux.

On consacre aux pâturages 5 acres en moyenne par ferme. On n'a pas fertilisé les pâturages.

Production végétale

Les étendues en grandes cultures n'ont presque pas varié depuis 1931, alors qu'elles étaient comme suit:

Cultures	Superficies (acres)	Rendement moyen à l'acre
Blé	6	15 boisseaux
Avoine	352	20 "
Orge	36	18 "
Seigle	1	18 "
Autres céréales	4	..
Foin (mil et trèfle)	586	$\frac{3}{4}$ tonne
Pommes de terre	91	125 boisseaux
Racines fourragères	16	10 tonnes
Pâturages	1,480	..

Ces étendues sont restées à peu près les mêmes sauf les superficies en blé qui ont augmenté de 3 acres. On consacre une vingtaine d'acres aux jardins de famille. A part les quelques jardins de famille, la culture maraîchère est tout à fait inconnue à Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers.

Les cultivateurs ne vendent qu'un peu de pommes de terre et quelque 50 tonnes de foin.

Il y a dans la municipalité une dizaine d'érablières comptant en tout environ 5,000 érables qu'on entaille tous les ans. Le sucre sert surtout à l'usage domestique. On récolte annuellement 2,500 livres de sucre environ.

Le revenu moyen provenant des cultures et des érablières peut se chiffrer à environ \$30 par ferme.

Production animale

Le bétail ne rapporte au fermier qu'un revenu-argent insignifiant. Presque tous les animaux qu'on élève servent aux besoins de la famille.

a) - On élève quelques chevaux, mais cet animal est surtout importé de l'Ouest canadien. Il y a actuellement dans la municipalité 50 juments d'élevage croisées, mais pas un seul étalon. Les chevaux travaillent sur la ferme et dans les chantiers. La population chevaline actuelle de St-Alban-du-Cap-des-Rosiers est d'environ 135 chevaux; l'élevage pourrait fournir 75% de cette quantité alors qu'il en fournit à peine 25%. C'est dire qu'il se fait beaucoup trop d'importations de chevaux dans cette municipalité où le capital argent est plutôt rare.

b) - Quant aux bovins, on garde à peu près 190 vaches laitières et 20 taureaux croisés. On élève annuellement environ 70 veaux. On abat des bovins, surtout pour l'usage domestique, mais un peu aussi pour la vente, ce qui rapporte une dizaine de dollars par ferme.

Il n'y a ni beurrerie ni fromagerie et les cultivateurs ne vendent pas de produits laitiers. Tout le lait est consommé dans la famille.

c) - On élève annuellement de 180 à 200 porcs qui sont abattus exclusivement pour la consommation domestique. Les truies mettent bas au printemps seulement.

d) - Les cultivateurs gardent eux aussi quelques moutons pour la chair et la laine. Malheureusement, les déprédations causées par les chiens contribuent au déclin de cet élevage, qui pourrait être prospère dans cette localité vu l'abondance des pâturages impropres à d'autres fins et les besoins locaux pour la chair et la laine.

e) - Quant aux volailles, on en engraisse à peine assez pour la consommation sur place. Le manque de connaissances techniques et l'indifférence des cultivateurs sont les deux principaux obstacles qui s'opposent au progrès de l'aviculture.

L'exploitation forestière n'apporte qu'un très faible appoint de revenu aux familles de cultivateurs. Quelques fermiers vendent encore un peu de bois de chauffage et de bois à pâte coupé sur leurs terres. Une dizaine seulement vont aux chantiers.

Achats

La municipalité importe annuellement de Québec et de Montréal les denrées et articles suivants:

<u>Denrées et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	8,000 livres
Farine	120,000 "
Cuir	50 "
Viandes	5,000 "
Etoffes et flanelles	50 verges
Toiles	100 "

Ces importations se font pendant la saison de navigation.

La localité pourrait se suffire en grains de semence et en viandes. On pourrait aussi réduire de 25% la quantité de farine importée.

Par suite de l'exiguité de son revenu, la population de cette localité vit dans un état d'extrême pauvreté.

Les terres de la municipalité sont pourtant fertiles et avec une bonne technique agricole on pourrait améliorer le sort des cultivateurs. On pourrait surtout développer la culture maraîchère et l'industrie laitière.

L'association professionnelle et le mouvement coopératif n'existent pas encore à Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers; il n'y a d'ailleurs aucun cultivateur professionnel et le volume des affaires est actuellement insuffisant pour nécessiter la formation d'un organisme quelconque.

II - PÊCHERIES

Il n'y a cette année à St-Alban-du-Cap-des-Rosiers qu'une cinquantaine de familles dont la pêche constitue la principale source de revenus. La plupart de ces familles s'occupent aussi d'agriculture et un peu d'industrie forestière en dehors de la municipalité. Le revenu net que ces familles retirent actuellement de la pêche peut se chiffrer à une centaine de dollars. Le poisson est vendu à l'extérieur et expédié par camion jusqu'à Gaspé et de là par train, car la municipalité ne possède pas de quai.

Il y a à St-Alban un entrepôt frigorifique qui fut construit par le gouvernement de la Province.

Il n'y a aucun établissement de mise en conserve ou de traitement du poisson.

III - INDUSTRIE DU BOIS

Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers possède deux petites scieries en exploitation. Elles appartiennent respectivement à MM. Horace Giasson et J.H. Laflamme. Le premier a scié, en 1937, 200,000 p.m.p. de bois dont 50,000 p.m.p. de bois de planage, ainsi que 300,000 bardeaux; le second n'a fait que 100,000 p.m.p. de bois de sciage. Tout le bois employé dans ces deux scieries provenait des terres patentées des cultivateurs et a été scié pour les besoins de ces derniers à raison de tant du 1,000 p.m.p. MM. Giasson et Laflamme emploient pendant quelques semaines une dizaine d'hommes en tout; c'est là presque entièrement de la main-d'oeuvre familiale. Ces deux petites industries déclinent très rapidement, car les cultivateurs n'ont presque plus de bois sur leurs terres. Les deux exploitants désireraient obtenir des droits de coupe sur les terres de la Couronne dans Fox-est ou Cap-des-Rosiers; un certain nombre de lots dans ce dernier canton sont impropres à la colonisation.

L'industrie du bois ne sera jamais prospère dans cette municipalité pour la raison très simple qu'il n'y a pratiquement pas de bois; tous les lots d'ailleurs sont patentés et la plus grande partie d'entre eux sont dépouillés.

Voici quelques renseignements supplémentaires sur les deux scieries de la localité:

PRODUCTION

EXPLOITANTS

	P o u r e u x - m ê m e s		P o u r l e s a u t r e s	
	p.m.p.	bardeaux	p.m.p.	bardeaux
Horace GIASSON	...	...	200,000 (planage: 50,000)	300,000
J.H. LAFLAMME	...	...	100,000	...
	...	...	300,000	300,000

ORIGINE (p.m.p.)

	Free Hold	Terres patentées	Lots des colons	Terres de la Couronne.
Horace GIASSON	...	230,000	...	...
J.F. LAFLAMME	...	100,000	...	...
	...	330,000	...	...

METHODE DE VENTE (p.m.p.)

	Cultivateurs
Horace GIASSON	230,000
J.H. LAFLAMME	100,000
	330,000

IV - AUTRES INDUSTRIES

On ne rencontre aucune autre industrie dans la localité. Il y a quelques artisans, mais aucun d'eux ne possède des aptitudes particulières et n'emploie de main-d'oeuvre étrangère. Mentionnons 4 menuisiers, 2 charrons-forgerons et 1 cordonnier.

V - RESSOURCE LOCALE INEXPLOITEE

D'importants affleurements de calcaire marin se trouvent directement à côté de la route nationale No. 6, à environ 2 à 3 milles au sud du village de Saint-Alban. On n'aurait qu'à installer un concasseur pour en faire l'extraction.

La présence de calcaire dans cette région est très importante vu qu'il n'y a aucune marnière et que toutes les terres sont acides.

VI - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques ne sont pas en honneur dans la municipalité; une quinzaine de familles seulement les pratiquent. On compte 15 rouets et 2 métiers employés.

Les quelques ouvrières qui s'occupent de cette industrie familiale fabriquent de la lingerie et des tapis crochetés. Toute la production est destinée exclusivement à la famille. Les procédés en usage sont anciens et les produits n'ont qu'une faible valeur commerciale. Il ne s'est donné aucun cours de démonstration de tissage dans la municipalité. Il n'existe aucun Cercle de fermières.

Il serait très opportun de voir au développement de cette industrie familiale dans la localité et d'encourager la production en vue de la vente. Il y aurait une très bonne clientèle de touristes, car ces derniers s'arrêtent au Cap-des-Rosiers comme à Percé.

VII - TRANSPORT

a) Navigation

En 1930, on avait construit un quai de 600 pieds de longueur et de 80 pieds de largeur, à l'est du phare. La profondeur d'eau à marée haute au bout du quai était de 17 pieds. Ce quai n'était

abrité que des vents du nord et de l'ouest, mais non des vents de l'est. Il fut presque entièrement détruit aux premières tempêtes d'automne la même année. Le quai n'a plus qu'une longueur de 250 pieds environ. Les pêcheurs l'utilisent occasionnellement. Le transport des marchandises qui entrent dans la municipalité se fait par camion depuis le quai de l'Anse-au-Griffon; on a ainsi reçu au cours de la dernière saison (1936) 100 tonnes de produits agricoles, 171 tonnes de produits miniers et 50 tonnes de marchandises générales. Il s'est fait environ 1,000 cordes de bois à pâte qu'on a expédiées par camion vers Pénouille et de là par eau à Gaspé; on a aussi exporté 224 tonnes de produits de la pêche. Le poisson s'expédie surtout par camion jusqu'à Gaspé et de là par train. Auparavant, c'est-à-dire avant 1935, on expédiait le poisson par voie de navigation vers l'Italie et vers Montréal; la quantité expédiée était alors deux fois plus grande.

b) Camionnage

Il y a dans la municipalité 2 camions locaux transportant à Saint-Alban les marchandises déchargées au quai de l'Anse-au-Griffon; ils transportent aussi le bois au quai de Pénouille.

MM. M. Ouellet de Montréal et J.B. Renaud de Mont-Joli sont des commerçants-camionneurs qui viennent vendre des fruits et des légumes dans la localité.

c) Autobus

Aucune ligne d'autobus ne dessert la municipalité. La voiture-automobile qui fait le trajet entre Cap-Chat et Gaspé ne passe pas par St-Alban-du-Cap-des-Rosiers. Elle suit la route qui longe la Rivière-au-Renard.

CAP - DES - ROSIERS

La municipalité de Cap-des-Rosiers est située à l'extrême est de la péninsule gaspésienne, à l'entrée de la Baie de Gaspé. Son territoire, qui couvre en entier les deux rangs sud et la partie A du 1^{er} rang est du canton Cap-des-Rosiers, est borné au nord par la municipalité de Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers, au sud par la Baie de Gaspé, et à l'ouest par la municipalité de Baie-de-Gaspé-Nord.

POPULATION

La population de Cap-des-Rosiers, de même que celle de Baie-de-Gaspé-Nord, relève canoniquement de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Cap-aux-Os. La population de Cap-des-Rosiers est desservie par la mission de St-Augustin-de-Grande-Grave dont la chapelle est située sur la presqu'île du Forillon. Cette mission est rattachée à la paroisse de St-Jean-Baptiste du Cap-aux-Os depuis 1915. Elle appartenait auparavant à la paroisse de St-Alban-du-Cap-des-Rosiers. Comme notre enquête sur la population s'est faite par paroisse canonique, nous parlerons de la population de la paroisse St-Jean-Baptiste-de-Cap-aux-Os en étudiant la municipalité de Baie-de-Gaspé-Nord. Disons simplement ici que la population actuelle de Cap-des-Rosiers est d'environ 800 habitants.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

En 1931, les statistiques du Dominion comptaient dans Cap-des-Rosiers 158 cultivateurs établis sur des fermes d'une étendue moyenne de 41 acres. La partie défrichée ne comprenait qu'une étendue moyenne de 10.3 acres par ferme, dont 6.6 acres en étendue labourée et 3 acres en étendue labourable. Le reste des terres était en forêt et marécage.

Aujourd'hui la situation est encore la même. Il y a donc très peu de terre propre à la culture. Les terrains sont acides et ne sont pas amendés. On n'emploie que très peu d'engrais même naturel. L'état d'égouttement des terres arables est bon car il est assuré par la topographie locale. On consacre aux pâturages 2 acres par tête de gros bétail; les pâturages n'ont jamais été fertilisés.

Production végétale

Toujours d'après le recensement de 1931, voici les étendues en grandes cultures dans Cap-des-Rosiers et le rendement moyen à l'acre:

Cultures	Superficies (acres)	Rendement moyen à l'acre
Avoine	167	15 boisseaux
Orge	6	12 "
Foin (mil et trèfle)	639	$\frac{1}{2}$ tonne
Pommes de terre	136	75 boisseaux
Racines fourragères	33	6 tonnes

La culture maraîchère ne se pratique pas.

On constate cette année une augmentation dans la culture de l'orge seulement à laquelle on consacre maintenant 9 acres. Les autres cultures n'ont guère varié.

Le tableau précédent indique des rendements très inférieurs à ceux des autres paroisses de la Gaspésie. Les cultivateurs de cette localité ne vendent rien.

Production animale

a) - Il y a dans la municipalité environ 90 chevaux dont les cultivateurs se servent pour les travaux de la ferme. On ne pratique pas l'élevage de cet animal à Cap-des-Rosiers. Tous les chevaux sont achetés.

b) - On garde environ 150 vaches laitières et 10 taureaux croisés. On élève annuellement à peu près 50 veaux. On abat tous les ans un certain nombre de bovins pour l'alimentation de la famille. Le lait, soit en nature, soit converti en beurre par les ménagères, sert exclusivement à la consommation domestique.

c) - Le recensement de 1931 donne le chiffre de 86 porcs pour cette municipalité. Cet élevage n'a ni augmenté ni diminué depuis 6 ans. Les porcs sont abattus pour usage de la famille. On ne garde que le type à lard gras.

d) - Quant aux moutons, il n'y en a presque pas dans la localité. Cet élevage a diminué depuis 6 ans pour les raisons déjà données en parlant des autres municipalités. On en abat encore une vingtaine par année.

e) - On ne garde qu'un très petit nombre de volailles.

Achats

Les cultures et l'élevage du bétail sont loin d'être suffisants à Cap-des-Rosiers, comme le démontre clairement la quantité des denrées et articles importés annuellement.

Voici quelles sont les principales importations de la municipalité:

Cap-DES-ROSIERS
COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce



<u>Denrées et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	9,000 lbs
Beurre	1,000 "
Farine	120,000 "
Moulées alimentaires	42,000 "
Cuir	200 "
Viandes	10,000 "
Oeufs	200 doz
Etoffes et flanelles	50 vgs
Toiles	500 "

Il serait difficile de réduire sensiblement ces importations.

Nous voyons donc que non seulement le cultivateur de Cap-des-Rosiers ne vend rien, mais qu'il est même obligé d'acheter certains produits agricoles que sa terre ne peut lui fournir ou lui fournit en quantité insuffisante. Où trouvera-t-il le capital argent nécessaire? L'exploitation forestière rapporte en moyenne \$100 par famille; les cultivateurs ou leurs fils s'engagent l'hiver et parfois même l'été dans les chantiers de la Gaspésie. Cette municipalité était autrefois un poste de pêche important; depuis quelques années, le rendement de cette industrie diminue sans cesse. On prétend que cette année (1937) la pêche sera à peu près nulle.

Ces cultivateurs ont donc un revenu-argent insuffisant. Il va sans dire qu'ils vivent très pauvrement; plusieurs manquent même du nécessaire.

On pourrait défricher encore un peu et augmenter les étendues en culture. Cette amélioration serait cependant tout à fait insuffisante pour résoudre le problème économique de cette localité qui ne possède que très peu de terre et pas de forêt. Les possibilités de développement agricole sont donc très limitées à Cap-des-Rosiers.

II - PÊCHERIES

Cette localité fut dès sa fondation un poste de pêche important. La pêche a considérablement diminué depuis quelques années; on pourrait même dire qu'elle est nulle cette année puisqu'il n'y a plus que 8 familles qui s'occupent encore régulièrement de cette industrie. Ces familles retirent de la pêche un revenu net moyen d'environ \$50. Il y a encore dans la localité 58 barques dont 50 ne vont en mer que très rarement. Les pêcheurs ou leurs fils s'engagent quand ils le peuvent dans les chantiers de la Gaspésie. On peut dire que le revenu de \$50 qu'ils retirent de la pêche constitue 15% à 20% du revenu familial.

Les pêcheurs vendent leur poisson aux commerçants de l'endroit: Robin, Jones & Whitman, Hyman & Son, Agnesi, Chs Bourget. Ces derniers le salent et l'expédient sur le marché des Etats-Unis.

La municipalité possède un entrepôt frigorifique pour conserver le hareng.

On préparait autrefois le filet de morue à l'Anse St-Georges, près de Grande-Grave.

III - INDUSTRIE DU BOIS

Il y a trois scieries dans Cap-des-Rosiers. Nous donnons ici leur production respective pour l'année 1937:

<u>Exploitants</u>	<u>Production (1937)</u>
Paul Corbert & Frères	25,000 p.m.p.
P.S. Hotton	60,000 p.m.p.
J.D. Fournier	750,000 p.m.p.
Total	835,000 p.m.p.

MM. Corbert travaillent tous deux dans leur scierie et ils emploient 1 homme pendant quelques semaines. Quant à M. Hotton, il emploie 3 étrangers pendant quelques semaines. Ces deux scieries fonctionnent exclusivement pour les besoins des cultivateurs; tout le bois employé provient des terres patentées de ces derniers.

Quant à M. J.D. Fournier, il scie au contrat pour la compagnie Hyman & Sons Ltd. Cette dernière possède des concessions forestières au Petit-Gaspé. Il était autrefois installé à Saint-Majorique, mais, faute de bois, il a été forcé de discontinuer ses opérations dans cette localité.

M. Fournier emploie pendant quelques mois 8 hommes, dont 3 de main-d'oeuvre familiale.

L'industrie forestières ne peut pas se développer à Cap-des-Rosiers pour la bonne raison qu'il n'y a que le bois sur les terres patentées des cultivateurs. Les affaires de M. Fournier seront cependant assez bonnes pendant quelques années encore, c'est-à-dire tant que les concessions de la Compagnie Hyman ne seront pas dépouillées.

PRODUCTION .

EXPLOITANTS

	<u>Pour les autres</u> p.m.p.
Paul CORBERT & FRERE	25,000
P.S. HATTON	60,000
J.D. FOURNIER	750,000
	835,000

ORIGINE (p.m.p.)

	<u>Free Hold</u>	<u>Terres patentées</u>
Paul CORBERT & FRERE	-	25,000
P.S. HATTON	-	60,000
J.D. FOURNIER	750,000	-
	750,000	85,000

METHODE DE VENTE (p.m.p.)

	<u>Cultivateurs</u>	<u>Commerce de gros</u>
Paul CORBERT & FRERE	25,000	-
P.S. HATTON	60,000	-
J.D. FOURNIER	-	750,000
	85,000	750,000

DEBOUCHES (p.m.p.)

	<u>Localité</u>
Paul CORBERT & FRERE	25,000
P.S. HATTON	60,000
J.D. FOURNIER	750,000
	835,000

IV - AUTRES INDUSTRIES

Il n'y a aucune autre industrie à Cap-des-Rosiers. Il n'y a même qu'un seul artisan, un forgeron installé à Grande-Grave.

V - RESSOURCES LOCALES INEXPLOITEES

a) - Pierre à chaux

Outre les importants affleurements de calcaire sur la hauteur du chemin de Laurencelle, que nous avons mentionnés en parlant des ressources locales de Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers, il y a, le long du chemin de Petit-Gaspé à Grande-Grave, plusieurs autres affleurements de calcaire qui pourraient être utilisés pour des fins agricoles.

b) - Mines de plomb et de zinc

Sur les gisements de plomb et de zinc du premier rang sud, de l'Anse-du-Petit-Gaspé, de la Baie-Saint-Georges et de l'Anse-des-Sauvages, nous renvoyons à la partie de ce rapport qui traite des ressources minérales.

VI - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques sont loin d'être en honneur dans Cap-des-Rosiers. Aucune famille ne les pratique. Il y aurait cependant une main-d'œuvre suffisante pour introduire et développer cette industrie familiale; mais il faudrait pour cela que cette population rurale eût plus d'esprit d'initiative.

VII - TRANSPORT

a) - Navigation

La municipalité de Cap-des-Rosiers ne possède pas de quai. Il y a cependant une belle baie qui pourrait abriter un bon quai de pêche; ce dernier pourrait en même temps être utilisé par les bateaux de commerce.

Au cours de la dernière saison de navigation on a reçu à destination de Cap-des-Rosiers, au quai de Pénouille, 150 tonnes de produits agricoles, 50 tonnes de produits miniers et 50 tonnes de marchandises générales. La municipalité a expédié par le même quai 60 cordes de bois à pâte et 180 tonnes de produits de la pêche. Cette année (1937) on a expédié au delà de 600 cordes de bois à pâte. Quand la pêche était bonne, on expédiait naturellement beaucoup plus de poisson qu'actuellement.

b) - Camionnage

Il n'y a aucun service de camionnage dans la localité.

c) - Autobus

La municipalité n'est desservie par aucune ligne d'autobus. La voiture automobile qui fait le trajet entre Cap-Chat et Gaspé ne passe pas par Cap-des-Rosiers. Elle suit la route qui longe la Rivière-au-Ronard.

BAIE-DE-GASPE-NORD

La municipalité de Baie-de-Gaspé-Nord, située sur le littoral nord de la Baie-de-Gaspé, entre les municipalités de Cap-des-Rosiers et Sydenham-Sud, occupe la plus grande partie du canton dont elle porte le nom. Son territoire couvre le canton de Baie-de-Gaspé-Nord moins les rangs A et B, les rangs Est et Ouest du Chemin et leur prolongement ouest, ainsi que la partie du premier rang à l'ouest du lot no 53. La municipalité est bornée au nord par le canton Fox, à l'est par les municipalités de l'Anse-au-Griffon et de Cap-des-Rosiers, au sud par la Baie-de-Gaspé, à l'ouest par la municipalité de Sydenham-Sud.

L'agglomération principale se trouve à peu près au centre de la municipalité, à l'endroit communément appelé "Péninsule" par les Anglais, et "Péninsule" ou "Pénouille" par les Français; ce nom vient d'une petite presqu'île qui s'avance dans la baie à cet endroit.

La municipalité est traversée par plusieurs ruisseaux de peu d'importance.

POPULATION

La paroisse canonique de Saint-Jean-Baptiste-du-Cap-aux-

On comprend les deux municipalités de Baie-de-Gaspé-Nord et Cap-des-Rosiers. L'église principale est située sur le littoral, tout près de la limite ouest de la municipalité. Il y a aussi à Grand-Grave la chapelle de la mission de Saint-Augustin-de-Grand-Grave, dont le curé de Saint-Jean-Baptiste est le desservant. Sur le territoire de cette paroisse canonique, on trouve 2 églises protestantes: a) l'Eglise Anglicane de Saint-Mathieu, située à Pénouille (Peninsula), ayant une mission à Petit-Gaspé (Cap-des-Rosiers); b) l'Eglise Unie du Canada, située à Grand-Grave (Cap-des-Rosiers).

Voici comment se divise la population actuelle de cette paroisse:

	Baie-de-Gaspé-Nord	210
Population catholique	Cap-des-Rosiers	500
	Baie-de-Gaspé-Nord	424
Population protestante	Cap-des-Rosiers	300
Population totale sur le territoire de la paroisse canonique :		1,434

La population protestante comprend des personnes d'origine britannique qui ont conservé leur langue et leur religion. La population catholique comprend des Canadiens-français et une centaine d'Irlandais qui ne sont pas francisés.

La population totale sur le même territoire était de 1,422 âmes en 1931; il y a donc eu une augmentation de 12 habitants seulement depuis 6 ans. Cette augmentation n'est pas normale, car, d'après l'accroissement naturel, la population devrait actuellement être de près de 1,550 habitants, soit quelque 120 personnes de plus qu'aujourd'hui. Cette différence provient du départ de 15 familles comptant environ 70 personnes et d'une cinquantaine de jeunes gens et jeunes filles. La majorité des jeunes gens (anglais) qui quittent Peninsula, dans Baie-de-Gaspé-Nord, se destinent à la navigation sur les Grands Lacs. Les jeunes filles qui s'en vont se destinent au service domestique à l'extérieur; nous ne tenons pas compte ici d'une trentaine de départs qui ne sont que temporaires. Quant aux 15 familles qui ont émigré, elles sont allées s'établir dans les villes. A cause du manque d'occupations sur place, il n'y aurait eu aucune possibilité de retenir ceux qui sont partis.

Outre les agriculteurs et les pêcheurs de ces deux municipalités, presque tous propriétaires de lots patentés, il y a quelques emplacitaires comprenant des journaliers et des artisans. Les quelques propriétaires vivant sur de simples emplacements possèdent pour la plupart un petit jardin et gardent quelques animaux de ferme. Les cultivateurs et les pêcheurs sont aussi journaliers à l'occasion. A part les cultivateurs-pêcheurs et les journaliers, il y a en tout dans ces deux localités 6 charretiers, 4 camionneurs et 5 artisans.

Les journaliers sont surtout employés dans les différents chantiers de la Gaspésie.

Quant à la main-d'œuvre féminine, elle comprend une dizaine de jeunes filles en service domestique dans la localité et une vingtaine à l'extérieur. Nous ne tenons pas compte ici d'une trentaine de jeunes filles qui sont parties définitivement de la paroisse pour aller s'engager dans les villes.

On a distribué ici des allocations de chômage jusqu'en juin 1937. Il y aurait peu de possibilité de créer dans la localité des travaux permanents qui absorberaient les chômeurs.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

L'agriculture n'a guère progressé depuis 1931 dans la municipalité de Baie-de-Gaspé-Nord. Les cultivateurs, toujours au nombre de 74, occupent des fermes d'une superficie moyenne de 81 acres. L'étendue labourée, tout comme en 1931, est de 8 acres en moyenne par ferme et l'étendue moyenne labourable mais non labourée est de 1.5 acre. Le reste est en forêt, pâturage naturel ou marécage.

Echelle de 1 mille au pouce

Cap-des-Rosiers



Le peu de terre disponible dans cette municipalité nous paraît très pauvre. On ne fait usage d'aucun amendement calcaire ou engrais chimique; on n'emploie même que très peu d'engrais naturel. On consacre aux pâturages une acre en moyenne par tête de gros bétail. Inutile de dire que les pâturages n'ont pas été fertilisés.

Production végétale

Voici les étendues en culture telles qu'elles sont données par le recensement fédéral; ces superficies sont sensiblement les mêmes en 1937:

Cultures	Superficies (acres)
Blé	2
Avoine	136
Orge	4
Foin (mil et trèfle)	398
Pommes de terre	37
Racines fourragères	1

La culture maraîchère est inexistante.

Les rendements pour les cultures que nous venons d'énumérer sont très inférieurs à ceux des autres paroisses de la Gaspésie. Le sol est en effet très pauvre et très mal entretenu.

Production animale

Quant au bétail, on ne garde qu'un nombre très restreint de mauvais animaux; ces animaux sont loin d'être suffisants même pour les besoins de la famille. Le cheptel de la municipalité n'a guère varié depuis 1931, alors qu'il comptait: 58 chevaux, 168 bovins dont 92 vaches, 51 porcs, 30 moutons et 2127 volailles.

o o

Ici, la situation agricole est à peu près la même qu'à Cap-des-Rosiers et l'on pourrait répéter les mêmes remarques qui ont été faites au sujet de cette dernière municipalité. La plupart des produits des cultures et du bétail nécessaires aux besoins des familles sont importés de Québec et de Montréal. On pourrait ici doubler les étendues en culture, mais cela ne réglerait pas le problème économique local.

Autres sources de revenus.

La pêche a déjà ajouté quelques dollars au revenu des fermes, mais aujourd'hui il n'y a plus un seul pêcheur dans la municipalité. La morue ne monte pas si haut dans la baie de Gaspé. Autrefois, on sortait de la baie et on allait pêcher au large; mais depuis que la pêche est mauvaise, on ne se donne plus cette peine-là. Les hommes préfèrent s'engager dans les chantiers de la Gaspésie, même l'été dans plusieurs cas. Quelques cultivateurs coupent encore du bois sur leurs terres. On peut établir à \$200 environ par famille le revenu annuel retiré de l'exploitation forestière. C'est le seul revenu-argent que le cultivateur touche.

La partie nord du canton encore inoccupée est tout à fait inculte.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

Il y a à Baie-de-Gaspé-Nord 2 scieries à bois de construction et une scierie à bardeaux, employant au total pendant quelques semaines 16 hommes dont 6 de main-d'œuvre familiale. Les deux scieries à bois de construction appartiennent l'une à L. Coffins & Sons, l'autre à Charles Roberts; elles ont fonctionné en 1937 avec les productions respectives de 90,000 p.m.p. et 50,000 p.m.p.

M. A. Simpson, propriétaire de la scierie à bardeaux, a fait 150,000 bardeaux en 1937.

Seuls MM. L. Coffins & Sons ont scié 80,000 p.m.p. et plané 10,000 p.m.p. pour eux-mêmes; ce bois ainsi ouvré a été vendu à la

Crown Lumber Co. à Gaspé. MM. Coffins font aussi des portes et des châssis. Le reste du bois employé dans les différentes scieries, y compris le bardeau, a été scié pour les besoins des cultivateurs.

Les terres patentées sont les seules sources d'approvisionnement de ces trois scieries; comme le bois sera bientôt épuisé sur les lots des cultivateurs, il faudrait, pour que ces industries se maintiennent et progressent, que les exploitants puissent obtenir des droits de coupe sur les limites de l'International Paper.Co., qui sont à proximité de la municipalité.

Il existait autrefois, à Baie-de-Gaspé-Nord, 2 autres scieries qui sont actuellement fermées. La première, appartenant à M. Nazaire Perry,

PRODUCTION

EXPLOITANTS

	Pour lui-même		Pour les autres	
	p.m.p.	(planage:)	p.m.p.	bardeaux
L. COFFINS & SONS	80,000	10,000	10,000	-
Charles ROBERTS	-		50,000	-
A. SIMPSON	-		-	150,000
	80,000		60,000	150,000

ORIGINE (p.m.p.)

Terres patentées	
L. COFFINS & SONS	90,000
Charles ROBERTS	50,000
A. SIMPSON	15,000
	155,000

METHODE DE VENTE (p.m.p.)

	Consommateur	Commerce de gros
L. COFFINS & SONS	22,500	67,500
Charles ROBERTS	50,000	-
A. SIMPSON	15,000	-
	87,500	67,500

DEBOUCHES (p.m.p.)

	Localité-	Province-
L. COFFINS & SONS	22,500	67,500
Charles ROBERTS	50,000	-
A. SIMPSON	15,000	-
	87,500	67,500

a été vendue à M. McCallum, de Barachois, qui vient de la déménager. La seconde, propriété de M. A. Cassivi, ne fonctionne pas depuis une dizaine d'années; elle est restée partiellement démantibulée à la suite d'une tempête.

Il y a aussi dans la municipalité une autre scierie appartenant à M. Donald Raboy. Au cours des cinq dernières années, M. Raboy a construit à Rosebridge une scierie avec moteur à vapeur et machines spéciales pour la construction de boîtes de toutes sortes, spécialement de boîtes pour l'emballage des filets de morue. Tout serait maintenant prêt à marcher et M. Raboy prétend qu'il aurait un bon débouché pour les boîtes, mais il lui manque le fonds de roulement nécessaire pour acheter du bois et commencer les opérations.

III - AUTRES INDUSTRIES

Il existe à Baie-de-Gaspé-Nord un moulin à farine appartenant à M. Evariste Fournier. Ces dernières années, M. Fournier a moulu annuellement environ 3,000 minots de grain. Ce moulin fonctionne exclusivement pour les besoins des cultivateurs de la région comprenant Rivière-au-Renard, Anse-au-Griffon, Cap-des-Rosiers, Cap-aux-Os, Saint-Majorique, Gaspé, Douglastown. Cette meunerie est bien organisée, mais elle n'est actionnée que par un moteur à essence dont le coût d'opération ne laisse aucun profit. M. Fournier continue cependant à moudre uniquement pour rendre service aux nombreux cultivateurs de la région qu'il dessert. Il faudrait à M. Fournier un moteur à l'huile crue, mais il lui manque le capital nécessaire pour acheter ce moteur.

Il n'y a pas d'autre industrie à Baie-de-Gaspé-Nord. Il y a quelques artisans, i.e. 3 forgerons et quelques menuisiers.

IV - RESSOURCE LOCALE

Marnière

Il y a, à environ 6 milles au Nord-Ouest de l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Cap-aux-Os, une importante marnière dont l'existence a déjà été signalée par l'agronome du comté. On construit actuellement un chemin qui permettra l'exploitation de cette marnière.

V - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques sont inconnus dans cette localité, bien qu'il y ait une main-d'œuvre suffisante pour développer cette industrie familiale.

VI - TRANSPORT

a) Navigation

La municipalité possède un très bon quai à Pénouille. A marée basse, l'eau a une profondeur de 20 pieds au bout de ce quai. Le port peut recevoir commodément à la fois 2 grosses goélettes.

La Clarke Steamship Co. dessert la localité avec un de ses petits vaisseaux, le "Cap Gaspé", qui accoste au quai de Pénouille 2 fois par semaine.

Le "MironL.", le "Méchins" et le "Coronation" de la Compagnie de Navigation de Gaspé et Baie-des-Chaleurs, ainsi que le "Maurice M". de la Compagnie de Fret de Gaspé, font aussi escale au quai de Pénouille tous les quinze jours.

Au cours de la dernière saison (1936) la municipalité a reçu par voie de navigation environ 150 tonnes de produits agricoles et 50 tonnes de marchandises générales.

Les marchandises à destination de Cap-des-Rosiers sont aussi déchargées au quai de Péninsule.

b) Camionnage

Il n'y a aucun service de camionnage à Baie-de-Gaspé-Nord. Quelques commerçants de Gaspé viennent occasionnellement vendre leurs produits dans la localité.

c) Autres modes de transport

La municipalité n'est desservie ni par un chemin de fer ni par une ligne d'autobus. L'autobus faisant le trajet entre Cap-Chat et Gaspé ne contourne pas la pointe de la péninsule; il passe par la route 6A qui longe à Rivière-au-Renard.

SYDENHAM-SUD

La municipalité de Sydenham-Sud, située au fond de la baie

de Gaspé, sépare la municipalité de Baie-de-Gaspé-Nord de celle de Baie-de-Gaspé-Sud. Son territoire comprend les deux premiers rangs du canton Sydenham et, dans le canton de Baie-de-Gaspé-Nord, la partie du premier rang à l'ouest du lot 53 ainsi que les rangs est et ouest du Chemin, de même que la partie du canton à l'ouest de ceux-ci. La rivière Dartmouth marque la limite sud de la municipalité. Quelques ruisseaux, tributaires de la rivière Dartmouth, traversent la municipalité de Sydenham-Sud.

L'agglomération principale de cette paroisse, connue sous le nom de Saint-Majorique, se trouve à l'endroit où la rivière Dartmouth s'élargit pour former le Bras du Nord-Ouest de la Baie-de-Gaspé; c'est là également qu'est située l'église paroissiale.

Saint-Majorique est à 144 milles de Sainte-Anne-des-Monts via Cap-des-Rosiers.

POPULATION

La paroisse religieuse de Saint-Majorique-de-Gaspé s'étend sur une plus grande superficie que la municipalité civile de Sydenham-Sud. Elle couvre une partie de la municipalité de Baie-de-Gaspé-Sud et englobe quelques familles catholiques de Baie-de-Gaspé-Nord.

La paroisse canonique de Saint-Majorique-de-Gaspé compte actuellement une population d'un millier d'âmes, dont une centaine appartiennent à la municipalité de Baie-de-Gaspé-Sud et une quinzaine à Baie-de-Gaspé-Nord. On relève en plus une population protestante d'environ 150 personnes dans les limites de la paroisse. L'accroissement de la population depuis 1931 est légèrement inférieur à l'accroissement naturel. On y compte en effet, pour les 6 dernières années une cinquantaine de départs contre une vingtaine d'arrivées.

Les départs comprennent une vingtaine de jeunes gens et jeunes filles et quelques familles. Ces dernières sont allées s'établir dans des régions de colonisation. Quant aux jeunes gens et aux jeunes filles, les premiers ont été attirés par les villes et les secondes se sont engagées en service domestique à l'extérieur; les départs de jeunes filles ne semblent que temporaires pour la plupart.

On aurait pu, semble-t-il, en développant l'industrie agricole dans la localité, retenir ceux qui sont partis.

A part les cultivateurs propriétaires dont nous parlons plus loin, il y a dans la municipalité une quarantaine de propriétaires vivant sur de simples emplacements. Ce sont des artisans, des commerçants et surtout des journaliers. La plupart des emplacements possèdent au moins un petit jardin de famille et quelques animaux de ferme. Les cultivateurs sont aussi journaliers à l'occasion.

Les journaliers sont surtout employés à la coupe et au flottage du bois; quelques-uns travaillent au chargement et au déchargement des bateaux aux quais de Gaspé pendant l'été.

Il n'y a pas un seul homme de profession dans la localité. Un médecin pourrait s'y établir à condition qu'il desserve plusieurs localités à la fois.

Quant à la main-d'œuvre féminine, elle comprend quelques jeunes filles en service domestique à l'extérieur, surtout à Gaspé.

On a distribué par le passé des allocations de chômage dans cette paroisse. L'agriculture pourrait absorber tous les chômeurs de cette localité.

Les familles fournissent une contribution monétaire moyenne de \$24 pour le fonctionnement de l'église. L'évaluation municipale est établie à 70% de la valeur réelle. Le taux de la taxe générale n'est pas très élevé; il n'était que de \$0.20 par \$100 en 1936.

ASPECT ECONOMIQUE

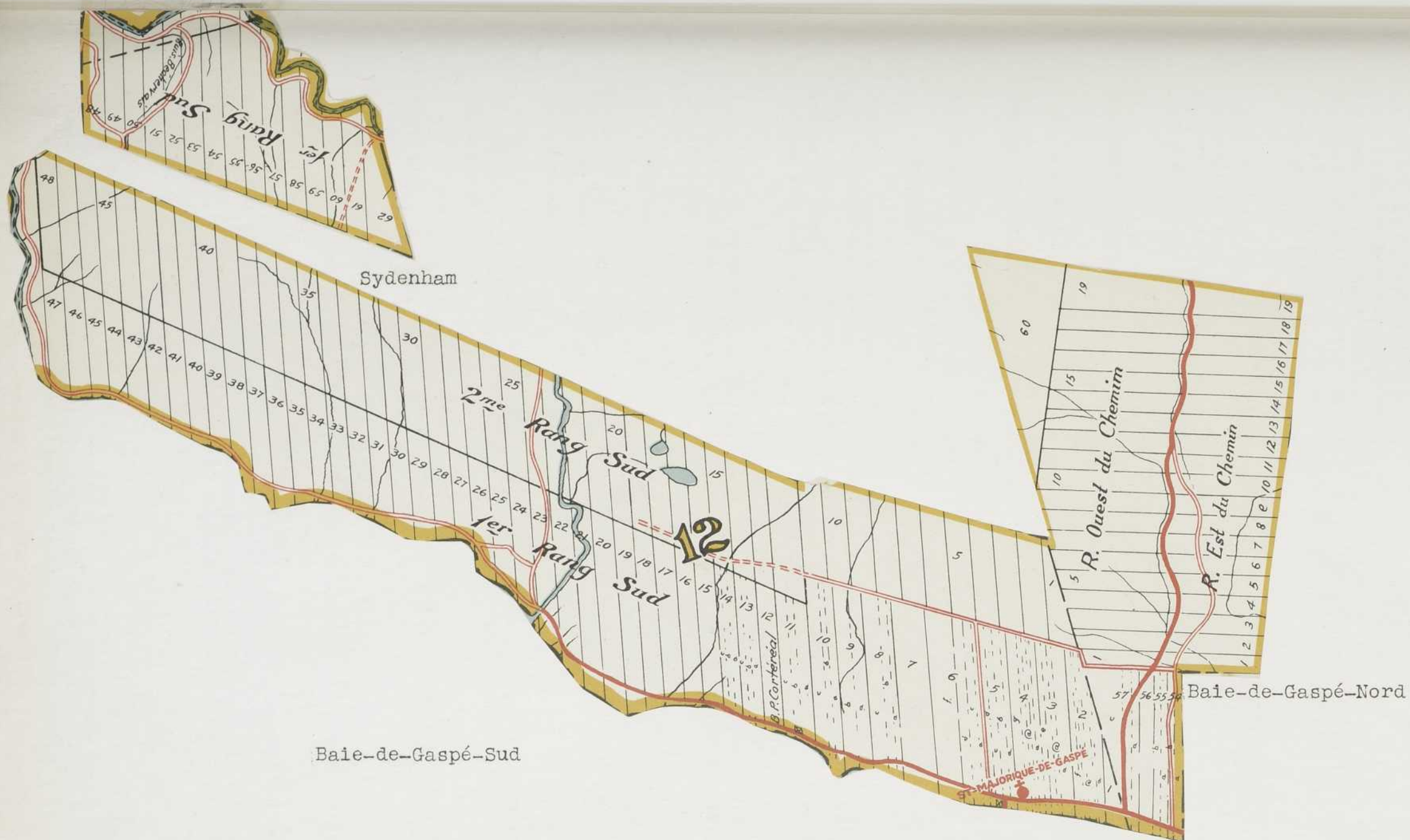
1 - AGRICULTURE

La municipalité de Sydenham-Sud serait très propice à

SYDENHAM-SUD

COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce



l'agriculture; actuellement, cette paroisse est riche surtout en espérances, car divers facteurs ont nui au développement de l'industrie agricole, comme nous le verrons un peu plus loin.

Le nombre de cultivateurs et les superficies moyennes des fermes n'ont guère varié depuis 1931, alors que l'on comptait 103 familles de cultivateurs établies sur des fermes d'une étendue moyenne de 66 acres. On constate cependant une légère amélioration dans les étendues en culture. Il y a aujourd'hui en moyenne 7.5 acres de terre labourée par ferme alors qu'il n'y en avait que 7.1 il y a 6 ans. Chaque ferme possède en plus 1.3 acre en étendue défrichée mais non labourée; le reste est en forêt, pâturage naturel ou marécage.

Les sols de cette municipalité sont fertiles; le type dominant est la terre légère. Les amendements calcaires et les engrais chimiques ne sont presque pas en usage. On emploie annuellement environ 2,700 tonnes de fumier de ferme. Cet engrais donne d'assez mauvais résultats car il est mal conservé.

L'état d'égouttement des terres arables est bon et ces dernières sont en général bien assainies.

On consacre aux pâturages une acre en moyenne par tête de gros bétail. On n'a pas fertilisé les pâturages.

Production végétale.

En 1931, on consacrait les étendues suivantes aux grandes cultures:

<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>	<u>Rendement à l'acre</u>
Avoine	176	18 boisseaux
Autres céréales	9	
Foin	428	3/4 tonne
Pommes de terre	72	125 boisseaux
Racines fourragères	6	10 tonnes

Aujourd'hui (1937), on consacre aux différentes cultures les mêmes étendues qu'en 1931. On a cependant introduit quelques nouvelles cultures, augmentant ainsi l'étendue cultivée de plus de 100 acres, comme l'indique le tableau suivant:

<u>Nouvelles cultures</u>	<u>Acres</u>	<u>Rendement à l'acre</u>
Blé	25	25 boisseaux
Orge	25	15 "
Pois secs	4	15 "
Grains mélangés	50	18 "

Les cultivateurs ne vendent qu'un peu de foin et quelques boisseaux de pommes de terre, ce qui rapporte une dizaine de dollars en moyenne par famille.

La culture maraîchère est à peu près inexistante; il n'y a que quelques petits jardins de famille.

Production animale.

Quant à l'élevage, il se pratique un peu dans la municipalité.

a)- On garde environ 50 chevaux et 25 juments d'élevage croisées; il n'y a pas un seul étalon. Un certain nombre de chevaux sont importés de l'Ouest canadien. Les chevaux travaillent surtout sur la ferme. L'élevage de cet animal offrirait des avantages à cause de la proximité des chantiers de Gaspé.

b)- Il y a en tout dans la municipalité 150 vaches croisées et 10 taureaux croisés. On élève annuellement une centaine de veaux. Les bovins sont abattus soit pour la consommation locale, soit pour la vente sur le marché de Gaspé. La vente des bovins rapporte \$25 en moyenne par ferme. Aucun cultivateur ne fait du contrôle laitier; il n'y a pas de boucherie. Tout le lait est consommé dans la famille ou sur la ferme.

c)- On garde environ 150 porcs qu'on abat pour l'usage de la famille. On élève surtout le type à lard gras.

d)- Quant aux moutons, on n'en garde qu'un nombre tout à fait insuffisant même pour les besoins de la famille. Les chiens nuisent considérablement à cet élevage. Il y aurait cependant plusieurs facteurs susceptibles de la favoriser, entre autres la demande locale pour la chair et la laine et l'abondance des pâturages surtout propres à cet élevage.

e)- On n'engraisse que quelques volailles, environ 15 à 20 poules et poulets par ferme, exclusivement pour l'alimentation familiale.

Autres sources de revenus

Les cultivateurs ne retirent de leurs terres qu'un revenu-argent de \$35 environ par ferme. Ils vont aux chantiers 5 mois par année. Ils retirent de ce travail un revenu moyen d'environ \$200 par familles. Ils vendent aussi un peu de bois coupé sur leurs terrains, ce qui rapporte une dizaine de dollars par ferme. Le chargement des bateaux ajoute un autre \$10 au revenu familial.

Revenu moyen de la ferme.

Voici, pour résumer, les différentes sources de revenus du fermier de Sydenham-Sud. Il est bon de noter que les sommes que nous donnons ne comprennent que le revenu-argent. Il n'est pas tenu compte de la valeur des produits consommés sur la ferme.

Culture	\$ 10
Bétail	25
Exploitation forestière	210
Chargement de bateaux	10
	<u>\$255</u>

o o

Les cultivateurs de cette localité pourraient augmenter de beaucoup ce revenu s'ils cultivaient leur terre avec plus de soin et de technique. Actuellement, il n'y a aucun cultivateur professionnel dans Sydenham-Sud. L'insuffisance du chiffre d'affaires a entravé le développement du mouvement coopératif. Il n'y a qu'un Cercle agricole comprenant 25 membres et fonctionnant médiocrement. Il y a de très belles possibilités de développement agricole dans cette municipalité à condition qu'on étende le défrichement et qu'on augmente au besoin les cadres de la paroisse. Les terres sont fertiles, comme nous l'avons dit précédemment, et pourraient être défrichées sur toute leur longueur. En pentes douces et bien exposées au sud, elles nous apparaissent comme un des plus beaux sites agricoles de toute la Gaspésie. Toutes les étendues en grandes cultures pourraient être augmentées dans une proportion de 500% et même au delà. Un tel développement provoquerait celui de l'industrie animale. Gaspé et ses environs absorberaient tous les produits de la ferme. On pourrait même faire l'exportation à l'extérieur, vu les facilités de transport par bateau. Pour obtenir ces résultats, il faudrait d'abord refaire l'éducation agricole de cette population, surveiller, diriger et encourager au besoin les travaux de défrichement.

Actuellement, au lieu d'exporter des denrées agricoles, on importe annuellement une quantité de produits que la municipalité pourrait en grande partie produire elle-même. Voici le détail de ces importations:

Grains de semence	4,000 lbs
Bourro	3,000 "
Farine	150,000 "
Viandes	10,000 "
Etoffes et flanelles	50 vgs
Toiles	100 "

Ces produits sont importés de Québec et de Montréal pendant la saison de navigation, c'est-à-dire de mai à novembre.

11 - PECHERIES

Il n'y a pas de pêcheur proprement dit dans cette muni-

cipalité. On prend un peu de saumon et de l'éperlan dans la rivière Dartmouth. La pêche à l'éperlan pourrait, semble-t-il, être développée et établie sur une base commerciale.

III - INDUSTRIE DU BOIS

Il n'y a qu'une seule scierie dans Sydonham-Sud; elle appartient à M. Norman Adams. Ce dernier vient de commencer ses opérations. Il a scié 70,000 p.m.p. de bois de construction en 1937. Il a le contrat pour la construction des habitations dans les chantiers de l'International Paper Co. Il scie aussi un peu de bois pour les cultivateurs. M. Adams travaille à son moulin avec 4 employés pendant 1 mois.

Il existait autrefois une autre scierie appartenant à M. Fournier; ce moulin a été démolé au Petit-Gaspé en 1936.

IV - AUTRES INDUSTRIES

On ne rencontre aucune autre industrie dans Sydonham-Sud sauf quelques artisans, 2 forgerons et 3 menuisiers, n'employant aucune main-d'oeuvre.

V - RESSOURCE LOCALE

On pourrait utiliser pour des fins agricoles les importants affleurements de calcaire marin que nous avons mentionnés dans l'étude de la municipalité de Rivière-au-Renard.

VI - ARTS DOMESTIQUES

Une centaine de familles pratiquent quelque peu les arts domestiques. On compte 25 rouets et 3 métiers employés. Les matières utilisées sont la laine domestique et les chiffons. La laine est produite sur place, mais en quantité très insuffisante; on l'achète surtout à Saint-Pascal-de-Kamouraska.

On a donné déjà des cours de démonstration de tissage mais, malheureusement, l'assistance à ces cours a été très faible.

Tous les produits de cette industrie familiale servent exclusivement aux besoins de la famille.

Une dizaine de familles utilisent les chiffons et le jute pour la fabrication des tapis crochétés; 2 familles seulement en fabriquent pour la vente.

Avec beaucoup de bonne volonté de la part des ouvrières, on pourrait organiser et développer les arts domestiques dans la localité.

VII - TRANSPORT

a) - Navigation

Il n'y a pas de quai à Saint-Majorique. Toutes les marchandises à destination de cette localité arrivent à Gaspé et sont transportées de là par camion.

b) - Camions

Il n'y a aucun service régulier de camionnage. Les camionneurs qui desservent cette localité sont des commerçants de Mont-Joli, de Gaspé ou de Chandler, qui viennent vendre leurs produits.

c) - Autobus

La localité est desservie par l'autobus faisant le trajet entre Cap-Chat et Gaspé.

G A S P É

DESCRIPTION

Tout le relief de la péninsule gaspésienne est formé d'alternance de parties en saillies et de parties en creux, orientées selon la direction axiale des anciens plissements apalachiens. Les terrains qui ont le mieux résisté à l'érosion forment les parties en saillies du relief; tels sont les calcaires du Dévonien.

Ailleurs, les terrains moins résistants ont été aplanis par les agents d'érosion et présentent des creux qui ont été envahis par la mer et forment des baies souvent indentées.

C'est dans un de ces creux du relief que se trouvent Gaspé et les municipalités environnantes. Au nord, le relief forme une véritable barrière. L'arête rocheuse constituée par le calcaire de Gaspé (Dévonien inférieur) est continue depuis l'intérieur dans les cantons Sydenham, Fox et Cap-des-Rosiers, jusqu'à la presqu'île du Forillon qui se termine par la Pointe de Gaspé. Les altitudes sont de 1,400 pieds en arrière de Pénouille et du Cap aux Os, de 1,155 pieds en arrière de Petit Gaspé et encore de 355 pieds à l'extrémité du cap.

Au sud, dans le canton de Malbaie, on retrouve des élévations moins grandes que les précédentes, qui se terminent par la Pointe Saint-Pierre entourée d'arêtes rocheuses surplombant le rivage. Ce sont les durs calcaires de Malbaie qui reposent en concordance au-dessus des conglomérats de Gaspé.

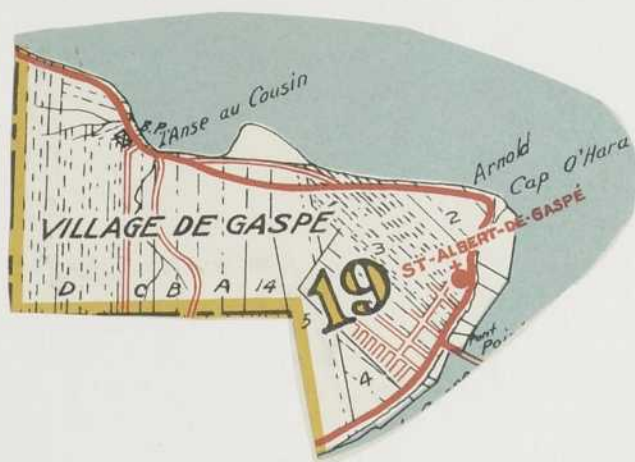
La mer pénètre à l'intérieur sur une distance d'environ 25 milles et forme la baie de Gaspé. Cette dépression, creusée dans des schistes, grès et conglomérats, a été le centre d'appel du réseau hydrographique. Trois rivières se déversent dans la baie. Ce sont, du Nord au Sud: la rivière Dartmouth qui se jette dans le Bras du Nord-Ouest de la baie, la rivière York qui se jette dans le Bras du Sud-Ouest de la baie, et la rivière Saint-Jean qui forme un barachois à son embouchure. Deux promontoirs rocheux, sortes de rides apalachien-nes secondaires, s'avancent dans la baie. Celui du nord se trouve entre les embouchures des rivières Dartmouth et York. Il va en s'abaissant de 1,200 pieds au centre à 600 pieds dans le village de Gaspé. C'est à son extrémité orientale, sur la baie, qu'est situé le village de Gaspé. La partie la plus peuplée du village s'accroche à une pente assez raide allant du sommet du promontoire (600 pieds) au rivage de la baie. La route nationale No. 6 contourne le relief en suivant une terrasse étroite. Le gros du village, boutiques, magasins et hôtels, s'agglomèrent au sud du promontoire, près du pont Ross. Il forme là une agglomération d'apparence urbaine, ayant plusieurs rues parallèles étagées à des niveaux différents, et plusieurs rues transversales qui forment des rampes à pente raide entre le rivage et le sommet du promontoire. A mi-pente, en haut de la route nationale, se dresse la croix de granit élevée en 1934 pour commémorer le quatrième centenaire du débarquement de Jacques-Cartier. En arrière de ce monument, on est à construire la cathédrale de Gaspé dont on voit aujourd'hui les fondations. Enfin, encore plus haut, couronnant le promontoire, se trouve un édifice de brique à plusieurs étages, le couvent des Ursulines. Sur un palier plus bas, vers l'est, on voit un autre édifice notable, le collège classique des Pères Jésuites. Le reste du promontoire, vers l'intérieur, est couvert par la municipalité rurale de Baie-de-Gaspé-Sud. Les terres cultivées se trouvent sur les pentes du promontoire, le centre restant boisé. Du côté nord, c'est le rang Dartmouth qui longe la rive du même nom et le Bras du Nord-Ouest de la baie. Du côté sud, c'est le premier rang sud qui longe le Bras du Sud-Ouest et le delta de la rivière York jusqu'au lot 29. Au delà, en remontant la rivière, se trouvent trois rangs parallèles appelés 1er, 2ème et 3ème rang sud.

Le second promontoire est situé entre le bras du Sud-Ouest de la baie et la rivière Saint-Jean.

Le cours inférieur des trois rivières est en voie d'alluvionnement rapide. Les versants sont très évasés; ils ont par endroit un mille de large. Les rivières se terminent toutes par un

VILLAGE DE GASPE
COMTE DE GASPE-SUD
Echelle de 1 mille au pouce

Baie-de-Gaspé-Nord





Sydenham-Sud

BAIE-DE-GASPE-SUD
COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce

cours sinueux à travers des dépôts de boue et de sable. La carte marine de la Baie-de-Gaspé (no. 217) du Service hydrographique canadien montre que cette baie a une profondeur de 50 à 60 brasses à son ouverture et 5 ou 6 brasses dans le port de Gaspé. Deux flèches de sable construites par les courants qui remanient les alluvions menacent de fermer la baie. La plus large se construit du sud vers le nord: c'est la flèche de Sandy Beach. L'autre se détache en face, sur la rive nord, depuis Pénouille; elle forme un triangle vers le sud-ouest. Enfin, l'embouchure de la rivière Saint-Jean est complètement fermée par deux flèches qui se sont rencontrées, l'une venant du nord en se détachant du cap Haldimand, l'autre venant du sud au promontoire de Douglastown. Le chemin de fer utilise cette digue naturelle et évite de contourner le barachois.

POPULATION

La paroisse canonique du Christ-Roi, autrefois nommée Saint-Albert-de-Gaspé, s'étend sur tout le territoire des deux municipalités de York et Gaspé village et couvre en partie les municipalités de Baie-de-Gaspé-Sud et Douglas-Ouest.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis par M. le Curé de Gaspé, MM. les pasteurs des différentes missions protestantes et MM. les secrétaires des municipalités, nous avons pu établir les chiffres suivants pour la population sur le territoire de la paroisse canonique du Christ-Roi:

Municipalités civiles	Catholiques	Protestants	Autres
Gaspé (village)	672	180	
Baie-de-Gaspé-Sud (partie)	} 228	400	
York, canton		510	35
Douglas-ouest		434	
TOTAUX	900	1,524	35

Population totale sur le territoire de la paroisse canonique 2,459

La municipalité du village de Gaspé comprend une population de langue française et une population de langue anglaise; ces deux éléments sont en nombre à peu près égal. Quant aux trois autres municipalités, elles ne comptent que très peu de Canadiens-Français.

Il y a cette année (1937) une population flottante de près de 275 habitants. Ce sont des gens employés à la construction dans Gaspé, au chargement de bateaux dans York, ou au travail dans les scieries de Douglas-Ouest. Aucun de ces individus ne pourrait s'établir ici définitivement; ce sont d'ailleurs en grande partie des cultivateurs possédant des fermes dans les places avoisinantes et qui viennent chercher dans l'industrie un revenu-argent que ne peut leur fournir l'exploitation de leurs terres.

Il y a en tout dans les 4 municipalités que nous étudions présentement 442 propriétaires et 47 locataires, répartis comme suit:

Municipalités	Propriétaires	Locataires
Gaspé (village)	130	44
Baie-de-Gaspé-Sud	130	0
York	25	1
Douglas-Ouest	157	2
TOTAL	442	47

Un certain nombre de propriétaires (un peu plus de 100) et les 44 locataires de Gaspé vivent sur de simples emplacements; les autres sont établis sur des fermes. La plupart des propriétaires-emplacementnaires et quelques locataires possèdent un petit jardin de famille et quelques animaux de ferme.

Il y a dans ces localités 522 journaliers répartis comme suit:

Gaspé (village).....	147
Baie-de-Gaspé-Sud.....	150
York.....	200
Douglas-Ouest.....	125

Tous sont des cultivateurs ou fils de cultivateurs travaillant à la journée quand ils trouvent de l'emploi. Ils s'occupent surtout d'exploitation forestière; quelques-uns font des ouvrages de menuiserie.

On compte enfin 75 commerçants ou employés de commerce, 40 artisans, 20 camionneurs engagés occasionnellement dans le transport local des marchandises, et 5 charretiers.

Il y a dans Gaspé 7 hommes de profession, i.e. 5 médecins et 2 avocats. Ce nombre semble actuellement suffisant.

Quant à la main-d'oeuvre féminine, elle comprend environ 165 jeunes filles temporairement en service domestique au village ou à l'extérieur.

On a distribué un peu d'allocations de chômage dans cette région. Cette distribution est arrêtée depuis juin 1937.

Les familles de cultivateurs de ces trois municipalités payent une contribution monétaire variant de \$12 à \$15 pour le fonctionnement de l'église. Il n'y a aucune répartition légale. La base de l'évaluation municipale est de 35% de la valeur réelle dans Baie-de-Gaspé-Sud et de 40% dans York et Douglas-Ouest. En 1936, le taux de la taxe générale par \$100 était de \$0.25 dans Baie-de-Gaspé-Sud, \$0.15 dans York et \$0.30 dans Douglas-Ouest.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

La municipalité du village de Gaspé est un centre commercial, industriel et touristique; il ne s'y fait aucune agriculture. Par contre, la municipalité de Baie-de-Gaspé-Sud compte plus d'une centaine de cultivateurs. En 1931, selon le recensement fédéral, elle comptait 136 cultivateurs établis sur des fermes de 57 acres d'étendue en moyenne, dont 7 labourées et 3 en pâturages.

Tout le reste de la terre était en forêt, pâturage naturel ou marécage. Aujourd'hui la situation est encore la même.

Les sols de cette région sont assez fertiles. On y rencontre surtout la terre franche et la terre légère.

Ces terres sont acides et auraient besoin d'être amendées avec de la marne ou de la chaux. La région est riche en affleurements de calcaire. On ne fait usage que de très peu d'engrais chimique. A peu près le seul engrais employé est le fumier de ferme; on emploie annuellement 2,600 tonnes de fumier. Cet engrais naturel pourrait donner de bien meilleurs résultats s'il était mieux conservé et mieux employé.

La topographie de la région et les nombreuses décharges assurent le bon égouttement des terres arables.

Production végétale

Voici les étendues en grandes cultures telles que données par le recensement fédéral de 1931:

Cultures	Acres	Rendement à l'acre
Avoine	149	18 boisseaux
Autres céréales	2	
Foin (mil et trèfle)	682	$\frac{3}{4}$ tonne,
Pommes de terre	121	100 boisseaux
Racines fourragères	3	10 tonnes
Autres cultures	28	

On consacre encore aujourd'hui approximativement les mêmes étendues à chacune de ces cultures, qu'il serait pourtant possible de quadrupler.

La véritable culture maraîchère n'existe pas dans cette région; à peine y voit-on ici et là quelques petits jardins de famille.

Les produits des cultures sont absolument nuls pour la vente; ils ne suffisent même pas dans bien des cas aux besoins de la ferme.

Production animale

a) La municipalité compte quelque 150 chevaux utilisés aux travaux de la ferme et des chantiers. Il n'y a aucun étalon dans la localité et tous les chevaux sont importés des provinces de l'Ouest canadien. On devrait encourager ici cet élevage d'abord pour les propres besoins des cultivateurs, ensuite pour les revenus que rapporterait la vente des chevaux aux chantiers environnants de la Crown Lumber et de l'International Paper.

b) Les bovins, au nombre de 295, dont 200 vaches laitières, 20 taureaux et 75 veaux, ne rapportent aucun revenu-argent.

c) On élève annuellement environ 150 porcs qui servent à l'alimentation de la famille. Les truies mettent bas au printemps seulement.

d) Quant aux moutons on n'en garde qu'un très petit nombre. Cet élevage est entravé par la présence de nombreux chiens dans la région; ces derniers causent de grands ravages parmi les troupeaux de moutons. Il y a dans la localité d'abondants pâturages qui seraient propres à cet élevage.

e) On engraisse quelque 2,500 volailles. C'est trop peu.

Autres sources de revenus

La culture et l'élevage, comme nous venons de le voir, ne rapportent aucun revenu-argent aux cultivateurs de Baie-de-Gaspé-Sud. Comme, par ailleurs, la pêche ne se pratique plus depuis plusieurs années dans cette municipalité, l'industrie forestière est leur seule source de revenu. Le travail aux chantiers rapporte en moyenne \$200 par ferme et la vente du bois coupé sur les terres représente un revenu moyen de \$90, ce qui fait un revenu total moyen de \$290 par ferme. C'est un très faible revenu lorsque l'on songe que chaque cultivateur doit acheter non seulement de quoi se vêtir, mais aussi une certaine partie de la nourriture dont il a besoin et qu'il ne sait pas tirer de sa terre.

Achats

Le petit tableau suivant, indiquant le chiffre des importations de la municipalité, nous donnera une idée des déboursés que doivent faire les agriculteurs.

Denrées et articles	Quantité importée
Grains de semence	25,000 lbs
Pommes de terre	21,000 "
Beurre	6,000 "
Farine	140,000 "
Cuir	50 "
Tricot	100 "
Viandes	10,000 "
Etoffes et flanelles	100 v ^{es}
Toiles	300 "

Les cultivateurs de cette localité ont donc un revenu-argent annuel de quelque \$290 par famille. Notons que ce revenu leur vient exclusivement de l'exploitation forestière sur leurs lots et du travail dans les chantiers. D'ici à quelques années, les terres patentées seront complètement déboisées. D'autre part, rien ne laisse croire que les Compagnies forestières exploiteront indéfiniment les ressources de cette région. Est-ce à dire qu'il faudrait envisager dans un avenir plus ou moins rapproché l'émigration de cette population vers des régions plus avantageuses? Nous croyons plutôt qu'il y aurait ici un beau programme agricole à réaliser. Dans Baie-de-Gaspé-Sud, les étendues en culture pourraient être quadruplées, peut-être même quintuplées. Ce développement entraînerait l'augmentation de la production animale. Tant que les Compagnies feront l'exploitation forestière dans la région, il y aura un marché pour les viandes et certains produits agricoles. Advenant même leur départ, les cultivateurs trouveront toujours un marché à Gaspé qui est appelé à un développement touristique encore plus grand dans les années à venir; on pourrait même exporter certains produits sur les autres marchés vu la facilité du transport par voie de navigation et par chemin de fer. L'on devrait viser surtout à accroître l'élevage du mouton et l'horticulture; Gaspé serait un marché très avantageux pour ces derniers produits.

Nous croyons que pour assurer le progrès agricole de cette région, il faudrait:

- 1° Agrandir les terres par le défrichement avec primes à cet effet comme dans les colonies;
- 2° Améliorer les champs. Obtenir à cette fin des petits prêts à courts termes;
- 3° Améliorer le cheptel;
- 4° Développer l'horticulture;

Ce plan devrait être appliqué sous la direction de techniciens avertis.

II - PECHERIES

Il n'y a plus, à proprement parler, un seul pêcheur dans les municipalités de Baie-de-Gaspé-Sud et Gaspé Village. Dans Baie-de-Gaspé-Sud, on prend quelques saumons dans les rivières Dartmouth et York et quelques habitants pêchent l'éperlan en hiver dans les bassins de ces mêmes rivières. On pourrait peut-être développer ici la pêche à l'éperlan et l'établir sur une base commerciale.

III - INDUSTRIE DU BOIS

L'industrie du bois est très développée dans cette région. La localité ne possède que deux petites scieries, mais les hommes trouvent de l'emploi dans les chantiers de l'International Paper et de la Crown Lumber qui exploitent la forêt du bassin des rivières York et St-Jean.

Voici les noms des exploitants de scieries de Baie-de-Gaspé-Sud et les chiffres de leur production:

Exploitants

P r o d u c t i o n

	Bois de construc- tion (p.m.p.)	Bardeaux (nombre)
Leslie Bechervaise	40,000	...
F. Patterson & Bros.	20,000	50,000

MM. Bechervaise et Patterson soient exclusivement pour les besoins des cultivateurs; tout le bois employé dans leurs scieries leur vient des terres patentées. M. Bechervaise a travaillé cette année (1937) dans son moulin pendant un mois avec un seul employé. Le moulin de MM. Patterson a fonctionné pendant 3 semaines, employant les 3 frères Patterson et un étranger.

P R O D U C T I O N

EXPLOITANTS

P o u r l e s a u t r e s
p.m.p. Bardeaux

Leslie BECHERVAISE	40,000	...
F. PATTERSON & BROS.	20,000	50,000
	60,000	50,000

O R I G I N E (p.m.p.)

T e r r e s p a t e n t é e s

Leslie Bechervaise	40,000
F. PATTERSON & BROS.	25,000
	65,000

M E T H O D E S d e V E N T E (p.m.p.)

C u l t i v a t e u r s

Leslie BECHERVAISE	40,000
F. PATTERSON & BROS.	25,000
	65,000

D E B O U C H E S (p.m.p.)

L o c a l i t é

Leslie BECHERVAISE	40,000
F. PATTERSON & Bros.	25,000
	65,000

E M P L O Y E S

Famille

Etranger

Leslie BECHERVAISE	1	1
F. PATTERSON & BROS.	3	1
	4	2

IV - AUTRES INDUSTRIES

M. George Eden, de Baie-de-Gaspé-Sud, possède une petite manufacture de canots et de traîneaux. Il travaille avec un de ses fils et fabrique annuellement une vingtaine de canots et une dizaine de traîneaux qu'il vend un peu partout dans la région et la province. Il fait



aussi des réparations de voitures et des travaux de forge. Le bois qu'il emploie lui vient surtout de son propre lot, car M. Eden possède aussi une petite ferme; il achète aussi quelques billots des cultivateurs. Cette petite industrie fonctionne depuis 1931 et elle va toujours en progressant.

M. Henri Dubé, du village de Gaspé, est en train de monter une petite manufacture de portes et châssis, produits pour lesquels le marché régional serait bon. Il sera probablement en mesure de commencer ses opérations en 1938.

V - RESSOURCES LOCALES INEXPLOITEES

a) Forces hydrauliques

Il serait très important pour l'économie régionale de développer les forces hydrauliques de la rivière Dartmouth, où l'on pourrait générer plus de 1,000 HP, c'est-à-dire l'électricité suffisante pour tout le district de Gaspé.

Une compagnie de Gaspé, la Electric Lights Ltd. (M.L. McKenzie, président, M. George Davis, secrétaire), contrôlée par quelques citoyens de langue anglaise de la localité, distribue actuellement l'électricité générée au moyen de moteurs à l'huile crue. D'après certaines sources d'informations, qu'il serait sans doute bon de contrôler par la vérification des livres de la compagnie, il semble que cette dernière ne fonctionne pas à la satisfaction des citoyens; on dit même qu'elle exploite la population. Certains prétendent que les intéressés dans la Compagnie et quelques familles anglaises favorisées ne payent pas du tout, tandis que la population "ordinaire" doit payer 32 cents par KW; le taux était même de 27½ cents par KW jusqu'à l'été de 1937.

Nous donnons ici quelques exemples à l'appui de ce que nous venons de dire: M. J.R. Gagnon payait, avant l'installation d'un Delco, \$20 par mois en moyenne pour l'éclairage de sa maison comprenant 12 lampes et une pompe. Pour décembre 1933, la Compagnie lui a réclamé \$47 et elle a refusé une revision du compteur. Le radio seul, en ne s'en servant que le soir, coûtait presque \$10 par mois.

M. D. Rabey paye actuellement de \$8 à \$15 par mois pour 3 lampes et une petite chaufferette.

Plusieurs prétendent que les abonnés payent en moyenne de \$12 à \$15 par mois, et cela en se privant le plus possible des services de divers appareils électriques.

b) Pétrole

Nous avons signalé au chapitre de la Géologie et des Ressources minérales la présence de pétrole dans le sous-sol de cette région. De nouvelles recherches amèneront peut-être un jour la découverte de gisements intéressants au point de vue commercial.

c) Minerais de plomb et de zinc

Nous avons vu également au chapitre des Mines, l'existence de gisements de plomb et de zinc dans les cantons Galt et Laroque situés en arrière de la municipalité de Baie-de-Gaspé-Sud.

VI - ARTS DOMESTIQUES

Il est étonnant de constater que les arts domestiques ne soient pas plus en honneur dans ces municipalités. A peine trouve-t-on une vingtaine de familles fabriquant des tricots destinés à la vente. Il n'y a que 2 rouets employés. La laine est importée de Montréal. Le lin était autrefois cultivé dans cette région; cette pratique a complètement disparu aujourd'hui à cause de la concurrence des produits commerciaux. Quelques familles fabriquent des couvertures,

tissus et serviettes, mais non pour la vente. Depuis quelques années, on remarque une certaine augmentation dans la fabrication de la lingerie. On vend environ 10% de la production. Les travaux exécutés semblent de qualité plutôt médiocre.

Il y aurait, dans la région, une main-d'oeuvre plus que suffisante pour développer les arts domestiques; d'autre part, les matières premières sont achetées à des prix convenables permettant d'obtenir un prix de revient qui donne à l'ouvrière un salaire suffisant.

Nos informateurs, possédant depuis plusieurs années à Gaspé un comptoir d'articles d'arts domestiques, prétendent qu'il est extrêmement difficile de faire travailler les artisans à domicile.

VI - TOURISME

Gaspé est, sans contredit, le meilleur centre touristique de la péninsule. Une bonne partie de la population du village de Gaspé vit presque exclusivement de l'industrie touristique.

"En été la Baie des Chaleurs et le Bassin de Gaspé, écrit Monseigneur Ross, offrent aux touristes les horizons, l'azur, le calme plein de rêves des plages méditerranéennes; la côte nord de la péninsule et l'extrémité accidentée qui va du cap Gaspé (La Vieille), jusqu'à Percé et au Cap d'Espoir, offrent les spectacles pittoresques de la Suisse.

"Ajoutons que si Gaspé a été créé pour être ville maritime, son site en amphithéâtre dans un décor incomparable et au centre d'une région des plus pittoresques, en fait un lieu de tourisme insurpassable. Tout autour du Bassin pourraient s'aménager des plages balnéaires de premier choix. L'inclinaison des collines y fait converger les rayons d'un soleil que n'obscurcissent pas les brumes et que ne refroidissent pas les vents humides qui visitent trop souvent les côtes du Golfe. Une organisation qui saurait y faire les dépenses appropriées, ferait de Gaspé un centre d'attraction d'où partiraient autobus, canots automobiles et tous autres véhicules modernes, pour rayonner dans les montagnes, sur les falaises avoisinantes du Cap-des-Rosiers, au Cap-de-la-Vieille, au Cap Percé, aux lieux historiques de Pénouille où se voient encore des ruines de la maison de Wolfe, au cimetière des naufragés du Carrick, aux puits de pétrole du bassin de la rivière York, sur les fonds de pêche de la Baie de Gaspé, aux fosses poissonneuses des rivières York, Dartmouth et St-Jean."

Le gouvernement provincial possède à Gaspé un établissement d'élevage du saumon et de la truite qui fournit annuellement une quantité d'alevins et de fretins qui servent à l'empoissonnement des rivières de la péninsule. Cette station de pisciculture intéresse nombre de touristes.

VIII - TRANSPORT

a) Navigation

Le port de Gaspé est situé à l'embouchure du Bras sud-ouest de la baie de Gaspé. Ses nombreux quais sont situés tantôt sur la rive gauche tantôt sur la rive droite de la rivière. Les plus fréquentés sur la rive gauche sont celui de J.F. Davis, marchand, agent de la Compagnie Clarke, et celui de la Compagnie Robin, Jones & Whitman. Sur la rive droite, on voit en amont du pont Toss l'important quai de la Compagnie International Paper, entouré d'estacades destinées à retenir le bois flotté. A proximité, se trouve le quai Le Boutillier, agent de la Ellis Shipping Co. Enfin, en aval du pont Ross, sur la rive sud de la Baie de Gaspé, se trouvent le quai du C.N.R. près de la gare, celui du gouvernement au delà d'un mille plus à l'est, et un dernier quai à Sandy Beach, celui de la Howard Smith Co. Au bout de ces différents quais, l'eau a une profondeur d'environ 25 pieds à marée basse, sauf au bout du quai au Gouvernement où l'eau atteint 35 pieds de profondeur à marée basse. La profondeur du chenal à marée basse est de 36 pieds. La marée monte de 5½ pieds au printemps et de 3½ pieds aux mortes-eaux. Les navires ayant un tirant d'eau de 35 pieds peuvent y entrer et en sortir sans remorqueur.

Le port de Gaspé, dont les principaux quais sont situés dans les municipalités de York et Douglas-ouest, est desservi par le chemin de fer Canadian National, les vapeurs de la Compagnie Clarke qui donnent un service hebdomadaire, et ceux de la Ellis Shipping Co. qui donnent un service bimensuel.

Voici les navires de la Compagnie Clarke qui desservent le port de Gaspé; nous donnons en regard leur tonnage respectif:

Navires	Tonnage
"North Star"	3,055
"New Northland"	2,029
"Gaspesia"	520

Les bateaux de la Compagnie Ellis Shipping sont les suivants:

Bateaux	Tonnage
"Gaspe County"	375
"Pictou County"	445

Plusieurs caboteurs desservent Montréal et Gaspé ainsi que les ports intermédiaires. Ce sont:

Exploitants	Caboteurs	Tonnage
La Compagnie de Fret de Gaspé	"MAURICE M."	98
La Compagnie de Navigation de Gaspé et Baie des Chaleurs	"MIRON L."	146
	"MECHINS"	71
	"CORONATION"	64
Hyman Stores	"WILLIAM H."	34
Robin, Jones & Whitman	"E.J.B."	15

Tous ces caboteurs, sauf les deux derniers, assurent un service bi-mensuel. Le "William H." et le "E.J.B." ne donnent qu'un service occasionnel.

Dans les services que nous venons d'énumérer, seuls les bateaux de la Compagnie Clarke assurent le transport des passagers. Quelques transatlantiques font parfois escale au port de Gaspé. Environ 6,000 touristes ont visité le port au cours de l'été 1937; ils étaient à bord des bateaux suivants:

Compagnies	Navires	Nombre de voyages Dans le port de Gaspé (1937)
Cunard White Star	"Carinthia"	1
Holland-America	"Veendam"	1
	"Rotterdam"	1
	"Volendam"	1
Anticosti Steamship Co	"Fleurus"	5
Clarke Steamship Co	"North Star"	4
	"New Northland"	8
	"Gaspesia"	15

Voici le tonnage global des marchandises reçues au port de Gaspé au cours de la dernière saison (1936):

Agence Clarke	35,000 tonnes
Robin, Jones & Whitman et autres	4,500 "
La Boutillier	612 "

L'International Paper a expédié par voie de navigation 15,000 cordes de bois à pâte en 1936 et 50,000 cordes en 1937; M. Le Boutillier en a expédié 2,873 cordes en 1936. La Crown Lumber Co.

a expédié 6,000,000 p.m.p. de bois et 5,000,000 de paquets de lattes au cours de la saison de 1936.

Hyman Stores expédiaient autrefois par bateaux environ 800 tonnes de poisson annuellement. Depuis quelques années, cette expédition se fait par chemin de fer.

Le gouvernement fédéral a fait exécuter en 1934 des travaux destinés à rendre plus accessibles les quais de la rive gauche de la rivière York en amont du pont Ross. La travée mobile de ce pont, au dire de M. Davis, se trouve trop près de la rive. Les navires doivent exécuter un brusque redressement vers le large après avoir franchi cette travée. Le quai du magasin Davis, qui s'avance dans la rivière plus que les autres, constitue un obstacle. Il a déjà été démoli par un navire n'ayant pas bien fait sa manoeuvre.

Le gouvernement fédéral veut actuellement exécuter, paraît-il, certains travaux consistant principalement à supprimer la pointe du quai Davis qui se projette trop en avant vers le large. Il en résulterait non seulement une amélioration pour la navigation, mais en outre un avantage sensible pour le déchargement des marchandises et le débarquement des voyageurs.

M. Raoul Blanchard, dans son livre intitulé "L'Est du Canada Français", dit que "Gaspé est un port véritable, bien abrité, et capable au prix de faibles travaux de recevoir les plus grands navires."

Mgr Ross, évêque de Gaspé, ajoute dans un article publié dans le "Devoir" du 16 janvier 1936: "Depuis Cartier, qui trouva un asile sûr dans ce havre unique en Amérique, nombre de voyageurs, à toutes les périodes de notre histoire, en ont signalé les avantages exceptionnels. Le capitaine Bell, dans son rapport à Wolfe, en disait déjà: "N'importe quelle flotte peut évoluer en sûreté ici; la baie intérieure (Bassin) constitue l'un des plus beaux havres du monde." A diverses reprises, des voies isolées ont essayé d'attirer l'attention publique sur ce fait pourtant du plus haut intérêt pour le pays, que Gaspé offre au Canada un havre naturel qui est en Amérique le plus rapproché de l'Europe. Pendant la guerre, trente-sept bateaux chargés de soldats y ont attendu simultanément le signal du départ pour l'Europe. La carte que nous avons sous les yeux indique les distances suivantes à partir de Liverpool: 2,165 milles à Gaspé, 2,485 milles à Halifax et 3,160 milles à New-York. En hiver, la ligne de bateaux que rejoindrait à Gaspé un chemin de fer par l'intérieur de la péninsule, abrégerait de 533 milles la distance de Liverpool à Montréal, via Halifax et le Canadien Pacifique. On a déjà dit qu'il y a là une question nationale. Seul le manque d'influence de notre côté en a empêché la juste solution."

b) Camionnage

Il n'y a, à proprement parler, aucun service de camionnage à Gaspé. Deux commerçants-camionneurs de Mont-Joli viennent vendre des fruits et des légumes dans la localité. M. George Molloy, de Chandler, fabricant d'eaux gazeuses, dessert aussi Gaspé et les municipalités avoisinantes. Il y a une vingtaine de camions dans la localité.

c) Autres modes de transport

Gaspé est desservi par deux lignes d'autobus. L'une couvre quotidiennement un rayon de 150 milles assurant le service de Cap-Chat à Gaspé, tous les lundis, mercredis et vendredis, et de Gaspé à Cap-Chat les autres jours de la semaine, le dimanche excepté. Ce service semble insuffisant et plusieurs s'en plaignent comme étant trop lent; l'autobus de M. Pelletier, qui n'est en réalité qu'un taxi-automobile, est aussi très peu confortable. Il est important de noter que c'est là le seul moyen public de transport sur le littoral nord de la péninsule.

Une autre ligne d'autobus appartenant à la Chaleur Bay Autobus Co., dont M. F.J. Dorion est le gérant, fait tous les jours, sauf le dimanche, le service entre Gaspé et Chandler.

Gaspé est aussi desservi par le chemin de fer Canadien National.

Y O R K

La municipalité de York, située sur la rive sud de la rivière York et du Bras du Sud-Ouest de la Baie de Gaspé, est traversée par la rivière St-Jean qui coule parallèlement à la première. Son territoire couvre tout le canton York moins l'étendue au sud du 4^e rang. La région comprise entre le Bras-du-Sud-Ouest de la Baie de Gaspé et la rivière St-Jean s'élève rapidement du rivage à 500 ou 600 pieds vers l'intérieur pour former un promontoire semblable à celui de Gaspé.

POPULATION

D'après les statistiques municipales de 1936, la population de la municipalité du canton de York est de 775 habitants. Ce chiffre marque une légère augmentation sur la population de 1931, qui était de 755 seulement. Notons cependant que le recensement fédéral relève une population de 815 âmes pour la même année. Nos renseignements nous permettent de croire que les chiffres des statistiques municipales se rapprochent beaucoup plus de la réalité que ceux du Bureau fédéral de la Statistique.

Comme nous l'avons vu dans la monographie de Gaspé, la population catholique de York, qui y constitue une faible minorité, relève de la paroisse canonique du Christ-Roi des Gaspés.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

La population de la municipalité s'intéresse beaucoup plus à l'exploitation forestière qu'à l'agriculture.

Le recensement fédéral de 1931 comptait néanmoins dans York 95 fermes d'une étendue moyenne de 64 acres, dont 9 acres labourées et un peu plus d'une acre en pâturage. Le reste se composait de forêts, pâturages naturels et marécages. D'après les Statistiques Municipales, le nombre des cultivateurs n'aurait été que de 23 à cette époque; il serait maintenant de 25. L'interprétation du mot cultivateur n'est sûrement pas la même dans les deux cas. En réalité, il n'y a pas un seul cultivateur professionnel dans la municipalité.

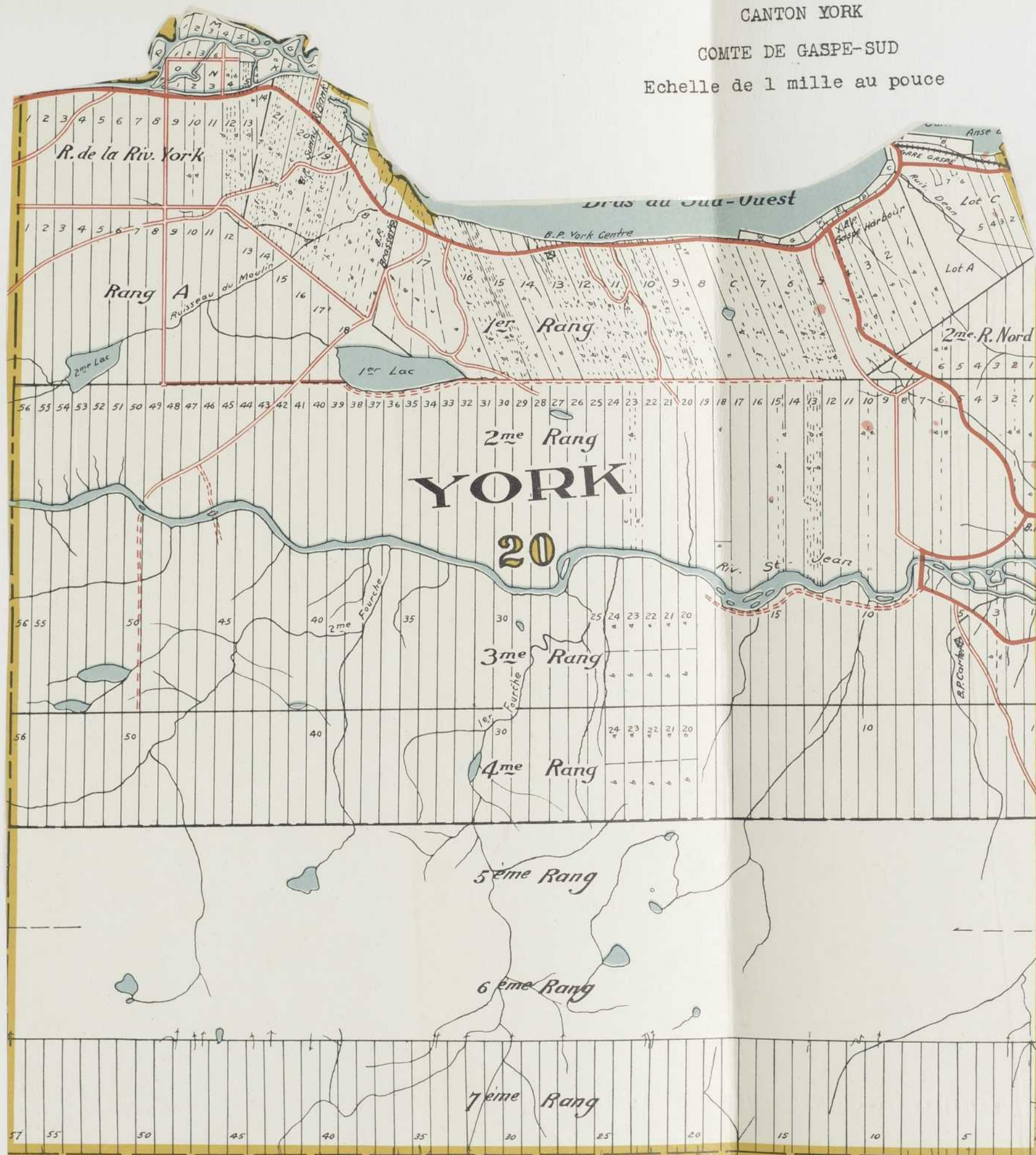
Les sols de la localité ne sont pas des plus fertiles. Plusieurs lots classifiés sont incultes et les autres sont acides et exigent des amendements calcaires. Bien que la région soit riche en calcaire, on ne semble pas en faire bénéficier la terre, qui ne reçoit pas non plus une grande quantité d'engrais chimiques.

Production végétale

Le foin et l'avoine représentent plus de 88% des étendues totales en culture. Le foin couvre quelque 400 acres et l'avoine environ 300. En 1931, les étendues consacrées à ces deux cultures étaient respectivement de 609 et 80 acres. Il y a donc eu augmentation des étendues en avoine au détriment du foin. Les autres cultures sont les pommes de terre (35 acres), les fourrages verts (30 acres) et les racines fourragères (25 acres). Sauf quelques rares jardins de famille, il ne se fait pas de culture maraîchère dans la localité. C'est donc dire que la culture du sol ne se fait que pour l'alimentation des animaux de la ferme, surtout des chevaux employés aux travaux des chantiers. Seules les pommes de terre servent à l'alimentation de la famille.

Aucune de ces cultures n'est suffisamment développée pour rapporter un revenu quelconque au cultivateur. Souvent même la production est insuffisante pour satisfaire aux besoins locaux et on se voit obligé d'importer des produits agricoles que la terre pourrait fournir.

CANTON YORK
 COMTE DE GASPE-SUD
 Echelle de 1 mille au pouce



Douglas

Fortin

Il est vrai que les possibilités d'extension des cultures sont limitées, mais on pourrait tout de même tripler les étendues actuellement cultivées. Par une meilleure technique agricole, il serait d'ailleurs facile d'augmenter la production sans y consacrer de nouvelles terres.

Production animale

a) Les chevaux sont relativement nombreux dans la localité. C'est que les chantiers voisins de la Crown Lumber Co. et de l'International Paper Co. en emploient un bon nombre. On compte au total environ 90 chevaux qui ont été pour la plupart importés de l'Ouest canadien. La municipalité, qui possède une trentaine de juments d'élevage, pourrait, il nous semble, pratiquer l'élevage du cheval et diminuer d'autant ses importations annuelles.

b) L'élevage des bovins n'est pas très en honneur dans York. On y compte une centaine de vaches laitières et quelques taureaux. On élève annuellement environ 35 veaux. Les produits laitiers de même que les animaux abattus sont consommés sur la ferme. Le cultivateur ne retire donc aucun revenu-argent de cet élevage.

c) Les porcs sont trop peu nombreux. On ne compte même pas un porc par vache laitière.

d) Les moutons ne sont guère plus nombreux que les porcs. On en abat annuellement une quarantaine pour les besoins de la famille.

e) Avec ses quelque 1,500 volailles, la localité n'a pas suffisamment d'oeufs pour pouvoir en vendre. Les poules et poulets tués annuellement sont aussi consommés sur place. Inutile de dire que cet élevage, comme les précédents, ne rapporte aucun argent à la ferme.

Autres sources de revenus

L'industrie forestière, comme nous l'avons déjà dit, est la principale occupation de la population locale. Chaque famille retire en moyenne \$180 pour le travail aux chantiers et \$90 pour la vente du bois coupé sur la ferme. C'est là tout le revenu-argent des agriculteurs-bûcherons de la localité.

Achats

Avec ce revenu, le fermier doit payer ses taxes, s'habiller et se nourrir puisque, comme nous venons de le voir, l'agriculture est très peu développée. La municipalité achète annuellement les quantités suivantes de produits agricoles et autres:

Grains de semence	4,500 livres
Pommes de terre	5,000 "
Beurre	3,000 "
Farine	80,000 "
Cuir	50 "
Viandes	5,000 "
Etoffes et flanelles	50 verges
Toiles	300 "

La situation économique des habitants de York n'est donc pas des plus prospères. Elle le sera beaucoup moins le jour où l'exploitation forestière ralentira ou cessera. Il y aurait donc lieu pour la population locale de développer un peu plus l'agriculture afin de se protéger contre la fermeture toujours possible des chantiers environnants. Quoique la municipalité ne soit pas susceptible de devenir un centre agricole, il est possible, à cause de la proximité du marché de Gaspé, d'y développer une production maraîchère rémunératrice.

II - PECHERIES

Il n'y a pas de pêcheurs professionnels dans la localité. On prend du saumon dans le bassin de Gaspé et dans la rivière York. Quelques habitants pêchent l'éperlan dans le bassin de cette rivière.

III - INDUSTRIE DU BOIS

Les hommes et les jeunes gens de la municipalité sont, en grande majorité, employés à la coupe du bois sur les limites forestières que possèdent les compagnies International Paper et Howard Smith dans les bassins des rivières York et St-Jean.

L'International Paper Co. a fait fonctionner à Gaspé Harbour, jusqu'en 1932, une usine pour l'écorcement et la préparation du bois à pâte. Cette usine est maintenant partiellement démantibulée et la machinerie vendue ou démolie. La Compagnie continue cependant à faire chantier sur ses limites, dans le bassin de la rivière York, et elle exporte le bois à pâte à l'état brut. Elle a coupé 50,000 cordes de bois en 1937.

La Compagnie Howard Smith Paper Mills, qui possède de belles concessions forestières le long de la rivière St-Jean, a discontinué ses opérations en 1935. Ses limites sont maintenant exploitées par la compagnie Crown Lumber de Fredericton, N.B., qui possède une usine à Douglas-Ouest.

Il n'y a pas de scierie dans la municipalité et les cultivateurs qui coupent du bois sur leur terre peuvent le faire ouvrir à Douglas-Ouest ou à Gaspé.

IV - ARTISANAT

La municipalité compte deux charpentiers et deux forgerons. Ce sont MM. Godfrey Howell de Gaspé Harbour et Russel Patterson, de Sunny Bank, forgerons; et Archy Miller de Carter et James Allen de York Center, charpentiers.

V - RESSOURCES LOCALES INEXPLOITEES

Les rapports du Service des Mines de Québec et la Commission Géologique d'Ottawa ont signalé depuis longtemps la présence de pétrole, de plomb et de zinc dans la région de la Baie de Gaspé. Nous avons étudié cette question au chapitre des mines.

VI - ARTS DOMESTIQUES

Il est regrettable que les arts domestiques ne soient pas plus en honneur dans cette localité voisine de Gaspé. La main-d'œuvre ne manque pas et le marché est tout près.

VII - TRANSPORT

La municipalité de York, reliée au village de Gaspé par le pont Ross, est très bien pourvue de moyens de transport. Elle est desservie par les mêmes entreprises de transport qui desservent Gaspé.

DOUGLAS-OUEST

La municipalité de Douglas-Ouest est située au fond de la baie de Gaspé entre les rivières York et St-Jean. Son territoire comprend la partie du canton Douglas au nord de la rivière St-Jean et d'une ligne qui partage en deux le barachois formé à son embouchure. Elle est bornée au nord et à l'est par la baie de Gaspé, au sud par la municipalité de Douglas-Est et à l'ouest par la municipalité du canton York.

POPULATION

Douglas-Ouest est peuplé presque exclusivement de gens de langue anglaise, la plupart appartenant à la religion protestante. Les quelques familles catholiques de la localité relèvent de la paroisse du Christ-Roi de Gaspé. Les protestants, au nombre de 400 environ, possèdent un temple à Sandy-Beach. Selon les Statistiques municipales, la population de la municipalité était de 463 en 1931 et de 440 en 1936. Cette diminution de la population est due au départ d'un certain nombre de jeunes filles qui ont quitté la municipalité pour travailler comme domestique.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

L'agriculture est une occupation secondaire pour la population de Douglas-Ouest qui se compose essentiellement d'ouvriers forestiers. Les statistiques officielles qui comptent quelque 75 cultivateurs dans la municipalité comprennent le mot cultivateur dans son sens le plus large.

En 1931, d'après le recensement décennal, Douglas-Ouest comptait 77 cultivateurs possédant des fermes d'une étendue moyenne de 47 acres dont 8 labourées et 2 en pâturages. Aujourd'hui, la situation est encore sensiblement la même.

La terre en culture est plutôt pauvre et la quantité d'engrais employés est insignifiante. Les rendements sont plutôt faibles.

Production végétale

En 1931, les étendues en culture se répartissaient comme suit:

Foin	438 acres
Avoine	49 "
Pommes de terre	38 "
Racines fourragères	4 "
Orge	2 "

Encore ici la situation n'a guère changé depuis 1931, si ce n'est que l'on consacre maintenant 5 acres aux fourrages verts. On rencontre quelques rares jardins de famille dans la localité, mais la véritable culture maraîchère n'existe pas. Toutes les cultures, à l'exception des pommes de terre, servent à l'alimentation des animaux. On doit d'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, importer une forte quantité de produits que l'agriculture locale pourrait en partie du moins fournir. Il serait possible en effet de tripler les étendues actuelles en culture. L'emploi d'engrais et d'amendements donnerait aussi de meilleurs rendements à l'acre et permettrait de diminuer d'autant les importations.

Inutile d'ajouter que les cultivateurs ne retirent aucun revenu-argent de la culture du sol.

Production animale

a) La municipalité compte quelque 75 chevaux qui sont employés sur la ferme et dans les chantiers. Malgré ses 50 juments d'élevage, la municipalité, qui ne compte pas d'étalon, importe actuellement

la plus grande partie des chevaux dont elle a besoin. Elle aurait intérêt à développer l'élevage du cheval.

b) Douglas-Ouest élève annuellement une cinquantaine de veaux. Mais l'abattage des bovins ne se fait que pour les besoins de la famille. La production laitière de ses quelque 125 vaches est insuffisante pour satisfaire la demande locale, puisque la municipalité importe annuellement environ 2,000 livres de beurre.

c) L'élevage des porcs et des moutons ne se pratique que pour les besoins de la famille. La municipalité, qui compte quelque 75 porcs et autant de moutons, ne retire aucun revenu argent de ces animaux.

d) Toute proportion gardée, c'est l'élevage des volailles qui est le plus développé dans la municipalité. On y compte environ 2,400 volailles, dont plus de 1,800 poules pondeuses. La vente de la chair et des oeufs est insignifiante et l'on peut dire que cet élevage, comme les précédents, ne rapporte aucun revenu-argent à la ferme.

Autres sources de revenus

L'agriculture proprement dite, si elle aide celui qui s'y livre à mieux se nourrir, ne lui fournit aucun revenu-argent. C'est que la plupart des cultivateurs de Douglas-Ouest travaillent plus souvent aux chantiers qu'à la culture du sol. Ils retirent en moyenne \$175 comme salaire et coupent sur leur terre pour environ \$25 de bois. Ils ont donc au total un revenu moyen de \$200 avec lequel ils doivent payer leurs taxes, se vêtir et se procurer la nourriture qu'ils ne savent pas tirer du sol.

Achats

La municipalité importe annuellement de Québec et de Montréal les quantités suivantes de denrées et articles qui pourraient en grande partie être produits localement:

Grains de semence	4,000 livres
Pommes de terre	10,000 "
Beurre	2,000 "
Farine	110,000 "
Cuir	50 "
Viandes	3,000 "
Etoffes et flanelles	200 verges
Toiles	200 "

Ici, comme dans les municipalités avoisinantes de York et Baie-de-Gaspé-Sud, l'agriculture est une occupation très secondaire pour la population, qui préfère se livrer à l'exploitation forestière. Malheureusement, cette dernière n'est pas aussi stable que l'agriculture et, advenant le ralentissement ou la discontinuation des opérations forestières dans la région, les gens qui n'auront pas su maintenir leur terre en état de leur fournir leur strict nécessaire, se trouveront fort dépourvus. Il y aurait lieu d'inciter la population de Douglas-Ouest à accorder plus d'attention à la culture du sol et à l'élevage afin de parer à l'éventualité toujours possible du chômage de l'industrie du bois. Le programme de rénovation agricole est le même ici qu'à Baie-de-Gaspé-Sud. Il se résume comme suit:

10. Agrandissement des terres par le défrichement avec primes à cet effet comme dans les colonies;
20. Amélioration des champs grâce à l'obtention de petits prêts à courts termes;
30. Amélioration du cheptel;
40. Développement de l'horticulture.

DOUGLAS-OUEST

COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce

York



Douglas-Est

II - PECHERIES

La pêche côtière n'existe plus dans la municipalité. Les gens de la localité prennent parfois du saumon et de l'éperlan dans le bassin de la rivière York.

III - INDUSTRIE DU BOIS

Comme nous l'avons vu au chapitre de l'agriculture, l'industrie du bois est la plus importante de la localité. La population est en grande partie occupée dans les chantiers des compagnies Crown Lumber et International Paper. Cette dernière a coupé en 1937, 50,000 cordes de bois à pâte sur les limites qu'elle possède dans le bassin de la rivière York.

La Compagnie Crown Lumber fait la coupe du bois sur les concessions forestières de la Howard Smith Paper Mills Co. Cette dernière, qui a son bureau-chef à Montréal, a discontinué en 1935 ses opérations à Sandy-Beach (Douglas-Ouest), et elle a complètement démantibulé ses moulins. Ses immenses cours à bois sont aujourd'hui occupées par la Crown Lumber Co. qui y met le bois en cage.

La Crown Lumber fait le sciage du bois de construction et des lattes. En 1937, elle a fait 6,000,000 p.m.p. de bois de construction et 5,000,000 de paquets de lattes. Toute la production de cette compagnie est vendue au commerce de gros en Angleterre et aux Etats-Unis. Le bois de construction ainsi mis sur le marché a été classé dans les qualités suivantes:

4ème et meilleure :	4,000,000 p.m.p.
5ème et 6ème qualités:	2,000,000 p.m.p.

Ce résultat doit être attribué à la matière première: l'épicéa, communément appelé "épinette" dans notre pays, est en général endommagé par la mouche à scie.

La Compagnie emploie une centaine d'hommes en été et environ 150 en hiver.

M. James H. Morris a employé cette année (1937) 25 hommes pendant 4 mois dans son moulin; il emploie aussi un certain nombre de bûcherons l'hiver.

M. Morris fait habituellement la coupe sur les concessions forestières de la Howard Smith Co. Cette année cependant, il a acheté 300,000 p.m.p. des cultivateurs, soit environ 20% de sa production totale. Il a vendu environ 150,000 p.m.p. directement aux consommateurs de la région. Le reste, soit 1,150,000 p.m.p. a été vendu aux marchands de gros dans la province. Il fait aussi le commerce de bardeau qu'il achète lui-même de M. Allan Donovan. Ce dernier a fait 600,000 bardeaux en 1937 pour le compte de M. Morris; le bois pour la fabrication de ces bardeaux provenait également des concessions de la Howard Smith Co. M. Donovan a scié en plus pour les besoins des cultivateurs 50,000 p.m.p. provenant des terres patentées. Il a travaillé à son moulin pendant 3 mois avec 2 membres de sa famille et 2 étrangers. L'industrie de M. Donovan fonctionne depuis 1937; M. Morris n'a commencé ses opérations qu'en 1935. Il y a lieu de croire que ces deux petites scieries continueront à fonctionner avec un bon rendement tant que la Howard Smith Co. accordera les droits de coupe sur ses limites.

M. Thomas M. Rabey ne fait que du bardeau. Il emploie 5 personnes de sa famille et 9 étrangers pendant 9 mois. Il engage aussi quelques bûcherons pour faire la coupe du cèdre pendant l'hiver sur les concessions de la Howard Smith Co. à laquelle il paie des droits de coupe.

Il a fait 6,000,000 de bardeaux en 1937. Voici comment cette production a été classée:

Bardeaux:

Extra	1,200,000
Clear	900,000
Second Clear	900,000
Clear Walls	600,000
Extra No. 1	1,200,000
E No. 1	1,200,000
Total	6,000,000

M. Rabey exporte toute sa production aux Barbades et aux Indes Occidentales.

Cette industrie fonctionne avec un bon rendement depuis sa fondation, qui date de 1933. Elle peut continuer ainsi indéfiniment à condition que la Howard Smith Co. lui accorde les droits de coupe et que le marché des Barbades et des Indes reste bon.

IV - AUTRES INDUSTRIES

Une briqueterie appartenant à M. Edwin Percival Suddard est inactive depuis 1932. M. Suddard a discontinué ses opérations à cause du manque de résistance de la brique qu'il fabriquait. Nous ignorons si ce résultat était dû à une technique défectueuse ou à la qualité inférieure de la matière première.

V - TRANSPORT

La municipalité est bien pourvue de moyens de transports. Elle possède des quais dont nous avons parlé dans la monographie de Gaspé, et elle est desservie par le chemin de fer Canadien National et l'autobus Gaspé-Chandler.

DOUGLAS-EST

La municipalité de Douglas-Est, située au sud de la municipalité de Douglas-Ouest, partage avec celle-ci le canton Douglas. Sa ligne de limite nord traverse au centre le barachois formé à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. La municipalité est bornée au nord par la baie de la rivière Saint-Jean, à l'est par l'entrée de la Baie de Gaspé, au sud par les municipalités de St-Pierre-de-Malbaie (No 1 et 2), à l'ouest par le canton York.

La route nationale suit le littoral de cette municipalité. Un peu avant d'arriver à la limite sud de la municipalité, à peu près à l'Anse-à-Brillant, un chemin se détache de la route nationale et va rejoindre cette dernière à Belle-Anse en passant par l'intérieur des terres. On l'appelle le chemin Belle-Anse.

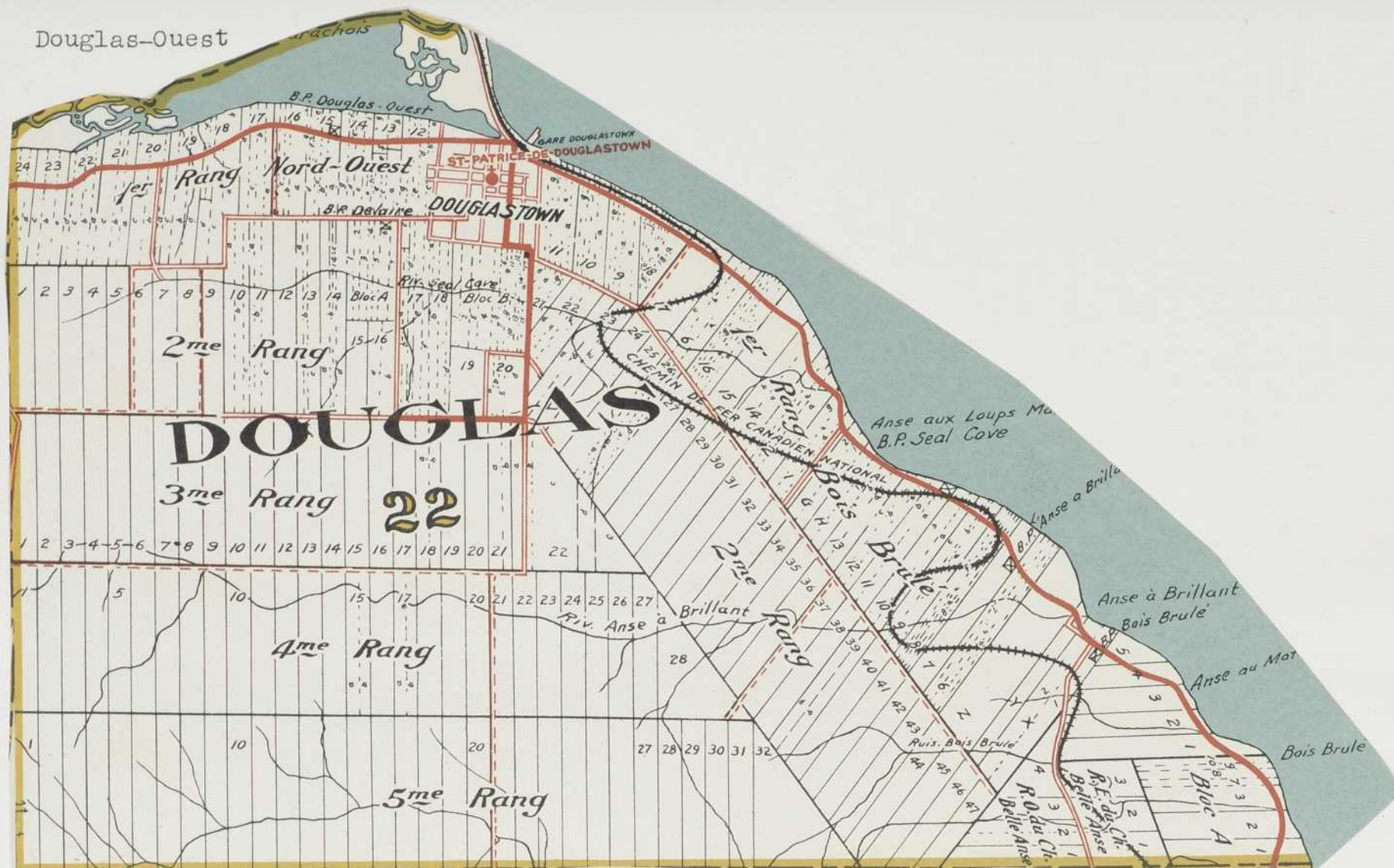
Toutes les terres de la municipalité sont arpentées. Sur la rive sud de la rivière Saint-Jean se trouve le 1er rang Nord-Ouest comprenant l'agglomération principale de la paroisse groupée autour de l'église de Douglastown. En suivant le littoral de la Baie de Gaspé on traverse le 1er rang Bois brûlé et le Bloc A à l'extrême sud de la municipalité. Derrière le Bloc A, se trouvent les deux rangs Est et Ouest du chemin Belle-Anse. Enfin, derrière la paroisse, on compte 4 autres rangs, les rangs II, III, IV et V.

Douglastown est à 15 milles de Gaspé.

POPULATION

Les limites de la paroisse canonique de Saint-

York



Malbaie

DOUGLAS-EST

COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce

Patrice-de-Douglastown s'étendent plus au nord que celles de la municipalité civile de Douglas-Est. Le curé a juridiction jusque dans Douglas-Ouest, où l'on compte à peine 2 ou 3 familles catholiques.

La paroisse de Douglastown renferme une population presque totalement irlandaise et anglaise. Il n'y a que 9 familles de Canadiens-français (54 personnes); elles sont pauvres, vivant à l'écart sur une flèche de sable, et formant une agglomération qu'on appelle dérisoirement la Nouvelle-France. La plupart des paroissiens comprennent et parlent le français.

Douglastown est une municipalité de paroisse groupant actuellement une population de 1,160 habitants, dont une centaine de protestants. L'agglomération protestante principale se trouve à l'Anse-à-Brillant. C'est là qu'a été construite l'église anglicane St-John's desservie par le pasteur qui habite à St-Pierre-de-Malbaie No. 2.

En plus des cultivateurs, on compte dans la paroisse 9 propriétaires vivant sur de simples emplacements; ce sont les 9 familles canadiennes-françaises dont nous avons parlé précédemment; ces dernières vivent de l'exploitation forestière, car toute la main-d'oeuvre masculine de ces familles est employée temporairement au travail des chantiers. Aucune famille de cultivateurs ne vit exclusivement de la terre. Presque tous sont à l'occasion journaliers et travaillent à l'exploitation forestière pour les différentes compagnies. Depuis 2 ans, la coupe du bois se fait même en été.

La municipalité compte aussi une dizaine d'employés de chemin de fer, une vingtaine d'artisans et 8 camionneurs; ces derniers sont plutôt des journaliers propriétaires de camions s'occupant occasionnellement du transport local du bois ou des marchandises.

La main-d'oeuvre féminine comprend 55 jeunes filles en service domestique, dont 40 à l'extérieur.

On a distribué ici des allocations de chômage jusqu'en juin 1937 inclusivement.

Les familles payent une contribution moyenne de \$15 pour le fonctionnement de l'église. Il n'y a aucune répartition légale. La base de l'évaluation municipale se chiffre à 40% de la valeur réelle et le taux de la taxe générale était de \$0.50 par \$100 en 1936.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

La municipalité de Douglas-Est, est arpentée sur toute son étendue et tous les lots sont concédés, sauf dans la partie ouest des rangs III, IV et V où il y a encore quelques bonnes terres disponibles. En 1931, on comptait dans Douglas-Est 220 cultivateurs établis sur des fermes d'une étendue moyenne de 45 acres, dont 8 acres en étendue labourée, 1.5 acres en pâturage et le reste en forêt, pâturage naturel ou marécage. Ces chiffres indiquent bien la situation actuelle; elle n'a guère changé au cours des six dernières années. Notons que l'étendue actuellement défrichée ne comprend que 1/5 de l'étendue totale des terres.

Les sols, d'une façon générale sont fertiles; on rencontre surtout la terre franche (argilo-sablonneuse) et un peu de terre noire. Pour avoir des détails plus précis sur les proportions des différents types de sols, l'on voudra bien consulter le rapport des classificateurs.

On emploie, en terre franche, environ 200 tonnes d'engrais de mer (varech), 4,000 tonnes de fumier et 3 tonnes seulement d'engrais chimiques.

Les terres arables manquent d'assainissement; les travaux d'égouttement lorsqu'il y en a sont mal faits.

On consacre aux pâturages 1 acre en moyenne par tête de gros bétail. Les pâturages ne sont pas fertilisés.

Production végétale

Nous donnons dans le tableau qui suit les étendues en grande culture telles que relevées par le recensement fédéral de 1931; nous ajoutons, en regard de ces chiffres, la récolte moyenne par acre.

Cultures	Superficies de 1931	Rendement moyen à l'acre
Blé	2	18 boisseaux
Avoine	260	20 "
Orge	2	18 "
Seigle	4	15 "
Foin (mil et trèfle)	1,086	$\frac{3}{4}$ tonne
Pommes de terre	124	175 boisseaux
Racines fourragères	14	10 tonnes
Autres cultures	229	

Aujourd'hui, on constate une diminution d'environ 20% sur les étendues cultivées en 1931.

Depuis 1931, quelques fermiers ont introduit la culture des grains mélangés (fourrage vert); on compte actuellement une étendue de 10 acres en cette culture.

L'horticulture ne se pratique presque pas dans Douglas-Est.

Il y a dans la municipalité une vingtaine de pommiers et une centaine de pruniers rapportant chaque année quelques barils de fruits de qualité plutôt médiocre.

Les cultures rapportent un certain revenu aux cultivateurs de Douglas-Est. Ces derniers vendent une bonne partie du foin récolté; cela leur procure en moyenne \$20 par ferme.

Production animale

a) Il y a dans la municipalité environ 180 chevaux, tous importés et travaillant sur la ferme et dans les chantiers. On devrait encourager ici l'élevage du cheval. Les chantiers en réclament un certain nombre et l'élevage serait plus économique que l'importation.

b) Il y a au total, dans Douglas-Est, environ 250 vaches laitières et 30 taureaux; ce sont des animaux croisés de race canadienne. On élève annuellement une centaine de veaux. Les bovins sont surtout abattus pour la consommation sur place; cependant, on vend un peu de viande et quelques animaux vivants.

Il n'y a pas de beurrerie dans la municipalité et tout le lait est consommé dans les familles.

c) On garde quelque 200 porcs que l'on abat pour l'alimentation de la famille seulement.

d) L'élevage du mouton a beaucoup diminué depuis quelques années. On en garde cependant encore suffisamment pour pouvoir en vendre quelques-uns.

La vente des bovins et des moutons pour la chair rapporte en moyenne \$15 par ferme.

Les cultivateurs auraient intérêt, semble-t-il, à pratiquer davantage l'élevage du mouton. Il y a de nombreux pâturages impropres à de meilleures fins et le marché régional serait très bon tant pour la chair que pour la laine. Sur les autres marchés de la province, on pourrait vendre une bonne quantité de moutons vivants.

S'il y avait dans Douglastown un organisme quelconque pour la vente, cet élevage serait beaucoup plus facile à développer.

e) Les cultivateurs engraisent aussi un certain nombre de volailles pour leurs propres besoins.

Autres sources de revenus

Environ 175 cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers l'hiver et souvent même l'été. Ils en retirent un revenu qui peut se chiffrer à \$175 en moyenne par famille. De plus, un bon nombre de fermiers coupent encore du bois sur leurs terres, ce qui rapporte à peu près \$50 par famille.

Revenu moyen de la ferme

Le revenu moyen des cultivateurs de Douglas-Est s'établit comme suit:

Culture	\$20
Bétail	15
Exploitation forestière	225
TOTAL	\$ 260

Achats

On importe chaque année de Québec et de Montréal une certaine quantité de denrées et articles qui pourraient être presque entièrement produits sur place.

Voici ces produits ainsi que la quantité importée.

<u>Denrées et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	13,000 livres
Beurre	1,000 "
Farine	200,000 "
Cuir	50 "
Viandes	30,000 "
Etoffes et flanelles	50 verges
Toiles	200 "

Si l'on considère l'étendue et la fertilité des terres de cette municipalité, les avantages des marchés régionaux et provinciaux, les facilités de transport, on est surpris de constater que l'agriculture ne soit pas plus avancée dans Douglas-Est. En général, les cultivateurs négligent les travaux de ferme pour s'occuper de l'exploitation forestière. Cette dernière industrie est beaucoup moins stable que l'industrie agricole qui, à elle seule, pourrait presque suffire à faire vivre la population de Douglastown. Advenant l'arrêt subit des opérations des compagnies forestières dans cette région, cette population tomberait pour ainsi dire du jour au lendemain dans la misère.

Douglas-Est pourrait devenir un très bon centre agricole. Il y a de grandes étendues de terre à mettre en culture, puisque la partie défrichée n'occupe actuellement que 1/5 de l'étendue totale des terres et que ces dernières pourraient être mises en valeur sur toute leur superficie.

On a ici le spectacle d'une population d'anciens pêcheurs que la nécessité a transformés petit à petit en agriculteurs. Malheureusement, on n'a pas assez fait pour attacher ces gens à la terre; ils furent laissés à leur propre initiative et jamais ils n'ont reçu de directives sérieuses et effectives. On a tenté d'organiser une coopérative de beurrerie et d'améliorer le bétail laitier, mais sans succès; la beurrerie est fermée depuis 4 ans. Il y a eu échec également dans l'essai d'amélioration des troupeaux de moutons.

Nous restons cependant convaincus qu'il y a de belles possibilités dans Douglas-Est. Il manque actuellement des encouragements et une direction technique sérieuse et suivie.

II - PECHERIES

Il n'y a plus à Douglastown que 4 familles qui s'occupent encore de l'industrie de la pêche; encore, ces familles ne pêchent-elles qu'occasionnellement, c'est-à-dire quand les hommes ne peuvent trouver à s'employer dans les chantiers ou les scieries. La vente du poisson rapporte à ces familles un revenu moyen d'environ \$50.

La disparition périodique de la morue, la baisse dans les prix du poisson et le développement de l'industrie forestière, voilà autant de raisons qui ont amené le déclin des pêcheries maritimes dans cette région.

III - INDUSTRIE DU BOIS

Une bonne partie de la main-d'oeuvre masculine locale est employée à l'exploitation forestière dans la région. Cependant, dans la municipalité même de Douglas-Est, il n'y a que deux petites scieries en exploitation. Elles appartiennent à MM. Ernest Baird et Jérôme White. En 1937, ces derniers ont scié respectivement 70,000 et 75,000 p.m.p. exclusivement pour les besoins des cultivateurs. La scierie de M. Baird fonctionne depuis 1926, celle de M. White depuis 1935. Le premier travaille dans son moulin avec 5 de ses fils; le second est aidé de l'un de ses fils et emploie 2 étrangers pendant 1 mois.

IV - AUTRES INDUSTRIES

Il n'y a pas d'autre industrie dans Douglastown.

Il existait autrefois une Société coopérative qui fonctionnait sous la raison sociale de "Coopérative de beurrerie de Douglastown". La beurrerie, complètement aménagée, est malheureusement fermée depuis 4 ans; elle a suspendu ses opérations à cause de mauvaise administration, du manque d'encouragement, de l'absence d'esprit coopératif, de l'insouciance des cultivateurs qui ont mal compris l'importance de l'industrie laitière.

La municipalité compte 4 charçons-forgerons, 3 menuisiers et 1 cordonnier. Ce sont des artisans n'employant aucune main-d'oeuvre et ne possédant aucune aptitude particulière.

V - ARTS DOMESTIQUES

Cette industrie familiale semble être un peu à l'honneur dans cette municipalité. Environ 150 familles les pratiquent et on compte une centaine de rouets employés. Les matières premières utilisées sont la laine domestique et les chiffons. La laine provient en grande partie de la localité même.

Depuis 4 ans, il semble y avoir une assez forte diminution dans la fabrication de la lingerie.

Il ne s'est donné dans Douglastown aucun cours de démonstration de tissage.

Il n'y a pas de Cercle de fermières dans la municipalité. On n'a organisé ni concours ni exposition, mais quelques ouvrières ont déjà figuré avec avantage à certaines expositions dans la province. Les articles fabriqués, sauf quelques exceptions, semblent de qualité plutôt moyenne quant à l'exécution et à la présentation.

Un dixième seulement de la production est vendu; le reste sert aux besoins de la famille.

Les tapis crochetés de Douglas-Est sont parmi les plus beaux de la Côte Gaspésienne. Mais aux prix auxquels on les offre, ils trouvent difficilement preneurs. Une dizaine de familles s'occupent encore de la fabrication de ces tapis pour lesquels elles utilisent de la laine, du jute et des chiffons.

On pourrait facilement développer ici les arts domestiques vu la nombreuse main-d'œuvre et les facilités avec lesquelles on peut se procurer les matières premières. Il manque à la municipalité un Cercle de fermières.

VII - TRANSPORT

a) Navigation

Douglastown possède un petit port situé à 5 milles au sud du havre de Gaspé. Sur le quai du gouvernement, qui a 550 pieds de longueur, existe un hangar de 60 pieds par 16. La profondeur de l'eau au bout de ce quai n'est que de 8 pieds à marée basse; les gros bateaux ne peuvent donc pas y accoster. Le port est bien abrité contre les vents et les vagues.

Ce port n'est desservi que par le "MAURICE M". de la Compagnie de Fret de Gaspé. Ce caboteur ne fait escale qu'occasionnellement au quai de Douglastown.

Au cours de la dernière saison (1936), la municipalité a reçu par voie de navigation environ 150 tonnes de marchandises générales et elle a expédié un peu de bois.

b) Camionnage

Certains commerçants viennent vendre ici leurs produits. Ce sont les seuls camionneurs qui desservent cette localité. Ces commerçants sont M. Georges Molloy de Chandler, fabricant d'eaux gazeuses, M. Patterson de Gaspé, commerçant de tabac, 2 commerçants de fruits et légumes de Mont-Joli, ainsi que 2 camions d'essence.

La municipalité compte 6 propriétaires locaux de camions.

c) Autres modes de transport

La voiture automobile qui effectue le trajet entre Gaspé et Chandler dessert la localité de Douglastown.

La ligne de chemin de fer Canadien National passe par Douglastown.

ST-PIERRE-de-MALBAIE No 2

St-Pierre-de-Malbaie No 2 est une petite municipalité située au sud-est de Douglastown dans le canton Malbaie et communément appelée St-Georges-de-Malbaie d'après le nom de la paroisse canonique. Elle occupe la partie du canton Malbaie à l'est de la municipalité de St-Pierre-de-Malbaie No 1. Son territoire comprend le 1er rang Belle-Anse-N-E, les 2e et 3e rangs du Chemin Belle-Anse, le rang Pointe St-Pierre, et la partie du premier rang nord à l'est du 20e lot et du chemin Belle-Anse.

Quelques ruisseaux de très peu d'importance traversent cette municipalité.

POPULATION

La paroisse canonique de Saint-Georges, localisée dans la municipalité civile de Saint-Pierre-de-Malbaie No 2, est de moindre étendue que cette dernière. Les agglomérations de Malbaie et de Belle-Anse et une partie du 2ème rang appartiennent à la paroisse canonique de Saint-Pierre-de-Malbaie, communément appelée Barachois, bien que ces superficies soient comprises dans la municipalité civile de Saint-Pierre-de-Malbaie No 2.

La paroisse de Saint-Georges comprend actuellement 742 catholiques; il y a également 321 protestants dans les limites de cette paroisse, ce qui fait une population totale de 1,063 habitants sur le territoire de la paroisse canonique. Ce chiffre est à peu de chose près le même qu'en 1931. Le taux de l'accroissement naturel est à peu près égal au taux de l'émigration depuis 6 ans. En effet, une centaine de personnes, dont les 3/4 sont des jeunes filles en service domestique à l'extérieur,

ont quitté la paroisse depuis 1931. Un bon nombre de ces départs cependant semblent n'être que temporaires.

A cause du manque de travail sur place, il eût été difficile de retenir ceux qui sont partis définitivement. Il y aurait lieu cependant de songer à empêcher que ce mouvement d'émigration ne s'accroisse dans l'avenir; il faudrait pour cela développer ici l'économie rurale.

Il n'y a dans la paroisse que 4 emplacements, dont 3 locataires et 1 propriétaire. Tous les autres sont des propriétaires établis sur des terres patentées.

On compte dans Saint-Georges, 7 artisans, 4 employés de chemin de fer et 4 propriétaires de camions engagés occasionnellement dans le transport local des marchandises. Tous les autres sont à la fois pêcheurs, cultivateurs et journaliers. Les journaliers travaillent surtout dans les chantiers, au flottage et au chargement du bois. La plupart d'entre eux, quand ils vont aux chantiers, n'y restent pas longtemps. Ils travaillent encore moins volontiers au flottage.

Depuis quelques années, on distribue des allocations de chômage. L'agriculture devrait suppléer ici à la pêche qui manque, et le curé de la paroisse désire ardemment que le Gouvernement aide les pêcheurs et leurs fils à se transformer en agriculteurs.

La main-d'œuvre féminine comprend une cinquantaine de jeunes filles temporairement en service domestique à l'extérieur et une vingtaine au village ou à la campagne. Une quinzaine de jeunes filles sont à la recherche d'emploi.

Il ressort de cette étude que seule l'agriculture pourra retenir la population de cette paroisse et y stabiliser la vie économique,

A part une charge fixe de \$10, qui est la répartition légale de 1% sur l'évaluation moyenne de \$1,000, chaque famille fournit une contribution monétaire moyenne de \$15 pour le fonctionnement de l'église. La base de l'évaluation municipale est de 75% de la valeur réelle et le taux de la taxe était de \$0.25 par \$100 en 1936.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

En 1931, la municipalité de Saint-Pierre-de-Malbaie No 2 comprenait environ 213 cultivateurs établis sur des formes de 41 acres d'étendue en moyenne. L'étendue moyenne défrichée était très petite; on comptait en moyenne par forme 6 acres en étendue labourée et 1 acre en pâturage. Tout le reste était en forêt, pâturage ou marécage. Aujourd'hui, les cultivateurs sont un peu plus nombreux mais l'état des formes n'a guère varié depuis 1931.

Tous les lots de cette municipalité sont concédés et semblent propres à la culture. On y rencontre surtout de la terre franche et de la terre légère. Les terrains sont passablement acides; on n'emploie ni amendements calcaires ni engrais chimiques. On fait usage d'une certaine quantité de varech, d'ailleurs extrêmement variable (de 100 à 1,000 tonnes par an), et d'un peu de poisson. Mais le fumier de ferme est sans contredit le plus en usage; on en emploie annuellement environ 1,500 tonnes en terre franche et autant en terre légère. Tous les engrais que nous venons de mentionner ne donnent pas de très bons résultats; ils sont mal employés ou mal conservés et ils perdent leurs meilleurs éléments fertilisants.

La topographie de cette région assure le bon égouttement des terres arables.

On ne conserve en moyenne par forme qu'une seule acre aux pâturages par tête de gros bétail. Ces pâturages ne sont pas fertilisés. On n'a fait aucun essai pour établir la luzerne.

Production végétale

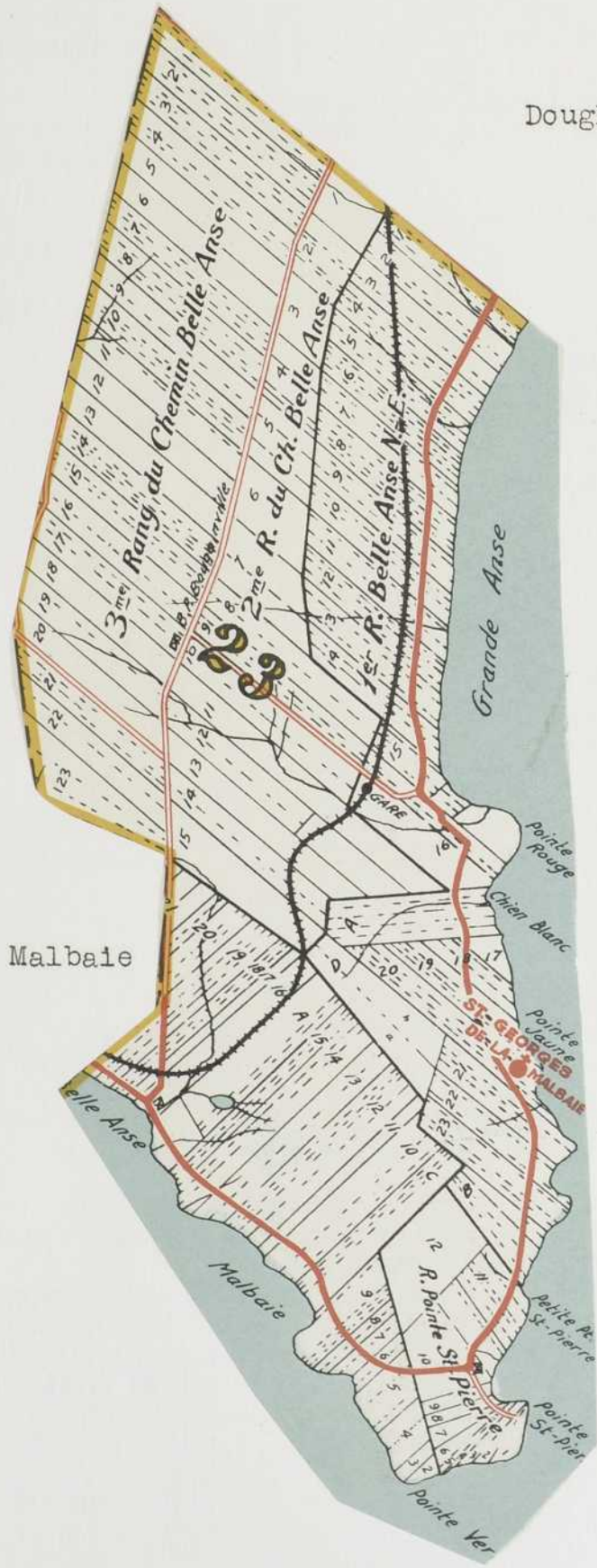
Les étendues en grande culture ont un peu augmenté depuis 1931, sauf les étendues en foin qui ont diminué d'une quarantaine d'acres. Nous donnons, dans le tableau qui suit, ces étendues d'après les relevés du recensement fédéral de 1931, puis en regard, les superficies actuelles et le

ST-PIERRE-DE-LA-MALBAIE No 2.

COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce

Douglas



rendement moyen à l'acre.

Culture	Superficies de 1931 (acres)	Superficies actuelles (acres)	Rendement moyen à l'acre
Blé	...	4	20 boisseaux
Avoine	287	300	15 "
Orge	9	25	...
Grains mélangés	...	25	...
Foin (mil et trèfle)	739	700	2/3 tonne
Pommes de terre	131	130	100 boisseaux
Racines fourragères	15	20	8 tonnes

Les cultivateurs vendent en tout de 50 à 60 tonnes de foin et de 300 à 400 boisseaux d'avoine, ce qui peut rapporter environ \$5 par famille en moyenne.

La culture maraîchère ne se pratique pas ici; on n'y voit que quelques jardins de famille plus ou moins bien entretenus.

Production animale

Les chiffres que nous avons donnés plus haut sur les cultures démontrent assez clairement que l'élevage ne peut se pratiquer beaucoup dans la municipalité.

a)- Il y a environ 125 chevaux qu'on garde pour les travaux de la ferme et des chantiers. Ce sont tous des chevaux importés de l'Ouest canadien.

b)- Les cultivateurs gardent en tout 150 vaches et 15 taureaux, tous croisés; ils élèvent annuellement environ 75 veaux.

On abat quelques bovins pour la vente individuelle, ce qui peut rapporter à peu près \$5 par famille en moyenne; mais la plupart des bovins qu'on abat servent à l'alimentation des gens de la localité.

Il n'y a pas de boucherie dans la région et par conséquent aucun cultivateur ne fait de contrôle laitier; le lait est consommé sur les fermes mêmes.

c)- On n'élève qu'un très petit nombre de porcs, tous abattus pour la consommation sur place. Les truies mettent bas au printemps seulement.

d)- Quant aux moutons, le nombre diminue d'année en année depuis 1931 malgré les avantages qu'offrirait cet élevage. Les facteurs déjà mentionnés dans l'étude des autres municipalités, à savoir les déprédations causées par les chiens et le manque d'organisme de vente, contribuent au déclin de cet élevage.

e)- On n'engraisse qu'un petit nombre de volailles, à peine suffisant pour les besoins de la famille.

Autres sources de revenus

Un certain nombre de cultivateurs ou leurs fils vont aux chantiers l'hiver, ce qui rapporte en moyenne une centaine de dollars par ferme.

Quelques fermiers vendent du bois à pâte coupé sur leurs terrains. On peut établir à \$25 l'importance de cette source de revenus par ferme.

Ce qui explique le peu de progrès de l'agriculture, c'est que cette municipalité était autrefois un centre de pêche. Environ 45 familles s'en occupent encore. Le revenu que rapporte cette industrie peut se chiffrer à \$50 en moyenne par famille pour les quelques dernières années, cependant, ce revenu sera beaucoup inférieur en 1937.

Revenu moyen de la ferme

En résumé, voici comment est constitué le revenu-argent des fermes:

Culture	\$ 5
Bétail	5
Exploitation forestière	125
Pêche	50
Total	\$185

Ce revenu est loin d'être suffisant pour faire vivre une famille qui doit acheter ce que la terre ne lui donne pas, et verser en outre une trentaine de dollars en contribution à l'église et en taxes municipales.

Achats

Le tableau suivant donne les principaux produits achetés annuellement en dehors de la municipalité. On les importe de Québec et de Montréal de mai à novembre.

Produits	Quantité importée
Grains de semence	2,000 lbs
Beurre	2,000 "
Farine	100,000 "
Cuir	100 "
Tricot	500 "
Viandes	2,000 "
Etoffes et flanelles	50 vgs
Toiles	200 "

Avec le développement de l'économie rurale, la localité pourrait produire la totalité des grains de semence, du beurre et des viandes dont elle a besoin.

On pourrait aussi réduire de beaucoup les importations de farine en agrandissant les superficies en blé, car la municipalité possède une petite meunerie.

o o

Nous sommes donc ici en présence d'une population rurale vivant dans un état de grande pauvreté sur des terres pratiquement pas défrichées; les parties actuellement en culture sont mal travaillées et indiquent un manque de technique et de méthode. C'est que nous rencontrons ici une population de pêcheurs que les circonstances ont nécessairement transformés en agriculteurs puisque, depuis quelques années, le rendement de la pêche diminue sans cesse. Ce changement ne peut pas s'opérer très rapidement; le pêcheur n'a pas pu, du jour au lendemain transformer son lot boisé en une terre fertile et payante, apprendre à cultiver parfaitement le sol, se créer des organismes d'achat et de vente, etc. Au cours de la transformation, il faut tout de même que les familles vivent, s'acquittent de leurs obligations et maintiennent leur modeste avoir. C'est pourquoi, dès que l'occasion se présente, les hommes abandonnent immédiatement les travaux de la ferme pour courir aux chantiers ou aux travaux de voirie. Les terres sont cependant suffisamment fertiles et pourraient donner de bien meilleurs rendements si elles étaient cultivées avec méthode. Les étendues en culture pourraient quadrupler. Les cultivateurs de cette municipalité ont besoin d'encouragements et de direction technique.

11 - PECHERIES

Saint-Pierre-de-Malbaie No 2 était autrefois, comme nous l'avons dit plus haut, un centre de pêche assez important. Aujourd'hui, il y a peu de pêcheurs. Cette année (1937) sera probablement la plus petite année de pêche jamais vue. Ces familles s'occupent aussi d'exploitation forestière pendant l'hiver.

Il y a ici un entrepôt frigorifique servant à la conservation du hareng pour la "boette".

La Compagnie Robin, Jones & Whitman possède un établissement moderne et très propre pour la préparation de l'huile de foie de morue. Actuellement, un seul homme y travaille pendant la saison de pêche. La Compagnie a expédié 2,750 gallons d'huile aux Etats-Unis en 1936. Cette industrie périclité naturellement en raison du déclin de la pêche.

III - INDUSTRIE DU BOIS

L'industrie forestière n'est pas très développée dans la municipalité même. Il n'y a qu'une seule scierie établie dans la localité depuis 1919 et appartenant à MM. C. Le Marquand et F. Lepage. Cette scierie fonctionne exclusivement pour les besoins des cultivateurs qui y apportent du bois coupé sur leurs terrains. Il y a encore beaucoup de bois sur les terres patentées et cette petite industrie peut continuer à fonctionner pendant plusieurs années. MM. Le Marquand et Lepage ont scié 50,000 p.m.p. de bois en 1937 et ils ont employé 6 hommes pendant 1 mois.

IV - AUTRES INDUSTRIES

Une petite meunerie fonctionne sous la raison sociale de "Coopérative du Moulin à farine de Saint-Georges". Un seul homme y travaille pendant 1 mois après la récolte du blé et du grain. On y a moulu 200 minots de grain pour moulées alimentaires et 50 minots de blé en 1936. Le grain est fourni par les cultivateurs des cantons de Douglas et Malbaie et leur est retourné une fois moulu.

Comme nous l'avons vu déjà, presque toute la farine consommée dans cette localité vient de l'extérieur. Il serait peut-être opportun de développer la culture du blé; les importations de farine seraient diminuées d'autant et le moulin aurait la matière première nécessaire pour fonctionner à plein rendement ou à peu près.

Il y a dans la municipalité: 2 forgerons, 1 cordonnier, quelques charpentiers et 1 entrepreneur-constructeur; mais ce sont là des artisans et des journaliers, travaillant seuls et ne possédant aucune aptitude extraordinaire.

V - RESSOURCE LOCALE

A l'est de l'église anglicane, sur la hauteur de la 3ème terre et tout près de la route nationale, il y a un affleurement de pierre à chaux. Un autre dépôt de calcaire se trouve dans la falaise, à environ 300 pieds à l'est du quai de Malbaie.

Les terres de cette municipalité étant généralement acides et ayant besoin par conséquent d'amendement calcaire, il serait utile de s'enquérir de la valeur qualitative et quantitative de ces gisements.

VI - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques ne sont pas du tout en honneur dans Saint-Georges-de-Malbaie. Une dizaine de familles seulement s'occupent de la fabrication de lingerie pour leurs propres besoins.

Il n'y a pas de matière première dans la localité et les paroissiens en général, manquent d'initiative pour développer cette industrie familiale.

VII - TRANSPORT

a) - Navigation

Saint-Georges-de-Malbaie possède un quai qui est fréquenté par 2 bateaux de la Ellis Shipping Co., le "Gaspé County" et le "Picton County", ainsi que par quelques cabotiers: le "Miron L" et le "Mechins" de la Compagnie de Navigation de Gaspé et Baie-des-Chaleurs; le "Maurice M" de la Compagnie de Fret de Gaspé. Chacun de ces bateaux accoste au quai de Saint-Georges tous les 15 jours.

A marée basse, il n'y a que 7 pieds d'eau au bout du quai. Pour faciliter le chargement et le déchargement des marchandises, il

faudrait élargir le quai et le prolonger de 100 pieds.

Au cours de la dernière saison (1936), 200 tonnes de produits agricoles et 84 tonnes de marchandises générales ont été déchargées au quai. On a aussi expédié à l'extérieur, par voie de navigation, 7,000 cordes de bois à pâte et 70 tonnes de produits de la pêche. Cette année cependant (1937), tout le poisson sera expédié par chemin de fer.

Depuis 1930, il y a un autre quai à Pointe Saint-Pierre, mais ce dernier n'est fréquenté par aucun vaisseau. Il sert uniquement de brise-lames, à ce qu'on prétend.

b)- Camionnage

Un certain nombre de commerçants-camionneurs viennent vendre leurs produits dans la municipalité. Le plus important est M. James Watt, de Petite-Rivière-Ouest, marchand d'épicerie. Les autres desservent assez régulièrement la municipalité et viennent soit de Mont-Joli, soit de Gaspé, soit de Chandler, pour y vendre des fruits et des légumes, des eaux gazeuses ou de l'essence.

Il n'existe aucun camion faisant le service de messagerie. En général, on préférerait le camion pour le transport des denrées périssables (fruits et légumes), de l'essence, mais non pour les marchandises lourdes telles que farine, sucre, etc.

c)- Autres modes de transport

Le Canadian National dessert cette localité. D'après les marchands de l'endroit, les tarifs pour le transport des marchandises par chemin de fer semblent trop élevés. Certains prétendent que la Compagnie aurait intérêt à abaisser les tarifs sur certaines marchandises pour que les wagons ne circulent pas à moitié remplis.

La municipalité est aussi desservie par la voiture automobile qui effectue le trajet Gaspé-Chandler.

SAINT PIERRE DE LA MALBAIE No. 1

La municipalité de Saint-Pierre-de-Malbaie No. 1 est située au fond de la baie de Malbaie, belle nappe d'eau qui s'étend sur une profondeur de 5 milles et sur une largeur de 3 milles environ. Cette localité est communément appelée Barachois, du nom que les géographes donnent aux lagunes renfermées par une ou plusieurs flèches littorales comme celle que l'on trouve à l'embouchure de la rivière Malbaie. La flèche, ou baie de sable qui retient les eaux de la rivière à son embouchure, part du coin du banc dans le canton Percé et rejoint la terre ferme aux environs de l'Eglise St-Pierre-de-Malbaie, par un pont qui franchit l'étroit goulet permettant aux eaux de la rivière Malbaie de s'écouler dans le golfe.

La municipalité occupe la partie du canton Malbaie à l'est de la rivière du même nom, moins le territoire de la municipalité St-Pierre-de-Malbaie No. 2. Elle comprend la partie du 1er rang nord du canton Malbaie à l'ouest du lot 19 et du chemin Belle-Anse, et les 2e, 3e, 4e, et 5e rangs nord, ainsi que le rang Malbaie-Nord et son prolongement jusqu'au canton Douglas.

Elle est donc bornée au nord par la municipalité de Douglas-Est, à l'est par celle de St-Pierre-de-Malbaie No. 2, au sud-est par la baie de Malbaie, au sud par la municipalité de Bridgeville et à l'ouest par les cantons Rameau et Fortin.

POPULATION

La paroisse canonique de Saint-Pierre-de-Barachois est beaucoup plus étendue que la municipalité civile de Saint-Pierre-de-Malbaie No. 1 qui compte une population de quelque 1,350 habitants. En effet, outre cette dernière, la paroisse comprend une partie de St-Pierre-de-Malbaie No. 2 et la plus grande partie de Bridgeville. Sa population se chiffre à près de 1,875 personnes, dont 1,360 catholiques.

Depuis 1931, malgré le départ définitif d'environ 165 personnes, la population de la paroisse s'est accrue de quelque 200 âmes.

ST-PIERRE-DE-LA-MALBAIE No 1.
COMTE DE GASPE-SUD
Echelle de 1 mille au pouce



Ces départs comprennent: 15 familles (75 personnes); 50 jeunes gens; 40 jeunes filles. Ceux qui sont partis se destinaient soit à la colonisation, soit au commerce, soit à l'industrie, soit au service domestique. Il n'est pas tenu compte ici du départ temporaire d'une cinquantaine de jeunes filles.

On aurait pu retenir dans la paroisse les individus qui l'ont quittée en ouvrant à la colonisation les quelques lots du canton Malbaie qui sont immédiatement colonisables.

Il est impossible de faire de comparaison entre la population actuelle de la municipalité civile et celle de 1931, parce que les limites de St-Pierre-de-Malbaie No. 1 ont été considérablement changées en 1933 lors de l'érection de la municipalité de Bridgville.

Parmi les cultivateurs de la paroisse, 2 seulement vivent du revenu de leurs terres. Un certain nombre s'occupe de la pêche. La plupart des cultivateurs et plusieurs de leur fils sont des journaliers employés à l'industrie forestière dans la municipalité ou dans les régions avoisinantes. Il y a aussi dans la paroisse 13 artisans mariés, 3 employés de chemin de fer également mariés, et 6 propriétaires de camions dont 2 célibataires; ces derniers s'occupent occasionnellement du transport local des marchandises ou de travaux de voirie.

La main-d'oeuvre féminine est composée de jeunes filles en service domestique.

Il y a 1 médecin établi à Saint-Pierre-de-Malbaie No. 1.

On a distribué des allocations de chômage dans la paroisse. Seule l'agriculture pourrait employer les chômeurs d'une façon permanente.

Chaque famille paie une contribution monétaire d'environ \$25 pour le fonctionnement de l'église. L'évaluation municipale est établie sur une base de 50% de la valeur réelle. Les habitants de cette municipalité paient une taxe municipale élevée. Elle atteignait \$2 par \$100 en 1936.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

En 1931, St-Pierre-de-Malbaie No. 1 comptait 225 cultivateurs possédant des fermes d'une étendue moyenne de 60 acres. Chaque ferme avait à peine 10 acres de défrichées. L'étendue moyenne labourée était de 8 acres par ferme et l'étendue moyenne en pâturage de 1.2 acre. Le reste des fermes était en friche. Aujourd'hui à la suite de la formation d'une nouvelle municipalité à même le territoire de St-Pierre-de-Malbaie No. 1, cette dernière ne compte plus que 176 cultivateurs. La superficie des fermes et des étendues défrichées et en culture n'a cependant guère varié.

Les terrains occupés, d'une façon générale, se prêtent avec avantage à l'agriculture. Le type de sol dominant est la terre franche; on rencontre aussi une assez forte proportion de terre légère. Les terres ne sont pas amendées. On emploie une très petite quantité d'engrais chimiques. L'engrais le plus en usage est le fumier de ferme, qui donne des résultats assez médiocres à cause des mauvais procédés de conservation; on emploie annuellement environ 2,000 tonnes de fumier en terre franche et autant en terre légère. On fait aussi usage d'une quantité de varech variant chaque année entre 100 et 1,000 tonnes.

Le bon état des grandes décharges et la topographie des terres arables assurent le bon égouttement de ces dernières.

L'étendue consacrée aux pâturages par tête de gros bétail est de 2 acres en moyenne par ferme. Les pâturages n'ont pas été fertilisés.

Production végétale

Le recensement fédéral de 1931 donne les étendues suivantes en grande culture pour cette municipalité.

<u>Cultures</u>	<u>Superficies (1931)</u>
Blé	2
Avoine	177
Orge	7
Foin	1,484
Pommes de terre	124
Racines fourragères	65
Autres cultures	15

Comme nous l'avons déjà noté, cette municipalité était beaucoup plus étendue en 1931 qu'elle ne l'est actuellement; elle a été fractionnée depuis, pour former la nouvelle municipalité de Bridgeville. Les superficies données plus haut pour 1931 comprennent donc une partie de la municipalité de Bridgeville. Ces étendues étaient alors partagées entre 225 cultivateurs, mais depuis l'érection de Bridgeville, St-Pierre-de-Malbaie No. 1 ne compte que 176 cultivateurs. Toute proportion gardée, les étendues en culture n'ont presque pas changé depuis 1931 dans la municipalité que nous étudions présentement. On y introduit la culture des grains mélangés, qui couvrent actuellement une étendue de 25 acres.

Les rendements moyens à l'acre pour les principales cultures sont les suivants:

Blé	18 boisseaux
Avoine	20
Orge	18
Foin	$\frac{3}{4}$ tonne
Pommes de terre	125 boisseaux

Les cultivateurs vendent un peu d'avoine et quelques tonnes de foin; cela rapporte une dizaine de dollars en moyenne par ferme.

La culture maraîchère est inexistante dans Barachois.

Production animale

Il y a dans la municipalité environ 150 chevaux, qu'on garde pour les travaux de la ferme ou des chantiers. On pratique un peu cet élevage, car la municipalité possède un étalon enregistré; cependant, la plupart des chevaux sont importés des provinces de l'Ouest canadien. On devrait développer l'élevage du cheval afin de garder autant que possible le capital-argent dans la municipalité.

Quant aux autres animaux de la ferme, on n'en fait l'élevage que pour satisfaire les besoins de la famille. Les cultivateurs vendent cependant quelques bovins, ce qui peut rapporter une dizaine de dollars en moyenne par ferme. Le lait est consommé en nature ou transformé en beurre pour l'usage dans la famille.

Ici encore, l'élevage du mouton est celui qui périclité le plus, malgré les avantages qu'il offrirait. Les mêmes facteurs que partout ailleurs dans la région contribuent au déclin de cet élevage.

Autres sources de revenus

Les cultivateurs trouvent actuellement dans l'exploitation forestière leur principal moyen de subsistance. La plupart vendent du bois de chauffage et du bois à pâte qu'ils coupent sur leurs lots, ce qui rapporte en moyenne une cinquantaine de dollars par famille. L'hiver, les fermiers ou leurs fils vont aussi habituellement aux chantiers. L'importance de cette dernière source de revenus peut se chiffrer à \$100 environ par ferme.

Un bon nombre des cultivateurs sont en même temps des pêcheurs. On peut estimer à \$75 environ le revenu moyen que les familles retirent de la pêche.

Revenu moyen de la ferme

Le revenu moyen total des cultivateurs de Saint-Pierre-de-Malbaie No. 1 s'établit donc à peu près comme suit:

Culture	\$ 10.00
Bétail	10.00
Exploitation forestière	150.00
Pêche	75.00
Total	<u>\$245.00</u>

Il est bon de noter que plus de la moitié des cultivateurs ne s'occupent plus de la pêche. Le revenu de \$75 est un revenu moyen calculé sur les quelques dernières années et réparti sur la masse des cultivateurs. Il semble bien que cette année (1937), ce revenu sera encore considérablement diminué.

Association professionnelle

Il n'existe ici aucun groupement professionnel ou coopératif. Il n'y a d'ailleurs aucun véritable cultivateur de profession et le chiffre d'affaires n'est pas suffisant pour amener la création d'organismes de ce genre.

Achats

Les denrées et les articles qui s'achètent tous les ans à Québec ou à Montréal et dont une bonne partie pourrait être produite localement sont les suivants:

<u>Denrées et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	3,000 lbs
Beurre	5,000 "
Farine	150,000 "
Fruits	1,000 "
Cuir	150 "
Tricot	400 "
Viandes	6,000 "
Etoffes et flanelles	100 vgs
Toiles	500 "

En favorisant le développement de l'agriculture, la municipalité pourrait produire la totalité des grains de semence, du beurre et des viandes qu'elle importe, et réduire considérablement ses importations de farine et de tricot.

o o

Pour terminer ces quelques données sur l'activité rurale de cette municipalité, nous pourrions répéter exactement les remarques générales qui ont été faites dans l'étude de Saint-Pierre-de-Malbaie No. 2. Nous ne ferons que renvoyer au paragraphe traitant de l'agriculture dans cette dernière municipalité, et nous nous contenterons de dire ici, pour résumer, que les terres de Barachois ne sont défrichées que sur 1/5 de leur étendue et que les possibilités de développement sont très bonnes pourvu qu'on entreprenne un programme bien étudié de défrichement.

11 - PECHERIES

Il y a dans Barachois environ 65 familles qui retirent encore de la pêche une partie de leurs revenus, pouvant varier entre \$100 et \$150 par famille. Toutes ces familles sont établies sur des terres qu'elles exploitent à temps perdu. Elles s'occupent aussi d'exploitation forestière en s'engageant dans les chantiers pendant l'hiver.

Ici comme partout ailleurs sur la côte, chaque année amène un nouveau déclin dans l'industrie de la pêche.

Il n'y a pas d'entrepôt frigorifique dans la municipalité; le plus proche se trouve à Belle-Anse, dans la municipalité voisine de Saint-Pierre-de-Malbaie No. 2.

III- INDUSTRIE DU BOIS

Il y a deux scieries en exploitation dans la municipalité. Elles appartiennent l'une à MM. Chicoine et Tapp, l'autre à M. Edmund Boucher. La première, établie en 1932, fonctionne environ 6 mois par année; la seconde, établie en 1924, ne fonctionne que 3 mois par année. MM. Chicoine et Tapp travaillent avec 2 hommes de leurs familles et 2 étrangers; M. Boucher travaille avec son fils et il emploie en outre une dizaine d'étrangers.

Tout le bois utilisé dans ces deux scieries provient des terres patentées des cultivateurs. M. Boucher a scié 235,000 p.m.p. de bois de construction en 1937. Là-dessus, 135,000 p.m.p. ont été sciés pour les besoins des cultivateurs à tant du 1,000 pieds; le reste, soit 100,000 p.m.p. a été vendu à la Montréal Lumber Co.

MM. Chicoine et Tapp ont produit 200,000 p.m.p. de bois de construction et 200,000 bardeaux en 1937. Tous ces bardeaux, et 50% du bois de construction ont été sciés pour les besoins des cultivateurs. Le reste de la production, soit 100,000 p.m.p. de bois de commerce, a été vendu à un commerçant de gros, Charles Nadeau de Port-Daniel.

Ces deux scieries ne fonctionnent pas à plein rendement faute de matière première, et cela dans une région où il y a abondance de bois de commerce. Les exploitants des deux scieries n'utilisent actuellement que le bois provenant des lots des cultivateurs. Ils ont essayé en 1936 et 1937 d'obtenir des droits de coupe de la Consolidated Pulp & Paper Co. qui possède, dans cette région, de riches concessions forestières qu'elle n'exploite pas. La Compagnie exigeait les droits de coupe prohibitifs de \$6 et \$6.30 par 1,000 pieds.

Le développement de l'industrie forestière serait de toute première importance pour la vie économique de cette région.

IV- AUTRES INDUSTRIES

On ne relève dans Saint-Pierre-de-Malbaie No. 1 aucune autre industrie, que celles déjà mentionnées.

Il y a cependant quelques artisans que l'on peut considérer plutôt comme des journaliers ne possédant aucune aptitude extraordinaire et travaillant la plupart du temps à la journée quand ils peuvent se procurer de l'ouvrage. Signalons 4 charpentiers-menuisiers, 2 entrepreneurs-construc-teurs, 2 cordonniers et 1 forgeron. Ces artisans n'emploient naturellement aucune main-d'oeuvre.

V- ARTS DOMESTIQUES

Sans être très en honneur, les arts domestiques sont pratiqués à Barachois par une centaine de familles. Il n'y a que 3 métiers employés. On compte en tout une cinquantaine de rouets, dont 35 sont actuellement inusités.

Les matières premières dont on se sert sont la laine domestique et les chiffons. La laine est produite en partie dans la localité, mais elle est surtout importée de Saint-Pascal-de-Kamouraska.

On fait usage exclusivement de teintures commerciales.

Depuis une dizaine d'années, il y a eu augmentation dans la fabrication de la lingerie. Il s'est donné ici des cours de démonstration de tissage qui ont amené une certaine amélioration dans l'exécution des travaux et la remise en opération d'un métier et d'une dizaine de rouets.

En général, les articles fabriqués sont de qualité plutôt médiocre aussi bien quant à la présentation que quant à l'exécution.

La production n'est pas très forte et une proportion de 10% seulement de cette dernière est destinée au commerce.

Quelques familles, utilisant les chiffons et le jute, font des tapis crochetés. Trois familles vendent les tapis qu'elles fabriquent aux comptoirs d'arts domestiques établis à Percé.

La municipalité ne possède pas de Cercle de fermières.

La main-d'œuvre est ici abondante et il serait avantageux de développer les arts domestiques. La clientèle des touristes serait très bonne vu la proximité de Percé.

VI - TRANSPORT

Navigation

Cette municipalité ne possède aucun quai. Au printemps seulement, les bateaux qui viennent à Malbaie s'avancent vers le fond de la baie et sont déchargés sur des barges.

La municipalité a ainsi reçu au cours de la dernière saison (1936) 100 tonnes de produits agricoles et 50 tonnes de marchandises générales. On a expédié 400,000 p.m.p. de bois de sciage venant de la municipalité de Bridgeville. Ce bois a été chargé sur des goélettes à Malbaie.

Camions

Il n'y a aucun camion faisant le service de messagerie. Il n'y a que quelques commerçants de Mont-Joli, de Chandler ou de Gaspé, qui viennent vendre leurs produits dans la municipalité. Nous les avons déjà énumérés en étudiant les autres municipalités.

Autres modes de transport

Cette localité est desservie par la ligne de chemin de fer de C.N.R.

La ligne d'autobus assurant le service quotidien entre Gaspé et Chandler passe par Barachois.

Persone dans la municipalité ne semble se plaindre de ces derniers modes de transports.

BRIDGEVILLE

Bridgeville est une municipalité nouvelle qui s'est séparée de Saint-Pierre-de-Malbaie No. 1 et de Percé en 1933. Son territoire comprend, dans le canton Percé, les parties du premier rang dites "Nord-Coin-du-Banc et Sud-Coin-du-Banc", et, dans le canton Malbaie, toute la partie à l'ouest de la rivière Malbaie y compris le banc du barachois et les îles et battures au sud du chenal nord de l'estuaire de la rivière. Trois rivières la traversent; ce sont les rivières Boatie, du Portage et Murphy.

POPULATION

La population de la municipalité de Bridgeville se chiffre à quelque 700 âmes, dont près de 200 protestants. Une centaine de personnes environ demeurent dans les limites de la paroisse de St-Michel-de-Percé, tandis que les autres appartiennent à la paroisse de St-Pierre-de-Barachois, dont l'église est située dans la municipalité de St-Pierre-de-Malbaie No. 1. Il n'y a donc pas d'église sur le territoire de la municipalité de Bridgeville.

Les familles de cultivateurs paient une contribution moyenne d'une trentaine de dollars pour le fonctionnement de l'église. L'évaluation municipale est établie sur une base de 90% de la valeur réelle et le taux de la taxe générale s'élevait à \$0.25 par \$100 en 1936.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Il y a dans Bridgeville 143 cultivateurs établis sur des fermes d'une étendue moyenne de 85 acres environ. On ne compte que 10 acres défrichées par ferme. Il reste en moyenne 40 acres par ferme qui pourraient être défrichées et mises en culture. Tout le reste, comprenant de la forêt, des marécages et des pâturages naturels, est tout à fait inculte. En résumé, l'étendue actuellement défrichée ne comprend que 20% de l'étendue totale propre à la culture.

On rencontre ici à peu près les mêmes types de sols qu'à Saint-Pierre-de-Malbaie No. 1. Les terres sont très négligées; on n'emploie pratiquement pas d'amendements calcaires ou d'engrais chimiques; ce ne serait pourtant pas sans besoin. Les engrais naturels sont même bien peu employés. Les terres arables manquent d'assainissement; cela est dû à l'insuffisance des grandes décharges et à l'absence ou à la mauvaise exécution des travaux d'égouttement sur les propriétés. Les pâturages n'ont pas été fertilisés.

Production végétale

Les superficies suivantes sont consacrées aux principales cultures dans la municipalité:

<u>Cultures</u>	<u>Superficies</u>
Blé	2
Avoine	150
Foin	700
Pommes de terre	48

Il y a aussi quelques rares jardins de famille. Les terres sont mal cultivées et les rendements sont très faibles. La municipalité ayant été érigée en 1933 seulement, il est impossible de faire de comparaison avec le recensement de 1931.

Production animale

La production animale se ressent naturellement de cette pénurie des cultures.

Les quelques chevaux qu'on garde pour les travaux de la ferme et des chantiers sont importés des provinces de l'Ouest.

Quant aux autres animaux, le nombre qu'on abat annuellement est insuffisant même pour l'alimentation de la famille puisqu'on importe tous les ans dans la municipalité environ 10,000 livres de viande.

Les cultivateurs achètent les porcolets à Métis et les engraisent sur leurs fermes.

Il est inutile d'ajouter que les cultivateurs ne retirent aucun revenu-argent de leurs terres.

Autres sources de revenus

L'exploitation forestière constitue la principale source de revenus des cultivateurs de Bridgeville. Un certain nombre de fermiers vendent du bois à pâte coupé sur leurs lots. Ils en retirent en moyenne \$30 par famille.

La plupart des cultivateurs ou leurs fils s'engagent dans les chantiers l'hiver et souvent même l'été. En général, on néglige les travaux de la ferme pour s'occuper de cette industrie qui rapporte environ \$100 par famille.

Quant à la pêche, un très petit nombre de familles s'en occupent encore, mais le revenu qu'elles en retirent, si on le répartit sur la masse des cultivateurs, est tout à fait insignifiant.

Revenu moyen de la ferme

Les familles de Bridgeville retirent donc en argent annuellement environ \$130 à \$150. Les taxes et la contribution monétaire à l'église atteignent une quarantaine de dollars par famille. On voit l'état d'extrême pauvreté dans lequel se trouve cette population.

Achats

On doit importer un assez fort volume de produits agricoles. Voici les denrées et articles qui sont achetés en dehors de la municipalité et qui pourraient, en bonne partie, être produits sur place:

<u>Données</u>	<u>Quantité importées</u>
Grains de semence	500 lbs
Beurre	1,000 "
Farine	160,000 "
Tricot	50 "
Viandes	10,000 "
Etoffes et flanelles	100 vgs
Toiles	200 "

L'agriculture locale pourrait fournir 100% des grains de semence, du beurre et des viandes et 25% de la farine.

o o

On n'a à peu près rien tenté, semble-t-il, pour développer ici l'agriculture. Les terres, occupées depuis longtemps, ne sont guère plus avancées que les lots des nouvelles colonies. Il faudrait entreprendre dans cette municipalité un programme de défrichement intensif. Mais l'agriculteur n'a ni capital ni crédit; de plus, il manque de connaissances techniques. Il lui faut donc pendant quelques années l'aide de l'Etat pour lui permettre d'agrandir son domaine; il lui faut aussi une bonne direction technique afin qu'il obtienne de sa terre les meilleurs rendements possibles. Percé, centre de tourisme par excellence, serait un très bon marché pour les produits de l'horticulture et de l'élevage.

11- PECHERIES

La municipalité de Bridgeville ne compte plus qu'une douzaine de familles qui s'occupent encore de pêcher la morue. Ces familles retirent de la pêche un revenu net moyen de \$125 environ. Le poisson est expédié aux Etats-Unis.

Toutes les familles qui font la pêche s'occupent aussi de l'agriculture et de l'exploitation forestière.

Il n'y a ni établissement de mise en conserve ou de traitement du poisson, ni entrepôt frigorifique dans la municipalité. L'entrepôt le plus proche se trouve à Belle-Anse, dans la municipalité de Saint-Pierre-de-Malbaie No. 2.

111- INDUSTRIE DU BOIS

Deux scieries sont en exploitation dans Bridgeville; l'une appartient à M. Clarence McCallum, l'autre à M. James Mabe. La première fonctionne depuis 1912. Celle de M. Mabe depuis 1934 seulement.

M. McCallum a produit 200,000 p.m.p. de bois de construction et 240,000 bardeaux en 1937.

MM. McCallum et Mabe n'ont pas actuellement d'autre source d'approvisionnement que les terres patentées des cultivateurs. En 1937, ils ont vendu à la Montreal Lumber Co. environ 50% de leur bois de construction. Tout le reste de leur production, y compris les bardeaux, a été ouvré pour les besoins des cultivateurs.

L'existence de ces deux scieries est gravement compromise. En effet, le bois de commerce s'épuise rapidement sur les terres patentées. D'autre part, la Consolidated Pulp & Paper Co., qui possède de riches concessions forestières dans la région, exige des droits prohibitifs pour la coupe du bois sur les limites. Le progrès de l'industrie forestière est de toute première importance pour l'activité économique de cette région. C'est pourquoi la population désire ardemment l'ouverture des limites de la compagnie.

1V- AUTRES INDUSTRIES

A part les deux scieries dont nous venons de parler, il n'y a pas d'autre industrie à signaler dans cette municipalité. On rencontre cependant quelques artisans, à savoir 3 charpentiers, 1 forgeron et 1 cordonnier. Ces derniers sont plutôt des journaliers qui occasionnellement pratiquent leur métier.

V- ARTS DOMESTIQUES

150 familles environ pratiquent les arts domestiques, presque exclusivement pour leurs propres besoins. On emploie 50 rouets et un seul métier; il y a 2 métiers actuellement. Les ouvrières se servent de laine domestique et de chiffons provenant surtout de la localité. Le lin était autrefois cultivé ici, mais cette pratique est maintenant complètement disparue à cause de la concurrence des autres produits commerciaux. On ne fait usage que de teintures commerciales.

Il ne s'est donné dans la municipalité aucun cours de démonstration de tissage; il n'existe pas de Cercle de fermières.

Les articles fabriqués sont plus ou moins bien exécutés et présentés.

Une dizaine de familles, utilisant les chiffons et le jute, fabriquent des tapis crochetés qu'elles vendent aux touristes.

On devrait stimuler ici la pratique des arts domestiques. La main-d'oeuvre est insuffisante et le besoin de trouver du travail d'appoint est pressant vu l'extrême pauvreté de la population.

VI TRANSPORT

Navigation

La municipalité possède un quai qui fut construit il y a 25 ans, mais un banc de sable à 400 ou 500 pieds au large empêche les navires de s'approcher de ce quai. Pour permettre l'accostage à ce quai, il faudrait creuser le chenal. Actuellement, les quelque 150 tonnes de marchandises arrivant par voie de navigation à destination de Bridgeville ou de Saint-Pierre-de-Malbaie No. 1 sont déchargées au large sur des barges.

Camionnage

Les camionneurs que nous énumérons ici sont des commerçants qui viennent vendre leurs produits dans la localité.

<u>Commerçants</u>	<u>Produits transportés</u>
J. Watt (Grande-Rivière)	Epicorerie
J.B. Renaud (Mont-Joli)	Fruits et légumes
M. Ouellet (Montréal)	Fruits et légumes
G. Molloy (Chandler)	Eaux gazeuses
J. Langlois (New Carlisle)	Bière.

Il y a aussi 2 camions locaux affectuant occasionnellement le transport local des marchandises.

Autres modes de transport

La ligne de chemin de fer du C.N.R. passe par Bridgeville.

La municipalité est aussi desservie par la voiture automobile qui fait le service entre Gaspé et Chandler.

P E R C É

La municipalité de Percé est située sur le littoral sud de la péninsule gaspésienne entre les municipalités de Cap d'Espoir et de Bridgeville. Son territoire couvre toute la partie du canton Percé à l'est de la rivière Anse-à-Beaufils, moins les lots primitifs des parties dites "Nord-Coin-du-Banc et Sud-Coin-du-Banc" du premier rang qui appartiennent à la municipalité de Bridgeville. Il comprend aussi l'île Bonaventure. Le village non incorporé de Percé est compris dans les limites de la municipalité de Percé.

POPULATION

La population de la municipalité de Percé est de 1,325 âmes environ. La paroisse canonique de Saint-Michel-de-Percé, qui est plus étendue que la municipalité civile puisqu'elle englobe Cannes-de-Roches et

Echelle de 1 mille au pouce

Echelle de 1 mille au pouce

St-Pierre-de-la-Malbaie

L'Anse-du-Cap



Coin-du-Banc, deux agglomérations qui ne font pas partie de la municipalité civile de Percé, compte une population de quelque 1,500 âmes, dont près de 300 protestants.

Environ 150 personnes ont quitté la paroisse au cours des six dernières années; un dizaine de ces départs ne sont que temporaires. La plupart de ces émigrés sont allés s'établir dans des centres industriels ou miniers, exclusion faite de quelque 30 jeunes filles en service domestique à l'extérieur. A cause du manque de travail sur place et de l'impossibilité de créer des travaux permanents dans la localité, il y aurait eu peu de chances de retenir ceux qui sont partis.

Le village de Percé compte cette année (1937) une population flottante d'une centaine de personnes qui y passent la saison d'été. Ce sont environ 50 hommes employés temporairement à des travaux de construction, et une cinquantaine de personnes occupées à l'exploitation de l'industrie touristique soit dans le commerce, soit dans l'hôtellerie.

La paroisse compte en tout 240 propriétaires; 180 parmi ces derniers exploitent une ferme. Les autres vivent sur des simples emplacements et possèdent, pour un bon nombre, un petit jardin de famille et quelques animaux de ferme. Il n'y a pas un seul locataire.

A part les cultivateurs et les pêcheurs, il y a ici une soixantaine de journaliers, 4 charretiers, 3 camionneurs, 5 employés de chemin de fer et quelques artisans.

Les journaliers travaillent surtout à la coupe du bois. Quelques-uns sont employés dans le commerce comme commis.

Quant à la main-d'oeuvre féminine, elle comprend environ 75 jeunes filles en service domestique dans la paroisse ou à l'extérieur.

Il y a 4 hommes de profession établis dans le village; ce sont 1 médecin et 3 avocats. Percé, étant le chef-lieu du comté, possède un palais de justice.

Il s'est distribué ici des allocations de chômage depuis quelques années.

Une contribution de \$25 et une répartition légale de \$10 constituent le montant moyen versé annuellement par chaque famille pour le fonctionnement de l'église. L'évaluation municipale est basée sur 75% de la valeur réelle et le taux de la taxe générale s'élevait à \$0.19 par \$100 en 1935.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

La municipalité de Percé a un caractère un peu plus agricole que les quelques municipalités avoisinantes. En 1931, d'après le recensement fédéral, elle comptait 188 cultivateurs établis sur des fermes ayant une étendue moyenne de 64 acres. Il y avait en moyenne, par ferme, 18 acres défrichées dont 15.6 acres en étendue labourée et 2 acres en pâturages. Le reste était encore en friche. Aujourd'hui, à la suite du rattachement d'une certaine partie de la municipalité à celle de Bridgeville, le nombre des cultivateurs est diminué d'une trentaine, mais les étendues moyennes défrichées en culture et en pâturages sont demeurées sensiblement les mêmes.

L'étendue actuellement défrichée ne comprend que le tiers de la superficie totale à la culture.

Les sols de cette municipalité sont surtout des terres franches et des terres légères. Ils sont plus ou moins fertiles par eux-mêmes et manquent d'amendements calcaires; on n'emploie ces derniers qu'en très petite quantité. Quant aux engrais chimiques, ils sont également très peu employés. L'usage du poisson comme engrais naturel a été abandonné cette année. On fait usage du varech et surtout du fumier de ferme; on en emploie annuellement environ 3,000 tonnes en terre franche et autant en terre légère. Ici comme dans toutes les municipalités de cette région, le fumier donne des résultats médiocres à cause des mauvais procédés de conservation.

En général, l'état d'égouttement des terres arables est assez bon.

On consacre aux pâturages, par ferme, 1 acre en moyenne par tête de gros bétail. Les pâturages n'ont pas été fertilisés. On n'a pas fait d'essai pour établir ici la luzerne.

Production végétale

Dans le tableau qui suit, nous donnons les superficies en grande culture d'après les données du recensement fédéral de 1931 alors que la municipalité était plus étendue qu'elle ne l'est actuellement. En effet, la municipalité de Bridgeville n'était pas alors érigée civilement et relevait partiellement de Percé.

Cultures	Superficies de 1931 (acres) (Recensement fédéral)
Blé	6
Avoine	524
Orge	67
Seigle	4
Grains mélangés	1
Autres céréales	16
Foin (mil et trèfle)	2001
Pommes de terre	142
Racines fourragères	32

En tenant compte du rapprochement des limites de la municipalité, on constate depuis 1931 une faible augmentation dans toutes les étendues en culture. Les rendements moyens à l'acre sont les suivants:

Cultures	Rendements moyens (à l'acre)
Blé	18 boisseaux
Avoine	20 "
Orge	18 "
Foin	3/4 tonne
Pommes de terre	125 boisseaux
Racines fourragères	10 tonnes

La culture maraîchère ordinaire n'est pas très développée. A part quelques jardins de famille, on ne compte en tout que 30 acres d'étendue en jardins maraîchers; on y fait la culture des pois verts. Cette dernière culture donne un rendement de 3,000 livres à l'acre.

Presque toute la récolte de pois verts est vendue sur le marché de Montréal. Les cultivateurs vendent aussi un peu d'avoine, de foin et de pommes de terre. Les cultures rapportent un revenu-argent d'une cinquantaine de dollars par ferme.

Production animale

Quant à l'élevage, il est aussi un peu plus développé que dans les autres municipalités de la région.

a) On garde environ 240 chevaux. Il y a dans Percé 1 étalon et 100 juments d'élevage; ce sont tous des animaux croisés. On importe aussi des chevaux des provinces de l'Ouest. Le cheval est ici employé pour les travaux de la ferme et des chantiers.

b) On garde dans la municipalité 350 vaches laitières et 25 taureaux croisés; on élève annuellement environ 175 veaux. Le nombre de bovins qu'on abat annuellement pour la chair et qu'on vend individuellement aux commerçants locaux s'élève à 40 environ. Tous les autres bovins abattus servent à la consommation domestique. La vente des bovins rapporte en moyenne \$7 par famille.

La municipalité de Percé possède une bourrerie, mais 40 cultivateurs seulement, soit 25%, y portent leur lait. Ces derniers se font un revenu de \$100 par la vente des produits laitiers. Réparti sur tous les cultivateurs, ce revenu se chiffre donc à \$25 en moyenne par famille. Les cultivateurs qui ne vendent pas leur lait fabriquent eux-mêmes le beurre nécessaire à leur consommation.

La boucherie de Percé fonctionne sous la raison sociale de "Coopérative Agricola Society of Percé". Cette industrie emploie 2 hommes pendant 6 mois et produit annuellement 3,000 livres de beurre. Tout le lait provient des cultivateurs de la localité. Environ la moitié de la production est vendue directement aux consommateurs; l'autre moitié est vendue aux hôteliers ou aux marchands détaillants. Le lait écrémé et le lait de beurre sont retournés aux cultivateurs, qui s'en servent soit pour la consommation domestique, soit pour l'alimentation du bétail.

La production de la boucherie a diminué de moitié depuis une dizaine d'années. Autrefois, 100 cultivateurs portaient le lait à la boucherie; il n'y en a plus actuellement que 40 qui se donnent cette peine. La municipalité importe annuellement au moins 10,000 livres de beurre. Il faudrait faire l'éducation de la masse des cultivateurs pour les entraîner à faire partie en plus grand nombre de la Coopérative de Boucherie.

c) On élève un certain nombre de porcs, qui sont abattus exclusivement pour l'usage domestique. Les truies mettent bas au printemps seulement.

d) Les moutons sont élevés et abattus presque exclusivement pour usage dans la famille. On en abat cependant quelques-uns pour la vente locale individuelle, ce qui peut rapporter environ \$4 par famille.

Plusieurs facteurs, que nous avons déjà énumérés en traitant des autres municipalités, contribuent au déclin de cet élevage. Ce dernier présenterait cependant des avantages indéniables, dans cette région, surtout à Percé. Il faudrait ici, pour développer cet élevage, une bonne campagne d'éducation et un solide organisme de vente.

e) Percé est l'un des rares centres du comté de Gaspé-Est où l'on engraisse quelques volailles pour la vente. Le village de Percé, par ses nombreux hôtels très fréquentés durant l'été, constitue un excellent marché pour la chair et les oeufs. Cependant, la production actuelle sur les fermes ne suffit pas à répondre aux besoins de ce marché. Les principaux obstacles qui s'opposent au développement de cette industrie sont le manque de connaissances techniques et l'indifférence des cultivateurs.

L'élevage des volailles rapporte actuellement environ \$20 par ferme en moyenne.

Autres sources de revenus

Quelques cultivateurs ou leurs fils, environ 75 personnes en tout, s'occupent d'exploitation forestière ou s'engagent l'hiver dans les chantiers comme salariés. Ils en retirent un revenu qu'on peut estimer à \$25 environ par famille.

Un bon nombre de fermiers vendent aussi du bois à pâte coupé sur leurs terrains, ce qui peut rapporter environ \$75 par famille.

D'autres enfin se livrent à la pêche, qui rapporte \$25 en moyenne par famille.

Revenu moyen de la ferme

Voici, pour résumer, le revenu moyen que les cultivateurs de Percé retirent annuellement en argent:

Culture	\$ 50
Bétail	56
Exploitation forestière	100
Pêche	25
Autres (Travaux de voirie, etc.)	25
TOTAL :	<u>\$256</u>

Association agricole

Il n'y a aucune société agricole dans Percé, à part la Société coopérative de Boucherie dont nous avons parlé plus haut. Il y aurait ici un bon groupe de cultivateurs professionnels. L'individualisme et le manque de compréhension des véritables intérêts de la classe agricole entravent les progrès du mouvement coopératif.

Achats

Les cultivateurs de Percé ne vendent rien à l'extérieur. Le marché local est actuellement le seul qui absorbe le léger excédent de produits agricoles. D'ailleurs, l'agriculture locale ne suffit même pas à alimenter ce marché, comme le démontrent les chiffres du tableau suivant donnant les quantités de denrées et articles, que la municipalité importe annuellement de Québec et de Montréal, et qui pourraient être, en grande partie du moins, produits sur place.

<u>Denrées et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	25,000 livres
Beurre	10,000 "
Farine	350,000 "
Cuir	300 "
Tricot	1,000 "
Viandes	50,000 "
Oufs	1,000 doz.
Etoffes et flanelles	100 vgs
Toiles	1,000 "

L'agriculture locale pourrait fournir tous les grains de semence, le beurre, les viandes et les oeufs dont on a besoin dans la municipalité. On pourrait réduire de 100,000 livres les importations annuelles de farine en augmentant la culture du blé. On vient d'ouvrir dans la municipalité voisine de Cap-d'Espoir un moulin à farine très moderne; l'ancien moulin de Percé, appartenant à M. Alfred Caron, est actuellement fermé. L'accroissement des superficies en grandes cultures favoriserait le développement de l'industrie animale.

o o o

Percé pourrait devenir un très bon centre agricole à condition qu'on agrandisse les étendues en culture et qu'on améliore les méthodes d'exploitation. Il faudrait ici, pendant quelques années, encourager le défrichement et donner de bonnes directives aux agriculteurs.

11- PECHERIES

Percé fut pendant longtemps un des plus importants centres de pêche de la côte gaspésienne. Il n'y a plus aujourd'hui que 24 familles, comptant environ 40 personnes qui s'occupent encore de cette industrie. Ces familles sont presque toutes établies à l'Anse-à-Beaufils. Elles s'occupent aussi d'exploitation agricole et d'exploitation forestière. Elles retirent de la pêche un revenu net moyen de \$125. Ce revenu est très inférieur à ce qu'il était il y a quelques années.

La municipalité possède 2 entrepôts frigorifiques, propriété du gouvernement de la province: l'un au village de Percé, l'autre à l'Anse-à-Beaufils.

Il y a dans Percé une vingtaine de barques qui ne servent plus à la pêche, mais qu'on emploie pour conduire les touristes en excursion autour de l'île Bonaventure et du Rocher Percé.

La Cie Robin, Jones & Whitman exploite à l'Anse-à-Beaufils une petite industrie de préparation d'huile de foie de morue. Un seul homme travaille dans cet établissement pendant 2 mois. La Compagnie n'a produit en 1936 que 900 gallons d'huile qui furent expédiés aux Etats-Unis. Cette industrie périclité en raison du déclin de la pêche.

111- INDUSTRIE DU BOIS

Il n'y a qu'une seule scierie en exploitation à Percé. Cette industrie, établie à l'Anse-à-Beaufils, appartient à M. Alfred Caron. En 1937, ce dernier a scié 250,000 p.m.p. de bois de construction et 700,000 bardeaux. Environ 100,000 p.m.p. et 200,000 bardeaux furent sciés pour les besoins des cultivateurs. Tout le reste a été vendu directement aux consommateurs de la région. Caron a aussi plané environ 150,000 p.m.p. de son bois de sciage. Il travaille à son industrie avec 2 de ses fils et 4 étrangers pendant 5 mois.

L'industrie de M. Caron fonctionne depuis 1904. Le marché régional est très bon et les possibilités de développement sont encourageantes.

Il faudra cependant que M. Caron puisse se procurer du bois ailleurs que sur les terres patentées et les lots des colons, qui ne peuvent fournir pendant bien longtemps du bois de commerce. D'autre part, tout le bois exploitable dans les réserves avoisinantes a été coupé il y a 20 ans par la Sherbrooke Lumber Co., à l'exception des riches concessions de la Consolidated Pulp & Paper Co. Cette dernière exigeait encore de M. Caron en 1936, un droit prohibitif de \$5 du 1,000 p.m.p. pour permettre la coupe sur ses réserves. M. Caron désire obtenir, à un taux raisonnable, la permission de couper environ 300,000 p.m.p. de bois par année.

Il y a dans le rang 1V, lot 13, du canton Percé, une scierie aujourd'hui inexploitée et appartenant à M. Edward Graton. Cette scierie, qui était autrefois la propriété de M. Louis-George Harper, est fermée depuis 1936 à la suite d'une défectuosité du moteur. Le propriétaire actuel ne sait pas s'il pourra la remettre en marche, n'ayant pas l'argent nécessaire à la réparation. Ce moulin a une capacité quotidienne de 6,000 p.m.p.

1V- RESSOURCE LOCALE INEXPLOITEE

Il y a dans la municipalité de Percé d'immenses gisements de calcaire, à partir du Cap Blanc jusqu'aux montagnes qui longent le chemin Lomieux. La présence de ces gisements est très importante, car toutes les terres de la région, y compris celles de la Colonie de Val-d'Espoir, manquent de chaux. Il semblerait opportun d'installer ici un concasseur et de favoriser de quelque façon l'application de la chaux sur les terres arables.

V- ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques sont très peu en honneur à Percé. Quelques familles seulement s'occupent de la fabrication de lingerie pour leurs besoins, et une cinquantaine de familles font des tapis crochetés qu'elles vendent aux magasins de Percé. Les articles fabriqués sont de qualité très médiocre.

On pourrait répéter ici exactement les remarques que nous avons faites en parlant des arts domestiques à Gaspé. Elles peuvent se résumer en ces quelques lignes: la main-d'œuvre féminine est nombreuse, le besoin de trouver du travail d'appoint dans les familles est pressant, et Percé, centre de tourisme et de villégiature très fréquenté, offre un excellent marché pour les produits de l'industrie à domicile. Qu'est-ce qui a jusqu'ici empêché le progrès de celle-ci? Sans doute, entre autres facteurs, le manque d'initiative et de connaissances.

Il y a dans le village de Percé, 3 comptoirs d'arts domestiques qui, actuellement, s'approvisionnent en entier dans les autres parties de la province et même à l'extérieur.

VII- TOURISME

Tous les touristes qui font le tour de la Gaspésie s'arrêtent à Percé, le point le plus pittoresque et le mieux connu de la péninsule. Une bonne partie d'entre eux y séjournent quelque temps et trouvent dans les hôtels du village le confort et le service qu'ils désirent.

C'est de Percé que partent tous les jours, pendant la belle saison, de nombreuses barques remplies d'excursionnistes qui vont visiter les fameux refuges d'oiseaux de l'île Bonaventure et du rocher Percé.

VII- TRANSPORT

a) Navigation

Il n'y a pas de quai dans la municipalité. Les bateaux qui desservent Percé s'arrêtent au large et les marchandises sont déchargées sur des barges. Deux bateaux de la Ellis Shipping Co., le "Gaspe County" et le "Pictou County", desservent la localité. Le "Miron L." et le "Méchin" de la Compagnie de Navigation de Gaspé et Baie-des-Chaleurs, ainsi que le "Maurice M." de la Compagnie de Fret de Gaspé, font aussi escale à Percé. Chacun des bateaux que nous venons d'énumérer assure un service bi-mensuel.

Au cours de la dernière saison (1936) la municipalité a reçu par voie de navigation 200 tonnes de produits agricoles et 100 tonnes

de marchandises générales.

Le Conseil de la municipalité a réclamé à maintes reprises et continue à réclamer un quai afin de satisfaire les exigences du tourisme et commerçants. Le site naturel semble excellent.

b) Camions

Les camionneurs que nous énumérons ici sont des commerçants de l'extérieur qui viennent vendre leurs produits dans la localité:

<u>Commerçants</u>	<u>Produits vendus</u>
J.B. Renaud (Mont-Joli)	Fruits et légumes
2 autres camions	" " "
George Molloy (Chandler)	Eaux gazeuses
J. Arsonault (Bonaventuro)	Pain et pâtisseries
A. Ross (Chandler)	" " "
Watt (Grande-Rivière)	Epiceries
B-A. Oil- Shell Oil- Imperial Oil	Essence

Il y a en outre dans la municipalité 3 propriétaires de camions effectuant occasionnellement le transport local des marchandises.

Il n'existe aucun camion effectuant régulièrement le service de messagerie.

c) Autres modes de transport

L'autobus faisant le trajet entre Gaspé et Chandler passe par le chemin Lemieux depuis cette année (1937) et ne dessert plus le village de Percé.

Quant à la voie ferrée du C.N.R., elle longe le chemin Lemieux; la gare de Percé se trouve sur la rive droite de la rivière Anso-à-Beaufils dans la municipalité de Cap-d'Espoir, à 6 milles environ du village de Percé.

CAP-D'ESPOIR (CAPE COVE)

La municipalité de Cap-d'Espoir, souvent appelée l'Anso-du-Cap, occupe la partie du canton Percé à l'ouest de la rivière Anso-à-Beaufils, moins le territoire de la municipalité de Ste-Thérèse-de-Gaspé. Elle est bornée au nord par le canton Rameau, à l'est par la municipalité de Percé, au sud par le Golfe St-Laurent, et à l'ouest par la municipalité de Ste-Thérèse-de-Gaspé, la Seigneurie de Grande-Rivière et le canton Rameau.

A part la rivière Anso-à-Beaufils, la municipalité n'est arrosée que par quelques petits cours d'eau de très peu d'importance.

POPULATION

La paroisse canonique de Saint-Joseph-du-Cap-d'Espoir compte une population de 1,480 habitants, dont 103 non-catholiques. D'après les "Statistiques municipales", la population de la municipalité de Cap-d'Espoir, dont les limites sont différentes de celles de la paroisse, se chiffre à 1,880 (1936).

On note depuis 1931 une diminution de quelque 200 habitants sur le territoire de la paroisse canonique. Cette décroissance de la population est due au fait qu'un bon nombre de familles ont quitté la paroisse pour aller s'établir sur des terres de colonisation dans la région.

La municipalité compte cette année 14 personnes de passage, comprenant la main-d'œuvre temporaire employée aux industries saisonnières de conserves de pois et de conserves de homard. Sur ce nombre on compte 4 hommes spécialisés dans la congélation et la mise en conserve des pois.

A part les cultivateurs, la paroisse compte 9 propriétaires vivant sur de simples emplacements. Ces derniers ont tous un petit jardin et quelques-uns gardent des poules.

Il y a dans la paroisse 475 journaliers. Parmi eux se trouve un certain nombre de petits cultivateurs, mais la plupart sont des fils de cultivateurs employés temporairement à la coupe et au flottage du bois, ou en-

L'ANSE-DU-CAP
COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce



core au chargement des bateaux et au charroyage du bois pour la compagnie Gaspésia Sulphite de Chandler. Il y a aussi quelques camionneurs et une quinzaine d'artisans.

La main-d'oeuvre féminine comprend une quinzaine de jeunes filles temporairement en service domestique dans la paroisse ou à l'extérieur.

Un médecin est établi à l'Anso-du-Cap.

Depuis quelques années, on a distribué dans la municipalité des allocations de chômage, surtout avant l'ouverture de la colonie du canton Rameau. Il serait peut-être difficile de créer dans la localité même des travaux permanents qui absorberaient les chômeurs. Cependant, en encourageant le défrichement des terres on emploierait très efficacement presque tous les fils des cultivateurs.

La contribution monétaire que chaque famille paie en moyenne pour le fonctionnement de l'église s'élève à \$27; ce montant comprend une répartition légale de \$7 par famille. L'évaluation municipale est basée sur 50% de la valeur réelle et le taux de la taxe générale était de \$0.33 par \$100 en 1936.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

L'agriculture constitue le principal mode de vie de la population de Cap-d'Espoir. On y compte 268 familles de cultivateurs établis sur des terres de 45 acres en moyenne. On calcule par ferme en moyenne 18 acres défrichées, dont 16 acres en étendue labourée et 2 acres en pâturage. Le reste est en forêt, marécage ou pâturage naturel.

On rencontre ici à peu près les mêmes types de sols que partout ailleurs dans la région. Le type dominant est la terre franche; il y a aussi de la terre légère et très peu de terre noire.

On emploie ici beaucoup plus d'engrais et d'amendements que dans les autres municipalités déjà étudiées. On verra plus loin que les rendements sont aussi bien supérieurs. Les terres passablement acides ont besoin d'amendements et on fait usage annuellement de 200 tonnes de chaux en terre franche et de 50 tonnes en terre légère; on obtient de très bons résultats. On emploie aussi en terre franche environ 30 tonnes d'engrais complets; ces derniers donnent aussi de bons résultats. On ne saurait en dire autant des engrais naturels, à cause des mauvais procédés de conservation et d'application. On emploie chaque année environ 1,000 tonnes de varech et 9,000 tonnes de fumier de ferme.

L'état d'égouttement des terres arables est bon en général.

On consacre en moyenne, par ferme, 1 acre aux pâturages par tête de gros bétail. Les pâturages n'ont pas été fertilisés. On a constaté depuis quelques années que la luzerne s'établit ici avec facilité.

Production végétale

Nous donnons dans le tableau suivant les étendues en grande culture d'après les données du recensement fédéral de 1931 et nous ajoutons en regard les superficies actuelles ainsi que le rendement moyen à l'acre.

CULTURES	Superficies de 1931 (acres)	Superficies actuelles (acres)	Rendement moyen (à l'acre)
Blé	18	40	20 boisseaux
Avoine	674	843	35 "
Orge	199	250	15 "
Seigle	3	-	-
Grains mélangés.	-	10	20 "
Luzerne	-	40	2 tonnes
Foin (mil et trèfle)	2523	2700	1 "
Racines fourragères	69	100	12 "

Les étendues en pommes de terre et en céréales autres que celles indiquées plus haut, qui étaient respectivement de 217 et de 27 acres en 1931, n'ont guère varié depuis.

Dans l'ensemble, cependant, les étendues en culture ont augmenté quelque peu depuis 1931. On y a même introduit de nouvelles cultures: les grains mélangés et la luzerne. Les superficies sont encore susceptibles de se développer; elles pourraient au moins être doublées car les fermes comptent encore plusieurs acres propres à la culture et qui ne sont pas défrichés. En comparant les rendements des cultures dans Cap-d'Espoir avec ceux des mêmes cultures dans les autres municipalités déjà étudiées, on constate que les premiers sont beaucoup supérieurs aux derniers. L'avoine, par exemple, qui ailleurs rapporte au plus 20 boisseaux à l'acre, rapporte ici 35 boisseaux; le rendement des pommes de terre ici est de 200 boisseaux à l'acre alors qu'il ne dépasse pas 125 boisseaux à Percé. Cette différence est due au fait que les cultivateurs de Cap-d'Espoir font un choix plus judicieux des grains de semence et emploient sur leurs terres plus d'amendements calcaires et d'engrais chimiques, car les terres par elles-mêmes ne sont guère plus fertiles qu'ailleurs.

Les cultivateurs vendent environ 10% de leur récolte d'avoine, 14% de leur récolte d'orge, et 25% de la récolte de foin; quelques-uns vendent aussi quelques boisseaux de pommes de terre. La vente de ces produits peut rapporter annuellement environ \$40 par famille.

Quant à la culture maraîchère, elle fut pendant longtemps à peu près inexistante à Cap-d'Espoir.

Depuis une dizaine d'années, on a introduit la culture des petits pois (pois verts). A la suite d'un exhibit de pois fait en 1925 à l'Exposition Scolaire de Cap-d'Espoir, M. Bardou, attaché au ministère de l'Agriculture, s'est occupé de cette culture, qui n'a pas tardé à donner d'excellents résultats. Déjà en 1929 la récolte dépassait 250,000 livres dans la région de Cap-d'Espoir et de Percé, où cette culture avait été introduite; elle atteignait 400,000 livres en 1930. Actuellement, Cap-d'Espoir compte une superficie de 300 acres en cette culture et le rendement à l'acre est de 3,000 à 4,000 livres. La récolte dépasse donc actuellement 1,000,000 de livres dans la seule municipalité de Cap-d'Espoir. Presque toute la production est vendue sur le marché de Toronto ou de Montréal. Tous les cultivateurs s'occupent au moins un peu de cette culture et on peut établir à \$60 environ par famille l'importance de cette source de revenus. Il faut noter cependant que quelques cultivateurs retirent de la vente des pois verts plusieurs centaines de dollars par année. On pourrait encore doubler la superficie actuelle en cette culture. Il faut bien comprendre cependant que cette culture spécialisée est exposée à bien des aléas. Cette année (1937) la récolte a été très inférieure à celle de l'année précédente.

Production animale

L'élevage du bétail est assez développé dans Cap-d'Espoir.

a) On compte actuellement environ 280 chevaux dont on se sert surtout pour les travaux de la ferme. Sur ce nombre il y a 100 juments d'élevage, mais la municipalité ne possède aucun étalon. La plupart des chevaux sont importés des provinces de l'Ouest. On devrait encourager cet élevage qui fournirait de meilleurs chevaux à meilleur compte.

b) Les cultivateurs de la localité gardent environ 480 vaches laitières et 33 taureaux dont 3 pur-sang; on élève annuellement environ 250 veaux. Quelques-uns de ces derniers sont vendus soit comme veaux de lait, soit comme veaux d'herbe. Le nombre de bovins qu'on vend annuellement pour la chair s'élève à 125 environ; ces animaux sont vendus vivants. On en abat autant pour la consommation sur place. La vente des bovins rapporte en moyenne \$16 par famille.

L'industrie laitière est actuellement la principale industrie de la municipalité. Celle-ci possède une fromagerie et presque tous les cultivateurs y portent leur lait. La vente des produits laitiers procure un appoint de \$60 par ferme. La "Fromagerie du Cap-d'Espoir", dirigée par M. Léon Audet, fonctionne pendant 6 mois et produit 6,500 livres de beurre par mois. La plus grosse partie de la production est vendue aux détaillants. Quelques consommateurs de la région achètent leur beurre directement de la fromagerie. Le lait écrémé et le lait de beurre sont retournés aux fermiers qui s'en servent pour l'usage domestique ou pour l'alimentation des veaux et des porcs.

c) Quant aux porcs, on en élève annuellement environ 700; les races gardées sont le Yorkshire, type à bacon, et le Chester White, type à lard. Une forte proportion des porcs élevés sont abattus pour la consommation dans la famille. On en abat cependant un certain nombre pour la vente locale individuelle, ce qui rapporte environ \$15 par ferme.

d) L'élevage du mouton dans la municipalité périclité depuis quelques années. On abat une centaine de bêtes croisés pour les besoins de la consommation. On vend aussi aux consommateurs ou aux commerçants quelques moutons vivants ou abattus; très peu sont vendus en coopération. Cet élevage rapporte en argent \$3 en moyenne par famille de cultivateurs. Les causes déjà mentionnées dans l'étude des autres municipalités ont contribué au déclin de cet élevage; toutefois, de nombreux facteurs seraient susceptibles de le favoriser: demande pour la chair sur le marché de Montréal, demande locale pour la laine, abondance de pâturages ne pouvant servir à de meilleures fins.

Les cultivateurs de l'Anse-du-Cap gardent au-delà de 5,000 poules pondeuses. Ils vendent des oeufs sur le marché local ou à Percé. On engraisse pour la vente environ 500 poules et poulots et 100 oies. L'élevage des volailles rapporte environ \$16 par famille.

Autres sources de revenus

Aux différentes sources de revenus déjà mentionnées, ajoutons l'exploitation forestière et la pêche. En ces dernières années, celle-ci a procuré un revenu qui, réparti sur l'ensemble des formes, s'est établi à environ \$25 pour chacune. En 1937, ce revenu sera toutefois beaucoup moindre. L'industrie forestière qui occupe environ 75 cultivateurs ou fils de cultivateurs aux chantiers pendant l'hiver rapporte \$40 par forme en moyenne. Plusieurs formiers vendent aussi du bois à pâte coupé sur leurs terrains; la vente de ce produit ajoute environ \$75 au revenu de la famille.

Revenu moyen de la ferme

Le revenu argent moyen par ferme s'établit donc comme suit:

Culture	\$ 100
Bétail	110
Exploitation forestière	115
Pêche	25
TOTAL	<u>350</u>

o o

Nous prévoyons cependant un bel avenir agricole pour Cap-d'Espoir. Le mouvement coopératif semble bien lancé. On relève actuellement une Société coopérative fondée en 1930 et comptant 200 membres, un Cercle agricole fondé en 1912 et groupant 30 membres, une Société d'agriculture fondée en 1907 et qui réunit 30 membres, un Cercle de jeunes agriculteurs et un Cercle de fermières fondés respectivement en 1932 et en 1935. Ajoutons à tous ces groupements un Syndicat coopératif fondé cette année seulement (1937) et comptant déjà 80 membres. La société coopérative et le Syndicat coopératif fonctionnent très bien. Quant aux autres organismes, ils progressent peu.

La culture des pois verts, comme nous l'avons dit plus haut, est pleine d'attraits. L'industrie laitière doit lutter contre cette culture spécialisée pour conserver sa position d'industrie principale de l'endroit. Les terres ne sont pas actuellement assez défrichées pour maintenir des troupeaux capables d'assurer la stabilité économique des cultivateurs. Nous croyons qu'il serait bon d'encourager ici le défrichement, d'imprimer un nouvel essor à l'industrie laitière et de développer l'élevage du mouton.

Achats

Le tableau suivant donne le volume des denrées et articles qui sont importés annuellement de Québec et de Montréal et qui pourraient, en grande partie, être produits localement.

<u>Données et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	30,000 lbs
Bourre	10,000 "
Farine	250,000 "
Cuir	100 "
Tricot	400 "
Viandes	30,000 "
Etoffes et flanelles	100 vgs
Toiles	500 "

L'agriculture locale pourrait fournir 100% des grains de semence, du beurre et des viandes. On pourrait réduire de 50% les importations de tricot et de 25% au moins les importations de farine. La municipalité de Cap-d'Espoir possède depuis cette année un moulin à farine très moderne dont nous parlerons un peu plus loin en traitant de l'industrie.

11- PECHERIES

Il n'y a plus cette année dans Cap-d'Espoir que 6 familles qui s'occupent encore régulièrement de la pêche maritime. Ces familles comptent une quinzaine de personnes occupées à cette industrie et cette dernière rapporte un revenu net de \$150 en moyenne par famille. Les familles de pêcheurs sont en même temps des familles d'agriculteurs retirant de la pêche environ 40% de leur revenu total. Le pêcheur-cultivateur ne retire évidemment pas de l'agriculture un aussi fort revenu que le simple agriculteur, car il néglige forcément sa terre pour s'occuper de la pêche. Mais, en général, l'argent que le premier retire de la vente du poisson est suffisant pour rendre son revenu total égal à celui du second. Tous les pêcheurs s'occupent d'exploitation forestière pendant l'hiver.

Les pêcheurs de la localité et des environs vendent leur morue à la Compagnie J.-W. Bourget Ltée, qui possède aussi un établissement où elle a préparé, en 1936, 400 quintaux de morue salée, 400 quintaux de morue séchée et 500 gallons d'huile (sun pressed). Autrefois, on y préparait aussi le filot; cette dernière production a été abandonnée depuis 2 ans. Tout le poisson ainsi préparé par cette entreprise est expédié aux Etats-Unis.

On compte aussi dans la municipalité 2 homarderies, dont l'une appartient à M. Georges Windsor et l'autre à M. John Pitre.

M. Windsor emploie temporairement une vingtaine d'hommes et son industrie fonctionne 2 mois par année. En 1937, il a préparé 150 caisses de homard en conserve; chaque caisse contient 96 boîtes de 8 onces. Toute sa production est vendue sur le marché canadien par des agents à commission. M. Windsor achète le homard vivant des pêcheurs de la région de Newport à Cap-d'Espoir inclusivement.

Quant à M. Pitre, outre ses deux fils qui travaillent avec lui, il emploie dans son industrie, pendant 2 mois également, une dizaine d'hommes. En 1937, il a vendu sur le marché canadien, par l'intermédiaire d'agents à commission, 67 caisses de homard en boîte. Les pêcheurs de Porcé à Ste-Thérèse inclusivement alimentent cette petite industrie.

Les déchets de homard de ces deux établissements sont employés comme engrais.

M. Pitre prétend qu'il peut difficilement étendre son commerce; car la marge entre le prix d'achat du homard vivant et le prix de vente du homard en conserve est aujourd'hui relativement très faible. Il désire rendre son industrie plus stable et permanente en y ajoutant la préparation des conserves de maquereau ou autre poisson. D'ailleurs, la pêche au homard diminue sensiblement depuis quelques années.

Il existait autrefois dans Cap-d'Espoir, à l'Anse-à-Beaufils, un établissement où l'on utilisait les déchets de poisson pour préparer la farine de poisson. Cette usine, propriété de C. Biard Co. Ltd. est fermée depuis 1935, car la pêche ne fournit plus assez de déchets pour lui permettre de fonctionner avec un rendement suffisant. La capacité quotidienne est de 12 tonnes de déchets ou 4 tonnes de farine. L'outillage est encore intact et en bon état. Les successeurs de feu C. Biard désirent vendre cet établissement.

III- INDUSTRIE DU BOIS

Il n'y a pas une seule scierie dans Cap-d'Espoir. Les quelques 100 cultivateurs ou journaliers engagés temporairement comme bûcherons travaillent dans les divers chantiers de la Gaspésie.

IV- AUTRES INDUSTRIES

Nous n'avons fait que mentionner la meunerie de Cap-d'Espoir. Cette dernière était en construction lors de notre passage à la fin de l'été 1937, et elle devait commencer à fonctionner à l'automne. Elle sera administrée par un syndicat dont M. le curé D. Sévigny, de Cap-d'Espoir, est le secrétaire. La capacité du moulin sera de 15 sacs de farine ou 17 minots de moulange par heure.

La municipalité possède un établissement de congélation des pois verts. Cette entreprise dont la raison sociale est "Heehny Bros Ltd." et dont le bureau principal se trouve à 406 avenue Huron, Ottawa, fonctionne pendant un mois et emploie temporairement 10 hommes, dont 4 de l'extérieur. On y a congelé 40,000 livres de pois en 1936. Les pois sont achetés des cultivateurs de la région. Toute la production est écoulée sur le marché canadien; en 1936, la Compagnie en a vendu 75% aux grossistes et 25% aux détaillants. Ses progrès sont évidemment intimement liés à ceux de cette culture spéciale dans la région.

Ce sont là les seules industries qu'on relève dans la municipalité. Il s'y trouve quelques charrons-forgers, quelques menuisiers et 1 mécanicien; ce sont de simples artisans n'employant aucune main-d'oeuvre.

V- RESSOURCE LOCALE INEXPLOITEE

Dans le rang 1 de la Petite-Rivière, sur la terre de M. Savage, on prétend qu'il existe un lac de marne facilement exploitable. Vu le caractère très acide de toutes les terres de la région, il serait important de déterminer la valeur qualitative et quantitative de cette supposée marne.

VI- ARTS DOMESTIQUES

Environ 200 familles s'occupent de cette industrie familiale dans Cap-d'Espoir. On relève une centaine de rouets employés et une quarantaine de métiers dont 10 sont inopérants. Les matières premières utilisées sont la laine domestique et les chiffons. On produit un peu de laine dans la localité, mais ce produit est surtout importé de Saint-Pascal. Autrefois, le lin était ici cultivé, mais cette pratique a complètement disparu à cause de la concurrence des autres produits commerciaux. On ne fait usage que de teintures commerciales.

Depuis 10 ans il est évident qu'il y a eu augmentation dans la fabrication de la lingerie. On remarque ce fait surtout depuis 1935, année de la fondation du Cercle des Fermières, lequel compte actuellement une trentaine de membres. On relève aussi, depuis quelques années, une certaine amélioration dans l'exécution des travaux et dans l'harmonie des couleurs. Ce progrès est dû à certains cours de démonstration de tissage qui se sont donnés dans la municipalité et qui ont aussi amené la remise en opération d'une vingtaine de rouets et d'une dizaine de métiers.

Les travaux sont exécutés d'après des patrons achetés dans les magasins ou les comptoirs postaux, ou encore d'après des patrons copiés par l'ouvrière elle-même. Les articles fabriqués sont de qualité plutôt moyenne.

Environ 90% de la production de cette industrie familiale servent aux besoins de la famille.

Une quinzaine de familles utilisent les chiffons, le jute et un peu de laine pour fabriquer des tapis crochetés qu'elles vendent aux touristes.

La main-d'oeuvre est suffisante dans Cap-d'Espoir pour qu'on puisse développer les arts domestiques.

VII- TRANSPORT

a) Navigation

La municipalité possède un bon quai, reconstruit cette année et protégé par une armature de fer. L'ancien quai avait été brisé par la mer il y a deux ans. A marée basse, l'eau a une profondeur de 16 pieds au bout de ce quai. Le "Gaspé County", de la Ellis Shipping Co., dessert cette localité. Le "Miron L", le "Mochins" et le "Maurice M", font aussi escale au quai de Cap-d'Espoir. Chacun de ces bateaux assure un service bi-mensuel.

Les quais sont suffisants et peuvent recevoir commodément 2 cabotiers à la fois. Malheureusement, le port ne possède aucun abri contre les vents ou les vagues.

Au cours de la dernière saison (1936), la municipalité a reçu par voie de navigation environ 250 tonnes de produits agricoles et 100 tonnes de marchandises générales. Ce tonnage comprend aussi un peu de produits destinés aux deux localités voisines de Percé et Sainte-Thérèse-de-Gaspé. Le tonnage global des marchandises reçues au quai dépassera 400 tonnes en 1937. Tous les produits exportés de Cap-d'Espoir sont transportés par chemin de fer.

b) Camionnage

Nous énumérons ici les camionneurs desservant cette localité. Ces derniers ne font pas le service de messagerie; ce sont des commerçants qui vont vendre leurs produits sur la côte.

Commerçants		Produits vendus
J.B. Renaud	(Mont-Joli)	Fruits et légumes
J. Lovosque	(Bonaventure)	Epiceries
M. Watt	(Grande-Rivière)	"
A. Ross	(Chandler)	Pain-Pâtisseries
J. Arsenault	(Bonaventure)	" "
G. Molloy	(Chandler)	Eaux gazeuses

Il y a aussi deux camions de Chandler qui livrent ici l'ossonce.

Il y a 5 propriétaires locaux de camions s'occupant occasionnellement du transport local des marchandises ou pour des travaux de voirie.

Autres modes de transport

L'autobus qui effectue le service de Gaspé à Chandler dessert régulièrement Cap-d'Espoir. Le C.N.R. dessert aussi cette localité.

SAINTE-THERESE-DE-GASPE

La municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, qui affecterait la forme d'un rectangle, presque parfait si on lui rattachait les lots 1005 à 1009 du 5e rang du canton Percé, est située sur le littoral sud du Golfe St-Laurent, entre la municipalité de Grande-Rivière et celle du Cap-d'Espoir. Elle occupe la partie ouest du canton Percé et son territoire est limité comme suit: à l'ouest par la ligne de séparation de la seigneurie de Grande-Rivière et du canton Percé jusqu'à son rang 1V exclusivement; au nord par une ligne partant de la seigneurie de Grande-Rivière et se prolongeant vers l'est en suivant la ligne limitative entre les rangs 3 et 4 jusqu'au lot 1005 (53 primitif) du rang 3, qu'elle longe du côté ouest pour atteindre le rang C et se continuer ensuite vers l'est en suivant la limite nord du rang C jusqu'au lot 965 (18 primitif) du même rang; à l'ouest, par le prolongement jusqu'au golfe en ligne à peu près droite, de la division des lots 965 et 966 (18 et 17 primitifs) du rang C; au sud, par le golfe St-Laurent.

L'église paroissiale, autour de laquelle se groupe l'agglomération principale de la paroisse, se trouve sur le littoral, à mi-chemin à peu près entre les limites est et ouest de la municipalité. Cette dernière est traversée par la rivière Brèche-à-Manon à l'ouest et la Petite Rivière à l'est deux cours d'eau de peu d'importance.

STE-THERESE-DE-GASPE

COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce

Grande-
Rivière

L'Anse-du-Cap



POPULATION

La population de la municipalité de Ste-Thérèse-de-Gaspé n'a guère varié depuis 1931. Elle se maintient aux environs de 1,050 habitants. Celle de la paroisse canonique, par contre, s'est accrue de quelque 250 personnes groupées à la colonie St-Gabriel-de-Gaspé, dans le canton Rameau. Au total, la population de la paroisse canonique de Ste-Thérèse-de-Gaspé, dépasse aujourd'hui 1,300 âmes. L'ouverture de la colonie a contribué à garder dans la paroisse un dizaine de familles qui autrement auraient certainement émigré à cause du manque de travail dans la localité. Une trentaine de jeunes filles ont quitté définitivement la paroisse pour aller travailler dans les villes; elles sont pour la plupart en service domestique.

A part les cultivateurs, la paroisse compte 5 autres propriétaires vivant sur de simples emplacements. Ces derniers cultivent un petit jardin et gardent quelques animaux de ferme.

La plupart des cultivateurs sont journaliers à l'occasion et travaillent temporairement à l'exploitation forestière et parfois à des travaux de voirie. On compte aussi 4 camionneurs et 4 artisans.

Quant à la main-d'œuvre féminine, elle comprend environ 45 jeunes filles en service domestique temporaire dans la paroisse ou à l'extérieur.

Il n'y a pas un seul homme de profession dans Sainte-Thérèse.

On estime que chaque famille fournit une contribution moyenne de \$47.50 pour le fonctionnement de l'église. Sur ce montant, il y a une charge fixe moyenne de \$17.50 par famille, répartition légale établie pour payer les intérêts de la dette et l'amortissement du capital. La base de l'évaluation municipale est de 50% de la valeur réelle et le taux de la taxe générale s'élevait à \$0.50 par \$100 en 1935.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

En 1931, il y avait dans Ste-Thérèse 150 cultivateurs établis sur des terres d'une étendue moyenne de 42 acres.

On comptait en moyenne par ferme 11 acres en étendue labourable et 1 acre en pâturage. Tout le reste des terres était en pâturage naturel, forêt ou marécage. La situation est demeurée sensiblement la même.

Le type de sol qu'on trouve surtout dans la municipalité est la terre rouge schisteuse.

La grande acidité des terres nécessite l'emploi d'amendements calcaires. On a employé cette année environ 20 tonnes de chaux et 200 tonnes de marne. Ces quantités sont loin d'être suffisantes. On fait aussi usage d'une cinquantaine de tonnes d'engrais complets. Mais les engrais les plus employés sont sans contredit les engrais de mer: 3,500 tonnes de varech et 1,000 tonnes de poisson. On emploie aussi environ 3,500 tonnes de fumier de ferme. Le poisson et le fumier de ferme donnent d'assez médiocres résultats à cause des mauvais procédés d'emploi ou de conservation.

L'état d'égouttement des terres arables est bon en général. Cependant, certaines propriétés manquent presque totalement d'assainissement à cause de la mauvaise exécution des travaux d'égouttement.

On n'a pas fertilisé les pâturages. On a établi depuis quelques années la culture de la luzerne. Cet essai a donné de bons résultats.

Production végétale

Les superficies consacrées au blé (1 acre), à l'orge (84 acres), au foin (964 acres), et aux racines fourragères (15 acres) en 1931 sont demeurées sensiblement les mêmes; celles en avoine (370 acres) et en pommes de terre (115 acres) ont augmenté de 33% tandis que la luzerne, qui n'était pas cultivée en 1931, occupe 25 acres. Nous constatons que la luzerne donne un bien meilleur rendement que le foin. En général, les rendements des cultures

dans cette municipalité sont un peu supérieurs à ceux des autres municipalités où les terres acides ne sont pas amendées.

On compte aussi dans Ste-Thérèse une superficie de 150 acres ensouffrées en pois verts. Cette dernière culture spécialisée rapporte environ 3,000 livres à l'acre.

Un certain nombre de cultivateurs s'occupent de la culture des fraises; il y a actuellement dans la municipalité une étendue totale de 75 acres en cette culture.

Production animale

Quant à la production animale, elle n'est pas très forte à cause surtout de la faible étendue en pâturages.

a) Il n'y a en tout que 125 chevaux environ. Ce sont tous des animaux importés des provinces de l'Ouest. Ils sont employés pour les travaux de la ferme seulement.

b) On garde environ 200 vaches laitières, 10 taureaux croisés et une centaine de veaux. L'abattage de ce bétail ne rapporte aucun revenu-argent aux cultivateurs; il ne se fait que pour les besoins des familles. Plusieurs cultivateurs portent le lait à la Bourrerie de Cap-d'Espoir.

c) Les cultivateurs de Ste-Thérèse élèvent environ 200 porcs croisés. On garde le type à bacon et le type à lard gras. Une quarantaine de porcs sont abattus annuellement pour la vente locale individuelle ou aux commerçants. Tous les autres sont abattus pour l'usage dans la famille. Les truies ont rarement deux portées par an; elles mettent bas au printemps seulement.

d) Quant aux moutons, il y en a environ 75 en tout dans la municipalité; une vingtaine sont abattus annuellement pour la consommation sur place.

Comme dans les autres localités du comté, cet élevage comporterait ici de nombreux avantages, mais certains facteurs contribuent à son déclin. Notons surtout les déprédations causées par les chiens.

e) L'aviculture n'est pas très développée dans la localité. Un certain nombre de cultivateurs vendent cependant des oeufs sur le marché local et sur le marché de Percé. La municipalité compte en tout près de 2,500 poules pondeuses.

Autres sources de revenus

Jusqu'en 1936, la pêche constituait la principale occupation des fermiers, de sorte que ces derniers ont en général négligé leurs terres pour s'occuper de cette industrie.

Revenu moyen de la ferme

En faisant exclusion d'une cinquantaine de familles de cette municipalité qui ne semblent pas faire l'effort nécessaire pour tirer de la terre une partie de leur subsistance et qui n'obtiennent aucun revenu de l'exploitation agricole, nous pouvons établir le revenu-argent suivant pour les 2/3 des cultivateurs:

Culture	\$128
Bétail	40
Voirie, travaux pub.	50
Pêche (jusqu'en 1936)	125
TOTAL	\$343

Achat

Les cultivateurs achètent chez le marchand local une certaine quantité d'articles utilisés sur la ferme. La municipalité importe de Québec et de Montréal divers produits que l'agriculture locale pourrait fournir, du moins en grande partie. Voici la liste et la quantité des produits ainsi importés annuellement.

<u>Données et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	20,000 livres
Beurre	6,000 "
Farine	250,000 "
Cuir	100 "
Tricot	100 "
Viandes	10,000 "
Etoffes et flanelles	100 verges
Toiles	800 "

L'agriculture locale pourrait fournir 100% des grains de semence, du beurre et des viandes et 25% de la farine.

o o

Les possibilités de développement agricole sont assez bonnes dans Ste-Thérèse. Les étendues en culture pourraient tripler. Il faudrait surtout songer à développer l'industrie laitière et l'élevage du mouton.

II- PECHERIES

Jusqu'en 1936 inclusivement, presque tous les cultivateurs de Ste-Thérèse faisaient la pêche maritime. Actuellement, il n'y a plus qu'environ 45 familles qui s'occupent encore ici de cette industrie. Ces familles retirent de la pêche un revenu net annuel pouvant varier entre \$125 et \$150. On fait surtout la pêche à la morue et au homard. La morue est vendue à M. Nap. Lelièvre qui possède à Ste-Thérèse un entrepôt frigorifique où il sale la morue qu'il expédie ensuite aux Etats-Unis. Le homard est vendu aux industriels qui exploitent les homarderies de Cap-d'Espoir.

III- INDUSTRIE DU BOIS

On ne relève à Ste-Thérèse qu'une seule scierie, fondée en 1929 et appartenant à M. Napoléon Lelièvre. Cette petite industrie ne fonctionne que pour les besoins des cultivateurs. M. Lelièvre a scié, en 1937, 35,000 p.m.p. pour ces derniers; il n'a poursuivi ses opérations que pendant 2 semaines, et il a travaillé à son moulin avec 2 de ses fils et 3 autres employés.

La municipalité a importé cette année (1937) de la Colombie-anglaise 100,000 p.m.p. pour la construction d'un nouveau quai.

VI- AUTRES INDUSTRIES

L'industrie n'est évidemment pas florissante à Ste-Thérèse, puisque, à part la petite scierie dont nous venons de parler, il n'y a qu'un moulin à farine appartenant à M. Georges Sheehan. Ce dernier, qui a poursuivi ses opérations pendant 3 mois, a reçu en 1936 4,500 minots de blé et d'orge des cultivateurs de la région de Chandler à Cap-d'Espoir inclusivement. Il a fait environ 3,500 minots de moulées. M. Sheehan n'emploie qu'un seul homme pendant la période de marche de son moulin.

Les seuls artisans qu'on rencontre dans la municipalité sont 2 forgerons et 2 charpentiers.

V- RESSOURCE LOCALE INEXPLOITEE

On signale dans la municipalité la présence de 3 lacs de marno situés respectivement dans les rangs II, II et III du canton Percé. Vu l'acidité générale des terres, la présence de ces marnières est très importante pour toute la région et nous croyons que le ministère de l'Agriculture devrait encourager leur exploitation.

VI- ARTS DOMESTIQUES

Une centaine de familles de Sainte-Thérèse s'occupent de cette industrie familiale, mais presque exclusivement pour leurs propres besoins. Une proportion de 10% environ des articles fabriqués sert à des fins

commerciales. On relève une trentaine de rouets inopérants et autant qui sont employés. Quant aux métiers, on en compte en tout 26 dans la municipalité, mais 20 de ces derniers ne fonctionnent pas.

Pour les fins de cette industrie, on utilise la laine domestique et les chiffons. La laine n'est pas produite dans la localité; on l'importe de Saint-Pascal. On ne fait usage que des teintures commerciales.

On remarque ici une petite augmentation dans la fabrication de la lingerie depuis quelques années. Ce faible développement s'est fait sentir surtout depuis qu'ont eu lieu dans la municipalité des cours de démonstration de tissage; ces derniers ont également provoqué une certaine amélioration dans l'exécution des travaux et la remise en opération d'un dizaine de rouets et de deux métiers.

Il y a ici un Cercle de fermières qui ne semble pas très actif. Cependant, on peut affirmer que, d'une façon générale, il a favorisé un peu le progrès des arts domestiques.

Les articles fabriqués semblent de qualité plutôt moyenne quant à l'exécution et à la présentation.

Certaines ouvrières font des tapis crochetés en utilisant à cet effet les chiffons, le jute et très peu de laine; 3 familles seulement en fabriquent pour la vente.

Les quelques articles fabriqués pour le commerce sont achetés pour les touristes.

On pourrait développer ici les arts domestiques, grâce à l'abondance de la main-d'oeuvre disponible.

VII- TRANSPORT

a) Navigation

La municipalité ne possède pas de quai. Les marchandises qui viennent par voie d'eau à destination de Ste-Thérèse-de-Gaspé sont débarquées à Grande-Rivière et surtout à Cap-d'Espoir.

On a entrepris cette année, à l'embouchure de la Petite Rivière, des travaux de dragage et la construction d'un quai. On a importé à cette fin 100,000 p.m.p. de bois de construction de la Colombie anglaise. Ces travaux ne serviront qu'à aménager un havre de pêche. Aucun bateau marchand ne fréquentera le quai.

b) Camionnage

Un certain nombre de commerçants-camionneurs desservent la localité; ce sont les mêmes qu'à Cap-d'Espoir. Ils ne constituent pas un service public de camionnage, qui d'ailleurs n'existe nulle part sur la côte gaspésienne.

On compte 4 propriétaires de camions effectuant occasionnellement le transport local des marchandises ou le charroyage des matériaux de construction pour certains travaux publics.

c) Autres modes de transport

La Chaleur Bay Autobus Co., qui effectue le service entre Gaspé et Chandler, dessert tous les jours la localité de Sainte-Thérèse.

Les chemins de fer Nationaux du Canada desservent également la municipalité.

GRANDE-RIVIERE

La Seigneurie de Grande-Rivière, bornée au nord par le canton Rameau, au sud par le golfe Saint-Laurent, à l'est par le canton Percé, et à l'ouest par la seigneurie de Pabos, forme la localité de Grande-Rivière et comprend depuis 1932 trois municipalités: Grande-Rivière, Grande-Rivière Village et Grande-Rivière-Ouest. Cette dernière couvre toute la partie de la Seigneurie de Grande-Rivière à l'ouest du cours d'eau du même nom.

GRANDE-RIVIERE

COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce

Pabos



Ste-Thérèse-de-Gaspé

La municipalité de Grande-Rivière comprend toute la partie de la seigneurie à l'est de la Grande-Rivière moins le territoire du village de Grande-Rivière, lequel occupe les deux rangs de la première concession, depuis la rivière jusqu'au lot 51 du premier rang et 313 du second rang inclusivement.

POPULATION

En 1931, la municipalité de Grande-Rivière, qui comprenait alors les trois municipalités actuelles de Grande-Rivière, Grande-Rivière Village et Grande-Rivière-Ouest, comptait une population de 1,981 âmes. Aujourd'hui, la population de cette localité s'établit comme suit:

Municipalité du village de Grande-Rivière	544 habitants
Municipalité de Grande-Rivière	526 "
Municipalité de Grande-Rivière-Ouest	1,055 "

Total: 2,125 habitants

Cette population est légèrement inférieure à celle de la paroisse canonique de l'Assomption-de-Notre-Dame-de-Grande-Rivière, qui compte en outre quelque 225 paroissiens domiciliés dans la municipalité de Pabos et 125 dans celle de Saint-François-de-Pabos. Par contre, les quelque 200 habitants de la colonie St-Charles-Garnier, située dans la municipalité de Grande-Rivière-Ouest, appartiennent à la paroisse de Ste-Adélaïde-de-Pabos. C'est donc dire que la paroisse canonique de Grande-Rivière compte une population de 2,275 âmes environ.

Durant la crise, alors que la pêche et l'agriculture ont atteint un niveau de production extrêmement bas, presque toutes les familles de Grande-Rivière ont reçu des allocations de chômage. Pour réduire le nombre des chômeurs, on a exécuté des travaux de voirie, de réparations de routes municipales, de trottoirs et d'égout, etc. On a ainsi atténué les effets de la crise et procuré du pain à bon nombre d'indigents.

La paroisse compte 362 cultivateurs. On compte en plus dans la paroisse 159 emplacitaires, dont 19 sont locataires. Parmi ces emplacitaires, le tiers cultivent des jardins, et une dizaine seulement élèvent des poules et des vaches.

Du point de vue des emplois, on compte à Grande-Rivière environ 525 journaliers (y compris un certain nombre de cultivateurs et de fils de cultivateurs), 6 camionneurs, 5 employés de chemin de fer, 5 forgerons, et une dizaine de charpentiers. Les journaliers, durant l'été, travaillent à la voirie et dans les établissements de préparation du poisson; quelques-uns se font aussi charpentiers et menuisiers à l'occasion; enfin, une grosse partie vont aux chantiers durant l'automne et l'hiver.

La main-d'oeuvre féminine comprend une quinzaine de jeunes filles qui travaillent au village en service domestique et une soixantaine qui sont engagées à l'extérieur, soit dans la région, soit dans les grandes villes.

Actuellement, la localité compte un médecin et un arpenteur-géomètre. On prétend qu'un autre médecin ferait bien sa vie, attendu que la population de la paroisse est assez élevée et que les autres petites localités environnantes en sont dépourvues.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Depuis 1931, on constate dans la localité de Grande-Rivière un recul marqué de l'industrie agricole. La crise a engendré des effets particulièrement pernicieux, car bon nombre de cultivateurs-pêcheurs se sont défaits de leurs animaux domestiques pour toucher des allocations de chômage.

Les trois municipalités présentent le même type de sol: terre rouge schisteuse, acide et partiellement épuisée. L'utilisation des lacs de marne, en vue d'amender les terres, a donné d'excellents résultats. Mais il faudrait que cette pratique se généralise, et c'est là une réforme urgente à préconiser. Quant aux engrais chimiques, on ne les emploie que dans la culture des pommes de terre. Les engrais d'étable n'abondent pas, car les troupeaux sont peu considérables. Enfin, on ne recourt pas aux engrais de mer.

L'état d'égouttement des terres est généralement bon, ce qui compense un peu le faible usage des engrais et des amendements calcaires.

La municipalité de Grande-Rivière-Village compte 35 cultivateurs-pêcheurs, dont les terres ont une étendue moyenne de 25 acres. Une quinzaine de cultivateurs, outre ces terres cultivées, exploitent dans le 11e et le 11e rang des lots à bois d'égale superficie. Sur ces terres de 25 acres, on relève en moyenne: 8 acres de plantes annuelles, 8 acres de foin, 6 acres de pâturages partiellement envahis par les taillis et les petits conifères, et 3 acres de bois et de terre inculte. Plusieurs cultivateurs, particulièrement ceux qui ne possèdent pas de lots à bois, manquent de bois de chauffage.

Dans la municipalité de Grande-Rivière, on relève 73 cultivateurs-pêcheurs qui exploitent des terres de 25 acres. En plus, 19 cultivateurs possèdent des lots à bois dans le 11e et le 11e rang. Chaque terre comprend en moyenne 5 acres de plantes annuelles, 10 acres de foin, 5 acres de pâturages, et 5 acres de bois et de taillis.

Dans la municipalité de Grande-Rivière-Ouest, on compte 150 cultivateurs qui possèdent des terres d'une étendue moyenne de 20 acres. Une dizaine exploitent aussi des lots à bois dans les rangs intérieurs. Chaque exploitation agricole renferme en moyenne 3 acres de plantes annuelles, 5 acres de foin, 10 acres de pâturages, et 2 acres de bois.

Production végétale

Cette année, les cultures se répartissent comme suit:

Municipalités de Grande-Rivière

Cultures	Grande-Rivière Village	Grande-Rivière	Grande- Rivière Ouest	Total
	acres	acres	acres	acres
Blé	...	5	5	10
Avoine	210	251	290	751
Orge	30	30	25	85
Grains mélangés	...	8	22	30
Pommes de terre	31	65	100	196
Racines fourragères	5	...	...	5
Jardins	4	6	8	18
Pois verts	5	20	30	55
Foin	280	730	750	1,760
TOTAL:	565	1,115	1,230	2,910

Les grandes cultures comportent donc avant tout l'avoine, les pommes de terre et le foin, dont les rendements sont faibles: respectivement 20 boisseaux, 125 boisseaux et 1 tonne à l'acre.

Un bon moulin à farine aurait peut-être pour effet de stimuler la culture du blé, qui n'occupe que 10 acres actuellement.

Les variétés de pommes de terre sont mal choisies. On cultive la pomme de terre rouge, variété dégénérée.

On pratique à Grande-Rivière la culture spécialisée de pois verts. Les cultivateurs des trois municipalités de Grande-Rivière consacrent environ 55 acres de terre à cette culture. Le volume de la production, depuis quelques années, connaît de grandes variations. Ainsi, en 1936, le district de l'Anse-du-Cap et de Grande-Rivière a expédié plus de 35 wagons de pois verts; puis brusquement, en 1937, la récolte est réduite des deux tiers et à peine réussit-on à vendre au dehors une douzaine de wagons de pois. La cause de cette baisse considérable réside dans certaines perturbations climatiques survenues inopinément et dans les ravages occasionnés par le mildiou.

Ces pois verts se sont vendus surtout dans les deux grands centres de Montréal et de Toronto.

À Grande-Rivière, les possibilités futures de développement de la production végétale relèvent avant tout de la technique agricole. Comme les terres ont une faible étendue, il faut en tirer le maximum de rendement par une culture intensive. On devrait d'abord défricher les terres

envahies par les petits conifères, et y organiser des pâturages permanents fertilisés; cela permettrait de garder plus de vaches laitières et d'en accroître le rendement. Sur la plupart des exploitations agricoles, on devrait établir un système de rotation qui comporterait des cultures sarclées, des céréales, du foin, et plus particulièrement du trèfle. La pratique du marnage ou du chaulage des terres devrait se généraliser. L'utilisation des engrais de mer, sous forme de compost, donnerait aussi d'excellents résultats. Les connaissances techniques manquent complètement; un bon agronome dans cette région ferait oeuvre de salut public.

Production animale

On compte environ 150 chevaux dans les trois municipalités de Grande-Rivière; chaque année, les cultivateurs achètent des chevaux de l'extérieur, car l'élevage est inexistant dans la localité.

Chaque cultivateur garde, en moyenne, une vache laitière, ce qui donne un total de 260 têtes pour l'ensemble de Grande-Rivière. Ce sont des sujets croisés Ayrshire et canadiens, de médiocre qualité, et mal nourris l'été et l'hiver.

La production laitière, depuis 1931, a considérablement diminué. A cette date, la localité possédait une fabrique de beurre où les cultivateurs portaient annuellement quelque 230,000 livres de lait. En 1933, cette beurrierie n'en recevait plus que 70,000 livres; elle a donc fermé ses portes. Conséquence inévitable: les trois municipalités importent maintenant du beurre, soit environ 25,000 livres par année pour l'ensemble de Grande-Rivière. Les cultivateurs de la municipalité du village vendent encore un peu de lait en nature.

L'industrie du porc est peu développée, et on importe du dehors beaucoup plus de viande qu'on n'en vend sur le marché local. Cet automne (1937), on vendra quelques bovins de boucherie. Quant aux moutons, ils ont à peu près complètement disparu. L'aviculture n'existe qu'en fonction des besoins de la famille.

Le développement de la production végétale amènerait celui de la production animale, par la rotation des cultures, les pâturages permanents et de meilleurs fourrages. Il faudrait ensuite peupler les troupeaux, introduire dans la localité des reproducteurs mâles pur sang, pratiquer une sélection rationnelle, rouvrir la fabrique de beurre. L'élevage des bovins, des porcs, des moutons et des volailles pourrait connaître de sérieux développements, car le marché de Chandler, situé tout près, importe annuellement au moins 40,000 livres de viandes, 50,000 livres de beurre, 10,000 douzaines d'œufs; 10,000 minots de pommes de terre, 500 tonnes de foin et 15,000 minots d'avoine. Toutes les municipalités agricoles de la région, après avoir satisfait la demande locale, devraient être en mesure de subvenir à l'alimentation du centre industriel de Chandler, qui s'agrandira sans doute dans l'avenir.

Autres sources de revenu

Principale occupation des habitants de Grande-Rivière, la pêche contribue dans une proportion de 40 à 50% au revenu moyen des cultivateurs. Grande-Rivière est un des meilleurs postes de pêche de la côte: on emploie régulièrement plus d'une soixantaine de barques, et on relève actuellement sept établissements de préparation du poisson. La concurrence existe entre les acheteurs, qui sont ainsi forcés de payer aux pêcheurs le prix du marché. Mais plusieurs pêcheurs perdent leur indépendance par le crédit qu'ils reçoivent à certains magasins qui font le commerce du poisson. En somme, les revenus des pêcheurs, répartis sur l'ensemble des familles de Grande-Rivière, ne sont pas encore très considérables. Cette année sera assez rémunératrice; mais, depuis 1931, la majorité des pêcheurs ont reçu des allocations de chômage parce qu'ils tiraient peu de chose de la pêche.

Les chantiers constituent une occupation saisonnière qui complète celle de la pêche. Surtout depuis l'ouverture de l'usine de Chandler, qui active la coupe du bois, on relève à Grande-Rivière près de 180 personnes qui travaillent aux chantiers durant une période moyenne de trois mois. Les cultivateurs coupent aussi un peu de bois sur leurs terres ou leurs lots.

Revenu moyen de la ferme

Parmi les diverses sources de revenus des cultivateurs-pêcheurs de Grande-Rivière, la pêche et les chantiers s'avèrent les deux plus

importantes. Quant aux cultures, elles ne constituent que de 15 à 22 $\frac{1}{2}$ % du revenu total; le travail de la terre devient une occupation secondaire.

Le tableau suivant montre, pour chacune des trois municipalités de Grande-Rivière, le revenu moyen brut des cultivateurs:

Source de revenus	Grande-Rivière Village	Grande-Rivière	Grande-Rivière Ouest
Cultures	\$ 42.	\$ 90.	\$ 50.
Vente d'animaux	14.	10.	16.
Aviculture	...	...	2.
Vente de lait	9.	...	...
Pêche	150.	180.	160.
Industrie forestière:			
(chantiers)	125.	85.	60.
(coupe de bois)	7.	10.	5.
Travaux de voirie	20.	25.	50.
TOTAL:	\$327.	\$ 400.	\$343.
Nombre de cultivateurs-pêcheurs	35	75	150

Revenu moyen brut des cultivateurs-pêcheurs de la localité de Grande-Rivière - \$357.

Achats

La terre fournit sans doute une partie de l'alimentation, l'habitation et le chauffage, mais le cultivateur-pêcheur doit quand même déboursier des sommes considérables pour subvenir à ses besoins. En effet les cultivateurs achètent chez les marchands locaux une quantité de produits que la localité devrait fournir, en grande partie du moins tels: les grains de semence (dont 4,000 livres de graine de trèfle et de mil), le beurre (25,000 livres), les viandes (25,000 livres), la farine (400,000 livres), les étoffes et flanelles.

Le revenu moyen brut actuel est insuffisant pour permettre à l'agriculteur de développer son exploitation.

11- PECHERIES

Les pêcheurs de Grande-Rivière, de 1931 à 1936, retiraient les trois quarts de leurs revenus de cette industrie. Durant la crise, les revenus bruts se chiffraient par quelque \$180, ce qui réduisait les cultivateurs-pêcheurs à recourir aux allocations de chômage. Mais depuis l'ouverture des usines de Chandler, l'industrie forestière, complètement nécessaire de la pêche, a repris et les chantiers ont de nouveau procuré du travail aux habitants de Grande-Rivière.

Dans cette localité, plus de 125 familles se livrent à cette industrie saisonnière. On relève environ 60 barques régulièrement employées et une dizaine d'autres qui le sont peu. Tous les pêcheurs vendent leur production aux établissements locaux de préparation du poisson. En 1936, la production totale de Grande-Rivière a donné les résultats suivants:

Etablissements de préparation du poisson	Morue salée	Morue séchée
Robin, Jones & Whitman	588,672 lbs	
Napoléon Lelièvre	500,000 "	100,000 lbs
Dan Sutton	197,820 "	46,600 "
Donat Nicholas	75,000 "	32,000 "
Henri Stobro	80,000 "	50,000 "
Jos. E. Méthot	103,000 "	17,200 "
W. P. Renouf (1)	576,000 "	75,000 "
	2,120,492 lbs	320,800 lbs

(1) Cette entreprise a fermé ses portes en 1937 parce que les barges ne pouvaient entrer dans la rivière.

La production comporte donc avant tout la morue salée. Les débouchés se recrutent actuellement aux Etats-Unis; ce sont des marchands de gros, notamment la maison Gordon Pow, qui achètent la production des établissements de préparation du poisson.

Cette industrie emploie à Grande-Rivière plus de quatre-vingts hommes durant une période moyenne de quatre mois. Elle constitue, pour la majorité des cultivateurs, la principale source de revenus.

Il existe à Grande-Rivière un entrepôt frigorifique pour la conservation du harang (boetté) dont la capacité d'emmagasinage est d'environ 120,000 livres. Au printemps, les pêcheurs vendent à cet entrepôt leurs prises de harang à cinquante cents du baril. Puis, à l'été et à l'automne, le gouvernement distribue gratuitement la "boette" aux pêcheurs. Ceux-ci estiment que l'entrepôt actuel est insuffisant pour leurs besoins, prétextant la pénurie du harang comme cause de leurs mauvaises pêches. Durant l'été, plusieurs pêcheurs doivent d'abord prendre du harang avant d'aller pêcher la morue; c'est une perte de temps et souvent même cela fait manquer la pêche.

A Grande-Rivière, il n'y a ni coopérative de pêcheurs, ni caisse populaire, ce qui révèle un manque de solidarité et d'organisation. Pourtant les pêcheurs trouveraient avantage à se grouper pour exercer collectivement une influence sur le développement de leur industrie. L'initiative personnelle devient d'une impérieuse nécessité dans cette localité. Les dirigeants devraient favoriser le groupement professionnel des pêcheurs, afin de réprimer les abus dont certaines maisons de commerce, prétend-on, se rendent coupables.

III- INDUSTRIE FORESTIERE

Grande-Rivière n'est pas un centre d'industrie forestière. On ne relève qu'une seule scierie, celle de M. Georges Sirois, qui produit environ 105,000 p.m.p. de bois de sciage annuellement et plane quelque 30,000 p.m.p. Près de 50% de la matière première provient des terres de cultivateurs; le reste est coupé dans la Seigneurie de Grande-Rivière, propriété de la Grand River Co., moyennant un droit de coupe de \$4 du mille pieds. On estime que les neuf dixièmes de la production sont vendus à un commerçant de gros de Montréal; le reste est destiné aux besoins locaux de la construction.

Cette scierie, qui date de 1912, emploie environ trois hommes durant quelques mois au printemps et à l'été. On présume que la production de cette scierie se maintiendra au même niveau pendant longtemps, à condition toujours que la coupe du bois dans la seigneurie soit possible.

IV- ARTS DOMESTIQUES

A Grande-Rivière, les arts domestiques sont peu à l'honneur; il y a à peine une cinquantaine de familles qui les pratiquent. Dans cette localité, on relève environ 70 rouets dont une vingtaine seulement sont employés, et 10 métiers à tisser dont quatre sont régulièrement utilisés.

Les matières premières employées comprennent des chiffons et très peu de laine domestique; la laine employée provient surtout de St-Pascal. Quant au lin, il n'a jamais été cultivé dans Grande-Rivière. Les cultivateurs emploient des teintures commerciales.

Des cours de tissage, qui ont provoqué une certaine amélioration dans l'exécution des modèles, ont déjà été donnés dans la localité. En 1936, il s'est fondé un Cercle de fermières qui comptait alors 40 membres; ce nombre n'est plus que de 29 maintenant. La main-d'œuvre abonde dans Grande-Rivière, et pourtant les arts domestiques ne marquent aucun progrès.

Les artisans exécutent des modèles copiés ou des patrons achetés dans les magasins. Les travaux, généralement d'exécution moyenne, sont mal présentés.

A Grande-Rivière, les familles qui s'adonnent aux arts domestiques travaillent dans une proportion de 75% pour satisfaire leurs besoins. A peine une dizaine de familles fabriquent des tapis crochetés pour les vendre aux touristes ou aux agents locaux. On nous affirme que les meilleures ouvrières (Mmes Célestin Trépanier, Arcade Couvier, Emile Mercier, Melle Valéa Trépanier) réussissent à vendre pour quelques centaines de dollars par année.

V- TRANSPORTS

a) Navigation

La localité de Grande-Rivière possède deux quais à peine utilisés. Le port n'est abrité ni contre les vagues ni contre les vents; il ne peut commodément recevoir qu'un navire à la fois. La profondeur d'eau, à marée basse, n'est que de 8 pieds. Actuellement, trois entreprises de navigation desservent la localité; la Cie de Navigation de Gaspé, la Cie de Fret de Gaspé Inc. et la Ellis Shipping Co. Ltd. Environ quatre cabotiers font le service des marchandises deux fois par mois, et deux autres viennent deux fois durant l'été. Le tonnage de ces navires varie de 60 à 400 tonnes. Les arrivages comportent des produits agricoles (grain, avoine, farine) et surtout des marchandises générales. Les expéditions comprennent du bois à pâte et du poisson. On constate ici que le mouvement des marchandises est peu considérable.

b) Camionnage

Un service de camion, qui dessert la localité et la région, est assuré par des particuliers qui transportent surtout du bois et des marchandises générales. MM. Josaphat Chenol, Fred Simon, J. Gagnon et quelques autres possèdent des camions qui assurent un service suffisant pour les besoins de la localité. On relève, en plus, quelque six camionneurs qui transportent du bois à pâte pour le compte de la Gasposia Sulphite Co. Ltd., de Chandler.

c) Autres modes de transport

L'autobus qui va de Gaspé à Campbellton dessert la localité. Le chemin de fer C.N.R. relie Grande-Rivière aux principaux points de la région, notamment Gaspé, Matapédia et Campbellton (N.B.).

Ces divers modes de transport accommodent suffisamment, l'été ou l'hiver, le centre de Grande-Rivière. Dans l'ensemble, le service de navigation demeure le plus important, surtout quand il s'agit de marchandises de fort tonnage qui proviennent de Montréal ou Québec. Le chemin de fer est surtout utilisé en hiver.

P A B O S

La municipalité de Pabos comprend la Seigneurie de Pabos, moins le deuxième rang qui forme la municipalité de St-François-de-Pabos et les lots 69 à 80 du premier rang, lesquels constituent le village de Chandler. Les deux municipalités de Chandler et de St-François-de-Pabos se trouvent donc enclavées dans le territoire de cette municipalité. La partie située à l'est de Chandler est supérieure, au point de vue agricole, à la partie qui s'étend à l'ouest. A l'extrémité occidentale de cette dernière se trouve, par exemple, une agglomération connue sous le nom de l'Anse-aux-Canards, caractérisée surtout par la pauvreté de ses habitants (incapables de payer leurs taxes), la quasi stérilité du sol et le dénuement complet des formes. C'est aujourd'hui le seul port de pêche dans la municipalité.

POPULATION

Au point de vue religieux, la population de Pabos se partage entre les 3 paroisses catholiques suivantes: St-Coeur-Très-Pur-de-Marie (Chandler), Notre-Dame-de-Grande-Rivière, et Ste-Adélaïde-de-Pabos. Cette dernière, dont l'église est la seule située dans les limites de la municipalité de Pabos, compte actuellement une population d'environ 1,500 âmes, comprenant quelque 600 personnes de la municipalité de St-François et près de 200 appartenant à la colonie St-Charles-Garnier, desservie par Ste-Adélaïde-de-Pabos bien que située sur le territoire de Grande-Rivière.

Depuis 1931, on estime qu'une douzaine d'individus se sont établis dans la paroisse. Par contre, durant la même période, de nombreuses personnes se sont dirigées vers les nouveaux centres de colonisation pour s'occuper de défrichement et d'industrie forestière; quelques autres sont parties vers les villes où elles se sont engagées comme ouvriers. Ces gens ont définitivement quitté la paroisse parce que le travail n'y abondait pas. Malgré tout, la population de la paroisse s'est accrue de quelque 200 âmes au cours des six dernières années.

Newport



Grande-Rivière

MUNICIPALITE DE PABOS
ST-FRANÇOIS-DE-PABOS
VILLAGE DE CHANDLER
COMTE DE GASPE-SUD

Echelle de 1 mille au pouce

Pendant la crise, on a distribué des allocations de chômage à bon nombre de familles éprouvées par la misère. On n'a pu exécuter de travaux permanents capables d'absorber une partie des sans-travail.

Du point de vue des emplois, la paroisse renferme, en plus des cultivateurs, environ 70 journaliers, 6 camionneurs, 4 employés de chemin de fer. Les artisans comprennent les gens de métier suivants: un forgeron, trois mécaniciens, un cordonnier, et une dizaine de menuisiers-charpentiers.

Les journaliers s'engagent à la voirie l'été, et aux chantiers en automne et au début de l'hiver. Plusieurs travaillent aux usines de Chandler, situées tout près, et qui fonctionnent toute l'année.

Une quinzaine de jeunes filles sont en service domestique au village et dans les environs; une cinquantaine d'autres travaillent temporairement à l'extérieur.

Mentionnons en passant que le cadastre de la municipalité est un véritable fouillis et que la plupart des gens n'ont pas de titre de propriété.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Pabos compte actuellement environ 250 cultivateurs, dont les terres ont une étendue moyenne de 35 acres.

Sur chaque exploitation, on relève en moyenne 8 acres de plantes annuelles, 10 acres de foin, 4 acres de pâturages labourables, 12 acres de taillis qui servent de pâturages, et seulement 1 acre en bois. De plus, 60 cultivateurs environ exploitent, sous billet de location, des lots à bois de 75 acres en moyenne situés dans le 11e et le 111e rang.

La municipalité ne renferme qu'un seul type de sol: une terre rouge schisteuse, dont la couche arable est bonne. On rencontre aussi de petits morceaux de terre noire humifère. En général, le sol est très bon. On remarque cependant que la texture des terres du premier rang, celui de la mer, est moins fine et plus sablonneuse que celle des terres du 11e rang.

Les cultivateurs recourent peu aux amendements calcaires. Pourtant on devrait généraliser cette pratique, car les terres sont acides. Les engrais chimiques et les engrais de poisson sont très peu employés. On n'utilise pas les engrais d'étables, parce que peu abondants.

L'état d'égouttement des terres est assez bon. On observe cependant que le drainage de certaines baissières (anciennes cédrières) s'impose, car quelques cultivateurs perdent ainsi quelques acres de terre.

Il n'existe pas encore de pâturages fertilisés. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté.

Production végétale

L'étendue des terres en culture comprend 1,980 acres (soit environ 8 acres pour chaque ferme) qui se répartissent ainsi:

Blé	40	acres
Avoine	1,520	"
Orge	85	"
Sarrasin	15	"
Grains mélangés	15	"
Pommes de terre	270	"
Jardins	35	"

On cultive surtout le blé Marquis et l'avoine Bannière, dont les rendements sont respectivement de 12 et 20 boisseaux à l'acre. La culture de la pomme de terre rouge, variété dégénérée et peu recommandable, rapporte 150 boisseaux à l'acre. Quant aux jardins de famille, ils sont mal entretenus.

Il y a près de 2,500 acres de terre dévolues au foin, dont le rendement à l'acre ne dépasse pas une tonne.

Les cultivateurs réussissent à vendre un peu d'avoine, de foin, de pommes de terre et de pois verts. Le revenu moyen de ces cultures est d'environ \$40 par ferme.

Cette année (1937), les cultivateurs de Pabos ont tenté d'imiter ceux de l'Anse-du-Cap et de Grande-Rivière dans la production des pois verts. Ce fut un désastre, car le mildiou, favorisé par un excès de pluie et de chaleur, a dévasté la plus grande partie des étendues en culture. Dans cette région où on essaie de se spécialiser dans la culture des pois verts, il faudrait un expert qui orienterait et dirigerait les cultivateurs. Le ministère fédéral de l'agriculture, qui subventionne largement les cultivateurs spécialisés des autres provinces, pourrait, en y consacrant des sommes suffisantes, assurer le succès de la culture des pois verts dans la région de Gaspé.

Il serait possible d'augmenter de 50% la production végétale. Cette augmentation, toutefois, dépend étroitement d'une série de réformes agraires: défrichement, drainage et amendement du sol, meilleur choix de rotation des cultures, etc. Le défrichement s'impose sur chaque ferme: les étendues en taillis qui servent actuellement de pâturages, une fois défrichées, augmenteraient sensiblement la superficie labourable des fermes. On pourrait aussi transformer une partie de ces terres en pâturages permanents. Il faudrait ensuite drainer les endroits où l'eau abonde, surtout les diverses baissières de la municipalité. La pratique du marnage et du chaulage devrait se généraliser; cette réforme serait aisée à obtenir, car les dépôts de marne abondent dans la région. Une fois la terre amendée, les cultures, dont on soignerait le choix des variétés, comporteraient un système rationnel de rotation: cultures sarclées, céréales, foin et trèfle. Toutes ces réformes relèvent du domaine de la technique agricole. C'est pourquoi un bon agronome qui se vouerait entièrement à la restauration des fermes est indispensable dans cette région.

Production animale

a) La municipalité compte environ 250 chevaux qui travaillent sur la ferme et dans les chantiers. Chaque année on élève quelques chevaux, mais on doit en importer une quarantaine, surtout depuis que les chantiers qui alimentent les usines de Chandler sont ouverts. L'élevage du cheval devrait donc être plus développé dans cette région.

b) Chaque cultivateur possède en moyenne 2 vaches laitières, ce qui donne un troupeau de 500 vaches (croisées Ayrshire et Canadienne) pour l'ensemble de la municipalité. On compte aussi deux taureaux Ayrshire pur sang, et une cinquantaine de taureaux croisés. On élève aussi environ 400 veaux qu'on vend surtout à l'âge d'un an aux commerçants et aux bouchers de la municipalité. La vente des bovins de boucherie rapporte, en moyenne par cultivateur, \$12 par année.

L'industrie laitière, peu développée, ne réussit pas à alimenter la petite boulangerie de la municipalité, propriété de la Coopérative de beurre de Pabos. Cette boulangerie, qui fonctionne 4½ mois par année, produit environ 9,000 livres de beurre, ce qui représente à peine la moitié de la consommation locale. Le rendement moyen des vaches est extrêmement faible: il dépasse rarement 2,000 livres de lait par année. Devant de tels résultats, peu encourageants car l'industrie laitière ne rapporte que quelque \$10 en moyenne par ferme, plusieurs cultivateurs ont vendu leurs vaches.

c) Pabos compte environ 500 porcs de type Yorkshire à lard. Les besoins domestiques requièrent l'abattage annuel de quelque 400 porcs; on en vend aussi un certain nombre dans le village, ce qui représente à peine un revenu moyen de \$2 par cultivateur.

d) Les troupeaux de moutons disparaissent peu à peu devant le nombre croissant de chiens. Dans une année, on réussit à vendre une vingtaine d'agneaux dans la municipalité, ce qui rapporte peu de chose en moyenne par ferme.

e) Les cultivateurs de Pabos engraisent plus d'un millier de volailles, de médiocre qualité, pour le marché local, ce qui rapporte annuellement environ \$5 en moyenne par ferme.

La majorité des cultivateurs et des fils de cultivateurs vont aux chantiers, car la réouverture de l'usine de Chandler active la coupe de bois. C'est la plus importante source de revenu des cultivateurs de Pabos: en moyenne \$130 par famille, soit 50% du revenu-argent annuel. D'autre part, la coupe du bois à pâte destiné au moulin de Chandler se pratique sur les lots du 11e et du 111e rang, mais elle rapporte peu de chose: environ \$6 en moyenne par famille.

Revenu moyen de la ferme

Si nous réunissons les divers item mentionnés, le revenu-argent moyen des cultivateurs de Pabos s'établit ainsi:

Grandes cultures (avoine, foin, pommes de terre, pois)... \$40

Bétail:

vente de bovins	12
vente de porcs	2

Industrie laitière	10
--------------------	----

Aviculture	5
------------	---

Industrie forestière:

chantiers	130
coupe de bois sur les lots	6

Pêche	25
-------	----

Voirie	30
--------	----

\$260

Ce revenu-argent n'est évidemment pas élevé. Les exploitants du sol amélioreraient toutefois leur sort en réformant l'agriculture pour que le travail de la terre contribue davantage à assurer leur subsistance.

Les possibilités de développement de la production animale, intimement liées à celles de la production végétale, augmentent depuis la réouverture des usines de Chandler, dont les ouvriers constituent un excellent marché. Le défrichement des pâturages en taillis permettrait de développer l'élevage laitier en augmentant les troupeaux de vaches. Une judicieuse sélection et une alimentation plus soignée pourraient augmenter sensiblement le rendement des vaches. De même, l'introduction de reproducteurs mâles pur sang relèverait peu à peu la qualité des sujets. En fonction de cet élevage, la petite beurrerie locale fabriquerait assez de beurre pour subvenir aux besoins de la municipalité et alimenter, au moins partiellement, le marché de Chandler. Le développement de l'industrie laitière provoquerait celui de l'industrie du porc, dont les produits pourraient facilement s'écouler sur le marché de Chandler. Enfin, l'aviculture procurerait des revenus substantiels si l'on y introduisait un peu de technique. Quant à l'élevage du mouton, à peu près abandonné durant la crise, il faudrait, semble-t-il, le restaurer graduellement, mais on n'y arrivera qu'en faisant disparaître les chiens.

Autres sources de revenus

Il faut ajouter au revenu de la ferme l'argent gagné aux travaux de voirie (construction de chemins de colonisation, etc.), à la pêche et surtout aux chantiers.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la pêche ne se pratique plus aujourd'hui qu'à l'extrémité ouest de cette municipalité, à l'Anse-aux-Canards. Environ 90 familles y vivent principalement de cette occupation saisonnière. Réparti sur l'ensemble des fermes de la municipalité, le revenu net de la pêche n'a été que d'à peu près \$25 pour chacune en 1937.

Achats

La municipalité importe des grains de semence, du beurre, des viandes, beaucoup de farine, des étoffes et des flanelles. La plupart

de ces articles pourraient être partiellement produits dans la localité. Il manque dans la région un bon moulin qui permettrait aux cultivateurs de poursuivre plus activement la culture du blé et de fabriquer une bonne partie de la farine nécessaire à la localité.

La municipalité de Pabos est dotée d'un Cercle agricole comptant 40 membres et d'une Caisse populaire groupant 40 actionnaires; celle-ci fonctionne médiocrement.

11- PECHERIES

Pendant très longtemps, les habitants de Pabos ont recouru à la pêche comme mode de vie. Jusqu'à ces dernières années, ils en ont tiré la plus grande partie de leur revenu annuel. Quelque 90 familles vivent encore surtout de cette industrie. Elles se trouvent dans l'agglomération connue sous le nom de l'Anse-aux-Canards, à l'extrémité ouest de la municipalité. C'est le seul port de pêche qui reste dans Pabos. On compte environ 45 barques régulièrement employées et une quinzaine d'autres peu employées.

La municipalité renferme actuellement trois établissements qui s'occupent de cette industrie, mais un seul fonctionne. L'établissement de Robin, Jones & Whitman est fermé depuis 4 ans, par suite d'une baisse trop considérable dans le volume de la production. De même, M. David Duguay a fermé cette année son établissement de préparation de morue salée et séchée.

La seule entreprise encore en exploitation est une petite conserverie de homard qui appartient à M. David Duguay. Elle fonctionne environ un mois par année et emploie deux hommes et neuf femmes. La production de cette année (1937) s'est élevée à 4,000 livres de homard en conserve. Le propriétaire de cette entreprise a vendu en outre plus de 9,000 livres de homard frais. Il vend ses produits aux hôtels de la région et aux consommateurs. C'est une petite industrie familiale dont les possibilités de développement sont quasi nulles, car les prises de homard diminuent sans cesse.

La pêche dans la municipalité de Pabos subit donc un recul, attribuable notamment à la raréfaction du poisson et aux prix peu rémunérateurs payés aux pêcheurs. La réouverture des usines de Chandler contribue également à détacher de la pêche une partie de ceux qui s'y sont livrés jusqu'ici.

111- INDUSTRIE FORESTIERE

La municipalité ne renferme que deux petites scieries dont la production décroît sans cesse faute de matière première.

La scierie de M. S. Emery Bourget, qui a cessé de fonctionner cette année, a produit en 1936 environ 100,000 p.m.p. de bois de sciage et plané quelque 25,000 p.m.p. Cette scierie, qui date de 1931, a employé 2 hommes pendant deux mois, l'an dernier. Elle scie le bois pour le compte des cultivateurs, moyennant commission. Mais comme les cultivateurs n'ont presque plus de bois sur leurs terres, l'entreprise de M. Bourget a fermé ses portes cette année.

La deuxième scierie, celle de M. Joseph Joncas, produit annuellement environ 100,000 p.m.p. pour le compte des cultivateurs. Elle emploie cinq hommes pendant une couple de mois. On y plane aussi quelque 25,000 p.m.p.

A Pabos, l'industrie forestière ne peut être florissante parce que les réserves de bois sont épuisées. Le peu de bois que l'on coupe actuellement n'est pas destiné aux scieries, mais aux usines de Chandler pour la préparation de la pâte de bois.

1V- ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques ne sont pas en honneur dans la municipalité: à peine le quart des familles les pratiquent. Le dixième d'entre elles possèdent des rouets, qui ne sont d'ailleurs pas en opération. Les matières premières utilisées sont la laine, qu'on achète totalement du dehors, et les chiffons. Le lin a déjà été cultivé dans la municipalité, il

Il y a une quarantaine d'années; cette pratique a disparu devant la concurrence des produits commerciaux et devant la somme de travail qu'imposait cette culture. Depuis une dizaine d'années, il y a eu diminution sensible dans la fabrication domestique des tissus et des couvertures.

Des cours de démonstration de tissage ont déjà eu lieu dans la municipalité. A la suite de ces cours, quatre ou cinq rouets furent remis en opération et on constata une amélioration dans l'exécution des modèles. Les artisans s'inspirent des patrons achetés ou copient eux-mêmes divers modèles. Toute la production, soit de tissus, soit de tapis, est destinée aux besoins de la famille.

La municipalité ne compte pas de Cercle de fermières. Pourtant la main-d'œuvre abonde dans la localité.

La laine domestique manque complètement, faute de moutons: c'est sans doute pourquoi les arts domestiques ne progressent pas. La paroisse comptait, il y a 25 ans, beaucoup de moutons; il n'y en a pas 50 aujourd'hui. Il est évident que les arts domestiques, pratiqués avec une laine achetée, constituent plutôt une industrie de luxe.

V- TRANSPORTS

La municipalité de Pabos n'est desservie par aucune ligne de navigation; mais les marchandises à destination de cette localité sont déchargées à Chandler, puis expédiées par camion. Ce service paraît suffisant pour les besoins de la municipalité.

Il n'y a pas non plus de service de camionnage. On relève cependant quelques camionneurs qui transportent occasionnellement du bois de sciage et surtout du bois à pâte vers le moulin de Chandler.

Une ligne d'autobus, exploitée par la Chaleur Bay Autobus Co., dessert quotidiennement la localité et la relie à Percé et Campbellton (N.B.)

Le chemin de fer C.N.R. dessert une petite gare à Ste-Adélaïde-de-Pabos.

Ces divers modes de transport suffisent au mouvement des marchandises dans cette municipalité.

ST-FRANÇOIS-DE-PABOS

La municipalité de St-François-de-Pabos occupe le deuxième rang de la Seigneurie de Pabos, lequel faisait autrefois partie de Ste-Adélaïde-de-Pabos, dont elle s'est séparée en 1929 sur une question de chemin. Du point de vue canonique, cette municipalité relève de deux paroisses: Ste-Adélaïde-de-Pabos et Notre-Dame-de-Grande-Rivière. La municipalité de St-François-de-Pabos compte une population de quelque 725 personnes, dont 600 appartiennent à la paroisse de Ste-Adélaïde-de-Pabos et 125 à celle de Notre-Dame-de-Grande-Rivière.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Cette municipalité rurale, essentiellement agricole, compte actuellement 136 cultivateurs qui possèdent des terres d'une étendue moyenne de 40 acres. Sur chaque exploitation agricole, on relève en moyenne 7 acres de plantes annuelles, 10 acres de foin, 1 acre de pâturages labourables, 22 acres de taillis et de bois où pacagent les animaux. Une cinquantaine de cultivateurs exploitent en outre, sous billet de location, des lots forestiers de 40 acres. Il appert que les terres de la Couronne couvrent, dans les environs, une superficie boisée de quelque 5,000 acres.

Comme partout ailleurs dans la région, on ne rencontre qu'un type de sol formé de terre rouge schisteuse, dont la texture est plus fine que sur le littoral de la mer. Cette terre est excellente, mais elle exige des amendements calcaires: aussi a-t-on commencé d'utiliser des lacs de marne situés

dans la région. Les engrais chimiques, qu'on emploie un peu, comptent pour environ dix tonnes par année. L'état d'égouttement des terres est satisfaisant.

Production végétale

Les grandes cultures couvraient en 1936 environ 952 acres, sans compter les quelques 1,360 acres ensemencées en foin. Les plantes annuelles, dont les rendements sont légèrement supérieurs à ceux de Pabos, comprenaient:

Blé	55	acres
Avoine	653	"
Orge	60	"
Sarrasin	2	"
Pois	2	"
Pommes de terre	150	"
Jardins	30	"
	950	"

Les variétés cultivées sont les mêmes qu'à Pabos. Les jardins sont mieux entretenus qu'ailleurs. On vend un peu de foin, d'avoine et de pommes de terre, soit environ pour \$50 en moyenne par ferme.

Pour développer cette production végétale, le marnage des terres devrait se généraliser; il faudrait ensuite adopter un système de rotation qui comporterait une sole de cultures sarclées, puis des céréales, du foin et du trèfle. Le défrichement partiel des taillis permettrait d'organiser des pâturages permanents fertilisés. Enfin, l'établissement d'un bon moulin à farine dans la région stimulerait la culture du blé et permettrait de restreindre les importations de farine.

Production animale

a) On compte dans la municipalité environ 135 chevaux qu'on emploie sur la ferme et dans les chantiers. L'élevage est insuffisant et, chaque année, on achète une quinzaine de chevaux de l'Ouest pour parer surtout aux besoins des chantiers.

b) Chaque cultivateur garde en moyenne deux vaches laitières de race croisée. On élève environ 250 veaux qu'on vend à l'âge d'un an aux bouchers et aux commerçants. Le beurre se fabrique à domicile pour satisfaire les besoins familiaux. La vente des bovins rapporte annuellement quelque \$25 en moyenne par ferme.

c) Les moutons sont très rares; on n'en compte pas une centaine dans toute la localité. A l'automne, on vend quelques agneaux, ce qui rapporte peu de chose, soit environ \$2 par ferme.

d) On élève un porc par vache. Chaque année, on en abat environ 200 pour la consommation familiale et on en vend quelques-uns aux bouchers, ce qui représente environ \$2 par ferme.

e) L'aviculture procure un revenu annuel moyen de \$10 par ferme. Le marché de Chandler absorbe une bonne partie de la production des oeufs et des volailles.

o o

Le développement de la production végétale amènerait celui de la production animale. Si les cultivateurs défrichaient les taillis pour organiser des pâturages permanents, ils pourraient augmenter le nombre de leurs vaches et relever le rendement en lait de celles-ci. Les fermiers seraient alors en mesure de porter leur production laitière à la boucherie de Pabos. Le marché de Chandler, situé à proximité, absorberait aisément la production de viandes de bovins et de porcs. L'aviculture, mieux organisée qu'ailleurs, y trouverait un égal avantage. L'élevage du mouton permettrait aux familles de développer les arts domestiques, actuellement nuls.

Achats

Pour l'instant, la municipalité achète du dehors des grains de semence, des viandes, de la farine, des étoffes et des flanelles. L'agriculture locale pourrait fournir une partie des denrées importées.

Autres sources de revenus

Avec la réouverture des usines de Chandler, l'industrie forestière a repris dans la vie économique des cultivateurs une place prépondérante, qui prime même l'agriculture. Cette année, on estime à 270 environ le nombre des personnes qui ont fréquenté les chantiers durant une période moyenne de trois mois. Cette occupation a rapporté, en moyenne, \$260 par famille, ce qui représente 72.4% du revenu annuel des cultivateurs. En plus, la coupe du bois à pâte sur les terres patentées et sur les lots forestiers a procuré un revenu additionnel moyen d'environ \$10 par ferme.

L'industrie forestière contribue donc dans la proportion des trois quarts au revenu moyen des cultivateurs de St-François-de-Pabos. C'est une situation assez exceptionnelle, qui se maintiendra aussi longtemps que le moulin de Chandler fonctionnera à plein rendement. Pour être sage et prudent, le cultivateur devrait tâcher de trouver un équilibre entre les chantiers et l'agriculture. Si celle-ci était mieux organisée, plus rémunératrice, - cela dépend en grande partie de l'exploitant lui-même, - nul doute qu'on compterait moins sur les chantiers que sur la terre pour vivre convenablement. L'effort doit donc s'orienter de ce côté.

Revenu moyen

Quel est à St-François-de-Pabos le revenu moyen d'un cultivateur forestier ? Les items mentionnés, si on les réunit, révèlent le résultat suivant:

Cultures (foin, avoine, pommes de terre, etc.)	\$ 50
Bétail:	
Bovins	25
Porcs	2
Moutons	2
Aviculture	
Industrie forestière	
Chantiers	260
Coupe du bois sur lots	10
	\$359

Voilà le revenu-argent moyen d'une ferme de St-François-de-Pabos. L'agriculture compte à peine pour 25%. En dépit de la réouverture de l'usine de Chandler, ce revenu moyen n'est pas élevé. Préconiser, en marge de l'industrie forestière, la restauration de l'agriculture, c'est vouloir assurer au paysan moyen un revenu supérieur qui lui permette de vivre convenablement, lui et sa famille.

11- INDUSTRIE DU BOIS

La municipalité de St-François-de-Pabos ne compte qu'une scierie, celle de M. Frank Langelier, d'ailleurs mal outillée et qui manque d'approvisionnement. La production, très faible, a diminué des trois quarts cette année: en effet, en 1936, elle s'élevait à 80,000 p.m.p.; or, elle est tombée à 20,000 p.m.p. cette année. Fonctionnant trois mois par année, à raison de quelques jours par semaine, cette scierie n'emploie qu'un seul ouvrier; elle travaille pour les cultivateurs à tant du mille pieds. C'est plus un service qu'une industrie.

Cette petite scierie est la seule forme d'activité industrielle qu'on rencontre dans cette municipalité.

o o

CHANDLER

La municipalité de Chandler, qu'on désigne souvent sous le nom de Grand-Pabos, s'enclave dans celle de Pabos qu'elle partage ainsi en deux: c'est que Chandler s'est constitué à même Pabos, englobant dans ses cadres très peu de cultivateurs. Elle est bornée au nord par la municipalité de St-François-de-Pabos et au sud par le golfe St-Laurent.

Chandler est un centre industriel qui doit sa renaissance à la réouverture de son usine de pâte de bois. Cette localité organise sa vie

economique en fonction de cette industrie. Si la stabilité de cette entreprise est assurée, Chandler jouera dans l'économie gaspésienne un rôle industriel de premier plan.

POPULATION

La municipalité du village de Chandler compte actuellement 1,675 âmes environ. La paroisse canonique, qui porte le nom de Coeur-Très-Pur-de-Marie, comprend, outre la population du village, quelque 200 personnes domiciliées dans la municipalité de Pabos. C'est dire que l'on compte près de 1,875 personnes, y compris une vingtaine de non-catholiques, établies dans le territoire de la paroisse canonique de Chandler.

La population n'a guère varié depuis 1931. L'accroissement naturel a compensé le nombre des départs. Le chômage a amené une quarantaine de familles à quitter la municipalité depuis 1931: on estime qu'ainsi 120 personnes se sont établies dans les centres voisins de colonisation et d'industrie forestière, 90 sont parties vers les villes et plus de 40 jeunes gens se sont engagés comme ouvriers ou manoeuvres dans les centres urbains. A cela, il faut ajouter une cinquantaine de jeunes filles travaillant en service domestique, dont une quarantaine ont définitivement quitté la localité.

La réouverture par la Gaspesia Sulphite Co. Ltd. de l'ancienne usine de pâte chimique provoquera sans doute le retour d'une partie de ces émigrés, ou tout au moins l'établissement de nouvelles familles de journaliers.

On relève à Chandler une vingtaine d'ouvriers qui travaillent à l'usine et qui ne demeurent pas dans la municipalité.

Du point de vue de l'occupation du sol, on compte dans la paroisse 407 emplacements, dont 232 sont propriétaires et les autres locataires. Parmi ces emplacements propriétaires, le village de Chandler en renferme 217 et Pabos 15. La plupart de ces emplacements, qui sont journaliers, cultivent des petits jardins de famille et élèvent quelques poules; quelques-uns gardent des vaches et des porcs; une trentaine ont des chevaux.

La paroisse compte, en plus, 50 cultivateurs propriétaires ainsi répartis: 14 pour la municipalité de Chandler et 36 pour Pabos.

Du point de vue des emplois, on relève à Chandler 250 journaliers, 2 charretiers, 1 camionneur, 2 employés de chemin de fer, 10 pêcheurs et une vingtaine d'artisans. Ceux-ci sont à la fois journaliers et gens de métier. Ils comprennent: 2 forgerons, 3 cordonniers, 5 charpentiers, 2 ferblantiers, et 2 plombiers.

Les journaliers travaillent à l'usine et aux chantiers durant toute l'année. Quelques-uns s'engagent occasionnellement à la voirie.

La municipalité compte deux médecins et un avocat, ce qui est suffisant pour la population actuelle de Chandler et des environs.

La main-d'oeuvre féminine comprend une quarantaine de jeunes filles qui sont en service domestique au village, et une vingtaine d'autres qui sont engagées à l'extérieur.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

La municipalité de Chandler n'est pas agricole: elle ne renferme que 14 cultivateurs, dont les terres ont une étendue moyenne de 35 acres. Sur chaque exploitation, on relève en moyenne 5 acres de plantes annuelles, 5 acres de foin, et 25 acres de taillis servant partiellement de pâturages et renfermant beaucoup de terre inculte.

Le sol de la municipalité est très pauvre; il est formé de schiste jaune graveleux mal décomposé, et ne convient pas aux grandes cultures. Il existe une petite savane de terre noire, qu'on pourrait aisément drainer. En général, les terres pourraient se transformer en lots à bâtir sans inconvénient pour l'agriculture.

Les cultures annuelles, qui couvrent une superficie totale de quelque 70 acres, se répartissent ainsi: 54 acres en avoine, 14 acres en pommes de terre, et 2 acres en jardins de famille. Les villageois entretiennent également des jardins sur leurs emplacements.

Chaque cultivateur possède un cheval et garde une vache laitière en moyenne. On élève quelques porcs et des poules pour répondre aux seuls besoins de la famille. Les cultivateurs ne vendent aucun produit agricole ou d'élevage: ils consomment tout ce qu'ils produisent.

Ces 14 cultivateurs, dont ne parle pas le recensement de 1931, sont en réalité plutôt des journaliers qui travaillent aux chantiers ou au moulin, se créant ainsi un revenu moyen annuel de quelque \$240.

On constate qu'à Chandler les terres sont trop pauvres pour les livrer à la grande culture. Les cultivateurs-journaliers trouveraient meilleur profit à développer les cultures maraîchères sur la meilleure partie du sol, et à pratiquer l'aviculture en fonction du marché local.

11- PECHERIES

Une quinzaine de familles pratiquent encore la pêche dans la municipalité de Chandler; jusqu'en 1937, elles en ont retiré près de 80% de leurs revenus. La réouverture de l'usine de pâte de bois, cette année, favorise l'industrie forestière aux dépens de la pêche: on estime que plusieurs pêcheurs abandonneront leur métier pour travailler au moulin ou aux chantiers.

La municipalité ne compte ni coopérative ni caisse populaire; les pêcheurs vendent leur production à M. Simon Malloy, qui prépare le poisson et le vend aux Etats-Unis.

L'établissement de préparation du poisson de M. Malloy fonctionne environ 4 mois par année et emploie pendant ce temps quelque 5 journaliers. La production, en 1936, comporte 300,000 livres de morue séchée et 500,000 livres de morue salée, qui trouvent un excellent débouché aux Etats-Unis.

Le propriétaire de cette petite industrie estime que la municipalité devrait être dotée d'un entrepôt frigorifique pour la conservation du hareng (boette). Les pêcheurs seraient ainsi assurés d'une production plus abondante et surtout plus régulière.

111- INDUSTRIE DU BOIS

La Gaspesia Sulphite Co. Ltd. exploite à Chandler une usine de préparation de pâte de bois en sulfite dont la capacité quotidienne est d'environ 130 tonnes. Cette industrie, fondée en 1916-17, a régulièrement fonctionné jusqu'en 1931. A ce moment, la crise a profondément affecté la grande industrie du bois à pâte et du papier-journal; c'est pourquoi l'usine de Chandler a cessé de produire durant la période 1931-37. Depuis sa réouverture (1937), l'usine a régulièrement fourni du travail aux habitants de la municipalité et des environs.

Le personnel permanent de l'usine comporte actuellement 254 employés, parmi lesquels on relève deux chimistes et quatre ingénieurs-mécaniciens. La plupart des ouvriers sont des journaliers de Chandler qui demeurent au village.

Outre ce contingent d'ouvriers permanents à l'usine, la compagnie engagera pour 1937-38 quelque 1,200 journaliers-bûcherons qui travailleront, dans les chantiers, à la coupe et au flottage du bois. Ces bûcherons seront recrutés dans la localité et dans les municipalités de la région.

Le gérant de l'usine, M. Roberts, estime que les conditions actuelles de travail sont satisfaisantes. Il note cependant que les bûcherons sont plus difficiles à recruter qu'auparavant, car les plus expérimentés d'entre eux ont émigré durant la crise. Quant aux jeunes gens, ils acceptent moins volontiers de travailler dans les forêts.

On espère fabriquer cette année, si l'usine fonctionne à plein rendement, environ 40,000 tonnes de pâte à papier au sulfite. Les

neuf-dixièmes de cette production sont destinés aux manufacturiers du Royaume-Uni et des Etats-Unis; l'autre dixième sera écoulé sur le marché canadien. Avant 1931, le grand débouché était le Canada, et les marchés extérieurs comp- taient pour peu de chose.

Le bois servant à la fabrication de la pâte au sulfite provient de trois sources: les concessions forestières de la compagnie (free hold) fournissent 30%, les terres de la Couronne environ 60%, et les lots de colons 10%. La compagnie conduit donc elle-même ses opérations forestières puisqu'elle n'achète des colons que le dixième de sa matière première.

Au rendement actuel, combien de temps encore l'usine pourra-t-elle fonctionner avec ces diverses sources d'approvisionnement en matière première? Nous ne pouvons l'affirmer, car les renseignements obtenus sur ce point sont contradictoires. Néanmoins, la compagnie nous assure que ses opérations forestières sont conduites conformément à un plan d'aménagement, suivant un taux de rendement qui permet à la forêt de se perpétuer. Mais on ne fait subir à la forêt aucun traitement en vue d'en augmenter la productivité.

En tout cas, il s'agit ici d'une grande industrie dont le sort est intimement lié à celui de la population de Chandler et des environs. En effet, l'usine donne du travail aux journaliers de la localité et les chantiers qui l'alimentent en matière première fournissent de substantiels revenus dans toute la région.

IV- AUTRES INDUSTRIES

M. Charles Lamb possède un atelier de fabrication de tuyaux d'égout en ciment, qui fonctionne sept mois par année et emploie plus de dix ouvriers. Cette petite industrie existe depuis plus de quarante ans. La production, en 1936-37, s'est chiffrée par 2,400 pieds de tuyau. Les trois-quarts de cette production ont été vendus au ministère de la Voirie; le reste a été acheté par quelques municipalités de la région et quelques particuliers. Les progrès de cette industrie dépendent en somme de la généralisation des égouts collectifs.

M. Georges Malloy exploite, sous la raison sociale de Chandler Bottling Works, une petite fabrique d'eaux gazeuses, qui fonctionne huit mois par année et emploie quatre ouvriers. La production de cette année dépasse 14,000 caisses de 2 douzaines, que l'on vend aux restaurateurs et aux hôteliers. Cette entreprise est assurée d'un bon marché, depuis Bonaventure jusqu'à Gaspé, où elle ne rencontre pas de concurrence active.

V- ARTS DOMESTIQUES

A Chandler, où la population est surtout ouvrière, les arts domestiques ne sont pas en vogue: à peine 10% des familles les pratiquent. La municipalité ne compte qu'une dizaine de rouets en opération et environ cinq métiers à tisser.

On utilise un peu de laine domestique et des chiffons. Mais la plupart achètent à Québec la laine toute filée. Le lin n'est ni cultivé, ni utilisé. On emploie couramment des teintures commerciales.

Depuis une dizaine d'années, on observe une augmentation dans la fabrication des tissus et des étoffes domestiques. Par deux fois, des cours de démonstration de tissage ont eu lieu dans la municipalité; quoiqu'on ait remarqué une sensible amélioration dans l'exécution des modèles après ces cours, aucun métier ou rouet n'a été remis en opération. Actuellement, les artisans destinent toute leur production de tissus, de tapis crochétés, de tricots et d'étoffes aux besoins de la famille.

Il n'y a pas de Cercle de fermières à Chandler, bien que la population puisse fournir une abondante main-d'oeuvre. On prétend que les gens sont insouciants et peu industriels.

V1- TRANSPORT

a) Navigation

La municipalité de Chandler possède un petit port dont l'activité a doublé depuis la réouverture de l'usine de pâte chimique. Le quai actuel, où un seul navire à la fois peut commodément charger ou décharger des marchandises, est insuffisant pour répondre aux besoins de la municipalité. Ce port est accessible aux navires d'un tirant d'eau maximum de 20 pieds. Si le quai était élargi et allongé de quelque 200 pieds, on estime qu'en pourrait recevoir à la fois deux navires.

Durant la dernière saison de navigation, soit de mai à septembre 1937 (1), le port de Chandler a été régulièrement desservi par les entreprises de transport suivantes:

<u>Entreprises</u>	<u>Tonnage des navires</u>
Ellis Shipping Co. Limited	(Pictou C. 375 tonnes (Gaspé C. 475 "
Cie de Navigation de Gaspé et Baie des Chaleurs	(Miron L. 146 " (Méchins 90 " (Coronation 90 "
Cie de Fret de Gaspé Inc.	(Maurice 90 "

Ces navires, affectés au transport des marchandises, donnent un service bi-mensuel.

Outre ces navires en service régulier, on relève la visite de 14 bateaux transportant du charbon de la Nouvelle-Ecosse et d'un bateau apportant du soufre du Texas, E.U.

Durant la période mai-septembre 1937, tous ces navires ont transporté 700 tonnes de grains, de denrées alimentaires et de marchandises générales destinées aux besoins de la municipalité; puis 31,000 tonnes de charbon et 1,805 tonnes de soufre pour l'usine de la Gaspesia Sulphite Co. Ltd. Le fret de retour comporte un peu de bois et de morue séchée. A partir du début de septembre, on estime que les expéditions de pâte à papier requerront près de deux cargoes par mois. C'est dire que l'activité du port de Chandler s'accroîtra considérablement à l'avenir.

De l'avis du gardien du port (M. Rehol), le quai de Chandler est peut-être le plus petit de la Gaspésie, mais c'est celui qui est le plus achalandé et qui a le plus besoin d'agrandissement.

b) Camionnage

Il n'y a pas, à proprement parler, de service de camionnage public à Chandler. Tous les camions de l'endroit sont mobilisés pour le transport du bois à pâte pour le compte de la Gaspesia Sulphite Co. Ltd. M. Georges Chouinard est le seul propriétaire de camion, qui, occasionnellement, transporte le bois à pâte des colonies. Les autres camionneurs de la municipalité travaillent régulièrement pour l'usine et desservent toute la région.

c) Autres modes de transport

La localité est aussi desservie par une ligne d'autobus, exploitée par la Chaleur Bay Autobus Co., qui fait quotidiennement le trajet Gaspé-Campbellton. On vient d'inaugurer un autre service d'autobus, de Campbellton à Percé, qui dessert la municipalité deux fois par semaine.

Le chemin de fer C.N.R. passe à Chandler et y dessert une petite gare. L'usine de la Gaspesia Sulphite Co. Ltd. possède aussi, à l'intérieur de sa propriété, une voie ferrée industrielle de peu d'importance.

NEWPORT

La municipalité de Newport, dont le territoire couvre le canton du même nom, est situé sur le littoral sud de la péninsule, immédiatement à l'ouest du comté de Bonaventure. Elle est bornée à l'est par la muni-

(1) La saison de navigation est plus longue, mais nous n'avons recueilli de renseignements que sur la période mentionnée.

cipalité de Port-Daniel-Ouest, au nord par le canton Raudin et au sud par le golfe St-Laurent. Seul le premier rang en bordure de la mer est habité; l'arrière est pauvre et rocheux.

POPULATION

La municipalité de Newport compte actuellement une population de 1,716 personnes, dont 16 non-catholiques. La paroisse canonique de St-Dominique de Newport compte 300 âmes de plus. C'est que son territoire comprend, outre la municipalité de Newport, la partie de la municipalité de Pabos située au sud-ouest de l'embouchure de la rivière Grand-Pabos-Ouest et qui comprend l'agglomération de l'Anse-aux-Canards. Une centaine d'individus se sont établis dans la municipalité depuis 1931, se vouant surtout à l'agriculture et à la pêche. Par contre, durant la même période, un plus grand nombre de personnes encore ont quitté la localité pour les centres régionaux de colonisation ou pour les villes. C'est le manque de travail qui a forcé ces gens à quitter définitivement la paroisse.

Jusqu'au mois de juin 1937, on a distribué des allocations de chômage à Newport. On prétend que des travaux de colonisation permettraient d'absorber bon nombre de chômeurs.

Du point de vue de l'occupation du sol, la paroisse compte 54 emplacements, dont 9 sont dans Newport et 25 à l'Anse-aux-Canards. La plupart de ces emplacements possèdent des poules et cultivent un jardin; quelques-uns ont des porcs. La paroisse de Newport compte en plus 351 cultivateurs ainsi répartis: 327 pour Newport même, et 24 pour l'Anse-aux-Canards.

Du point de vue des emplois, on relève quelque 200 journaliers, 4 employés de chemin de fer, une cinquantaine de pêcheurs et une douzaine d'artisans qui sont surtout des charpentiers, des menuisiers et des forgerons.

Les journaliers, des jeunes gens pour la plupart, travaillent à la coupe et au flottage du bois dans les chantiers, cinq mois par année; puis les travaux de voirie, durant l'été, en emploient plusieurs.

La main-d'oeuvre féminine comprend une vingtaine de jeunes filles qui sont en service domestique au village et à l'extérieur.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Le recensement fédéral de 1931, relève 206 cultivateurs seulement pour la municipalité de Newport, alors que les "Statistiques Municipales" de 1936 en comptent 327. Nos informations confirment ce dernier chiffre.

Les exploitations agricoles sont petites: elles ne couvrent que $15\frac{1}{2}$ acres en moyenne. Quelques cultivateurs possèdent jusqu'à 25 ou 30 acres de terre; mais la plupart ne cultivent que quelques acres. Sur chaque ferme, on relève en moyenne $1\frac{1}{2}$ acre de plantes annuelles, $1\frac{1}{2}$ acre en foin, $8\frac{1}{2}$ acres de terre inculte non labourable, et 4 acres en bois. C'est dire que ces fermes ne peuvent faire vivre leurs habitants. Il faut compter sur la pêche et les chantiers.

La municipalité ne renferme qu'un seul type de sol, formé de terre schisteuse insuffisamment décomposée. La roche affleure un peu partout. Les bons coins de terre sont rares; de plus, la voie ferrée du C.N.R. qui traverse les propriétés en occupe une certaine partie. Quant à l'intérieur du canton, il est impropre à la culture; c'est pourquoi les cultivateurs de Newport ne peuvent songer à agrandir leurs domaines.

Production végétale

Les plantes annuelles, qui couvrent une superficie d'environ 480 acres, se répartissent ainsi:

Blé	8 acres
Avoine	280 "
Orge	4 "
Pois	2 "
Pommes de terre	170 "
Jardins	16 "

Comté de Bonaventure



Seigneurie de Pabos

NEWPORT
COMTE DE GASPE-SUD
Echelle de 1 mille au pouce

On cultive de préférence le blé Marquis et l'avoine Banner; quant aux pommes de terre, elles sont issues d'une variété dégénérée. Les rendements sont très faibles. En général, les jardins rendent peu. On ne vend aucun produit végétal, car la famille a déjà peine à se nourrir avec ce que fournit la terre.

Production animale

a) La municipalité renferme environ 75 chevaux qui travaillent sur la ferme et qu'on emploie surtout dans les chantiers. L'élevage est inexistant, et on doit importer quelques chevaux chaque année.

b) Le troupeau de bovins comprend environ 300 vaches croisées, 15 taureaux croisés, et une centaine de veaux d'élevage qu'on vend comme veaux d'herbe; de plus, on en tue un bon nombre dès leur naissance. La vente des bovins de boucherie, quasi nulle, rapporte quelque \$3 en moyenne par ferme. Quant à l'industrie laitière, elle n'existe qu'en fonction des seuls besoins de la famille, et encore elle ne suffit pas à les satisfaire pleinement.

c) L'élevage des porcs comporte environ 300 sujets qui répondent à peine aux besoins de la consommation locale.

d) On ne compte dans la municipalité qu'une cinquantaine de moutons dégénérés. Depuis quelques années, l'élevage ovin tend à disparaître rapidement par suite de déprédations causées par les chiens, dont le nombre a augmenté durant la crise car, dans certains cas, les chiens ont remplacé les animaux de trait. Pourtant, en raison de l'extrême pauvreté de son sol, Newport devrait devenir un endroit par excellence pour l'élevage du mouton. Une initiative collective s'impose en ce sens.

e) Quant à l'aviculture, elle suffit à peine aux besoins de la municipalité.

o o

On estime que la production végétale et la production animale sont susceptibles d'un certain développement. On observe que la technique manque à peu près totalement. Elle s'impose pourtant pour permettre aux occupants du sol de tirer le meilleur parti de la terre qu'ils ont à leur disposition.

Revenu moyen de la ferme

Le revenu monétaire que les cultivateurs tirent de leurs fermes est à peu près nul. En réalité, ces gens sont plutôt des pêcheurs-bûcherons qui se livrent à l'agriculture, que des agriculteurs proprement dits. Le revenu moyen des fermes, comme on le verra par le tableau suivant, provient principalement de l'industrie forestière et de la pêche. Cette dernière a rapporté beaucoup moins cette année (1937), puisqu'elle ne représente plus que \$21 environ du revenu moyen des fermes. En 1936, ce revenu s'établissait comme suit:

Bovins	\$ 3
Pêche	75
Chantiers	80
Coupe de bois sur terres	7
Voirie	25
Revenus de journaliers	12
	<u>\$202</u>

Durant la crise, la plupart des gens de Newport vivaient de secours directs; depuis la réouverture de l'usine de Chandler, qui a activé le travail dans les chantiers, la situation générale s'est améliorée. La population de Newport a déjà été dans l'aisance quand l'industrie de la pêche constituait une source d'abondants revenus.

Achats

La municipalité importe des grains de semence, du beurre, beaucoup de farine, des viandes, du foin et de l'avoine. Une culture et un élevage plus intensifs permettraient de restreindre ces achats à l'extérieur dans une proportion d'un tiers au moins.

11- PECHERIES

L'industrie de la pêche, jusqu'en 1937, employait à Newport environ 300 barques et occupait plus de 450 personnes qui en retiraient près de 60% de leur revenu annuel. Cette année (1937), le volume des prises ayant considérablement diminué, un grand nombre ont abandonné cette industrie pour s'occuper d'exploitation forestière ou pour travailler à l'usine de Chandler. On estime que 75 barques sont régulièrement employées cette année, et que 150 pêcheurs se livrent maintenant à cette industrie.

La plupart des pêcheurs cultivent la terre, mais ils n'en retirent aucun revenu. La municipalité ne compte ni caisse populaire, ni coopérative. Actuellement, les pêcheurs vendent leurs produits aux industriels locaux qui préparent le poisson et qui le revendent ensuite sur le marché américain surtout.

Plusieurs entreprises traitent le poisson à Newport. En 1936, la production de ces établissements accuse les chiffres suivants:

Entreprises	Morue salée (livres)	Morue séchée (livres)	Filet de morue (livres)
Robin Jones & Whitman (1)	300,000	75,000	-
Robin Jones & Whitman (2)	200,000	75,000	-
Grégoire Chapados (3)	1,000,000	-	250,000
LeMarquand & Sons	428,400	-	-
Marcel Bourdin (4)	-	-	-
	1,928,400	150,000	250,000

Les deux établissements de Robin, Jones et Whitman emploient environ 18 journaliers pendant une période de quatre mois. La production est destinée surtout au marché américain. Actuellement, le poisson salé (heavy salted fish) est expédié à la Gordon Pew Co. qui prépare le poisson sans arête (boneless fish) et le revend ensuite aux Etats-Unis et au Canada. Il serait probablement possible de préparer ce produit au Canada même.

L'entreprise de M. Grégoire Chapados emploie environ 25 hommes durant quelques mois; elle possède deux établissements, dont la production est assez élevée. Celle-ci est vendue aux Etats-Unis.

L'établissement de LeMarquand & Sons, qui emploie 9 hommes durant 4 mois, a fermé ses portes cette année (1937) par suite de la grande diminution des prises.

La municipalité de Newport renferme en outre deux entrepôts frigorifiques pour la conservation du poisson. Le premier appartient à M. Grégoire Chapados: il répond aux besoins de son industrie et emploie une dizaine de journaliers; il a une capacité quotidienne de 2,000 livres par jour. Le deuxième est propriété du gouvernement provincial et sert à la conservation du harong (boetto). Au printemps, les pêcheurs portent à cet entrepôt leurs prises de harong pour lequel ils reçoivent 50 cents du baril; puis, durant l'été et l'automne, on distribue gratuitement la boette aux pêcheurs. Cet entrepôt a une capacité totale de 120,000 livres.

La municipalité de Newport a déjà été un grand centre de préparation du poisson. Mais la baisse des prises contribue à désorganiser cette industrie, qui commence à rétrograder.

111- INDUSTRIE FORESTIERE

La municipalité de Newport ne renferme qu'une scierie, propriété de M. Everett Keays. Sa production annuelle ne dépasse pas 100,000 p.m.p. La moitié de cette quantité est sciée pour le compte des cultivateurs à tant du mille pieds; l'autre appartient à l'exploitant qui la revend au détail dans la localité. Cette petite scierie, qui date de 1915, fonctionne pendant trois semaines au printemps et emploie alors une dizaine d'hommes.

- (1) Etablissement à Newport Island.
- (2) Etablissement à Newport Point.
- (3) Morue salée et séchée, au total.
- (4) M. Bourdin a ouvert un établissement de préparation du poisson cette année, mais il ne l'a exploité que quelque temps, puis il a quitté la localité. Nous ignorons ce qu'il a produit.

Elle disparaîtra toutefois d'ici quelques années, faute de bois, à moins que le gouvernement n'assure à son propriétaire une réserve forestière de 10 milles carrés. Actuellement, cette scierie répond aux besoins des cultivateurs de la municipalité en matière de construction et de réparation.

L'exploitation forestière, à Newport, ne revêt pas la forme d'une activité industrielle.

IV- MEUNERIE

M. Alphonse Mercier exploite, pour le compte des cultivateurs, une petite meunerie dont la production a atteint 200 minots de grains en 1936. On estime que les possibilités de développement de cette meunerie sont limitées par la faible production des grains dans cette municipalité.

V- ARTS DOMESTIQUES

Dans la municipalité de Newport, les arts domestiques ne sont pas en honneur. On emploie une vingtaine de rouets et deux métiers à tisser. On affirme qu'une dizaine de métiers sont inutilisés.

Les cultivateurs se servent d'un peu de laine domestique, mais ils doivent aussi en acheter. Le lin n'est ni cultivé ni employé.

Il n'y a jamais eu de cours de démonstration de tissage dans la municipalité: c'est peut-être pour cela qu'on observe une grande diminution dans la fabrication de la lingerie depuis dix ans. La municipalité n'a pas de Cercle de formières et n'organise pas de concours. Pourtant la main-d'oeuvre féminine abonde dans la localité.

Actuellement, toute la production de tissus, d'étoffes ou de tapis crochotés est destinée aux besoins de la famille. Personne ne fabrique pour vendre.

L'organisation d'un Cercle de formières permettrait de réunir les meilleures ouvrières, et de mener une active propagande des arts domestiques.

VI- TRANSPORT

a) Navigation

La municipalité de Newport possède un petit quai qui sert de havre de pêche et au bout duquel l'eau a une profondeur de 8 à 9 pieds à marée basse. Pour que les navires puissent décharger leurs marchandises, ils ancrent au large et chargent des barges qui viennent ensuite au quai. Actuellement, plusieurs entreprises de fret desservent la localité deux fois par mois en moyenne; ce sont:

Ellis Shipping Co.	"Pictou County",	375 tonnes
	"Gaspé County",	475 "
Cie de Fret de Gaspé	"Maurice M",	98 "
Cie de Navigation de Gaspé	"Miron L",	146 "
et Baie des Chaleurs	"Méchins",	90 "
	"Coronation",	90 "

Il nous est impossible d'établir le tonnage total des produits reçus et expédiés par voie d'eau à Newport. Nous connaissons cependant les chiffres des arrivages et des expéditions concernant l'ensemble du commerce par eau, par fret et par camion. Notons que la grande partie de ce mouvement de marchandises se fait par chemin de fer. Voici ces chiffres:

	Arrivages	Expéditions
Produits agricoles	32 tonnes	-
Produits forestiers	300,000 bardeaux	256,000 p.m.p. (bois à pâte)
Produits miniers	100 tonnes	-
Produits de la pêche	-	920 tonnes (en 1936)

On constate que le mouvement total des marchandises, à Newport, est peu considérable.

b) Camionnage

Les camions de quelques entreprises commerciales de la région ou d'ailleurs passent à Newport pour solliciter la clientèle locale. Ce sont surtout:

J.B. Renaud, de Mont-Joli	(fruits et légumes)
M. Assels, de Mont-Joli	(" " ")
M. Watt, de Grande-Rivière	(animaux, sucre, farine)
Isidore Babin, de Bonaventure	(pommes, légumes, etc.)

Ces particuliers viennent vendre leurs produits dans la municipalité. Cela ne constitue pas un service, même occasionnel, de camionnage.

c) Autres modes de transport

Une ligne d'autobus, qui dessert régulièrement la localité, relie la municipalité à Gaspé et Campbellton, soit un parcours de 212 milles.

De même, le chemin de fer C.N.R. dessert une petite gare à Newport; on se plaint de la lenteur du service et du manque de confort des wagons.

SAINT-THOMAS-DE-CLORIDORME

Une douzaine de familles, comptant 60 personnes, viennent de s'établir dans la colonie St-Thomas derrière Cloridorme. On pourrait encore y établir un bon nombre de familles. En effet, les possibilités de développement agricole y sont intéressantes, comme le démontrent les résultats d'une étude des sols du canton à l'automne 1936. Sur une superficie totale de 19,541 acres examinées, les classificateurs ont trouvé 11,717 acres de terre cultivable. La forêt offre également des possibilités de rendement au-dessus de la moyenne.

Le chemin de la colonie est en voie de construction (été 1937) et c'est le problème qui a attiré le plus notre attention. La colonie a trois débouchés possibles: vers Cloridorme, vers la Pointe-à-la-Frégate et vers Petite-Vallée.

La sortie par Cloridorme, moins avantageuse pour les besoins immédiats des colons, sera bientôt terminée; celle de la Pointe-à-la-Frégate n'est qu'une ébauche, de même que celle de Petite-Vallée en amont de la scierie de M. Charles Nadeau; cette dernière route est déjà reliée à la route nationale par un chemin plus ou moins carrossable. A cause de la proximité du moulin et du seul quai à eau profonde de la région, la sortie par Petite-Vallée, sortie naturelle au point de vue topographique, est d'importance vitale pour les colons et elle doit être immédiatement ouverte au camionnage. De plus, la comparaison des distances soutient fort bien cette affirmation: du centre de la colonie, le transport du bois au quai de Petite-Vallée exige un parcours de 5 à 8 milles, en passant par le moulin Nadeau, tandis qu'il faut parcourir au moins 15 à 18 milles en sortant par Cloridorme.

SAINT-PHOCAS-DE-VAL-D'ESPOIR

Cette colonie est sans contredit la plus importante de toute la côte sud de la Gaspésie. Elle fut fondée en 1914 et son territoire comprend les rangs 3, 4 et 5 du canton Percé, moins une superficie de 2,000 acres concédés aux Cisterciens. Elle comprend aussi les rangs 5, 6, 7 et 8 du canton Rameau et les rangs 4 et 5 du canton Malbaie.

La rivière Anso-à-Beaufils et plusieurs ruisseaux de peu d'importance arrosent la colonie.

POPULATION

La colonie de Saint-Phocas-de-Val-d'Espoir compte actuel-

lement une population totale de 917 habitants. C'est une augmentation de plus de 600 habitants depuis 1931. Une vingtaine de personnes, ne possédant aucune aptitude pour la colonisation, ont quitté la colonie depuis 1931.

La paroisse compte 189 propriétaires domiciliés dans ses limites, 4 de ces derniers sont de simples emplaceitaires. Les autres exploitent un lot. Il y a en plus 98 lots détenus par des gens habitant en dehors de la paroisse. Ces derniers lots ont été patentés entre 1865 et 1912; ils constituent un empêchement à la colonisation actuelle.

Outre qu'ils s'occupent de l'exploitation de leurs lots, plusieurs colons sont à l'occasion employés comme journaliers; ils travaillent à la construction des routes. Quelques-uns font du camionnage, d'autres s'occupent de menuiserie.

Il y a aussi 1 forgeron et 3 marchands.

Quant à la main-d'oeuvre féminine, elle ne comprend que quelques rares jeunes filles occasionnellement en service domestique à l'extérieur.

Les colons paient actuellement \$25 en moyenne par famille comme contribution monétaire pour le fonctionnement de l'église et l'amortissement de la dette.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Il y a actuellement dans Val-d'Espoir 185 familles de colons établis sur des lots ayant une superficie variant de 100 à 127 acres. Chaque lot compte en moyenne 5 acres labourées et mises en valeurs; il y a en plus 4 acres en étendue moyenne défrichée et labourable servant aux pâturages. Tout le reste est encore en friche.

Les terres de cette colonie sont fertiles, mais leur acidité nécessiterait cependant l'emploi d'amendements calcaires dont on ne fait presque pas usage.

Rares aussi sont les colons qui utilisent des engrais chimiques. On emploie annuellement au total environ 2,000 tonnes de fumier de ferme; l'usage de cet engrais naturel ne donne pas de très bons résultats.

Les terres arables sont en général bien assainies. Certaines propriétés cependant manquent de travaux d'égouttement.

Production végétale

Les superficies actuelles en grandes cultures et le rendement moyen à l'acre pour chacune de ces cultures accusent les chiffres suivants:

Cultures	Superficies actuelles (acres)	Rendement moyen à l'acre
Blé	10	18 boisseaux
Avoine	275	22 "
Orge	40	16 "
Grains mélangés	10	...
Foin (mil et trèfle)	600	1 tonne
Pommes de terre	100	150 boisseaux
Racines fourragères	20	10 tonnes

Les grains de semence sont surtout fournis par le gouvernement.

Les colons vendent environ 5% de la récolte d'avoine et de pommes de terre et 10% de la récolte de foin.

A l'instar des cultivateurs de Cap-d'Espoir et de Percé, les colons de Val d'Espoir ont commencé depuis quelques années à cultiver les pois verts. Cette culture spécialisée n'est cependant pas encore très développée ici.

Il y a 5 érablières dans la colonie. On a entaillé 2,000 érables en 1937 et on en compte autant qui pourraient l'être. La production a atteint 2,000 livres de sucre et a rapporté en moyenne \$75 par érablière.

Production animale

L'élevage est loin d'être développé dans la colonie bien que cette dernière soit déjà assez vieille.

a)- On ne garde qu'un petit nombre de chevaux qu'on emploie aux travaux de la ferme et quelquefois à des travaux de voirie. On ne pratique aucunement l'élevage de cet animal; tous les chevaux sont importés des provinces de l'Ouest canadien. Le bœuf est aussi utilisé comme animal de trait.

b)- Les colons possèdent en tout 100 vaches laitières, quelques taureaux croisés et 1 taureau pur sang. On élève chaque année une soixantaine de veaux.

c)- On garde aussi environ 150 porcs, 200 moutons et très peu de volailles.

L'abattage des animaux se fait exclusivement pour les besoins domestiques. Quant aux produits laitiers, ils sont aussi consommés dans la famille ou sur la ferme. Les ménagères font elles-mêmes le beurre à la maison; cette industrie familiale est cependant insuffisante puisque la colonie importe annuellement environ 5,000 livres de beurre.

Autres sources de revenus

Très rares sont les colons qui s'engagent l'hiver dans les chantiers pour les Compagnies. La plupart font l'exploitation forestière sur leurs propres lots où ils coupent du bois de chauffage et du bois de commerce. L'importance de cette source de revenus est de \$75 environ par famille de colon. Il faut ajouter à cela à peu près \$150 par famille; ce montant comprend les allocations, primes, etc., et une trentaine de dollars pour les travaux de voirie.

Revenu moyen

Le revenu-argent moyen que le colon retire annuellement s'établit donc cette année à peu près comme suit:

Culture	\$35
Exploitation forestière	75
Allocations, primes, etc.	150
Voirie	30

TOTAL: \$290

Ce revenu est plutôt très faible. En outre, dans cette colonie qui compte déjà plus de vingt ans d'existence, il est trop largement composé de secours directs et de primes.

Achats

Voici, en chiffres approximatifs, le volume des denrées et articles qui sont annuellement importés de Québec et de Montréal et qui pourraient, du moins en partie, être produits localement.

<u>Denrées et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Beurre	5,000 lbs
Farine	240,000 "
Fruits	1,000 "
Cuir	100 "
Viandes	10,000 "

Parmi ces produits, le beurre et les viandes pourraient être entièrement fournis par l'agriculture locale. On pourrait aussi réduire de 50% le volume des importations de farine, surtout depuis qu'il existe à Cap-d'Espoir un moulin à farine très moderne.

o o

Saint-Phocas-de-Val-d'Espoir devrait posséder depuis longtemps tous les caractères d'un véritable centre agricole, alors qu'en réalité l'aspect général de la paroisse ne semble guère meilleur que celui des nouvelles colonies. Il serait de toute première importance d'y établir immédiatement un programme de défrichement intensif, d'y créer des organismes de vente, d'achat et de transformation des produits agricoles.

Il est vrai que la plupart des colons actuellement établis dans cette paroisse ne possèdent pas les aptitudes nécessaires pour devenir de bons agriculteurs; ils manquent en général de connaissances techniques, car ce sont en grande partie d'anciens pêcheurs qui furent presque entièrement laissés à leur initiative depuis qu'ils sont établis ici.

11- INDUSTRIE DU BOIS

On relève dans les limites de la colonie 6 propriétaires de scieries. Voici la production totale de chacun d'eux pour l'année 1937:

Exploitants	Production	
	Bois de sciage (p.m.p.)	Bardeaux (nombre)
John & Peter Bourget	130,000	60,000
A. Ouellet & M. Nadeau		900,000
Théophile Beaudry	200,000	
Gérard Turcotte	20,000	
Eudore Dallaire	10,000	
Daniel Stevens		
TOTAL:	360,000	960,000

Le moulin de M. Stevens, autrefois à Grande-Rivière, a été déménagé dans les limites de la colonie du Val-d'Espoir. Il est situé sur le lot 8, rang V du canton Ramoau, et commencera ses opérations en 1938.

Les scieries de MM. Turcotte et Dallaire n'ont fonctionné que pendant quelques jours et les propriétaires n'ont scié que quelques 1,000 p.m.p. pour leurs propres besoins; ils ont coupé le bois sur leurs lots personnels.

ST-PHOCAS-DE-VAL-D'ESPOIR

PRODUCTION

Exploitants	Pour eux-mêmes		Pour les autres	
	p.m.p.	Bardeaux	p.m.p.	Bardeaux
John & Peter Bourget	100,000	60,000	30,000	...
Alphonso Ouellet &		450,000		450,000
Martial Nadeau	60,000		140,000	
Théophile Beaudry			(planage: 10,000)	
Gérard Turcotte	20,000			
Eudore Allard	10,000			
Daniel Stevens	Commencera à opérer en 1938.			
	190,000	510,000	170,000	450,000

O R I G I N E (p.m.p.)

Lots des colons

John & Peter Bourget	136,000
Alphonse Ouellet et	
Martial Nadeau	90,000
Théophile Beaudry	200,000
Gérard Turcotte	20,000
Eudore Dallaire	10,000
Daniel Stevens	Commencera à opérer en 1938.
	456,000

M E T H O D E S D E V E N T E (p.m.p.)

	<u>Cultivateurs et colons</u>	<u>Besoins propres</u>	<u>Commerce de gros</u>
John & Peter Bourget	136,000	...	...
Alphonse Ouellet et			
Martial Nadeau	90,000	...	...
Théophile Beaudry	140,000	...	60,000
Gérard Turcotte	...	20,000	...
Eudore Allard	...	10,000	...
Daniel Stevens	Commencera à opérer en 1938.		
	366,000	30,000	60,000

D E B O U C H E S

	<u>Localité</u>	<u>Province</u>
John & Peter Bourget	136,000	...
Alphonse Ouellet et		
Martial Nadeau	90,000	...
Théophile Beaudry	140,000	60,000
Gérard Turcotte	20,000	...
Eudore Dallaire	10,000	...
Daniel Stevens	...	...
	396,000	60,000

E M P L O Y E S

	<u>Famille</u>	<u>Etrangers</u>
John & Peter Bourget	3	5
Alphonse Ouellet et		
Martial Nadeau	4	...
Théophile Beaudry	2	5
Gérard Turcotte	3	...
Eudore Allaire	2	...
Daniel Stevens	...	...
	14	10

MM. Bourget n'ont pas acheté de bois cette année; ils ont coupé au delà de 100,000 p.m.p. sur leurs propres lots et ils ont aussi scié environ 30,000 p.m.p. pour les besoins des colons.

Quant à MM. Ouellet et Nadeau, ils ont acheté 45,000 p.m.p. de bois à l'état brut et ils ont ouvré autant pour les besoins des colons. Toute leur production a été convertie en bardeaux.

M. Beaudry a scié 140,000 p.m.p. pour les besoins des colons; il n'a plané que 10,000 p.m.p. Il a aussi acheté et ouvré 10,000 p.m.p. qu'il a vendus à Hansen Lumber Co. de Québec.

Le travail dans les scieries emploie quelques semaines au printemps une trentaine d'hommes; la plupart de ces derniers sont recrutés parmi la main-d'oeuvre familiale.

Les possibilités de développement de l'industrie forestière sont très limitées dans la colonie. Les lots des colons ne renferment presque plus de bois de commerce. Par ailleurs, les concessions de la Consolidated Pulp & Paper Co. sont très rapprochées et cette dernière ne consentirait à accorder des droits de coupe qu'à un taux prohibitif.

Les exploitants des scieries désireraient obtenir la permission de couper du cèdre, car le marché serait actuellement très bon pour le bardeau.

III- AUTRES INDUSTRIES

Il n'y a aucune autre industrie actuellement établie dans la colonie.

Quant aux artisans, on ne signale qu'un forgeron et quelques charpentiers.

IV- ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques se sont quelque peu développés dans la colonie depuis quelques années. On compte actuellement 150 familles qui s'occupent assez activement de cette industrie familiale. Il est bon cependant de noter que les besoins domestiques requièrent 90% de la production.

Les matières premières utilisées sont la laine domestique et les chiffons; la laine est importée de Saint-Pascal.

Il existe depuis l'an dernier un Cercle de fermières comptant 60 membres; ce Cercle fonctionne bien et, d'une façon générale, il a beaucoup favorisé le progrès des arts domestiques. On organise des concours locaux. Il y aura même cet automne des participants aux expositions de la province.

On compte 5 familles qui fabriquent des tapis crochétés en vue de la vente.

Les quelques articles fabriqués pour des fins commerciales sont vendus dans les comptoirs d'arts domestiques à Percé.

V- TRANSPORT

Les moyens de transport se résument ici à peu de chose. Toutes les marchandises qui entrent dans la colonie sont achetées par les marchands du littoral et transportées dans la localité dans leurs propres camions.

Le chemin de fer passe à l'extrémité est des rangs de la paroisse, mais il n'y a pas de gare. On demande à la Compagnie de transporter au bout du rang V, la gare Summit située dans le rang IV et présentement inutilisée. La Compagnie s'oppose à cette requête parce qu'il y a une courbe de la voie à cet endroit. Il devrait être relativement facile de remédier à cet inconvénient.

COLONIE ST-GABRIEL-DE-GASPÉ

La colonie St-Gabriel-de-Gaspé, située en arrière de la Seigneurie de Grande-Rivière, dans le canton Rameau, relève de la paroisse de Ste-Thérèse-de-Gaspé. Sa population est d'environ 250 personnes. Cette colonie renferme un élément de population flottante impossible à évaluer; il s'agit de gens qui y travaillent quelque temps, puis se dirigent ailleurs.

Les colons ne retirent encore aucun revenu agricole, parce que le défrichement des terres commence à peine. Ils achètent du dehors une grosse partie des produits nécessaires à leur alimentation. Il n'y a que l'industrie forestière, les travaux de voirie et les primes qui leur rapportent quelque argent.

L'industrie forestière, comprenant la coupe du bois sur les lots et le travail aux moulins et aux chantiers, rapporte quelque \$175 par famille annuellement. A ce revenu, il faut joindre celui provenant des travaux de voirie, qu'on estime à environ \$60 par famille; enfin, les primes distribuées par le gouvernement atteignent une moyenne de \$25 par colon. L'ensemble de ces revenus représente environ \$260 à \$300, ce qui est loin d'être suffisant pour assurer le plein développement de la colonie. On estime qu'un revenu minimum de \$600 serait nécessaire pour assurer la viabilité d'une exploitation moyenne.

L'industrie forestière est assez active dans la colonie. Celle-ci compte deux scieries qui fonctionnent durant une période moyenne de trois mois par année et qui emploient durant ce temps une cinquantaine d'hommes.

Le moulin de MM. Couture et Couvier, qui date de 1936, emploie environ 9 colons et produit 200,000 p.m.p. de bois de sciage destiné au commerce de gros de la région. La matière première provient entièrement des lots de colons. On estime que la production de cette scierie se maintiendra au même niveau pendant au moins une dizaine d'années.

La scierie de M. J.-A. Gagnon emploie une quarantaine de colons à la coupe du bois dans la colonie et dans la seigneurie de Grande-Rivière. Elle produit environ 500,000 lattes et 1,000,000 p.m.p. de bois de sciage, destinés au commerce de gros de la région. La matière première provient également de la colonie et de la seigneurie de Grande-Rivière. Cette scierie existe depuis 1936; quant à sa durée approximative, elle dépend des réserves forestières de la colonie et de la seigneurie.

La colonie St-Gabriel-de-Gaspé renferme quelques lots incultes, dans le quatrième rang, qu'il vaudrait mieux ne pas livrer aux colons; ces lots pourraient être avantageusement transformés en réserves à bois.

ST-CHARLES-GARNIER

Cette colonie, qui date de 1935, occupe les rangs V, VI, VII et VIII de la Seigneurie de Pabos. C'est un nouveau centre qui débute difficilement et qui attire une bonne partie des gens qui ont quitté les municipalités de la région faute de travail.

POPULATION

La colonie St-Charles-Garnier compte actuellement (été 1937) une population de 194 personnes comprenant: 39 colons et leurs épouses; 8 jeunes gens de plus de 20 ans établis sur des lots, 5 jeunes filles et jeunes garçons de plus de 20 ans vivant avec leur famille, 65 garçons et 37 filles de moins de 20 ans vivant chez leurs parents, et un célibataire qui s'occupe d'industrie forestière. On estime que cette population est insuffisante pour permettre l'organisation d'une paroisse, d'une municipalité et d'une commission scolaire. D'ailleurs les revenus des colons ne pourraient absorber les frais de semblables initiatives.

Le revenu moyen d'un colon peut osciller entre \$200 et \$250 par année. Pour assurer la viabilité d'une exploitation, on estime que ce revenu annuel devrait atteindre près de \$600. Si le colon ne s'occupait pas d'industrie forestière, il lui faudrait au moins, pour vivre et satisfaire à ses obligations, 2 acres de jardinage, 30 acres de grandes cultures et un troupeau de trois vaches laitières. Or, on en est loin. Actuellement, la loi de colonisation permet au colon de défricher annuellement cinq acres de terre; on estime que cette superficie est insuffisante pour assurer au colon un revenu forestier capable de combler le déficit agricole. D'ailleurs, beaucoup de lots manquent de bois: près de huit colons ne trouvent pas sur leurs lots de quoi se construire.

La colonie n'a pas de scierie actuellement. En 1936, M. Charles Nadeau exploitait un petit moulin (portatif) qui a scié environ 250,000 p.m.p., à raison de 12,000 p.m.p. par jour, avec une trentaine d'hommes venus de Port-Daniel. Les colons ont retiré peu de chose de cette industrie. Comme les réserves forestières sont peu importantes dans la colonie, il n'y a pas de moulin capable de fonctionner régulièrement. Aussi, le peu de bois que les colons coupent sur leurs lots, ils doivent le transporter dans les municipalités

régionales pour trouver acquéreur. Cette situation est loin de favoriser l'industrie forestière.

Cette colonie débute difficilement; l'effectif de sa population est déjà entamé par quelques départs; la forêt ne rapporte pas suffisamment; les lots sont à peine défrichés. Doit-on poursuivre le mouvement de colonisation issu de deux années d'efforts? On présume que cette colonie pourra se développer, à condition que les primes soient payées régulièrement de façon que les colons fassent de la terre au lieu de travailler un peu partout pour gagner leur vie.

AGRICULTURE

La colonie compte actuellement 47 colons, dont les lots ont une étendue moyenne de 106 acres. Sur chaque lot, on relève en moyenne une acre de terre labourée et ensemencée en grain, puis trois acres de terre en voie de défrichement, et 102 acres de bois. On nous affirme que les grains mûrissent complètement dans cette région.

Le sol de la colonie est entièrement composé de sol schisteux, dont la couche arable est assez épaisse pour recevoir toute culture; le sous-sol est pierveux. Comme les terres sont acides, on les amende en pratiquant le marnage: on extrait le calcaire des lacs de marne qui se trouvent dans la région. L'égouttement des terres est généralement bon et se fait naturellement.

Les étendues cultivées présentement comportent environ 30 acres d'avoine, 12 acres de pommes de terre et 5 acres de jardins de famille. Les rendements sont assez élevés: 25 boisseaux à l'acre pour l'avoine et 150 pour les pommes de terre. Les colons ne vendent aucun produit agricole; ils consomment tout ce qu'ils produisent. Remarquons qu'il n'y a encore aucune étendue cultivée en foin dans la colonie.

Les troupeaux ne sont pas encore constitués dans cette colonie. On relève cependant une quinzaine de chevaux qui travaillent sur les lots et surtout dans les chantiers; on en achète quelques-uns de temps à autre pour parer aux besoins des colons. Les bovins comprennent une douzaine de vaches laitières canadiennes croisées, deux taureaux de race croisée, et une dizaine de veaux. On élève aussi des porcs de type Yorkshire à lard; les besoins de la famille requièrent l'abattage annuel d'une dizaine de sujets. Les colons n'ont pas de moutons; ils élèvent quelques poules dont ils consomment les oeufs.

Les colons ne vendent ni produits agricoles, ni produits animaux; ils doivent acheter une bonne partie de leurs denrées des marchands locaux. Chaque année, la colonie achète de la farine (environ 75,000 livres), du beurre (5,000 livres) et de la viande (5,000 livres). Quant aux grains de semence, le gouvernement provincial constitue le gros revenu des colons. Une vingtaine d'entre eux travaillent aux chantiers durant une période moyenne de trois mois, ce qui représente un revenu moyen de \$50 par famille. La coupe du bois de sciage et du bois à pâte sur les lots des colons procure environ \$60 par colon.

Les travaux de voirie dans la colonie occupent un bon nombre de colons et rapportent quelque \$40 par famille. Enfin, le gouvernement distribue des primes et des allocations diverses pour une somme moyenne de \$50 par famille de colons.

Les colons retirent donc un revenu annuel moyen d'environ \$200 ce qui est loin de leur permettre de vivre convenablement. Avec ces maigres ressources, le colon ne peut développer rapidement son exploitation. Le temps qu'il est obligé de passer aux chantiers ou aux travaux de voirie l'empêche de s'occuper du défrichement et de la culture de son lot. D'ailleurs, devant des résultats aussi problématiques, plusieurs colons se découragent et abandonnent leur lot; c'est ainsi qu'on constate que plus d'une dizaine de lots ont été délaissés depuis 1935, par suite d'une pénurie de bois ou d'un manque d'argent. De plus, il y aurait lieu de former certains lots impropres à la culture et qui sont peu boisés, surtout dans les rangs VII et VIII où le sol est très accidenté et parfois inculte.

Le problème, dans cette colonie comme ailleurs, se réduit à celui de procurer au colon, durant les premières années, des ressources suffisantes pour lui permettre de vivre, lui et sa famille, en attendant que la

terre rapporte. C'est une question de temps, à laquelle l'argent n'est pas étranger.

COLONIE SAINT-EDMOND

Située dans la seigneurie de Pabos, la colonie St-Edmond compte une soixantaine de colons qui exploitent des lots. La population actuelle de cette colonie (été 1937) comprend 321 âmes ainsi réparties: 55 chefs de famille et leurs épouses, 5 garçons de plus de vingt ans établis sur des lots, 6 garçons et 2 filles de plus de vingt ans vivant chez leurs parents, 106 garçons et 90 filles de moins de vingt ans vivant avec leurs familles, 1 commerçant et son commis.

Chaque colon possède un lot d'une étendue de 100 acres. Sur chaque lot, on relève en moyenne 6 acres de plantes annuelles, 7 acres de foin, 2 acres de terre défrichée, et 85 acres de bois partiellement brûlé.

Le sol de la colonie, bien égoutté, est composé entièrement de terre jaune argilo-sablonneuse; on estime qu'il y a plus de 10 pouces de terre jaune sur une couche de 12 pouces d'argile. Les amendements calcaires se pratiquent avec la marno que l'on extrait d'un lac voisin de la colonie.

Les plantes annuelles comportent environ 25 acres de blé, 250 d'avoine, 15 d'orge, 8 de grains mélangés, 50 de pommes de terre, et 15 de jardins de famille. Sur ces terres neuves, on obtient des rendements élevés: 20 boisseaux à l'acre pour le blé, 30 pour l'avoine, 150 pour les pommes de terre. Les superficies en foin comprennent environ 420 acres, où le rendement dépasse souvent une tonne et demie. Les colons ne vendent aucun produit végétal; ils doivent même acheter des grains de semence.

La colonie renferme actuellement 35 chevaux qui travaillent sur les lots et surtout dans les chantiers. On doit importer des chevaux chaque année par l'intermédiaire de marchands de Chandler, car l'élevage est inexistant.

Le troupeau de bovins, qu'on commence à constituer, comprend environ 55 vaches Ayrshire et canadiennes croisées, 6 taureaux croisés, et 50 veaux qu'on élève. La vente des bovins de boucherie, peu importante, rapporte annuellement quelque \$4 par colon.

On élève peu de porcs, juste ce qu'il faut pour nourrir la famille. Les besoins d'alimentation de la colonie requièrent l'abattage annuel d'une quarantaine de sujets.

La colonie compte une douzaine de moutons; on devrait favoriser cet élevage, car le mouton est facile à nourrir et s'accommode de terrains improductifs.

Les colons élèvent aussi des poules, mais uniquement pour satisfaire aux besoins familiaux.

Actuellement, la colonie parvient difficilement à se nourrir. Elle doit acheter du dehors du beurre (9,000 livres annuellement), de la farine, des viandes (3,000 livres), et des grains de semence.

La terre ne procure aucun revenu actuellement. Mais c'est l'industrie forestière, les travaux de voirie, les primes et les secours directs qui font vivre les colons.

On estime que vingt-cinq colons travailleront aux chantiers durant l'hiver 1937-38, pendant une période moyenne de trois mois, ce qui représente environ \$60 par famille. La coupe du bois de sciage et de bois à pâte sur les lots donne un revenu moyen d'environ \$25 par famille. On estime que les travaux de voirie donneront \$25 par famille, les primes \$10, et les secours directs \$125. Le colon reçoit donc en moyenne \$249 par année; n'oublions pas que la moitié de ce revenu provient des secours directs.

On prétend que ce revenu est insuffisant et qu'il devrait osciller entre \$500 et \$800 pour assurer la viabilité de la colonie. Sans le supplément de la vente des produits forestiers et des chantiers, le colon devrait posséder au moins 1/4 d'acre de jardinage, 30 acres de grandes cultures

et une couple de vaches pour vivre convenablement.

Dans la colonie, les réserves forestières sont quasi épuisées; tellement, que plus d'une cinquantaine de colons n'ont pas assez de bois pour se construire. Un feu de forêt a ravagé la colonie il y a une quinzaine d'années, et la pousse naturelle ne donne encore aucun résultat pratique.

La colonie possède encore une scierie, propriété de M. J.-P. Morneau, qui a fonctionné pendant 60 jours en 1936-37. La production s'est élevée à 110,000 p.m.p. d'épinette et de sapin, 60,000 p.m.p. de bouleau et à 1,400,000 bardeaux. Le tiers de cette production est destiné aux besoins de construction de la colonie; le reste est vendu à un marchand de gros de Port-Daniel (M. Chs. Nadeau). Ce moulin, qui existe depuis 1933, emploie une douzaine de colons et devrait durer encore une dizaine d'années, compte tenu des réserves de la colonie et de celles du canton Pellegriin.

Dans l'ensemble, le moral est loin d'être bon dans cette colonie. Les colons, sauf quelques-uns, paraissent n'avoir aucun enthousiasme. La situation est assez précaire, puisque la colonie a vécu des secours directs durant l'hiver 1936-37. De plus, les revenus provenant de la coupe du bois sur les lots semblent s'orienter vers la baisse, car les réserves forestières disparaissent rapidement. On semble donc justifié de se demander si cette colonie pourra vivre encore longtemps dans ces conditions.

STE-BERNADETTE-DE-PELLEGRIN

Cette colonie, fondée en 1935, est située en arrière de St-Edmond et St-Charles Garnier, dans le canton Pellegriin. Elle compte une population d'environ 445 personnes, qu'on dénombre ainsi: 85 colons et leurs épouses, 4 garçons de plus de vingt ans établis sur des lots, 8 garçons et 12 filles de plus de vingt ans vivant avec leur famille, 250 garçons et filles, de moins de vingt ans, et un marchand. Cette population est suffisante pour permettre à la colonie de se développer rapidement, à condition que la terre rapporte.

Il y a donc environ 89 colons qui possèdent des lots d'une étendue moyenne de 100 acres. Sur chaque lot, on relève en moyenne une acre et demie de plantes annuelles, deux acres de terre défrichée mais non labourée, et $96\frac{1}{2}$ acres de forêts.

Le sol de la colonie, formé de terre grise qui repose sur une couche d'argile, est propre à la culture. La couche arable est assez épaisse et dépasse généralement un pied. On ne pratique aucun amendement calcaire. Quelques baissières devraient être drainées.

Les plantes annuelles comprennent actuellement environ 85 acres d'avoine et de mil mélangés, puis une trentaine d'acres de pommes de terre et 12 acres de jardins de famille. On cultivera du foin à partir de l'an prochain (1938). Les colons ne vendent aucun de leurs produits; ceux-ci suffisent à peine à la consommation locale.

La colonie compte une trentaine de chevaux achetés de l'Ouest canadien par l'intermédiaire de marchands de Chandler. On devrait encourager l'élevage du cheval, car les travaux de défrichement et de labours en requièrent un bon nombre.

Les bovins sont peu nombreux; sept vaches Ayrshire croisées, un taureau croisé et six veaux. C'est très insuffisant pour les besoins de la colonie.

Il n'y a qu'une dizaine de porcs dans toute la colonie; chaque année il faut en acheter, car les besoins domestiques absorbent plus que le troupeau actuel.

La colonie ne compte pas de moutons. Chaque colon élève quelques volailles pour la production des oeufs.

Comme la production végétale et animale est quasi nulle, les colons doivent acheter pratiquement tout ce dont ils ont besoin pour se nourrir et se vêtir. Les marchands de Chandler et celui de la colonie fournissent le beurre, les viandes, la farine, et le foin pour les animaux.

Le gouvernement distribue gratuitement les grains de semence, que les colons ne peuvent acheter.

Il n'y a donc aucun revenu provenant de la terre actuellement, et c'est l'industrie forestière qui constitue le gros des revenus des colons. Une partie de ceux-ci, une trentaine environ, vont aux chantiers durant une période moyenne de trois mois, ce qui procure un revenu d'environ \$50 par famille. La coupe du bois de sciage et du bois à pâte rapporte quelque \$70 par famille.

L'an dernier (1936-37), les travaux de voirie exécutés dans la colonie ont rapporté environ \$70 par famille. Enfin, le gouvernement a accordé des primes diverses pour un montant moyen de \$40 par colon. Si nous réunissons toutes ces sources de revenus, nous obtenons un chiffre moyen de \$230.

On estime que les colons, pour développer leurs exploitations, devraient retirer un revenu annuel de \$500 à \$800 ce qui est loin d'exister présentement. Sans le secours de l'industrie forestière, chaque colon devrait posséder 1/4 d'acre de jardinage, 30 acres de grandes cultures et une couple de vaches laitières pour vivre convenablement, lui et sa famille. L'industrie forestière, heureusement, compte sur de bonnes réserves.

La colonie Ste-Bernadette renferme une seule scierie, celle de M. William Dallaire, qui fonctionne une centaine de jours par année et emploie une vingtaine d'ouvriers, dont 5 colons seulement. La production de 1936 accuse un total de 1,100,000 p.m.p. de bois de sciage; sur cette production, 600,000 p.m.p. sont vendus aux colons, et le reste au ministère de la colonisation pour parer aux besoins de construction de la colonie. Cette scierie qui existe depuis 1935, peut compter fonctionner pendant encore de nombreuses années, car les réserves forestières de la colonie sont presque intactes.

Dans la colonie Ste-Bernadette, les colons affichent plus d'optimisme qu'à St-Edmond; mais plusieurs semblent craindre un peu l'approche de l'hiver. Le moral est bon, le défaitisme ne ronge pas encore les éléments sains de cette colonie; si la terre parvient à donner des résultats d'ici quelques années, il n'y a pas lieu de douter du succès de cette colonie. Mais il faudrait veiller à ce que le colon ne disperse pas trop ses efforts; qu'il cesse d'être journalier pour devenir définitivement agriculteur et bûcheron.

CONCLUSION

Les pages qui précèdent contiennent l'exposé de la situation économique du comté municipal de Gaspé-Est. Comme ailleurs en Gaspésie, d'une manière générale, l'économie du comté doit être organisée de telle façon que les trois modes de vie principaux: agriculture, pêche et industrie forestière, loin de se détruire, se complètent les uns les autres pour assurer à la population un niveau de vie plus en harmonie avec les ressources existantes. Celles-ci, en effet, sont capables, étant mieux utilisées, de faire vivre beaucoup mieux qu'aujourd'hui non seulement la population présente du comté, mais de fournir à l'accroissement naturel les possibilités d'établissement et de gain grâce auxquelles on pourra prévenir l'émigration de bien des gens.

Joseph Risi, professeur à l'Ecole
supérieure de Chimie de Québec,
chef de l'équipe;
Roland Fournier, professeur à l'Institut
agricole d'Oka;
Benoit Brouillotte, professeur à l'Ecole
des Hautes Etudes commerciales de
Montréal;
Maurice Pérusse, rédacteur du rapport.



BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
QUÉBEC



BNQ



000 446 132